

MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE



NOUVELLES FOUILLES DE TELLO

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

NOUVELLES
FOUILLES DE TELLO

PAR

LE COMMANDANT GASTON CROS

publiées avec le concours de :

LÉON HEUZEY

MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR HONORAIRE DES MUSÉES NATIONAUX

(pour la partie archéologique)

F^{çois} THUREAU DANGIN

CONSERVATEUR-ADJOINT
DES MUSÉES NATIONAUX

(pour la partie épigraphique)

Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Eugène Piot)

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, Rue Bonaparte (vi^e)

—
1910

A LA MÉMOIRE

DU COMMANDANT LÉON BERGER

PRÉSIDENT FRANÇAIS DE LA DETTE PUBLIQUE OTTOMANE

EN SOUVENIR DE SON PATRIOTIQUE DÉVOUEMENT

A LA MISSION FRANÇAISE DE CHALDÉE

PREMIERS TRAVAUX

DÉJA PUBLIÉS

AVANT-PROPOS

REPRISE DES FOUILLES DE TELLO¹

Tous ceux qui s'intéressent à l'étude des antiquités orientales apprendront certainement avec satisfaction que l'admirable champ de fouilles conquis par Ernest de Sarzec à la science française n'a pas été abandonné après sa mort, et que de nombreuses découvertes n'ont pas tardé à montrer combien nous avions raison de croire que ce sol, fécond en antiquités de la plus haute époque, était loin d'être épuisé.

Pour s'établir de nouveau sur un terrain qui appartient à l'un des cantons les plus désolés et les plus dangereux de la Basse-Mésopotamie, il était désirable de trouver un explorateur, non seulement habile topographe, possédant la pratique des travaux de terrassement, mais encore rompu à la vie du désert et familiarisé avec le maniement des populations arabes. Ce sont les qualités qui ont désigné au choix du Gouvernement M. le capitaine Gaston Cros², officier instruit, expérimenté, ayant déjà rempli, principalement dans la région du Sahara, de difficiles missions topographiques.

Au commencement de 1903, le 4 janvier, le nouveau chef de la Mission française de Chaldée, après avoir suivi la route de terre, par Damas, Palmyre et Bagdad, se trouvait rendu à Tello, au milieu du terrain profondément remué par les recherches antérieures, et bientôt on pouvait apprécier tout ce que ses aptitudes spéciales apportaient de garanties pour l'avenir des découvertes. Précédemment, la Mission avait l'habitude d'établir son campement au bord du Chatt-el-Haï, sur le grand bras navigable qui va du Tigre à l'Euphrate. De ce point, il fallait plus d'une heure de cheval pour se rendre chaque matin, longtemps avant l'aube, sur le lieu des fouilles. C'était beaucoup de temps et de fatigue dépensés en pure perte ; mais cette installation avait paru nécessaire pour se protéger contre les attaques imprévues, comme aussi pour avoir toujours à portée l'eau potable.

Dès son arrivée, le capitaine Cros a pris un parti différent : il n'a pas craint d'élever en plein désert, sur les monticules mêmes de Tello, une petite redoute en

1. Ces premiers détails ont été communiqués à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 4 décembre 1903. Cf. *Revue d'Assyriologie*, t. VI, pp. 1-4.

2. M. le commandant Cros n'a été promu au grade de chef de bataillon qu'en juin 1905 : jusqu'à cette époque, dans la description de ses fouilles, nous lui conservons naturellement son titre antérieur.

terre, entourée, suivant les règles de la fortification, d'un fossé, d'une escarpe et d'un parapet difficiles à franchir, avec deux bastions d'observation sur les flancs. C'est dans ce réduit, à l'abri d'un coup de main, qu'il a planté ses *sarjfas* ou cabanes de roseaux, en attendant qu'il les remplace cette année même par une véritable maison, édifiée avec des briques fournies en abondance par les fouilles¹. Il est vrai que l'eau, apportée du Chatt-el-Haï par des caravanes d'ânes et versée dans un réservoir, n'est pas excellente; mais on la filtre comme on peut, avec les vases en terre poreuse du pays, et l'endurance fait le reste. De là du moins, le capitaine, entouré des quelques zaptiés de son escorte, commande et peut surveiller, même la nuit, tout son champ de fouilles. D'ailleurs, sa garde la plus sûre est encore l'autorité morale qu'il a su acquérir, par la connaissance de leurs usages, sur le petit peuple d'ouvriers arabes enrôlés pour les travaux.

Dans ces conditions, les fouilles organisées sur un plan méthodique, ont repris avec une grande activité. Tous les emplacements principaux excavés antérieurement ont fait l'objet de reconnaissances attentives, dans le but d'y déterminer les points où des recherches complémentaires avaient chance de réussir. — Au *Tell du Palais* (tell A), des sondages profonds ont été pratiqués, pour déterminer avec précision la relation des antiques constructions d'Our-Baou et de Goudéa avec l'édifice beaucoup plus moderne du dynaste syrien Adadnadinakhès. — Le *Tell de la Maison-des-Fruits* (tell K), dont les ruines superposées avaient déjà livré tant de précieux monuments, remontant à la très haute antiquité dite *pré-sargonique*, présentait encore, dans son pourtour, plusieurs terrains inexplorés : M. Cros a pu y dégager une partie des pentes Nord et Nord-Est de la terrasse primitive élevée par le vieux roi Our-Nina. Il a mis à découvert un emplacement occupé par des constructions dont l'usage paraît avoir été surtout industriel (escaliers, canaux en pente, bassins pour la distribution des eaux). Ces constructions n'en contenaient pas moins toute une série d'objets historiques appartenant à la même période reculée. — Sur le versant Ouest du *Tell des Tablettes* (tell V), vers le point où s'étaient arrêtées les dernières fouilles de M. de Sarzec, se sont aussi montrés des restes de constructions et nombre de pièces d'un grand intérêt, celles-ci se rapportant surtout aux époques de Goudéa et des rois d'Our. — Enfin, un autre tell, occupant une position centrale au milieu des ruines, a commencé à être attaqué, et cette exploration nouvelle, qui demande à être poursuivie, a déjà donné lieu aussi à plusieurs trouvailles intéressantes.

Afin de donner une idée plus complète de ces recherches et des nombreux résultats qu'elles ont produits pour la connaissance de la haute antiquité orientale, nous sommes

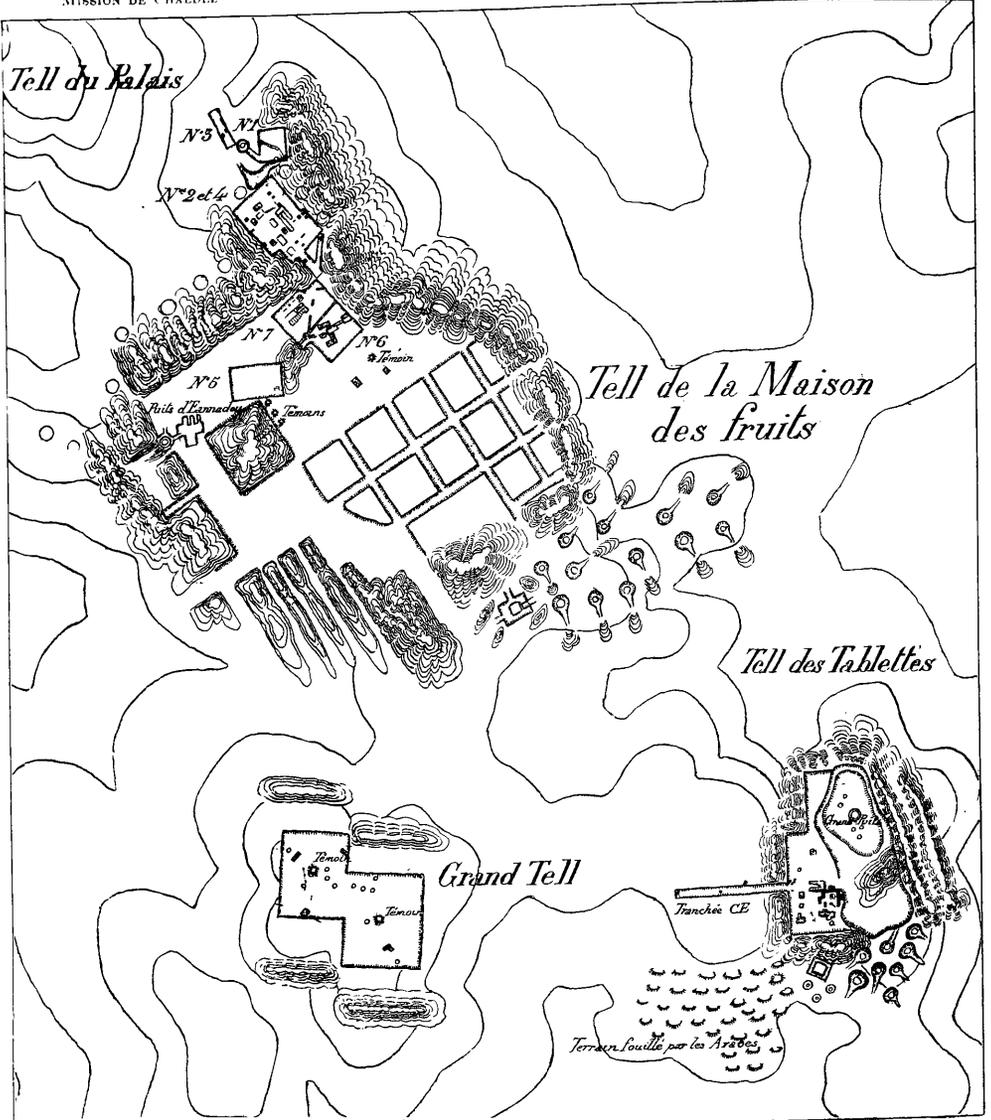
1. Au moment où nous écrivions ces lignes, nous apprenions avec plaisir que la maison était construite et que la Mission française possédait enfin, au milieu des ruines de Tello, un centre fixe et un abri sérieux, si modeste qu'il fût.

heureux de pouvoir publier tout d'abord le compte rendu sommaire de la campagne de 1903, tel qu'il nous a été communiqué par M. le capitaine Cros. Ce compte rendu n'est que le résumé, sous une forme plus simple et dans un ordre plus facile à suivre, du journal des fouilles, qui a été tenu avec un souci rigoureux de l'exactitude et dont il sera utile aussi, le moment venu, de faire connaître au moins des extraits assez étendus. Là seulement on pourra trouver le détail des excavations, expliqué au fur et à mesure par des plans partiels et par de nombreux croquis, reproduisant les moindres objets, avec l'indication de leurs dimensions, de la profondeur et de la nature du terrain où ils furent recueillis. En attendant que l'auteur des découvertes préside lui-même à cette publication, le rapide exposé que nous donnons ci-après permettra à nos lecteurs de suivre la marche des premiers travaux et de s'en faire une idée d'ensemble. Viendront à la suite quelques articles détachés, qui feront apprécier l'importance que présentent, soit pour l'épigraphie, soit pour l'archéologie et pour l'histoire de l'art, les principaux monuments rendus à la science par les nouvelles fouilles de Tello.

Si le capitaine Cros a si bien réussi dès sa première tentative, nous ne devons pas oublier d'autre part l'appui efficace qui lui a été prêté, en France, par les différents services de l'Enseignement supérieur, des Beaux-Arts et des Musées nationaux ; en Orient, par le Directeur du Musée impérial de Constantinople, S. E. Hamdy-bey, et par le Président français de la Dette publique ottomane, M. le commandant Léon Berger qui a bien voulu faire appel au dévoué concours des agents de son administration, répandus jusque dans les lointains vilayets de l'Irak. Ces deux noms, qui ont déjà été prononcés plus d'une fois à propos de l'œuvre d'Ernest de Sarzec, doivent encore être réunis dans les remerciements pour lesquels nous nous associons au chef de notre Mission scientifique.

LÉON HEUZEY.

Paris, décembre 1903.



(Sud)

G. Ghos, del.

PLAN DE LA PARTIE PRINCIPALE
 DES FOUILLES DE TELLO
 Campagne de 1903

CAMPAGNE DE 1903
COMPTE RENDU SOMMAIRE

PAR LE CAPITAINE GASTON CROS

Les fouilles exécutées à Tello par la Mission française de Chaldée, dans le courant de l'année 1903, ont eu lieu du 1^{er} janvier au 31 mai¹. On peut compter que 250 ouvriers arabes, en moyenne, ont été employés chaque jour pendant toute la durée des travaux.

L'emplacement de l'antique Sirpourla est très nettement indiqué sur le sol. Au printemps, quand le désert se couvre d'une légère teinte verte, les limites en sont déterminées par une surface ovale, orientée du Nord au Sud, ayant quatre kilomètres de long sur deux de large et présentant l'aspect d'une tache jaunâtre sur laquelle il ne pousse pas un brin d'herbe. Au centre de cet ovale, s'échelonnent du Nord au Sud quatre grands tells, dont les pentes gagnent en mourant la plaine, à un kilomètre du côté Ouest, en formant de légères ondulations, tandis qu'elles descendent brusquement sur l'Est. De ce côté, elles sont doublées par une chaîne de cinq petits tells, également orientés Nord-Sud. Situés à 350 mètres de la ligne de faite des grands tells, ils forment avec cette ligne deux thalwegs, séparés par un col qui se détache vers le milieu du groupe. Les pentes Est de cette ligne de petits tells vont s'éteindre à 300 mètres de là. Les grands tells s'élèvent à environ 11 mètres au-dessus de la plaine, les petits tells à 9 mètres.

Le territoire de Tello, ancienne Sirpourla ou Lagash, est à une heure au Nord-Est de Mantar-Bettérah, campement arabe karagoul, situé sur la rive gauche du Chatt-el-Haï. C'est là que s'est installée la Mission à son arrivée, le 13 décembre 1902. A trois heures au Sud-Est de Mantar-Bettérah, sur la rive droite du Chatt-el-Haï, se trouve Chattra, petite ville turque, où réside le kaimakam sous l'autorité

1. Nous conservons ce *Compte rendu sommaire* tel, à quelques corrections près, qu'il a été donné dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, pp. 5-16, 46-52; c'est un préambule aux parties développées qui seront publiées plus loin d'après le journal des fouilles.

duquel sont placées les tribus d'Arabes Karagouls qui occupent Tello et ses environs. Tello fait partie du vilayet de Bassorah et relève du mutessarif de Nasriéh. La petite ville turque de Nasriéh, fondée par Nasser-Pacha, émir des Montéfik, est sur l'Euphrate, à deux jours de marche de Mantar-Bettérah. On trouve à Nasriéh un télégraphe, où l'on reçoit des télégrammes rédigés en français.

De la reconnaissance du terrain s'est dégagée nettement la nécessité de quitter Mantar-Bettérah pour aller s'installer à Tello même.

La présence permanente de la Mission sur le théâtre des fouilles présentait les plus grands avantages, tant pour la surveillance que pour l'organisation des travaux. Un petit tell, situé à l'extrémité des pentes Sud de Tello et élevé d'environ quatre mètres au-dessus de la plaine, qu'il commande sur trois faces, était un point tout indiqué pour la construction d'une petite redoute au milieu de laquelle serait placé le camp. Commencé le 6 janvier, le retranchement était terminé le 13, et le 14 la Mission s'y installait, malgré la vive opposition des cheïks karagouls, qui prétendaient ne plus pouvoir être rendus responsables de sa sécurité, si elle quittait les bords du Chatt-el-Haï.

Pendant toute la durée des travaux, un service de garde, formé de six zaptiés turcs et de deux coldjis de la Dette publique ottomane, a fonctionné régulièrement; jamais la Mission n'a été inquiétée, et ses relations ont été des meilleures avec les tribus des environs. Grâce au concours des autorités turques, ma tâche a été singulièrement facilitée et les rapports les plus amicaux n'ont cessé d'exister avec le kaïmakam de Chattra, dont l'appui ne m'a jamais fait défaut.

Les quatre grands tells qui s'étendent dans la direction du Nord-Sud vers le centre du territoire de Tello ont reçu les noms de *Tell du Palais*, *Tell de la Maison-des-Fruits* et *Tell des Tablettes*. L'élévation de ces grands tells, à défaut des nombreuses richesses qui y ont été trouvées par M. de Sarzec, lors des fouilles des années précédentes, suffirait à indiquer que là était le cœur de la cité; là devaient se trouver ses temples et ses principaux édifices. Aussi est-ce dans la même zone que, pendant la campagne de 1903, les travaux ont été exécutés.

Je rendrai compte des résultats obtenus, en rapportant ce qui a été découvert sur chacun de ces tells, disant quelques mots d'abord des trouvailles faites pendant la construction de la petite redoute du camp.

I

FOUILLES DU CAMPMENT

La petite redoute a été construite en forme de carré de 50 mètres de côté, orienté Nord-Sud suivant une de ses faces. Un fossé, de 1^m 50 de profondeur sur 1^m 80

de large, en fait le tour. Ces travaux de terrassement ont donné lieu à la découverte d'un assez grand nombre d'objets recueillis à une profondeur moyenne de 30 centimètres.

Dans l'intérieur de la redoute, à 15 centimètres de profondeur, on a trouvé un très grand nombre de squelettes, placés dans diverses positions. L'un d'eux était étendu la face contre terre, ayant un bras allongé et l'autre replié sous lui. A côté de ces squelettes on remarquait des objets en cuivre, fondus par le feu, des cendres, du charbon, ce qui porte à croire qu'on se trouvait là sur le théâtre d'un combat et d'un incendie. Près de quelques autres squelettes on a trouvé des objets divers, tels que poignards et vases en cuivre, cylindres chaldéens, colliers en lapis et en cornaline, poteries.

Les restes de construction se bornaient à de nombreux puits, faits de cercles en terre cuite posés les uns sur les autres. Autour de ces anneaux, une gaine en débris de poterie servait à empêcher le serrement des terres. Certains de ces puits étaient entourés à la partie supérieure d'un carré fait de briques cuites, placées sur le côté le plus long¹. Ces briques étaient rectangulaires, bombées, et portaient l'empreinte du pouce sur la partie convexe; on peut affirmer qu'elles provenaient d'édifices beaucoup plus antiques.

Cependant, à la suite d'une forte pluie, qui a eu pour résultat de lessiver le sol, très chargé de sel, on a aperçu, à 11 mètres du saillant Sud-Est de la redoute, les fondations faites en briques crues d'un grand édifice, de 36 mètres de long sur 18 mètres de large. Les faces étaient orientées à 65 grades, avec des murs de 4^m 88 d'épaisseur du côté Nord et de 3^m 50 d'épaisseur du côté Sud. Cette construction comprenait deux salles, dont la disposition rappelle à certains égards celles qui ont été découvertes dans la construction d'Our-Nina².

Des sondages faits au saillant intérieur Sud-Est de la petite salle et au saillant intérieur Nord-Est de la grande salle n'ont rien donné. Ils n'ont eu pour résultat que de faire apparaître des murs en briques crues d'un bel aspect, rappelant celui des murs en briques cuites.

II

TELL DES TABLETTES

Le *Tell des Tablettes*, où se sont concentrés les derniers travaux de M. de Sarzec

1. De pareils puits devant être mentionnés fréquemment dans la suite des fouilles, disons une fois pour toutes que, sur les terrasses chaldéennes, destinées à porter des édifices et des habitations, ils nous paraissent avoir eu un usage tout à fait pratique et facile à deviner : ils constituaient une sorte de « tout à l'égout » descendant jusqu'au niveau des infiltrations fluviales.

2. De Sarzec et Heuzey, *Une villa royale chaldéenne*, pl. 1.

avait été déblayé dans sa partie centrale sur une longueur de 54 mètres et sur une largeur de 24 mètres, la profondeur des excavations variant de 3 à 4 mètres¹.

Un grand puits de 6 mètres de profondeur avait été entièrement dégagé dans la partie Nord. Ce puits, construit en briques cuites, présente cette particularité à sa partie inférieure que les briques sont placées en forme d'arêtes de poisson (comme au puits d'Éannadou), sur une hauteur d'un mètre, alors que, pour les cinq mètres supérieurs, elles sont placées à plat, selon le mode habituel.

Bien que la partie centrale du tell ait été complètement vidée, il y avait intérêt à en fouiller les flancs. Au dire des Arabes, M. de Sarzec avait arrêté ses travaux sur la face Ouest, en un point où avait été trouvée une tête de statue en diorite. C'est en prenant cet emplacement comme point de départ qu'une première tranchée de 3 mètres de large sur 72 mètres de long a été creusée dans la direction de l'Ouest, sous un angle de 135 grades.

PREMIÈRE TRANCHÉE (C-E)

Commencée le 12 janvier, la tranchée avait atteint, le 23 du même mois, une profondeur moyenne de 3 mètres au-dessous des terres provenant des fouilles précédentes. A l'entrée, dans le flanc Ouest du tell, à 0^m 50 de profondeur, se trouvait un dallage en briques cuites carrées sans inscriptions, présentant l'aspect d'un soubassement de porte de 2^m 75 de large sur 4^m 40 de long, faisant face à l'Ouest par 135 grades. A 1^m 70, sous ce dallage et orienté comme lui, apparaissait un deuxième dallage fait en briques cuites carrées de 0^m 47 × 0^m 47, du modèle d'Our-Baou, mais sans inscriptions.

Dans la tranchée on trouvait plusieurs tombeaux. L'un affectait la forme d'une voûte chaldéenne en briques cuites rectangulaires de 0^m 25 × 0^m 15, quelques-unes portant l'empreinte du pouce et le tout joint avec de la terre ; il contenait un grand squelette. Aux quatre coins à l'intérieur, étaient placés des petits vases en terre cuite : l'orientation de ce tombeau était de 40 grades suivant le grand côté. Un autre tombeau, à 3^m 50 de profondeur, consistait en une cloche de terre cuite, percée d'un trou à la partie supérieure ; sur les ossements se trouvait un petit vase en cuivre. Enfin des squelettes ont été découverts à différentes profondeurs dans des tombes en briques crues rectangulaires. On y a recueilli des bagues, des bracelets, des pendants d'oreilles en cuivre.

Deux petites figurines en terre cuite ont été également trouvées dans cette tranchée, qui a donné, dans la direction de l'Ouest, sur une longueur de 72 mètres, une coupe bien nette du terrain, fait de briques crues, de cendres, de charbon, avec

1. Pour ce qui suit, voir plus haut le Plan A, p. 4.

des bandes rougeâtres, provenant de la cuisson de l'argile au cours d'un incendie. Au nombre des objets découverts citons un seuil de porte en diorite sans inscription, ainsi qu'une très belle pointe de flèche en silex noir et de nombreuses petites tablettes portant des inscriptions.

La tranchée terminée, les flancs du tell ont été fouillés en pratiquant, à la hauteur des deux dallages superposés, deux larges excavations : l'une de 20 mètres de large sur 25 de long au Sud de la tranchée, l'autre de 26 mètres de large sur 30 de long, du côté Nord. La profondeur atteinte dans ces deux ouvrages a été environ de 4 mètres. Les travaux ont été exécutés du 25 janvier au 4 mars pour le premier, du 15 avril au 15 mai pour le second.

FOUILLE AU SUD DE LA TRANCHÉE C-E

En déblayant le premier dallage, construit à 0^m50 de profondeur, on a pu se rendre compte que les murs avoisinants étaient en briques crues; cependant il n'a pas été possible d'en déterminer nettement la direction.

Un ensemble de dispositions, en briques cuites de 0^m30×0^m30 du modèle de Goudéa, mais sans inscription, a été mis à jour, sensiblement au même niveau que le dallage. Alors que les murs de l'édifice étaient en brique crue, ces assemblages en brique cuite formant une sorte de pavage concassé, étaient destinés à recevoir de l'eau, comme on pouvait en juger par la couche de bitume qui les recouvrait. Un puits en cercles de terre cuite, placé au-dessous, communiquait avec la partie supérieure au moyen de trois petits trous disposés en triangle, traversant la brique et le bitume. Ce détail confirme bien l'usage dont il a été parlé plus haut¹.

Près de l'une de ces constructions, on a découvert une pierre de seuil en diorite, portant une inscription dans laquelle figurent les noms du roi Ghimil-Sin et du patési Arad-Nannar².

Au-dessus d'un autre dallage, dans un amas de cendres, de charbons, de terre battue rougie par le feu, à 50 centimètres de profondeur et à 4 mètres de la porte, par 20 grades, se trouvait une statue en diorite de couleur verte (Voir Pl. I et p. 21). La statue décapitée avait été jetée dans ces décombres, où elle apparaissait le socle en l'air. Une inscription au nom de Goudéa est gravée sur la robe³. Ce patési est représenté assis sur un siège, les mains jointes; l'inscription s'étend également sur la partie postérieure du siège. La hauteur est de 35 centimètres. Près de la statue on a recueilli un grand nombre de tablettes en argile crue, jetées pêle-mêle.

1. Cf. plus haut, p. 7, note 1.

2 et 3. Voir plus loin ces inscriptions, p. 21 et p. 56.

Plus loin, à 2 mètres au Sud du même point, au milieu d'un banc de tablettes en argile crue, jetées en désordre, recouvertes de cendres et de charbons, a été recueillie une petite statuette en albâtre, représentant une femme assise, revêtue d'un costume décoré de plusieurs étages de stries. Ainsi que pour la statue de Goudéa, la tête avait été brisée; hauteur, 12 centimètres 1/2.

Il n'a pas été possible de déterminer la forme première de l'édifice où ces découvertes ont été faites. Il a dû être détruit par un violent incendie, à en juger par l'amas de cendres et de gros blocs de charbon qui couvrent le sol. Nombreux sont les petits objets qui y ont été découverts. La description en est faite tout au long dans le journal des fouilles.

A 1^m 70 au-dessous de ces constructions, séparé par une couche de briques crues, est apparu le grand dallage dont j'ai parlé plus haut. Il est construit en très grandes briques carrées de 0^m 47 × 0^m 47 du modèle d'Our-Baou, mais sans inscription. Orienté à 135 grades d'après un de ses côtés, il semble avoir supporté une construction de forme carrée. Les murs, que l'on retrouve sur les trois faces Nord, Est et Ouest, ont 95 centimètres d'épaisseur et sont longs de 7^m 20. Chacun de ces murs est précédé en son milieu d'un dallage qui s'avance à 1^m 45 sur une largeur de 2^m 40. A l'intérieur, dans l'angle Nord-Est, on voit un pavage de forme concave de 1^m 20 de côté, en briques cuites, recouvert d'une couche de bitume. Au milieu de la concavité, un petit trou faisait communiquer l'extérieur avec un puits en cercles de terre cuite, placé sous le centre du dallage¹.

Dans la même fouille, il y a lieu de signaler un grand nombre de tablettes en terre, trouvées à une profondeur variant de 0^m 50 à 1 mètre. Dans les couches les plus profondes, il n'y en avait que quelques-unes de petite dimension.

FOUILLE AU NORD DE LA TRANCHÉE C-E

Les travaux faits au Nord de la tranchée, à hauteur du dallage, n'ont mis à jour comme constructions que des puits cerclés en terre cuite avec bassins bitumés, comme ceux de l'excavation Sud. Par contre, de nombreux objets ont été trouvés.

Signalons au premier rang une jolie petite tête de femme en albâtre, portant un double chignon soutenu par un bandeau, qui est, ainsi que les sourcils, incrusté d'une pâte bleue de lapis². Citons encore un vase de terre grisâtre en forme d'encensoir, portant des dessins faits en petits points blancs; les fragments de ce vase se trouvaient à 0^m 60 de profondeur³. Il faut ajouter de nombreux fragments de statuettes en

1. Mêmes observations que plus haut, p. 7, note 1.

2. Nous donnerons à part une description de cette petite tête; voir p. 29 et pl. II, fig. 3.

3. Un article spécial sera aussi consacré à ce genre de poteries, pp. 35 et suivantes.

albâtre et en diorite; des morceaux de masses d'armes portant des inscriptions; un grand nombre d'enveloppes de tablettes avec empreintes de cachets; une collection de flèches en silex de diverses formes, une double figurine en terre cuite représentant un couple chaldéen et toute une série d'objets avec inscriptions.

III

TELL DE LA MAISON-DES-FRUITES

La dénomination de *Tell de la Maison-des-Fruits* comprend un groupe de trois monticules, formé par un grand tell orienté du Nord au Sud et par deux petits tells, l'un à l'Est, l'autre au Nord, se rattachant l'un et l'autre au premier. Des couches supérieures de ces tells il ne reste plus aucune trace.

Le grand tell, où M. de Sarzec a découvert la construction d'Our-Nina et où l'on voit encore le puits d'Éannadou, était déblayé par les fouilles précédentes jusqu'à 5 et 6 mètres de profondeur. Un puits de sondage a atteint le sol naturel à 17 mètres de profondeur. Sur ces deux emplacements, les terres provenant des travaux antérieurs sont amoncelées et forment un grand monticule.

Le petit tell de l'Est a été coupé par M. de Sarzec par une série de tranchées perpendiculaires entre elles, larges de 3 mètres, et atteignant une profondeur de 3 à 4 mètres. Quant au petit tell Nord, il a été exploré au moyen de plusieurs puits de sondage de 3^m50 de diamètre, séparés l'un de l'autre par de faibles intervalles.

Par suite des fouilles et des déblais, il n'est plus possible de déterminer nettement la forme de ces trois tells, et l'ensemble du terrain ne présente plus que l'aspect d'une longue esplanade entourée de hautes levées de terre¹.

Les découvertes nombreuses et de si haute importance que M. de Sarzec a faites dans cette région m'ont engagé à y rechercher des points non explorés, pour pratiquer de nouvelles fouilles, ainsi qu'à pousser plus avant les recherches dans la zone déjà fouillée.

1. Ces deux petits tells sont en réalité : celui du Nord, l'ancien tell G (*Tell des Quatre Scails*); celui de l'Est, l'ancien tell H (*Tell de la Tête à turban*) de M. de Sarzec (voir *Découvertes*, pp. 60-69). Les modifications apportées au relief du terrain par le travail des fouilles les ont reliés au tell K, le plus important de ce groupe et celui qui a été plus spécialement désigné sous le nom de *Tell de la Maison-des-Fruits*. Les mêmes travaux ont aussi confondu avec lui, par un commun nivellement, trois autres tells plus petits qui s'y rattachaient de plus près : ce sont, à l'Est, le tell I (*Tell des Piliers*) et le tell I' (*Tell du Chemin tournant*), au Nord le tell J (*Tell de l'Épée*). Ces indications étaient nécessaires pour mettre exactement les nouvelles fouilles en accord avec les anciennes.

FOUILLES AU NORD DU TELL

(Chantiers n° 1 et n° 3)

A l'ouest du petit tell Nord', s'étendait une bande de terre de 25 mètres de large sur 30 de long, où aucune fouille n'avait encore été faite. Au nord de ce tell, complètement vidé dans sa partie centrale, se trouvait également une surface non fouillée assez grande pour attirer l'attention. C'est là que les travaux furent commencés.

En pratiquant en cet endroit un premier sondage, le 4 mars, on mit à jour un petit puits, fait de briques de différents modèles. Dans l'appareil de la construction, au milieu même de ces briques, se trouvait aussi employée une tablette bombée, en albâtre noirci par le feu, portant une inscription au nom d'Entéména.

Autour du puits, on a découvert un très grand nombre de petites plaquettes en coquille mate et en nacre, une de ces dernières portant gravé l'oiseau de Sirpourla, au-dessus d'un autre motif représentant un bouquetin bondissant. Là fut encore recueillie une petite tête d'homme en matière noire, de travail inachevé.

La richesse de ce terrain m'engagea à creuser des tranchées partout où il était possible de le faire, en enlevant les terres provenant des anciennes fouilles.

Dans une première tranchée, de 15 mètres sur 15, à 0^m30 de profondeur, fut dégagé un chemin de 1^m53 de large sur 7 mètres de long, dallé en briques carrées de 31 centimètres sans inscription, du modèle Goudéa. A l'extrémité de cette rampe, se trouvaient une pierre de seuil en calcaire, sans inscription, puis des fragments de statues en calcaire blanc. A 1^m50 au-dessous du niveau de la rampe, apparaissaient un pan de mur en briques rectangulaires de 0^m32 × 0^m27 et de 6 centimètres d'épaisseur, ainsi que d'autres restes de constructions.

Ensuite fut creusé l'ouvrage désigné sur notre plan par le n° 3. On trouvait, à 25 centimètres de profondeur, une tablette en calcaire blanc portant une inscription au nom de Goudéa, puis un fragment de pierre noire rappelant l'ardoise et conservant quelques cases d'une inscription très archaïque. A 2^m50 de profondeur, se montraient deux pans de murs en briques cuites jointes avec de la terre et un mur en briques crues réunies entre elles par du bitume.

FOUILLES AU PIED DU TELL

(Chantiers n° 2 et n° 4)

Un peu plus loin, sur un autre terrain touchant de plus près à la grande esplanade nivelée par l'exploration du Tell de la Maison-des-Fruits, ont été déblayés les deux

1. Ancien tell G, dit *Tell des Quatre Seuils*.

rectangles n° 2 et n° 4, que la suite des travaux a fait se rejoindre et a réunis en une seule et même excavation¹.

Dans la fouille n° 2, après avoir trouvé de nombreuses plaquettes rectangulaires en nacre taillées en forme de plumes et des triangles plus petits en coquille mate, on a mis à jour, à 1^m70 de profondeur, une construction orientée à 145 grades, consistant en deux bassins parallèles, l'un de 10^m60 de long sur 2^m30 de large, l'autre de 5^m20 de long sur 2^m40 de large. Ces deux bassins étaient reliés l'un à l'autre par un terre-plein de 1^m50 de large, s'inclinant de chaque côté vers un des bassins. Une couche de bitume couvrait ce terre-plein et devait recouvrir aussi sans doute l'intérieur des bassins. Ceux-ci étaient construits en briques cuites rectangulaires, ne portant aucune inscription, mais seulement sur une des faces, une raie faite au doigt, la traversant par le milieu dans toute sa longueur.

A l'angle nord du plus petit des deux bassins, était un escalier de cinq marches faites en briques du même modèle. Du côté opposé, à 2^m90 au Sud-Est de ces deux bassins, fut dégagé un groupe de trois piliers, dont j'ai donné la description avec croquis dans le journal des fouilles. C'est au pied de l'un de ces piliers, celui du Nord, que j'ai découvert une petite figure découpée, en coquille mate, portant écrits sur la poitrine : « Our-Nina, roi de Sirpourla². »

De nombreuses constructions apparaissaient peu à peu, et pour les dégager complètement, l'ouvrage n° 4 fut creusé après que l'on eût enlevé les terres des fouilles précédentes qui en couvraient l'emplacement.

Ainsi furent dégagés successivement un bassin de 2 mètres de côté sur 3 mètres de long, entre deux escaliers descendant vers le Sud, un autre bassin bitumé de 2^m10 sur 1^m15, puis un groupe de trois bassins reliés entre eux par des canaux faits en briques cuites rectangulaires.

Dans les mêmes fouilles, on trouvait un casque en cuivre, analogue à ceux de la Stèle des Vautours; il n'a pu être retiré que par morceaux (figuré p. 44³). A ce spécimen unique en son genre de l'armure chaldéenne il faut ajouter une pioche ou herminette à tranchant horizontal, des lames de poignards et des pointes de lances, le tout également en cuivre, puis une plaquette de nacre portant gravés une tête de divinité et un bouquetin saisi par un homme. Une découverte plus inattendue encore a été faite sur la face Ouest du grand bassin de 10^m60 de côté : il s'agit d'une grande

1. Tout le détail de cette partie des fouilles est donné plus loin, dans le travail intitulé *Région des bassins*, avec figures et vues photographiques.

2. Voir la reproduction pl. II, fig. 1; cf. p. 31 pour la description détaillée.

3. La description et le croquis donnés par la *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, pp. 13 et 16, n'étaient pas exacts; voir la rectification p. 43.

pièce en terre cuite de 90 centimètres de haut, qui paraît représenter l'oiseau fantastique de Sirpourla sous une de ses formes les plus primitives (Pl. III).

Autre trouvaille digne d'être signalée : à 2^m40 de profondeur au Sud-Ouest des grands bassins, on recueillait dans un petit pot en terre quarante-six perles en or, les unes rondes, les autres coniques, provenant d'un collier, ainsi qu'un très grand nombre de grains en cornaline et en lapis. Dans le même petit vase on voyait aussi deux coulants en cornaline ayant la forme de tuyaux, l'un à pans de 0,057 et l'autre cylindrique de 0,076 de long. Ces colliers avaient dû être mis tous ensemble dans un petit sac en toile, dont on apercevait encore très nettement, sur certains paquets de grains, la trame pétrifiée.

Il ne faut pas oublier de mentionner parmi les tablettes trouvées en creusant cet ouvrage une tablette en terre cuite d'un aspect rougeâtre, de forme carrée aux angles arrondis, ayant 10 centimètres de côté. L'inscription qui la recouvre présente un texte archaïque des plus intéressants (Voir plus loin, p. 45).

D'après la situation topographique des bassins trouvés dans les n^{os} 2 et 4, c'est à dire à l'Ouest du petit tell fouillé complètement par M. de Sarzec, on peut penser que dans ce creux s'étendait une grande cour, attenante à la construction principale du même petit tell, comme l'indiquent la rampe et le seuil encore en place. Dans la cour avaient lieu probablement certains travaux industriels ou agricoles, et les bassins pouvaient servir à manipuler les liquides.

FOUILLES SUR LES PENTES DU TELL.

(Chantiers n^o 6 et n^o 7)

Au Sud de la fouille précédente, sur le bord de la grande esplanade déjà creusée à 2^m50 de profondeur, ont été ouverts ensuite les chantiers contigus n^{os} 6 et 7, d'une largeur totale de 30 mètres sur 23 mètres de long ; profondeur atteinte, 3^m50'.

Toute la partie centrale de la fouille n^o 7 est occupée par un escalier de vingt-cinq marches, double à sa partie inférieure et large de 2^m17. Fait en briques rectangulaires marquées dans leur milieu d'un trait qui en prend toute la longueur, il est consolidé en dessous par trois autres couches de briques superposées et séparées par des lits de terre battue. Un autre escalier de quatre marches, large de 2^m05, est perpendiculaire au premier. La pente du grand escalier descend vers le Nord-Est. Entre ces deux escaliers on remarque des restes d'habitations.

Vient ensuite, non loin du double escalier et dans une direction presque parallèle, une longue rampe en briques bombées marquées au pouce, large de 0^m94 centimètres.

1. Comparez plus loin le compte rendu détaillé, sous le titre : *Escaliers et rampes bitumées*, et les planches correspondantes.

Partant d'un rond-point d'où se détache un canal, elle traverse tout le chantier n° 6 du Sud-Ouest au Nord-Est, sur une longueur de 21 mètres. Il n'a pas été possible de déterminer la limite de cette rampe du côté Est. Elle disparaît à 3^m 50 de profondeur sous une masse de terre recouverte par les déblais des fouilles précédentes.

Contre la rampe, au Sud-Est et à 3^m 50 du rond-point d'où elle part, se trouve une construction en briques rectangulaires marquées en long d'un trait au doigt. Il est difficile d'en deviner la destination. Au Nord de cette construction descend un canal recouvert d'une voûte chaldéenne, qui va se perdre sous une construction surmontée elle-même d'un canal.

Au pied de la face Sud-Ouest du grand escalier, à 1^m 30 de profondeur nouvelle, on a trouvé un beau bas-relief en albâtre, haut de 17 centimètres, représentant un homme qui porte des poissons ; la tête manque¹. Citons encore parmi les objets recueillis près de l'escalier une scie chaldéenne en cuivre, un poids en calcaire poli ayant la forme d'un canard et quelques tablettes.

Le grand escalier découvert dans la fouille n° 6 donnait accès sur le plateau où M. de Sarzec a découvert les constructions de la Maison-des-Fruits. Mais à quoi pouvait servir la longue rampe ? Était-ce un plan incliné utilisé comme déversoir ou bien employé pour l'irrigation ou pour l'évacuation des eaux ? La construction qui se trouve à côté ferait croire à l'existence d'un réservoir avec écluse. La proximité et la direction du puits d'Éannadou permettent de supposer que l'on se trouve en présence d'une espèce de château d'eau, avec régulateur ou répartiteur, comme cela se voit pour la distribution de l'eau dans les oasis du Sud-Algérien.

FOUILLES SUR L'ESPLANADE DU TELL

Sur l'esplanade, déjà fouillée à une profondeur de 2^m 50, au Nord-Est de la Maison-des-Fruits, fut pratiquée la fouille n° 5, rectangle de 25 mètres sur 15, creusé à 3 mètres de profondeur.

Un restant d'escalier en briques bombées est la seule construction mise à jour sur ce point. On a trouvé pendant le travail des briques bombées marquées au pouce et de nombreuses pièces ayant appartenu à des colliers de grande proportion, en particulier des losanges en albâtre percés d'un trou de part en part.

Un peu plus loin, l'ancien puits d'Éannadou a été fouillé extérieurement, dans sa partie Sud-Ouest, à une très grande profondeur. Tout autour la terre a été enlevée jusqu'à 2^m 40. Il était intéressant de pousser les recherches du côté Est, entre le puits et l'emplacement de la construction d'Our-Nina. Dans cette intention, une tranchée de

1. Pour la figure et la description détaillée, voir pl. II, fig. 2, et p. 32.

10 mètres de large sur 13 mètres de long, en partant du puits, a été creusée à une profondeur de 2^m50.

A 0^m50 de profondeur nouvelle, c'est-à-dire à 2^m90 au-dessous de la première couche du tell, on découvrirait une tête d'homme en albâtre, haute de 0^m068 du crâne à la cassure du cou, puis à 1^m80 de profondeur nouvelle huit petits objets en calcaire, consistant en vases, écuelles, amulettes. Aucune construction n'a été rencontrée.

IV

GRAND TELL CENTRAL

Un coup d'œil sur la carte de Tello fait ressortir de suite l'importance de ce tell, antérieurement inexploré¹.

Formant la base du massif des quatre tells, d'une altitude à peu près égale à celle du tell de la Maison-des-Fruits, c'est de lui que se détachent, en réalité, le tell des Tablettes et tout le large mouvement de terrain qui s'étend vers le Sud et l'Ouest. On l'aperçoit de partout, et sa forme massive, autant que son élévation et la place qu'il occupe au milieu même de l'antique Sirpourla, tout portait à croire qu'il y avait grand intérêt à y pratiquer des fouilles. Ce sont ces considérations qui m'ont engagé à faire creuser à sa partie supérieure, encore vierge, une large tranchée de 66 mètres de long sur 40 mètres de large, s'enfonçant par gradins pour atteindre 8 et 10 mètres de profondeur.

Dans la partie Sud-Ouest, un puits surmonté d'un bassin où aboutissaient des canaux, a été mis à jour, à 0^m50 centimètres de profondeur. On a trouvé également un grand nombre de puits formés de cercles en poterie; dans l'un d'eux avaient été jetés de nombreux fragments de figurines en terre cuite. Des pans de murs ont été dégagés; mais aucune construction importante n'est apparue. Au centre de la tranchée, sur une surface de 20 mètres de large et de 30 mètres de long, s'étendait, à une profondeur de plus de 3 mètres, une masse de cendres mélangée d'un peu de brique crue, orientée à 65 degrés comme le sont en général les constructions chaldéennes. A l'Est de cette couche, le sable du désert s'était amoncelé, et plus de trois mètres ont été déblayés sans qu'il fût possible d'arriver à en trouver le fond, ce qui porte à croire que là s'élevait, bien en vue, un monument des plus importants, détruit par un incendie, et dont la masse a disparu peu à peu ensevelie sous le sable.

1. Voir le plan A, p. 4.

Nombreux sont les objets trouvés, tels que pioches, lames de poignards, pointes de lances et de flèches, vases, hameçons, et autres instruments en cuivre. Citons encore des cylindres-cachets chaldéens, dont un en diorite fort beau, des masses d'armes de divers modèles, l'une particulièrement de forme oblongue, rappelant tout à fait le marteau d'armes égyptien dont il est question dans la *Villa royale chaldéenne* (page 65), une hache et des scies en silex, des pointes de flèches de même matière.

À 6 mètres de profondeur, on a découvert plusieurs fragments de diorite ou de stéatite ayant appartenu à de grands vases ou à de larges écuelles. Un de ces fragments porte un décor géométrique très bien sculpté et d'une jolie exécution¹.

V

TELL DU PALAIS

Bien que fouillé en tous les sens, le Palais de Tello offre toujours deux points pleins d'intérêt, le mur souterrain d'Our-Baou et le massif où se trouve la porte de Goudéa.

MUR D'OUR-BAOU

En examinant et en mesurant le mur d'Our-Baou, j'ai remarqué, à 26^m60 de l'angle Ouest et à 2^m50 du côté Sud de cette construction, une amorce de mur en briques du même patési. Du 9 janvier au 29 janvier, deux équipes furent employées à dégager ce mur, qui s'étendait sur une longueur de 5^m40, s'arrêtant net à chacune de ses extrémités, l'extrémité Ouest formant versant.

Du côté Ouest de ce pan de mur, à 1^m30, ont été dégagées deux bornes faites en fragments de briques, reliées entre elles par du bitume, le tout recouvert d'une couche de ciment. Ces deux bornes, distantes l'une de l'autre de 1^m47, semblaient avoir été reliées, presque à fleur de sol, par un conduit cylindrique en ciment, qui se perdait dans la borne située le plus à l'Ouest.

D'après le plan établi pour le Palais, ces bornes devaient se trouver en face d'une sorte de pyramidion en briques, découvert par M. de Sarzec à l'extrémité occidentale du mur d'Our-Baou et disparu depuis les premières fouilles².

À quoi pouvaient servir de pareilles bornes ? Le conduit qui se terminait dans

1. Décrit et figuré plus loin, p. 36.

2. Voir *Découvertes*, p. 51, 52 (note 1), et le plan du Palais. Le pyramidion de M. de Sarzec n'aurait-il pas été quelque chose de semblable à l'une de ces bornes ?

l'une d'elles faisait-il l'office de gaine pour l'axe d'une trappe se relevant et s'abaissant à la manière d'un pont-levis ? Il est bien difficile de s'arrêter à une opinion. Ces deux bornes ayant été enlevées, les fouilles pratiquées jusqu'à 2^m 50 au-dessous de leur emplacement n'ont rien donné de particulier.

MASSIF ET PORTE DE GOUDÉA

Du 6 janvier au 6 février ont eu lieu les travaux destinés à explorer le massif et la porte de Goudéa. Deux tranchées de 4 mètres de profondeur ont été creusées, l'une sur la face Est et l'autre sur la face Ouest. Cette dernière, partant du seuil de la porte et longeant les fondations du côté Ouest, a dégagé complètement, à une profondeur de 3^m 50, l'angle Ouest du massif. Dans la tranchée Est, rien n'a été trouvé. Dans la tranchée Ouest, à 3^m 40 de profondeur, en avant du seuil, exactement au-dessous de la face Ouest de la porte de Goudéa et orienté comme cette face, a été découvert, sous une couche de sable et de cendres, un mur de 0^m 50 d'épaisseur et de 0^m 90 de haut. Ce mur, d'une construction très particulière, formé avec des blocs irréguliers d'argile, rappelant tout à fait la matière employée pour la fabrication des tablettes, reposait sur une couche de sable.

En cherchant à dégager le curieux mur en question, les ouvriers ont rencontré une logette, en briques carrées portant sur leur face inférieure le nom de Goudéa ; elle était située à 0^m 78 en avant et à 3^m 57 au-dessous du premier cran du mur de Goudéa à partir de la porte. Les dimensions intérieures étaient de 0^m 60 sur 0^m 95 avec une hauteur de 0^m 85. Au-dedans, avaient été ménagés quatre petits renforcements carrés de 0^m 30. Deux petits pots en terre émaillée verte, servant de lampes sans doute, sont les seuls objets trouvés dans cette cachette.

La logette une fois enlevée, ainsi que la couche de sable au milieu de laquelle elle était établie, on a vu apparaître la brique crue, et, dans cette brique crue, exactement sous l'emplacement de la logette, s'enfonçait une cheminée rectangulaire de même dimension, remplie de sable, de cendres et de charbon. Il y avait intérêt à explorer, jusqu'au fond cette cavité. A 6^m 60 de profondeur, en prenant pour point de départ la base du massif de Goudéa, on a découvert un cachet en terre cuite pour estamper les briques, portant le nom d'Adad-nadin-akhès. A 8 mètres, sont apparus de nombreux fragments de poterie en terre verte émaillée. A 10^m 20, on a retiré deux figurines représentant une femme nue se tenant les seins, deux couteaux en os ou en ivoire et un fragment de cachet en terre cuite portant des raies perpendiculaires entre elles. A 11 mètres, l'eau a envahi la cheminée et il n'a pas été possible de pousser plus loin les recherches. Il n'en est pas moins très instructif de voir les constructeurs d'une

époque relativement récente forer de part en part ces anciens soubassements en briques crues et chercher à atteindre le sol vierge pour enfouir leurs objets votifs. Cela montre combien il faut être réservé dans les conclusions que l'on tire parfois de la profondeur où de pareils objets se sont rencontrés.

A l'angle Ouest du massif, les recherches faites n'ont abouti à rien. Ces travaux ont permis de constater toutefois que le massif de Goudéa reposait sur une couche de brique crue de 2^m50 d'épaisseur, placée sur une couche de sable d'environ 1^m10, assise elle-même sur un fond de brique crue.

Près du seuil et le long des montants de la porte, il n'a été constaté aucune trace d'un système quelconque disposé pour accrocher, manœuvrer, retenir ou renforcer les battants de la porte.

VI

RECONNAISSANCES

Au cours de la campagne de 1903, les environs de Tello ont été explorés à une distance d'environ 5 à 6 heures de marche. Des reconnaissances ont été faites dans les marais de Ménéfash, sur le canal de Bada, et sur Ressaï par Médain et Abou-hatab. Chacune de ces reconnaissances a donné lieu à l'établissement d'un itinéraire au $\frac{1}{100.000}$, avec horaire, et d'un compte rendu détaillé avec croquis. Ces documents se trouvent dans mon journal, ainsi que l'itinéraire complet pour se rendre à Bassorah par le canal de Bada et les marais de l'Euphrate. Un itinéraire au $\frac{1}{100.000}$, avec horaire et compte rendu, a été fait également pour le trajet de Damas à Bagdad par Palmyre (30 jours de route); il y est joint une carte de Palmyre, ainsi qu'un journal de marche pour le voyage de Bagdad à Tello.

MÉNÉFASH (5 avril). — La reconnaissance de Ménéfash a permis de lever et d'explorer les quatre tells fort importants de *Ménéfash*, de *Touil*, de *Djéjath*, et de *Goubba*, situés au milieu des marais, et de déterminer l'emplacement d'un grand nombre d'autres tells moins importants que l'on aperçoit au loin entourés par les eaux.

Les sondages faits à la surface de ces tells ont permis de constater qu'ils sont, comme terrain, absolument de la même espèce que ceux de Tello; en plusieurs endroits les Arabes y ont déjà pratiqué des fouilles peu profondes.

CANAL DE BADA (19 avril). — Lors de la reconnaissance des tells de Ménéfash, j'en ai aperçu d'autres dans la direction du canal de *Bada*, qui relie le Chatt-el-Haï à l'Euphrate. Il y avait grand intérêt à aller les explorer, en gagnant le canal de Bada par les marais de Tello. C'est en suivant cet itinéraire que j'ai pu relever les tells

d'*Abou-taféra*, de *Béhab*, de *Zéglab*, situés au Sud de Ménéfash. Plus au sud, on rencontre encore le groupe des tells *Makoul* sur la rive droite du canal d'*Ydaïdet*, à la sortie des marais de Tello.

Tous ces tells recouvrent certainement les ruines d'anciennes bourgades, qui étaient groupées autour de Sirpourla.

RESSAF (12 avril). — Dans les conversations avec les Arabes sur la région environnante, le nom de *Ressaf* revenait souvent. Ils me parlaient de ce lieu comme d'un endroit où les ruines étaient nombreuses, et l'un d'eux, un berger, m'affirmait y avoir vu la statue d'un nègre ; c'est ainsi qu'ils désignent les figures en diorite.

Le 12 avril, après une marche de nuit de 6 heures, j'arrivais à Ressaf en passant par Médaïn et Abou-hatab. Ressaf est en plein désert, au Nord-Est de Tello, à moitié chemin d'Amara. On y voit un très grand nombre de tells, portant des fondations en petites briques carrées de 0^m19, mal confectionnées. Sur la surface du sol on trouve beaucoup de débris de poterie et de verre de couleur. Les tells principaux ont été levés par mes soins ; les autres n'ont pu être qu'indiqués par suite des circonstances qui nous obligèrent à quitter le pays plus tôt que je ne l'aurais voulu, sur les instances de mes Bédouins, qui redoutaient une attaque de la part des tribus hostiles, dont on apercevait des cavaliers au loin.

Tel est, en résumé, l'ensemble de ce qui a été fait en 1903 par la Mission française de Chaldée. L'inventaire, établi en fin de campagne avec le délégué impérial ottoman, porte à douze cents le nombre des objets divers trouvés dans les fouilles et à huit cents le nombre des tablettes et des fragments de tablettes par nous découverts.

Pendant les cinq mois que nous avons passés dans le désert de Tello, qui peut bien compter parmi les plus tristes des déserts, il y a eu certainement des heures pénibles et des moments de déception. Pourtant notre solitude ne nous a jamais pesé ; le drapeau qui flottait au-dessus de notre camp, animait de ses vives couleurs l'aspect morne de la contrée, et sa vue élevait notre cœur. Si nous pouvons espérer que notre labeur a été de quelque utilité pour la science française, les heures de tristesse et d'ennui ne compteront pas dans notre souvenir.

UNE

STATUE COMPLÈTE DE GOUDÉA

Par LÉON HEUZEY

(Planche I)

Au nombre des résultats obtenus par M. le capitaine Cros dans la reprise des fouilles de Tello, je voudrais signaler tout d'abord à l'attention des archéologues un monument qui intéresse au plus haut point l'histoire de l'art chaldéen¹. Dès les premières tranchées ouvertes aux abords du *Tell des Tablettes*, est apparue une petite statue assise, en diorite; elle était renversée la base en l'air et comme jetée au milieu de divers débris². Quand on la retourna, la joie de la découverte fut quelque peu atténuée par le fait que la tête avait été brisée, comme à l'ordinaire. Les dimensions (45 centimètres de hauteur) étaient aussi beaucoup moindres que celles des figures du même genre déjà connues. En revanche, la statue portait une inscription très nette, où le capitaine Cros reconnut sans peine le nom et les titres de Goudéa.

Malgré l'intérêt de la trouvaille, elle risquait donc de n'apporter rien de bien nouveau sur le compte du célèbre patési de Sirpourla, si prodigue de ses statues, dont aucune, par une chance malencontreuse, ne nous faisait connaître encore, sinon sa ressemblance exacte, au moins le caractère que les sculpteurs du temps avaient imprimé à son visage.

Une rencontre inattendue est venue donner, sous ce rapport, à la découverte du capitaine Cros une importance exceptionnelle. La petite statue décapitée ayant été comprise au nombre des objets concédés au Louvre par la haute bienveillance du Gouvernement ottoman, il me sembla remarquer un certain rapport entre la cassure qu'elle portait au cou et celle d'une tête à turban, en diorite du même ton, antérieurement

1. Cette notice a été lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 4 décembre 1903, et publiée par la *Revue d'Assyriologie*, VI, pp. 18-22.

2. Pour les détails de la découverte, voir plus haut, p. 9.

découverte par M. de Sarzec. Cette tête, d'un modelé ravissant, à la bouche souriante, au nez dont la courbe délicate était en partie conservée (un des morceaux les plus achevés assurément de toute la sculpture chaldéenne), se trouvait exposée dans nos galeries, sur un socle à part : je la fis détacher, et nous eûmes la joie de reconnaître, sans aucun doute possible, que les deux brisures correspondaient exactement. Pas un grain de la pierre qui ne se raccordât de part et d'autre. Sans aucun ciment, sans aucun goujon, la tête tenait toute seule sur le corps auquel elle avait appartenu !

Le hasard, dans les explorations archéologiques, fait parfois royalement les choses. Mais faut-il parler ici du hasard, et ne devons-nous pas louer plutôt l'habile direction donnée à ses fouilles par notre nouveau chef de mission, qui a su, en étudiant le sol et en interrogeant adroitement les Arabes, retrouver la piste d'une découverte commencée par son prédécesseur ? Il résulte, en effet, des notes de M. de Sarzec que la tête de diorite a été rencontrée par lui dans la même partie du *Tell des Tablettes*, à une assez faible distance du point où gisait la statue. C'est donc près de là que la figure a dû être décapitée, dans l'une de ces invasions ou de ces luttes intérieures dont les monuments de Tello ne portent que trop de traces. L'assemblage des deux pièces, séparées depuis tant de siècles, est de toute manière un trait d'union des plus intéressants entre notre première mission de Chaldée et celle qui en continue les traditions de succès.

C'est grâce à cette patiente suite d'efforts que nous possédons enfin, pour la première fois, une statue de Goudéa entière et complète (moins une cassure à l'extrémité du nez et une éraflure à l'épaule gauche). Nous pourrons l'exposer dans l'une des vitrines de notre salle chaldéenne, entre les deux grands cylindres de fondation du même patési, à côté de sa masse d'armes sculptée et de son vase à libation². Même parmi les anciens rois de nos monarchies européennes, on n'en compterait pas beaucoup dont les images nous restent entourées de témoins et de souvenirs aussi authentiques !

La statue, ainsi complétée et restituée, suggère quelques observations nouvelles, qu'il importe d'enregistrer.

La première est relative à cette étoffe pliée qui couvre et couronne à la fois la tête aux cheveux rasés. C'est la forme ancienne du turban, tel que continuent à le porter de nos jours les prêtres du rite chaldéen. Sans aucun doute, il faut y reconnaître alors, non pas une coiffure banale, mais un insigne de haut rang pour les chefs des petits états chaldéens. Après Goudéa, patési de Sirpourla, le turban est donné par les cylindres à un patési de Nippour, contemporain et vassal du roi Dounghi, puis aux

1. *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, n° 56, où l'on trouvera la description de cette tête.

2. Plus récemment sous une vitrine réservée aux découvertes du Commandant Cros.

souverains de la ville d'Our, rois de Soumir et d'Accad¹. Enfin les découvertes de M. de Morgan nous ont montré la même coiffure ceignant encore les tempes de Hammourabi, roi de Babylone, sur la colonne de ses lois, dans la scène où il est représenté en adoration devant le dieu Samas².

Par une deuxième conséquence, il n'y a aucune raison d'attribuer à d'autres qu'à Goudéa les têtes et fragments de têtes à turban provenant de Tello, en particulier la belle tête de grandeur naturelle, rapportée par M. de Sarzec dès ses premières campagnes, quoique la statue à laquelle elle appartenait n'ait pas été retrouvée.

Là n'est pas toutefois le côté par lequel notre petite statue excitera surtout la curiosité, je dirai même l'étonnement. C'est par ses défauts qu'elle offre un intérêt de plus pour la connaissance de l'art chaldéen. L'in vraisemblance de ses proportions, la grosseur démesurée de la tête par rapport aux dimensions rapetissées du corps, causeront au premier aspect une véritable stupéfaction. La sensation est d'autant plus étrange que, par un parti pris de raccourcissement général, le cou est renfoncé dans les épaules, et la figure elle-même rentre en partie dans le bloc qui lui sert de siège. On est tenté de penser à un nain ou à quelque caricature comme celles que l'on appelle des *grosses têtes*. Et pourtant, si l'on examine isolément l'une ou l'autre des deux parties, chacune d'elles témoigne d'un modelé déjà savant et dénote un état relativement avancé de l'art statuaire.

On explique volontiers les formes ordinairement courtes des figures chaldéennes, en disant qu'il s'agit d'une race qui, par elle-même, devait être petite et trapue, ce qui l'induisait à donner à ses images des proportions ramassées. La remarque est juste; mais ici l'anomalie est si frappante qu'il faut y chercher encore d'autres causes.

Déjà, dans mes premières observations sur l'art chaldéen³, ne connaissant encore que des statues sans tête et me fondant seulement sur l'examen des cassures et de leurs amorces, je croyais pouvoir dire :

« Si l'on en juge par certains indices, le cou devait être court et la tête très forte pour le corps. »

Un peu plus tard, parlant particulièrement de la petite statue d'Our-Baou⁴, j'ajoutais :

« On est tout d'abord frappé par l'in vraisemblance des proportions, qui sont démesurément courtes. La comparaison des mesures donne l'idée d'une sorte de magot, dont la tête était beaucoup plus forte que le corps. Cependant, il est nécessaire d'ad-

1. Menant, *Cylindres de la Chaldée*, p. 42, fig. 87; cf. pp. 74, 75, fig. 131, 132.

2. *Délégation scientifique en Perse*, t. IV, pl. 3.

3. Voir l'article intitulé : *Les Fouilles de Chaldée*, dans la *Revue archéologique*, nov. 1881. Cf. *Découvertes en Chaldée*, p. 80.

4. *Découvertes*, pp. 127-128, cf. 136.

mettre une époque où la statuaire chaldéenne a poussé jusque-là l'inconscience des proportions réelles. »

Il faut observer surtout que les matériaux de la statuaire chaldéenne, et particulièrement les roches dures de diorite et de dolérite, n'arrivaient pas en Chaldée sous la forme de pierres taillées dans la carrière, mais à l'état de blocs naturels, si l'on en juge par la base des statues, où la disposition arrondie du bloc s'est parfois conservée. Le fait étant bien établi, les conclusions en découlent d'elles-mêmes : « Il faut se reporter à la pierre roulée qui était le point de départ de la figure. Le sculpteur chaldéen se réglait d'abord sur la forme et sur la disposition de ce bloc, dans lequel il voyait déjà une statue naturelle, un bétyle. Il commençait par donner à la tête des dimensions suffisantes ; puis il utilisait de son mieux ce qui restait de matière. Le corps ne comptait plus que comme complément de la représentation. L'habitude d'entrevoir le bloc primitif à travers la statue faisait que les yeux étaient moins choqués de la disproportion. »

On voit quelle confirmation et quelle nouvelle force la reconstitution de la petite statue de Goudéa vient donner à ces explications. En un mot, quand le bloc était de dimensions trop restreintes, l'artiste ne craignait pas de diminuer le corps, ne le considérant plus que comme un socle, une sorte de piédoche et de support pour la tête. Ce parti pris a quelque chose d'enfantin, de naïf ; mais il est probable que les sections chirurgicales par lesquelles nos sculpteurs modernes établissent un buste, en tranchant dans le vif de la figure humaine, auraient paru aux hommes de ces anciens âges une pratique bien plus choquante et plus inadmissible que ce rapetissement du corps, dont leur imagination corrigeait l'in vraisemblance.

On trouverait facilement de ces têtes disproportionnées dans nos arts primitifs, par exemple dans la sculpture romane. Ici toutefois, on ne peut pas parler de rudesse, d'inhabileté ou d'ignorance. Au contraire, l'examen séparé de la tête et du corps, de la tête surtout, qui est merveilleuse, donne l'idée d'une exécution déjà très forte et d'un vif sentiment de la nature. C'est la jonction des deux pièces qui replace la figure entière dans un lointain plus reculé et trahit les expédients d'une école encore soumise aux conventions de l'archaïsme.

Je dirai seulement un mot de l'inscription, qui comprend cinquante cases d'écriture, réparties en deux placards, le premier sur le devant du vêtement, le second au revers du bloc, sur le siège du patési. On trouvera ci-après la copie et la traduction exécutées pour la Mission par M. F. Thureau-Dangin¹, et déjà présentées à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 4 décembre 1903 (voir les *Comptes rendus* à cette date). Il me suffira de signaler les quelques détails nouveaux

1. Travail publié pour la première fois dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, pp. 23-25.

qui se distinguent des formules déjà connues. La petite statue est consacrée au dieu *Nin-ghish-sida*, que nous savions, par d'autres textes, avoir été le patron personnel de Goudéa. Nous apprenons seulement pour la première fois que ce personnage divin, sous la garde duquel son dévot adorateur place « les fondations et les champs » de Sirpourla, était le fils d'un autre dieu nommé *Nin-a-sou*. Goudéa énumère ensuite les principaux temples édifiés par ses ordres, en terminant par le sanctuaire du même *Nin-ghis-sida*, construit dans *Ghirsou*, c'est-à-dire dans le quartier qui était le centre le plus ancien de la cité. C'était là qu'était consacrée la figure qui vient de faire l'objet de notre première communication sur les découvertes du capitaine Cros, au cours de sa campagne de 1903.

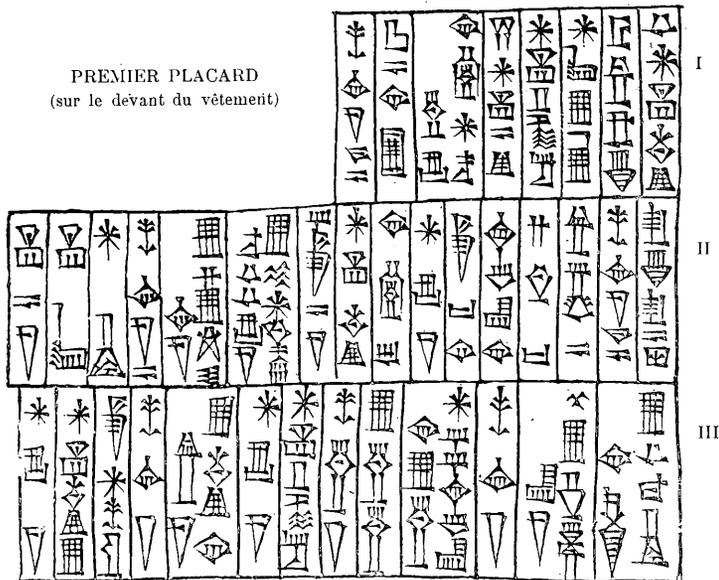
Dès que la nouvelle statue a été exposée dans les salles du Louvre, elle n'a pas manqué d'exciter la surprise des visiteurs par l'anomalie de ses proportions. Heureusement, j'avais pris mes précautions contre les incrédules, en faisant rajuster la tête sur le cou sans aucun joint de ciment : un goujon mobile, pénétrant librement dans la pierre, permet toujours de séparer les deux parties, pour montrer l'exacte correspondance de leurs cassures, ce qui d'ailleurs apparaît avec toute évidence sur la photographie même reproduite par notre planche.

La disproportion, accusée surtout par la partie de vêtement beaucoup trop courte qui se rabat sur les jambes, est aussi très sensible dans la statue H, appelée par nous la *Petite Statue assise*. Il en reste quelque chose dans la belle statue F, dite l'*Architecte à la règle* ; mais les deux autres figures assises de Goudéa B et D, l'*Architecte au plan* et la *Statue colossale*, n'ont pas le même défaut. On voit par là qu'il ne résulte pas d'une habitude fixe, d'un canon spécial, mais qu'il est dû, comme je l'ai dit plus haut, aux dimensions insuffisantes du bloc de diorite, dont le sculpteur a voulu tirer tout le parti possible.

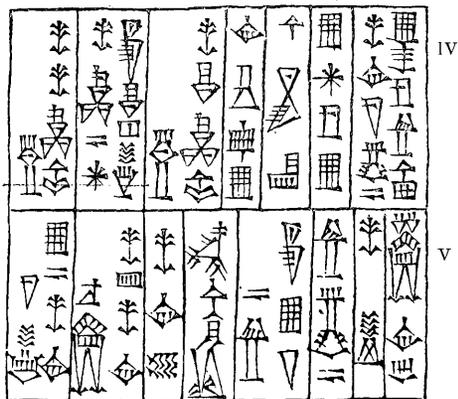
INSCRIPTION DE LA STATUE

Par F. THUREAU-DANGIN

PREMIER PLACARD
(sur le devant du vêtement)



SECOND PLACARD
(derrière le siège de la statue)



Cette inscription¹ est gravée sur la nouvelle statue de Goudéa qui fait, dans les pages qui précèdent, l'objet d'une notice de M. Heuzey. Chacune des statues de ce patési avait une destination bien précise; celle que l'on a désignée par la lettre A, avait été faite pour le temple Nin-kharsag; les statues B et D étaient destinées à l'É-ninnou, temple de Nin-girsou, les statues E, G et H au temple de Baou, la statue C à l'É-anna, temple d'Ishtar, la statue F au temple de Gatoumdoug. Notre nouvelle statue devait trouver sa place dans le temple construit par Goudéa, à Girsou, en l'honneur de son patron Nin-gish-zida. Le début de l'inscription paraît faire allusion à l'introduction de ce dieu dans le panthéon de Lagash: Nin-Girsou, le patron de la cité, confie, semble-t-il, au nouveau venu, d'une part, « les fondations de la ville », et, d'autre part, la campagne entière, « mamelons et vallons ». Cette protection exercée à la fois sur les champs et sur la région souterraine s'explique par ce qu'on peut entrevoir du caractère et du rôle de Nin-gish-zida: ce dieu est père de Tamouz (cf. Zimmern, Comptes-rendus de la Société des Sciences de Leipzig LIX, p. 211); d'autre part, un passage du récit d'Adapa (face, ll. 20 sqq.; rev., ll. 3 sqq.) associe étroitement Gish-zida (= Nin-gish-zida) à Tamouz et laisse entendre que ce dieu était censé disparaître et reparaitre annuellement (voir aussi Goudéa, Cyl. A, col. IV, 22; col. V, 19-20); il semble donc que, suivant la saison, on voyait en lui, comme en Tamouz, soit un dieu de la végétation, soit un dieu infernal. Ce caractère de divinité infernale est bien marqué par le lien de filiation que notre texte établit entre Nin-gish-zida et Nin-azou, l'époux de la reine des enfers (cf. IV, R. 15*, 35-36 b); voir aussi Jensen, KB, VI, p. 95, note 10.

TRANSCRIPTION

(Col. I, 1) Ud (dingir)-Nin-gir-su (2) ur-sag kal-ga^a (3) (dingir)-En-lil-lá-ge (4) (dingir) Nin-giš-zi(d)-da (5) dumu (dingir)-Nin-a-zu (6) ki-ág dingir-ri-ne-ra (7) uru-a ki-ür (8) mu-na-ni-gar-a (Col. II, 1) gan-ga gan-id (2) mu-na-ni-gar-a (3) Gù-de-a (4) pa-te-si (5) Šir-bur-la(-ki) (6) galu-si-sá (7) dingir-ra-ni (8) ki-ág-e (9) (dingir)-Nin-gir-su (10) lugal-a-ni (11) É-ninnū (dingir)-Im-gi(g)-(ĥu)-bàr-bàr-ra-ni (12) É-PA é-ub-imin-na-ni (13) mu-na-ni^a-a (14) (dingir)-Ninà (15) nin-en^a (16) nin-a-ni (Col. III, 1) É-sirara^a(-ki)-šum (2) kur-é-ta il-la-ni (3) mu-na-dū (4) dingir

1. Notice reproduite d'après la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, p. 23.

2. On a proposé diverses lectures de ce groupe: la lecture *kalag* est assurée par IV R, 13, 36 b (*kal-la-gi*).

3. Sans doute pour *dū* (même confusion entre les deux signes, statue E, col. VII, 20).

4. Épithète souvent associée au nom de NINĀ et tout à fait parallèle à *lugal-en* (UR-BA-U, V, 2). Le sens précis de l'élément *en* (en général « seigneur » ou « grand-prêtre ») demeure incertain.

5. Pour cette lecture, cf. BM, 32582, *Rec.* (CT XII, p. 28).

gal-gal Šir-bur-la(-ki)-ge-ne (5) é-ne-ne (6) mu-ne'-dû (7) (dingir)·Nin-giš-zi(d)-da (8) dingir-ra-ni (9) é-Gir-su (-ki)-ka-ni (10) mu-na-dû (11) galu dingir-mu-dim (12) (dingir)-Nin-gir-su-ge (13) dingir-ra-ni (Col. IV, 1) úg²-gà gù-ù-mu-na-ni-de-a (2) é-dingir-mà-ge (3) igi-x-la (4) na-ab-ag-ge (5) mu-bi he-pa(d)-dé (6) galu-bi ku-li-mu he-ám (7) mu-mu he-pa(d)-dé (Col. V, 1) alan-na-e (2) mu-tu(d) (3) Gù-de-a (4) galu é-dù-a-ka (5) nam-ti-il (6) mu-na-sum (7) mu-šú mu-na-sà (8) é-a mu-na-ni-tù(r)

TRADUCTION

Au jour où le dieu NIN-GIR-SU, le guerrier fort du dieu EN-LIL, au dieu NIN-GIŠ-ZI-DA, fils du dieu NIN-A-ZU, chéri des dieux, eut donné (*la garde*) des fondations¹ de la ville, eut donné (*la garde*) des mamelons² et vallons³, (en ce jour-là) GU-DE-A, patési de ŠIR-PUR-LA (Lagaš), homme juste, qui aime son dieu, qui a construit pour le dieu NIN-GIR-SU, son maître, son temple l'É-NINNŪ (appelé) « LM-GIG brillant » et son temple l'É-PA, le temple des sept zones (célestes), construisit pour la déesse NINĀ, la dame....., sa dame, son temple de ŠIRARA-ŠUM, qui s'élève (au-dessus) de (tous) les temples du monde⁴, construisit pour les grands dieux de Lagaš leur temple, construisit pour le dieu NIN-GIŠ-ZI-DA, son dieu, son temple de GIR-SU.

Quiconque, comme moi⁵, annoncera au peuple le dieu NIN-GIR-SU (comme) son dieu, qu'au temple de mon dieu il ne fasse pas... (?)! Qu'il prononce le nom de ce (temple)! Que cet homme soit mon ami : qu'il prononce mon nom!

(GU-DE-A) fabriqua une statue : « à GU-DE-A, constructeur du temple, la vie a été donnée » de ce nom il la nomma ; dans le temple il l'introduisit.

1. Noter le préfixe *mu-ne* (au lieu de *mu-na* dans les passages parallèles) : *ne* paraît être le pronom régime indirect pluriel et *na* le pronom régime indirect singulier (comparer Cyl. B, I, 20/21).

2. Sur *ig*, voir nos remarques, ZA, XVII, p. 201, n. 4.

3. M. à m. « dans la ville, les fondations (?) ». *Ki-ur = durušu*, cf. Reisner, *Hymnen*, n° 41, Obv. 9/10; hymne à Šumaš, ll. 21/22, dans Abel-Winckler, *Keilschrifttexte*, p. 59 et II R, 48, 8 e.

4. « Champs *ga* » ; *ga* signifie « mamelle ». Même expression se rencontre URU-KA-GI-NA, cône B, VII, 18, dans un passage où le contexte paraît conduire au même sens.

5. « Champs *id* » ; *id* signifie « rivière, canal » ; il s'agit donc des champs irrigables (par opposition aux champs *ga*, « mamelons »).

6. Voir une formule identique, *Découvertes*, pl. 37, n° 3, l. 11, et une autre, légèrement différente (*kur-a-ta* au lieu de *kur-é-ta*) Cyl. A de GU-DE-A, col. III, l. 9. *Kur-é*, m. à m. « monde-temple(s) » pour « temples du monde » (de telles inversions sont fréquentes).

7. Mot à mot « qui, de même que (moi, j'annonce le dieu NIN-GIR-SU), mon dieu, etc. ». Comparer statue B, VIII, 12-16.

AUTRES MONUMENTS FIGURÉS

Par LÉON HEUZÉY

Je continue à exposer, au nom du capitaine Cros, le successeur de M. de Sarzec dans la direction de la Mission française de Chaldée, les principaux résultats scientifiques obtenus par lui dans les fouilles qu'il a poursuivies sur l'emplacement de Tello, pendant l'hiver et le printemps de l'année 1903¹.

I

PETITE TÊTE POLYCHROME

(Planche II, fig. 3)

La découverte d'une nouvelle statue de Goudéa n'est pas le seul fait de cette campagne qui intéresse l'histoire de la sculpture chaldéenne. Les fouilles ont aussi mis au jour plusieurs têtes de statuettes fort intéressantes. Je signalerai surtout la plus petite d'entre elles, une tête de femme, que l'on croirait volontiers détachée d'une figurine de Tanagre, tant le travail en est délicat². Seulement, elle est en albâtre, non en terre cuite, et sa présence au milieu des terres précédemment extraites du *Tell des Tablettes* ne permet aucun doute sur son origine.

Une érosion, infiniment regrettable, qui a limé les parties saillantes de la face, n'empêche pas d'admirer le galbe allongé du visage, l'oreille finement détaillée, le cou mince que serre un collier à plusieurs tours, la chevelure élégamment rassemblée derrière la nuque. Les cheveux, ainsi relevés, sont enveloppés d'une écharpe, dont le bord, replié en manière de diadème, coupe le chignon en deux masses formant comme deux chignons superposés. Ne croirait-on pas lire la description du *κεκρόφραλος* ou de la *μίτρα* des femmes hellènes ? Il est vrai qu'un poète latin couronne aussi de l'étroite *mitra* grecque une danseuse syrienne :

*Copa Syrisca caput graiâ redimita mitellâ*³.

Cette coiffure d'étoffe (dont nous retrouverions facilement des variantes jusque

1. Article de la *Revue d'assyriologie*, t. VI, pp. 53-58.

2. Hauteur, quatre centimètres.

3. Virgile, *Copa*, vers 1.

dans nos contrées), était, en effet, commune aux anciennes populations orientales. Ce n'est autre chose qu'une forme du turban, adaptée à l'usage des femmes. En Chaldée, elle se montre bien des siècles avant l'époque hellénique, comme l'a démontré la découverte d'une remarquable statuette de diorite, contemporaine de Goudéa ou de Dounghi¹. La menue tête d'albâtre dont nous parlons appartient exactement à la même école chaldéenne : les détails sont identiques ; il n'y a qu'un degré de plus dans le sentiment de l'élégance et de la grâce féminines.

Cependant ce qui fait surtout la valeur exceptionnelle de ce nouveau spécimen de l'art chaldéen, malgré sa petitesse et les mutilations qu'il a subies, c'est le travail de polychromie dont il garde des traces incontestables.

Nous savions déjà par un autre débris, un petit torse de femme, que la statuaire chaldéenne avait produit des figurines d'albâtre, sur lesquelles de minutieuses inscriptions de pierres et de métal formaient des colliers multicolores². C'était la polychromie par les matériaux. Ici, nous trouvons bien les yeux enchassés dans de minces lamelles de cuivre, qui figurent la double bordure des cils ; mais nous constatons de



ÉPAULE BRISÉE
DE LA STATUETTE.

plus un véritable essai de coloration, par le moyen d'une pâte bleue, qui dessinait sur les tempes et sur le front une bande de couleur, à la place où se montre, dans les autres statuettes du même genre, le bord dentelé de la chevelure. La nuance est celle de l'outremer, produite, comme on sait, par une mixture de poudre de lapis.

Un minime fragment d'épaule, trouvé dans la même fouille, indiquait que le costume était le châle croisé à franges ondulées, porté par les femmes chaldéennes à l'époque de Goudéa et de Dounghi, et ces ondulations, gravées à la pointe, conservaient aussi quelques traces du même bleu.

Chose plus curieuse encore, les arcs des sourcils, incisés en creux, comme dans beaucoup de statuettes chaldéennes, étaient remplis également de cette couleur. Il semble que le bleu ait ici compté pour le noir, ainsi que dans les très archaïques figures en tuf de l'acropole d'Athènes, dont les barbes et les chevelures sont teintées en bleu. Je sais que l'explication qui, dans ce cas spécial, fait de la couleur bleue une atténuation du noir n'a pas été acceptée par tous les archéologues ; mais elle n'en contient pas moins une part de vérité³. Il me serait facile de produire à ce sujet toute une théorie

1. De Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 24 bis ; Léon Heuzey, *Catalogue des antiquités chaldéennes*, n° 105, avec la figure hors texte ; cf. n° 104 et *Découvertes*, pl. 25, fig. 2 ; comparer aussi une petite tête de femme chaldéenne en stéatite verte du Musée de Berlin, publiée par Ed. Meyer, *Sumerier und Semiten*, p. 96.

2. *Catalogue*, n° 121 ; voir la reproduction dans les *Monuments Piot*, t. VII, p. 10, fig. 1.

3. Sur cette polychromie, voir Lechat dans le *Bull. de corresp. hellén.*, vol. XIV (1890), pp. 552-

esthétique et même symbolique ; je me bornerai à constater l'application très antique de la même convention dans la statuaire chaldéenne, ainsi que l'usage simultané d'une double polychromie, employant à la fois des matériaux différents et des enduits colorés.

J'avais même pensé un instant que la petite tête nouvellement découverte ne faisait qu'un avec le fragment de torse au collier incrusté. Elle porte bien à l'intérieur du cou un trou préparé pour l'adapter à une autre pièce ; mais les cassures ne se raccordent pas. Il en résulte que nous possédons les débris de deux statuettes distinctes. Nous avons ainsi la certitude qu'il ne s'agit pas d'une tentative isolée, d'une fantaisie d'artiste, mais bien d'une technique ingénieuse, en relation tout au moins avec le travail de l'albâtre, et qui a produit une série de charmantes figurines de femmes¹

II

FIGURE DÉCOUPÉE DU ROI OUR-NINA

(Planche II, fig. 1)

Maintenant, quittons cette époque où le goût était déjà si raffiné, bien qu'elle puisse difficilement être placée plus tard que le vingt-cinquième siècle avant l'ère chrétienne, et remontons aux premiers temps de l'art chaldéen, c'est-à-dire à la limite du quatrième millénaire. Les fouilles engagées dans quelques parties encore intactes de la terrasse artificielle commencée par les prédécesseurs du vieux roi Our-Nina devraient nécessairement conduire le capitaine Cros à cette très lointaine antiquité. Le caractère des objets enfouis sous le sol s'est trouvé tout à fait en rapport avec le niveau des couches où ils ont été recueillis. On ne pouvait souhaiter un argument plus direct, plus décisif à cet égard, que la découverte d'une plaque en coquille mate, découpée et gravée, qui représente l'image même d'Our-Nina, avec son nom et son titre royal écrits sur sa poitrine²

Sans être un véritable portrait, cette image, déjà très vivante et très expressive, rappelle de tous points les figures du même roi sur deux bas-reliefs qui sont au Louvre. L'occiput manque ; mais le profil est parfaitement conservé, ainsi que le torse nu et les bras avec les coudes en dehors et les mains croisées. La moitié inférieure, à partir de la taille, devait être découpée dans une seconde plaque. Les deux pièces, réunies sur un fond, peut-être même incrustées dans une couche de bitume durci, servaient à la décoration d'un meuble ou de quelque objet consacré comme offrande. Deux trous,

560 ; du même, *Au Musée de l'Acropole*, pp. 251-252. Cf. Collignon, *Hist. de la sculp. gr.*, vol. I, pp. 211-213, pl. II et III ; Perrot, *Hist. de l'art*, vol. VIII, pp. 216-218 et la grande planche III.

1. Hauteur et largeur, sept centimètres.

2. *Découvertes*, pl. 2 bis : *Catalogue*, n° 8 et 9.

très rapprochés l'un de l'autre, que l'on remarque sous chaque bras, portaient encore, au moment de la découverte, des fils de cuivre, formant une double agrafe et témoignant que la pièce était disposée en applique.

Par l'étude de quelques autres plaques de coquille d'un style analogue, j'avais déjà été conduit à reculer très loin l'origine de ce genre d'ouvrages, remplaçant, dans l'ancienne technique chaldéenne, les incrustations d'ivoire¹. Ce qui n'était d'abord qu'une présomption très forte, se trouve aujourd'hui confirmé par une preuve historique absolument certaine.

Tout d'ailleurs, dans les mêmes couches, parle de cette haute antiquité, constructions, briques oblongues, souvent bombées, timbrées au pouce ou marquées de lignes longitudinales, tablettes, fragments divers. Les noms gravés dans les inscriptions sont ceux des rois et des patésis de la dynastie d'Our-Nina, jusqu'au temps d'Ouroukaghina, qui, sans appartenir directement à la même famille, paraît avoir été le dernier roi de ce groupe très antique.

III

LA PÊCHE DE GHILGAMÉS

(Planche II, fig. 2)

Des témoignages non moins irrécusables nous autorisent à classer parmi les œuvres de la même époque reculée d'autres objets qui ne portent pas d'inscriptions, mais que le niveau atteint par les fouilles met dans une relation nécessaire avec les monuments de la dynastie d'Our-Nina. Tel est un bas-relief en albâtre, brisé à sa partie supérieure². Il représente un homme nu, dont les formes herculéennes sont accentuées par un contour vigoureux, mais sans aucun détail intérieur qui vienne encore dessiner le modelé des muscles. La taille est sanglée dans une étroite ceinture, et les bras, abaissés le long du corps, portent deux anneaux, auxquels sont accrochés cinq gros poissons, deux d'un côté, trois de l'autre. L'absence de la tête ne permet pas, malheureusement, de caractériser à première vue cette curieuse figure, et l'on serait tenté, tout d'abord, de n'y reconnaître qu'une représentation de la vie ordinaire. Le personnage, dans sa nudité, donne cependant l'impression d'une force surnaturelle; il ramène, malgré tout, la pensée vers le héros populaire de la mythologie nationale, Isdoubar ou Ghilgamés, comme on voudra l'appeler.

1. *Découvertes en Chaldée*, pp. 265-268 et pl. 46, *Catalogue des antiquités chaldéennes*, n^{os} 220-227.

2. Hauteur, vingt-trois centimètres; largeur, vingt; épaisseur, deux et demi. L'épaule gauche a été recollée. Le fond porte un trou pour une cheville, destinée sans doute à fixer l'objet sur quelque paroi.

L'Hercule chaldéen jouait-il donc, dans quelque épisode de sa légende, le rôle d'un pêcheur de poissons? Malgré le silence des fragments épiques jusqu'ici retrouvés, on sera tenté de le croire, si l'on passe en revue les anciennes reproductions de cylindres publiées dans l'ouvrage de Lajard sur le *Culte de Mithra*. A la feuille XXXV, sous le n° 7, je trouve un Ghilgamès¹, nu comme notre personnage, la taille serrée de même, à la façon d'un gymnaste, par l'étroite ceinture qui manque rarement dans ses représentations et que l'on peut considérer comme l'un des traits de son signalement. D'une main, le héros porte à l'aide d'un anneau deux poissons; de l'autre, il tient sur son épaule un crochet auquel pend une tortue d'eau. Cette variante égale la scène par un détail d'observation amusant; mais elle ne la modifie pas, et ne fait qu'en préciser le caractère. De toute façon, il s'agit sans doute ici des énormes poissons de l'Euphrate et du Tigre, célèbres par l'histoire de Tobie; leur grandeur et leur poids peuvent seuls donner au sujet l'importance et la signification d'un « travail d'Hercule ». La seule différence est que la partie conservée autour du cou ne laisse pas supposer une barbe aussi longue que dans le type habituel.



Ma conviction bien arrêtée depuis longtemps est que la plupart des actions légendaires attribuées à l'Héraclès grec ne sont que des emprunts faits aux représentations, plus ou moins exactement interprétées et transposées, de son prototype chaldéen. Ces rapprochements peuvent se rencontrer même en dehors du cycle classique de ses douze travaux; ils doivent être cherchés jusque dans certains épisodes, fantaisistes en apparence, tirés souvent de la comédie, et constituant en quelque sorte l'histoire apocryphe du héros thébain. C'est dans ce cycle héroï-comique que le peintre d'un vase grec à figures noires a trouvé sans doute l'idée de représenter un Hercule pêchant à la ligne, en compagnie d'Hermès, sous l'œil de Posidon, le dieu des eaux, celui-ci tenant un poisson qu'il vient de harponner lui-même avec son trident².

Sur le cylindre chaldéen, où sont juxtaposées plusieurs scènes différentes, il faut remarquer aussi que la figure de Ghilgamès est voisine de celle d'Éa, le souverain des eaux, dont il est souvent l'acolyte. Le dieu porte dans sa main le vase merveilleux, d'où jaillissent les courants des deux fleuves, avec les poissons qui les remontent. Il y a là une relation qui mérite d'être notée et qui peut servir à l'explication du sujet. Ce cylindre, il est vrai, d'une composition assez compliquée, ne semble pas appartenir

1. Ce cylindre appartenait à l'orientaliste Mohl; il ne se trouve actuellement ni au Louvre ni au Cabinet des Médailles.

2. Lenormant et de Witte, *Elite des monuments céramographiques*, III, pl. 14; cf. E. Pottier, *Monuments grecs*, 1893, p. 46. On cite une comédie d'Épicharme, les *Noces d'Hébé*, où les dieux étaient représentés allant à la pêche, pour approvisionner le festin nuptial.

à la haute époque; je le rapprocherais volontiers de ceux que l'on appelle hétéens ou syro-cappadociens. Le bas-relief découvert par le capitaine Cros n'en montre pas moins que le sujet de la *pêche miraculeuse* de Ghilgamès appartient à l'époque primitive. Il atteste une fois de plus que les petites compositions de la glyptique chaldéenne et même hétéenne ne font que reproduire des motifs traditionnels, consacrés de temps immémorial par la sculpture de l'antique Chaldée.

Il y a bien dans l'épopée chaldéenne un autre personnage auquel reviendrait, plus naturellement qu'à Ghilgamès, le rôle d'un héros pêcheur de poissons : c'est *Adapa*, le fils mortel d'Éa, dieu des eaux. La légende nous le représente naviguant la nuit sur la mer et luttant contre le vent du Sud, pour alimenter de poissons le sanctuaire paternel, dont il était, à Éridou, le pourvoyeur et comme l'intendant¹. La figure de notre bas-relief et le personnage correspondant sur le cylindre de Lajard pourraient donc, à la rigueur, être considérés comme représentant Adapa. Seulement, il faudrait admettre, dans cette hypothèse, que le type attribué d'ordinaire au seul Ghilgamès ne lui était pas personnel, mais qu'il appartenait aussi à d'autres héros de l'époque primitive et légendaire. Le même cylindre de Lajard nous montre sans doute, à côté du porteur de poissons, deux autres de ces Ghilgamès qui luttent corps à corps; mais on reconnaît plutôt dans le second lutteur un double du héros, une sorte de fantôme, que la rancune d'Istar a créé tout exprès contre lui. Le type semble trop original, trop individuel pour que les artistes chaldéens l'aient donné à tout un groupe d'êtres mythiques, au lieu de le réserver exclusivement à celui qui était populaire entre tous.

Le petit bas-relief dont nous venons d'étudier le sujet a été détérré dans le massif du Tell de la Maison-des-Fruits, à 1^m30 de profondeur et à 1^m50 en arrière du double escalier mentionné à la page 14. Il est à noter que, dans le voisinage, les terres contenaient des squelettes de poissons et que l'on en a rencontré tout un amas un peu plus loin, dans la « région des bassins » vers laquelle descendait l'escalier. Sommes-nous là en présence de quelque installation pour la préparation ou pour l'emmagasinage des poissons secs ? La coïncidence, peut-être fortuite, n'en est pas moins curieuse et méritait d'être signalée.

1. Jensen, *Mythen und Epen*, p. 92; le P. Dhorme, *Textes religieux*, p. 150.

DE LA DÉCORATION DES VASES CHALDÉENS

Par LÉON HEUZEY

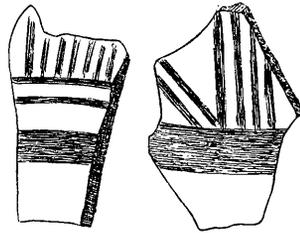
(Planche IV, fig. 1 et 2)

Une autre série d'indications, très neuves et très intéressantes, fournies par les fouilles de 1903, se rapporte à la céramique chaldéenne et au système de décoration employé pour cette poterie. Jusqu'ici, les vases d'argile trouvés à Tello (si l'on néglige les vases vernissés et autres poteries de l'époque gréco-parthe) se divisaient seulement en deux classes :

1° Vases en terre grise, de facture primitive, grossièrement tournassés à la main ;

2° Vases en terre jaune ou rosâtre, fabriqués au tour, parmi lesquels certaines formes, simples, mais élégantes, remontant à la belle époque de l'industrie locale¹. En effet, quelques spécimens de cette poterie sans aucun décor portent gravées des inscriptions cunéiformes de l'époque d'Our-Baou et de Goudéa².

Ici doit se placer tout d'abord une observation importante, bien que négative : elle a trait à l'absence ou du moins à l'extrême rareté de la poterie peinte. Le capitaine Cros signale uniquement et pour la première fois, dans les tranchées du *Tell des Tablettes*, « deux morceaux de vase en terre cuite « jaune vernissée, portant des traces de couleur noire sur fond jaune ». D'après les croquis de ces deux tessons, on y entrevoit des combinaisons de lignes droites, des amorces de bandes circulaires et des séries de touches rayonnantes, dont l'exécution hâtive et négligée tend au style géométrique, sans pouvoir être rapportée à un système de décoration bien précis. La céramique décorée au pinceau, si abondante, à la plus haute époque, en Égypte et aussi en Susiane³, et dont les spécimens les plus fins se trouvent ordinairement dans les couches les plus profondes, ne paraît pas, dans l'état



SEULS TESSONS PEINTS DE TELLO

1. *Découvertes en Chaldée*, pl. 42, n^{os} 2-6.

2. *Ibid.*, n^o 1. Voir aussi, à la pl. 8 bis, fig. 3, le vase trouvé sous l'angle de la construction d'Our-Baou, et contenant une tablette de marbre avec une statuette de cuivre toutes les deux au nom de ce patési. Citons encore une écuelle en terre ordinaire portant gravée une dédicace de Nam-maghani, gendre d'Our-Baou.

3. J. de Morgan, *Délégation en Perse*, t. I, p. 181 et suiv.

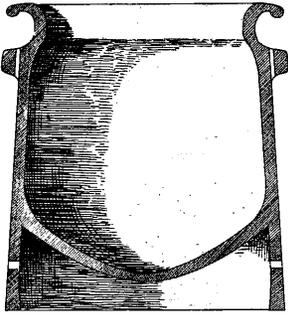
présent des découvertes, avoir été d'un usage courant chez les antiques populations chaldéennes de la région.

I

VASES A FIGURES INCISÉES

Il faut dire que le décor à la pointe n'était pas représenté davantage, jusqu'à ces derniers temps, dans la céramique de Sirpourla. Les vases de pierre n'en donnaient eux-mêmes qu'une très vague idée : à peine pouvait-on citer quelques débris de tasses en albâtre et de coupes en stéatite, les unes incisées de traits obliques dessinant de grandes dents, les autres bordées d'un rang de cercles concentriques¹. Quant au célèbre vase d'argent d'Entéména, avec ses deux zones d'animaux et ses groupes héraldiques si heureusement enchainés, il empêchait sans doute que l'on ne fût tenté d'attribuer cette pauvreté apparente à l'impuissance du génie décoratif, chez un peuple dont tout l'art proteste contre un pareil reproche; mais c'était un exemple isolé, ne comptant que pour la gravure sur métal. Aujourd'hui seulement, nous pouvons affirmer que le système de décoration à la pointe dont il offre un modèle si complet, s'étendait aussi à la poterie d'argile.

Déjà, Ernest de Sarzec, dans ses fouilles de 1900, qui furent son dernier effort, poursuivant l'exploration du *Tell des Tablettes*, y avait recueilli quelques fragments



VASE INCISÉ (coupe verticale).

d'un type de vase qui ne s'était pas encore rencontré à Tello'. La terre cuite était de couleur noirâtre, même à l'intérieur, comme dans le *bucchero* étrusque. La forme presque cylindrique, se rétrécissant légèrement vers le haut en tronc de cône, se rapprochait beaucoup de celle d'une pyxis grecque, sans son couvercle; seulement, le fond, au lieu d'être plat, s'arrondissait en dessous, tandis que les parois verticales, dépassant un peu cette concavité, formaient une base circulaire parfaitement stable. Sur le pourtour, aucune trace d'anses, mais seulement quatre oreillettes, percées de trous, et, dans l'axe de ces saillies, d'autres trous placés plus bas, pour per-

mettre aux cordelettes qui devaient servir à porter le vase de se croiser en dessous. Il y avait là un système de suspension commun à beaucoup de céramiques primitives et particulièrement en rapport avec les vases noirs à décor incisé: or, celui qui nous occupe appartenait justement, comme nous allons le voir, à cette catégorie.

1. *Découvertes en Chaldée*, pl. 44 bis. fig. 6.

En effet, autour de la forme se développait, comme sur le Vase d'argent, un décor de figures à la pointe, formant quatre motifs symétriques, qui toutefois, au lieu de s'enchaîner l'un à l'autre, étaient séparés en autant de tableaux, encadrés par des bandes pointillées. Ici d'ailleurs, deux cadres seulement contenaient une figure, deux fois la même, celle d'un oiseau aquatique, d'un canard nageant, très simple de contour, mais dessiné avec beaucoup de vérité. Les deux autres tableaux n'étaient remplis que par des lignes obliques croisées en losanges.

Pour donner une idée complète de la technique, il faut dire encore que les incisions et les points conservaient les traces d'une pâte crayeuse, destinée à les détacher en blanc sur le fond noir du vase. C'est là un autre procédé fréquemment appliqué aux poteries incisées, dans les fabriques primitives dont nous avons parlé plus haut ; il est commun à certaines poteries de la Susiane¹, de la Troade², de l'île de Chypre, comme aussi à celles de *Yortân*³ en Mysie, de *Meshkour*⁴ en Thrace, et même aux vases noirs trouvés près de *Carmona* en Espagne.

Deux de nos confrères, avec leur compétence toute spéciale, M. Pottier, dans son *Catalogue des vases antiques du Louvre*, et M. Collignon dans plusieurs articles, ont déjà attiré l'attention sur la technique particulière des poteries incisées.

Lors des premières découvertes, surtout dans l'île de Chypre, où le sol est crayeux, les rehauts blancs furent pris volontiers pour des empâtements accidentels, causés par le contact des poteries avec la terre du pays. Il est même arrivé plus d'une fois que l'on a pensé bien faire, pour nettoyer les creux, de les débarrasser de ces dépôts blanchâtres. Ce sont les fouilles plus récentes, en Espagne et en Thrace, qui ont commencé à faire reconnaître dans ces incrustations un véritable procédé de l'ancienne céramique. M. Collignon résumant les notes de M. Degrand signale « des incrustations en mastic, dont le ton clair tranche sur le fond sombre de la terre ». De son côté M. Bonsor, l'habile explorateur de la vallée du Bétis, avait déjà parlé de « dessins géométriques au pointillé, imprimés en creux dans l'argile fraîche, puis remplis d'une pâte crayeuse ».

Mais revenons à nos vases chaldéens.

A Tello, le premier exemple de cette fabrication n'étant pas encore appuyé par d'autres monuments d'une technique analogue, restait difficile à classer, lorsque les

1. J. de Morgan, *Délégation*, t. I, p. 135, n° 337, cf. n° 335.

2. R. Wirthow, *Alt-trojanische Gräber*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, 1882, pp. 51 et 134, pl. VIII et IX (première et seconde ville d'Hisarlik).

3. Collignon, *Note sur les fouilles de M. Paul Gaudin*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscr.*, 1901, p. 815, pl. I et II.

4. Du même : *Rapport sur les fouilles de M. Degrand*, même recueil, 1903, pp. 81-87.

5. G. Bonsor, *Les Colonies préromaines du Bétis*, dans la *Revue Archéologique*, 1899, II, p. 343 et suivantes ; cf. Pierre Paris, *L'art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, t. II, pp. 42, 43, fig. 20.

fouilles du capitaine Cros sont venues nous en apporter deux nouveaux spécimens, qui forment avec le précédent une véritable série archéologique. Les différences ne portent que sur des détails secondaires. Les dimensions étant plus fortes¹, les parois sont sensiblement plus épaisses, d'une terre noirâtre à grain plus compact ; mais la forme n'a pas changé, non plus que le système de décoration ni la distribution des figures en quatre tableaux. Il y a un peu plus de variété dans les sujets, bien qu'ils soient toujours empruntés pour la plupart à ce que l'on peut appeler la *vie fluviale* : ce sont des bateaux, des poissons, des oiseaux d'eau, comme on le remarque aussi sur la très antique poterie peinte des bords du Nil. Le Tigre et l'Euphrate, avec leurs multiples canaux, offraient naturellement aux potiers chaldéens les éléments d'une décoration tout à fait analogue à celle des premiers vases égyptiens.

Le dessin surtout, d'une naïveté presque enfantine, mélange de vérité et de convention, accuse une époque reculée. Dans les figures d'oiseaux en particulier, des traits accessoires, multipliés à plaisir, simulent des queues en éventail, des plumages se hérissant sur le cou, détails que l'on chercherait en vain dans la nature. D'autre part, la simplification des contours rappelle de très près, en l'expliquant, la forme donnée à certains idéogrammes de l'écriture chaldéenne : il faut comparer surtout à ces figures le signe HA dérivé du poisson, les signes HOU et NAM qui procèdent de l'oiseau. Ce sont là aussi des marques d'une haute antiquité.

L'un des deux nouveaux vases incisés, découverts en 1903, a pu, sur l'une de ses faces, être restitué dans toute sa hauteur, à l'aide des fragments recollés². Les quatre sujets gravés à la pointe sont les suivants : un taureau, dont il ne reste que les jambes ; une oie qui marche ; un échassier, héron ou grue³, posé sur un gros poisson qu'il attaque de son long bec, petit groupe curieusement combiné ; enfin une barque aux extrémités très relevées, semblable aux *bélems* qui servent encore à la navigation sur les deux fleuves, seulement, au lieu de mâts, elle porte treize hampes dressées, que surmontent autant de croissants. De pareilles hampes portant des symboles se voient aussi aux barques fréquemment représentées sur les poteries peintes de l'Égypte. Ici, il faut songer sans doute à une barque sacrée, comme celles dont parlent souvent les textes chaldéens ; ce pourrait être, à cause des croissants, une barque du dieu lunaire Sin.

Du second vase il ne reste guère que la moitié inférieure ; mais elle garde intacts certains détails de fabrication intéressants à connaître. Ainsi, la matière blanche

1. Le diamètre est de 12 centimètres, au lieu de 9 ; la hauteur de 14 centimètres 1/2, au lieu de 10 ou 11 environ pour le vase antérieurement découvert.

2. Ce vase est le seul dont les mesures soient absolument certaines : haut. 14 centim. 1/2 ; diamètre maximum à la base, 12 centim. ; épaisseur des parois, 5 millim. Les dimensions du suivant devaient être à peu près les mêmes.

3. Les traits qui se dressent en haut du cou pourraient indiquer le héron blanc ou *aigrette*, espèce dont les plumes sont aujourd'hui un objet de commerce dans ces contrées.

déposée dans les creux est très bien conservée et fait ressortir tous les détails. Elle produit même sur le fond une légère saillie granuleuse, qui est due, je crois, à une efflorescence naturelle, plutôt qu'à une sorte de pastillage. Entre les lignes qui forment les encadrements des tableaux, et dans l'intérieur des figures, on remarque aussi une teinte rouge-brun, appliquée sur le ton noir et diversifiant la couleur du fond. Trois motifs sont encore reconnaissables, bien que mutilés : une oie qui se rengorge ; l'échassier luttant contre un poisson, dont les écailles sont ici minutieusement rendues par des points blancs ; puis la barque sacrée, dont il ne reste que l'une des deux extrémités. Quant au quatrième tableau, il était occupé par une combinaison, purement décorative, de lignes droites, alternant avec des lignes ondulées. L'extension donnée aux trois motifs précédents n'ayant laissé qu'un champ trop rétréci, le décorateur avait eu recours à ce remplissage ornemental.

A propos des barques représentées sur ces deux vases, je ferai remarquer que, sur l'un des fragments de poterie noire du même genre recueillis à Suse et rapportés par M. de Morgan, on observe aussi l'extrémité d'une barque tout à fait semblable, avec les mêmes hampes multiples portant des croissants et un disque¹. Du reste, dans ces fragments susiens, tous les autres détails de la technique, terre noirâtre, forme de pyxis, décor incisé, encadrements pointillés, rehauts de pâte blanche, oreillettes de suspension, présentent la conformité la plus absolue avec les vases noirs de Tello. Il n'y a pas là seulement la preuve d'une fabrication du même temps, mais la marque d'un même atelier.

Les poteries de ce genre ont dû passer, comme la civilisation chaldéenne tout entière, de Chaldée en Élam : car la proposition inverse, le rêve d'une première civilisation élamite, originale et conquérante, qui se serait imposée à la Chaldée, est contraire à toute vraisemblance historique.

La faible profondeur indiquée pour la découverte des vases incisés trouvés à Tello (60 à 80 centimètres) n'abaisse pas en proportion la date de leur fabrication. On peut les ranger parmi les débris que les remaniements du terrain ont fait remonter vers la surface. Auprès de l'un d'eux ont été recueillis les fragments d'une coupe en pierre bleuâtre, conservant encore deux cases d'une dédicace au dieu *Nin-dara*, en caractères cunéiformes de l'époque de Goudéa. Quant aux fragments incisés de Suse, M. de Morgan en signale quelques-uns, comme des « poteries à reliefs grossiers », au-dessous du niveau achéménide, dans les couches moyennes, entre cinq et dix mètres de profondeur. Un des membres de la Délégation en Perse, M. Joseph Gautier, qui a fait des découvertes de céramique instructives sur un autre point de la Susiane², m'a

1. J. de Morgan, *Délégation en Perse*, t. I, fig. 337, pp. 135, 136, 185. Nous avons reproduit ce fragment, comme terme de comparaison, dans notre planche III, fig. 3.

2. J. Gautier, *Fouilles de Moussian*, t. VIII de la *Délégation*, fig. 287, pp. 142, 143 (cf. pp. 75, 76).

rapporté, d'autre part, qu'il avait rencontré les poteries noires incisées entre les deux zones de la poterie peinte, la zone très profonde des poteries fines et la zone des poteries grossières, d'une antiquité moins reculée¹.

Dans ses remarques sur les poteries incisées de Yortân, M. Collignon désigne très justement la Phrygie comme une étape antérieure de ce genre de fabrication; il est même porté à croire qu'il procédait d'une technique uniformément répandue dans l'Asie Mineure. Les découvertes de Tello nous permettent d'aller encore plus loin et d'en retrouver l'origine dans la région qui a été en Orient le premier foyer de l'industrie et des arts. Là, en effet, ce système de décoration s'est déjà départi de la rusticité primitive, et nous le voyons de bonne heure emprunter ses principaux éléments à l'imitation de la nature et de la vie.

II

VASES A DÉCOR GÉOMÉTRIQUE

Les fouilles précédentes avaient aussi laissé sans réponse une autre question d'un égal intérêt pour l'histoire de la céramique. On ne savait pas si l'art chaldéen, dans son système ornemental, avait jamais fait usage d'un style géométrique nettement caractérisé. C'est un fragment de vase en pierre qui est venu nous apporter sur ce point une affirmation positive, que l'on peut étendre aux vases de métal et à ceux de terre cuite.

Le capitaine Cros ayant fait attaquer, à l'Ouest du *Tell des Tablettes*, un nouveau monticule que nous appellerons le TELL CENTRAL, à cause de sa situation au milieu des ruines, les ouvriers y recueillirent, dans un puits de sondage, à 6 mètres de profondeur, un large éclat de stéatite verte, à paroi courbe, provenant d'un vase cylindrique à fond plat, dont le diamètre devait être d'environ 18 centimètres. La partie supérieure est brisée, mais le pourtour conserve les restes d'une décoration toute géométrique, gravée avec le plus grand soin.

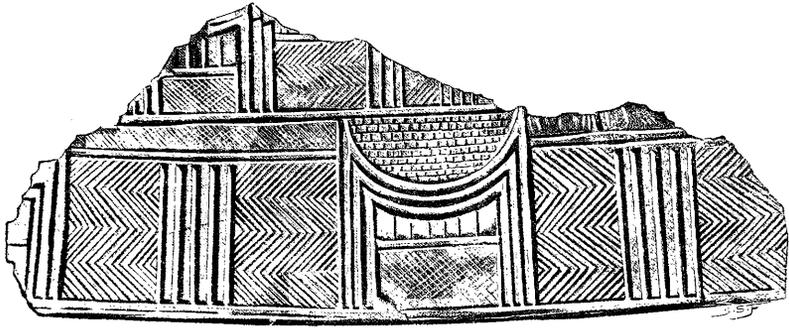
On distingue encore deux zones superposées. Elles sont sectionnées en compartiments rectangulaires, que diversifient, à l'intérieur, des combinaisons de lignes droites ou brisées, et plus rarement de lignes courbes. Ainsi, un rectangle rayé verticalement de cinq traits profonds est placé entre deux autres rectangles, que remplissent de fines hachures descendant en zigzag. L'effet d'opposition est analogue, toutes proportions

Le seul vase intact de cette catégorie provient des « sépultures pauvres », qui « se rapprochent de la surface », dans la nécropole de *Tépé Ali-Abad*.

1. Comparer plus loin, avant de conclure, les nouveaux spécimens de la même céramique recueillis ultérieurement à Tello, dans la nécropole du tell H.

gardées, à celui que produit, dans l'ordre dorique grec, un triglyphe entre deux métopes.

Le groupe des trois rectangles se trouve de plus séparé d'une autre série semblable par un rectangle plus large et plus élevé que les précédents; mais il se raccorde avec eux à l'aide d'une petite bande qui les surmonte et qui rachète la différence de hauteur. Ce rectangle plus grand présente aussi une décoration beaucoup plus compliquée que les autres : les côtés sont bordés de lignes verticales, le bas comprend une partie ornée de quadrillages; mais le haut surtout est échancré par un demi-cercle, que remplit un réseau de traits disposés comme l'appareil d'une construction à joints alternants. Du reste, la disposition en zigzag est aussi en Chaldée un très ancien appareil de la construction en briques.



VASE A DÉCOR GÉOMÉTRIQUE

Développement de la surface courbe

Tels sont les éléments qui, par leur répétition systématique, produisaient l'ensemble du décor, au moins pour les deux zones inférieures, les seules qui soient en partie conservées.

De pareilles dispositions en damier, dont les carreaux sont distingués les uns des autres par l'opposition des lignes qui les remplissent, naissent presque d'elles-mêmes sous la main de l'ouvrier, dans les industries du tissage et plus facilement encore dans le travail de la vannerie, qui est un tissage rudimentaire. Suivant le témoignage de Strabon, les populations qui habitaient la région marécageuse de la Basse-Chaldée

utilisaient ses champs de roseaux, ses *καλαμῶνες*, comme il les appelle, pour fabriquer toutes sortes d'ouvrages et même de véritables vases, qu'ils rendaient capables de contenir des liquides en les enduisant de bitume : *καλαμῶνας, ἐξ ὧν καλάμινα πλέκεται παντοῖα σκεύη, τὰ μὲν ὑγροῦ δεκτικὰ τῇ ἀσφάλτῳ περιλειφόντων*. Dans ces conditions, il est naturel que les Chaldéens aient transporté de bonne heure sur leurs poteries un système de décoration dont ils trouvaient là le principe.

Sans doute la profondeur de 8 mètres, dans un puits où l'on aurait jeté ce remarquable fragment, ne pourrait pas servir à mesurer exactement l'époque où le décor géométrique était en faveur dans les ateliers de Sirpoula ; mais, contrairement à la première information que j'avais publiée dans la *Revue d'Assyriologie*¹, il s'agit d'un puits de sondage, ce qui donne une indication tout à fait sérieuse. D'ailleurs, l'objet considéré en lui-même n'est pas sans nous fournir quelques indications sur ce point. La simplicité de la forme cylindrique, en rapport avec celle des poteries incisées précédemment décrites, fait penser aux *situles* ou petits seaux que portent souvent les génies protecteurs des palais ninivites et avant eux certains adorants sur les cylindres chaldéens. La qualité de la matière, la rectitude et la fermeté du travail, la complexité déjà savante des motifs dénotent une industrie qui, sans être primitive, remonte pourtant à la haute période de l'autonomie chaldéenne. D'ailleurs l'objet n'est plus unique aujourd'hui, et M. de Morgan a rapporté intact de ses fouilles de Suse un récipient formé par l'assemblage de trois vases cylindriques, en pierre de la même nature, et décorés identiquement des mêmes motifs.

LE CASQUE CHALDÉEN DE TELLO

NOTE RECTIFICATIVE

PAR LE CAPITAINE CROS

La *Revue d'Assyriologie* a publié dans une de ses livraisons (vol. VI, fasc. 1, p. 16) le croquis d'un casque chaldéen en cuivre, découvert à Tello au cours de ma campagne de 1903. Ce croquis est tiré de mon journal de fouilles ; mais, avant de repartir pour la Chaldée, j'avais oublié de faire observer qu'il ne fallait voir dans mon dessin qu'une restitution hypothétique, esquissée sur la première vue des fragments nouvellement exhumés¹.

En effet, les ouvriers arabes, malgré des ordres formels et répétés à maintes reprises, avaient mis trop d'empressement à vouloir dégager leur trouvaille de la terre qui l'enveloppait, et, lorsque j'arrivai près d'eux, le précieux casque était déjà en morceaux. Or, dans mon campement de Tello, je n'avais ni le temps ni la place ni l'outillage nécessaires pour rajuster et remonter d'une façon satisfaisante ces débris de cuivre très oxydés. En les juxtaposant de mon mieux, il me fut possible seulement de me faire une idée approximative de la forme exacte que pouvait présenter la pièce entière.

Ayant reconnu, sur deux des morceaux courbes du timbre, des saillies, d'ailleurs assez peu prononcées, je fus amené à penser que le casque était muni, non d'une seule pointe au sommet, comme les casques représentés sur la Stèle des Vautours, mais de deux bossettes latérales, figurant des cornes naissantes. D'après cette idée, je traçai mon croquis, sans y attacher d'ailleurs aucune certitude.

Plus tard, après que mon dessin était déjà publié, ayant eu la facilité, au Musée du Louvre, de faire rapprocher matériellement et coller ensemble ce qui subsiste des

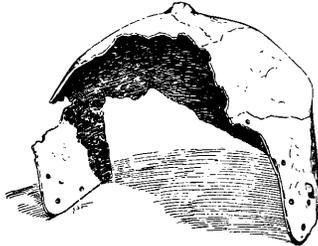
1. Cette rectification a été publiée, sous forme de lettre, dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, p. 88. — Pour la découverte du casque, voir plus haut, p. 13 ; comparer les indications qui seront données par la suite dans la description détaillée de la *Région des bassins*, d'après le journal des fouilles.

fragments, j'ai modifié complètement mon opinion à cet égard. Le casque trouvé dans mes fouilles, au pied des pentes septentrionales du Tell de la Maison-des-Fruits, dans des couches remplies d'objets d'une très haute antiquité, n'était muni que d'une seule pointe, formant au sommet du timbre une saillie assez obtuse, simplement produite au repoussé par le travail du marteau.

L'autre protubérance, que j'avais dessinée, n'était qu'une boursouflure, causée par l'oxydation ou par la déformation accidentelle du métal. En réalité, cette pièce de l'armure défensive des anciens Chaldéens, était de tous points semblable aux nombreuses représentations que nous en voyons sur la stèle du roi Éannadou.

Vu le caractère très archaïque des autres antiquités trouvées au même niveau, dans la même région, le casque doit appartenir aussi à cette haute époque. C'est la même forme très simple, emboitant le haut de la tête et tombant ensuite verticalement sur le cou, en couvrant tout à fait les oreilles. On observe de plus au pourtour inférieur et le long des bords qui encadraient le visage, une série de petits trous, indiquant que le casque était doublé d'une coiffe d'étoffe, destinée à rendre moins dur et moins incommode le contact du métal.

A cette note est joint un dessin qui représente exactement l'état actuel de notre casque chaldéen, et qui doit remplacer le croquis précédemment publié.



LE CASQUE CHALDÉEN
(État actuel)

LA RUINE DE LAGASH

SOUS LE RÈGNE D'OUROU-KAGINA

PAR F. THUREAU-DANGIN

On connaît plusieurs épisodes de la lutte soutenue par les habitants de Shirpourla (Lagash) contre leurs ennemis, les habitants d'Oumma¹ (nom lu antérieurement Gish-khou). Un texte, récemment découvert par le Capitaine Cros, à Tello, relate l'événement qui termina d'une façon tragique cette lutte séculaire². Peut-être n'est-il pas inutile, avant d'aborder l'étude de ce nouveau document, de rappeler sommairement ce que les découvertes faites à Tello au cours des dernières années nous ont déjà appris au sujet des rapports de ces deux cités rivales.

Lagash occupait, on le sait, le site de Tello, à l'est du Shatt-el-Haï, canal naturel régularisé de main d'homme, qui joint du nord au sud le Tigre et l'Euphrate, à travers la large plaine d'alluvions s'étendant entre les deux fleuves. Oumma faisait face à Lagash un peu plus haut vers le Nord, de l'autre côté du Shatt-el-Haï³. L'importance politique des deux villes paraît avoir été, durant fort longtemps, supérieure à celle de cités voisines, pourtant plus célèbres, telles que Our et Ourouk. L'histoire de leurs rapports commence pour nous à Mé-silim, roi de Kish, qui se place, semble-t-il, plusieurs siècles avant Narâm-Sin, c'est-à-dire, si on adoptait la chronologie de Nabonide, à une date antérieure à l'an 4000⁴. A cette époque, est conclu entre Lagash et Oumma un traité de délimitation dans lequel Mé-silim intervient comme arbitre. Ce roi érige à la limite des deux territoires une stèle commémorative. La paix, maintenue, semble-t-il, durant quelques générations, est troublée par un certain Oush, patési d'Oumma, qui franchit la frontière, détruit la stèle de Mé-silim et s'empare

1. Voir pour cette lecture, Hrozný, *ZA*, XX, p. 421.

2. Première publication dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, p. 26.

3. D'après Scheil, *Rec. de Trav.*, XIX, p. 27, Oumma serait Djokha.

4. J'ai indiqué *Journal des Savants*, 1908, p. 201, les raisons qui font croire que la date assignée par Nabonide à Narâm-Sin est trop élevée d'environ mille ans.

d'un district de Lagash appelé Gou-édin'. Ce succès n'est que momentané : Oush est mis en déroute² et É-an(n)a-toum, patési de Lagash, conclut avec son successeur³ En-akalli un traité dont la formule solennelle est conservée sur la Stèle des Vautours : le Gou-édin est restitué à son propriétaire légitime le dieu Nin-girsou, patron de Lagash, un fossé de délimitation est creusé entre les deux territoires, et Oumma est contrainte à payer tribut. D'É-an(n)a-toum date la grande expansion de Lagash : ce patési étend l'influence ou la domination de son pays sur la plus grande partie du territoire correspondant à l'Iraq et même jusqu'en Élam. Néanmoins É-an(n)a-toum mort⁴, les habitants d'Oumma reprennent l'offensive : sous le commandement d'Our-loum(m)a, fils d'En-akalli⁵, ils franchissent le fossé limite et détruisent la borne frontière. En-an(n)a-toum, frère et successeur d'É-an(n)a-toum, se porte à leur rencontre et leur inflige dans les champs⁶ de Sha-gig(g)a une défaite⁶ dont l'effet ne dut pas être décisif, puisqu'on voit, sous le règne d'En-téména, fils d'En-an(n)a-toum, reparaitre Our-loum(m)a menaçant. Les habitants d'Oumma sont cette fois complètement battus au bord du canal Loum(m)a-girnoun-ta. En-téména pénètre dans leur capitale et y installe un patési de son choix. Avec la fin du règne d'En-téména, s'ouvre une période en apparence pacifique durant laquelle En-an(n)a-toum II, En-li-tar-zi, Lougal-anda et Ourou-kagina se succèdent dans la charge de patési. Après Ourou-kagina, toute information manque : les documents font brusquement défaut. Cette lacune dans l'histoire de Lagash s'explique suffisamment par l'événement que relate le texte nouvellement découvert à Tello :

1. Le cône d'En-téména dit simplement qu'il « pénétra dans la plaine de Lagash ». Les textes d'É-an(n)a-toum (Stèle des Vautours, galets, colonnette) mentionnent la perte et la reconquête du Gou-édin.

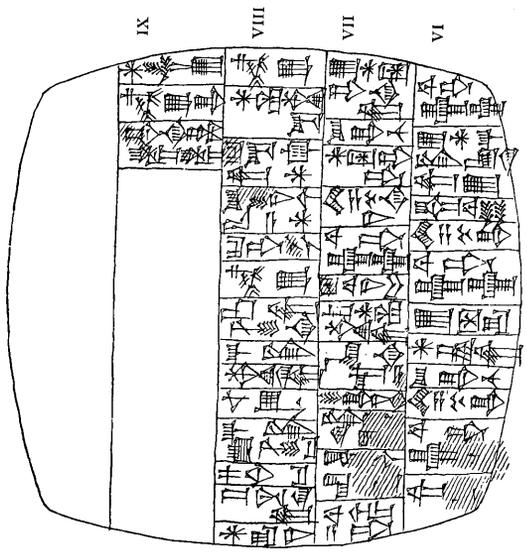
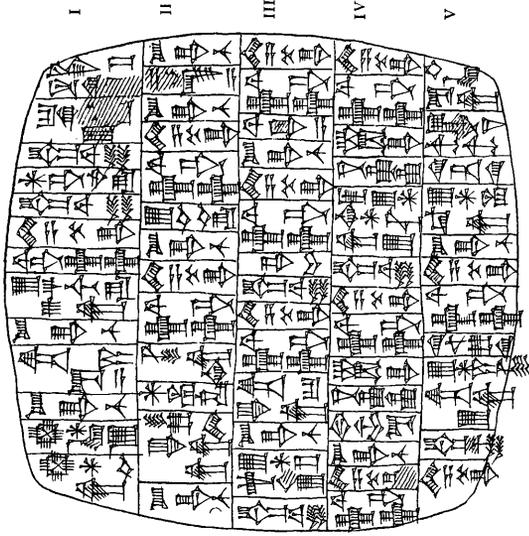
2. Le cône d'En-téména ne nomme pas le patési victorieux. Il est probable que ce patési n'est autre que É-an(n)a-toum mentionné immédiatement après le récit de la défaite de Oush. Le cône ne signale entre É-an(n)a-toum et En-akalli que la conclusion d'un traité. Or, il est certain, par les textes d'É-an(n)a-toum, que le traité avait été précédé, sous le règne même de ce patési, d'une campagne victorieuse contre Oumma.

3. D'après la note précédente, En-akalli serait le successeur immédiat de Oush.

4. Le cône d'En-téména place la défaite d'Our-loum(m)a sous le règne d'En-an(n)a-toum. Il semble probable que l'invasion avait eu lieu sous le même règne, mais il est encore possible qu'elle ait précédé la mort d'É-an(n)a-toum.

5. Ce rapport de filiation est donné par le document reproduit n° 6, pl. X, t. II, du Catalogue de la collection de Clercq. Ce document donne à Our-loum(m)a et En-akalli le titre de *lugal* « roi » + un signe non identifié qui reparait encore *Rec. de Tabl.*, n° 14, face, II, 6 et *passim* ; n° 15, face, II, 7 et *passim*, et sous une forme un peu différente, n° 13, face, II, 3 et *passim*.

6. Le cône d'En-téména, col. III, 10, mentionne seulement un combat (pour giš-ur-ur, cf. le fragment S^o publié par Weissbach, *Babyl. Misc.*, p. 28, col. I, l. 7, ur + ur = *šit-nu-nu*). La *plaque ovale* d'Ourou-kagina, col. IV, 18-19, parle d'un combat victorieux.



TABLETTE DE LA DESTRUCTION DE LAGASH

(Copie par F. THUREAU-DANGIN)

TRANSCRIPTION

(Face, I, 1) Lù GIS-ĜÛ-ki-g[*c*] (2) E-ki []-ge (3) izi ba-sum (4) An-ta-sur-ra (5) izi ba-sum (6) ku(g) za-gin-bi (7) ba-ta-keš-keš (8) é-gal Ti-ra-šš-ka (9) šu-bi-IDIM (10) Abzu-ban-da-a (11) šu-bi-IDIM (12) bār (dingir)-En-lil-lā (13) bār (dingir)-Babbar-ka (II, 1) šu-bi-IDIM (2) A-ĥuš-a (3) šu-bi-IDIM (4) ku(g) za-gin-bi (5) ba-ta-keš-keš (6) É-bār-bār-ra (7) šu-bi-IDIM (8) ku(g) za-gin-bi (9) ba-ta-keš-keš (10) Gi-ka-na (11) (dingir)-Nin-maĥ (12) tîr-azag-ga-ka-ka (13) šu-bi-IDIM (III, 1) ku(g) za-gin-bi (2) ba-ta-keš-keš (3) Ba-gà 'a (4) šu-bi-IDIM (5) ku(g) za-gin-bi (6) ba-ta-keš-keš (7) DUG-RU (8) izi ba-sum (9) ku(g) za-gin-bi (10) ba-ta-keš-keš (11) Abzu-e-ga-ka (12) šu-bi-IDIM (13) é-(dingir)-Ĝātum-du(g)-ge (14) izi ba-sum (IV, 1) ku(g) za-gin-bi (2) ba-ta-keš-keš (3) alan-bi (4) ni-gul-gul (5) ib É-an-na (dingir)-Ninni-ka-ge (6) izi ba-sum (7) ku(g) za-gin-bi (8) ba-ta-keš-keš (9) alan-bi (10) ni-gul-gul (11) Ša(g)-pa(d)-da (12) šu-bi-IDIM (13) ku(g) za-gin-bi (14) ba-ta-keš-keš (V, 1) ĥi-en-da-ka (2) x' ni-bal-bal (3) KĪ-AB-(ki) (4) é (dingir)-Nin-dar-ka (5) šu-bi-IDIM (6) ku(g) za-gin-bi (7) ba-ta-keš-keš (8) KĪ-nu-nir-(ki) (9) é (dingir)-Dumuzi-abzu-ka-ge (10) izi ba-sum (11) ku(g) za-gin-bi (Revers, VI, 1) ba-ta-keš-keš (2) é (dingir)-Lugal-ūru⁴-(ki)-ka-ge (3) izi ba-sum (4) ku(g) za-gin-bi (5) ba-ta-keš-keš (6) É-engur⁵-ra (7) (dingir)-Nina-ka (8) šu-bi-IDIM (9) ku(g) za-gin-bi (10) ba-ta-keš-[keš] (11) Sag-[] (VII, 1) é (dingir)-Ama-geštin-na-ka (2) šu-bi-IDIM (3) (dingir)-Ama-geštin-ta (4) ku(g) za-gin-na-ni (5) ba-ta-keš-keš (6) ĜĪNAR⁶-ba-NĪ-RU (7) gan (dingir)-Nin-gir-su-ka (8) en-na urū-a (9) še-bi ni-p[ad]⁷ (10) lù Ĝ[is]-ĥ[t]-(ki)-ge (11) *eg[ir]*⁷ SIR-LA-[BUR-(k)]i (12) ba-ĥul-a-ta (VIII, 1) nam-dāg (2) (dingir)-Nin-gir-su-da (3) e-da-ak-ka-an (4) šu [n]-ši-gin-a-an (5) e-ta-kud-kud (6) nam-dāg (7) Ūru-ka-gi-na (8) lugal (9) Ĝir-su-(ki)-ka (10) nu-gāl (11) Lugal-zag-gi-si (12) pa-te-si (13) GIS-ĜÛ-(ki)-ka (14) dingir-ra-ni (IX, 1) (dingir)-Nidaba-ge (2) nam-dāg-bi (3) ĝu-na ĥe-il-il.

TRADUCTION

Col. I, 1) Les hommes d'Oumma (2-3) ont mis à feu⁸ l'É-ki-[]⁹, (4-5) ont mis à

1. REC, n° 417, alterne avec GA, Cyl. A, VII, 10, XII, 20.
2. L'identification du signe est très incertaine. On peut songer à Br., n° 10811 ou 10813.
3. *Gumù* de  certainement identique à Br., n° 909 (a été jusqu'ici identifié à Br., n° 938).
4. Pour cette lecture, cf. CT, XII, 38128, rev., l. 18.
5. Le signe est probablement  (peu vraisemblablement .
6. Incertain.
7. Ou *il* ?
8. Il ne semble pas douteux que *izi-sum* ait le sens de « brûler, incendier » : ce groupe reparait É-AN-NA-TUM, Mortier, col. IV, 8, et EN-TE-ME-NA, cône, II, 37. Sur un texte inédit (AO, 4135, face, 12-13), *kur-ra izi ba-ab-sum* correspond à *ana sadi-i i-ša-ta id-di*. Notre passage et les passages parallèles supposent une formule un peu différente, puisque le régime est toujours au cas direct.
9. Comparer E-KĪ-BĪR-RA, *Rec. de Tabl.*, n° 47, face, I, 2.

feu l'AN-TA-SUR-RA¹, (6-7) en ont ravi² l'argent et les *pierres rares*³, (8-9) ont mis à sang⁴ le palais de TIRAS⁵, (10-11) ont mis à sang l'ABZU-BANDA⁶, (12, 13 — Col. II, 1) ont mis à sang la chapelle d'EN-LIL⁷ et la chapelle de BABBAR⁸, (2-3) ont mis à sang l'A-ĜUŠ⁹, (4-5) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (6-7) ont mis à sang l'É-BABBAR¹⁰, (8-9) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (10-13) ont mis à sang le GI-KA-NA du bois sacré de NIN-MAĜ¹¹, (Col. III, 1-2) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (3-4) ont mis à sang le BA-GA¹², (5-6) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (7-8) ont mis à feu le DUG-RU¹³, (9-10) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (11-12) ont mis à sang l'ABZU-E-GA¹⁴, (13) ont mis à feu le temple de GA-TUM-DUG¹⁵, (Col. IV, 1-2) en ont ravi l'argent et les

1. Cf. É-AN-NA-TUM, galet A, V, 2; VI, 23, EN-TE-ME-NA, tablette d'albâtre, rev. VI, 1; cône, col. IV, 30, URU-KA-GI-NA, cône A, I, 6; cône B, I, 8; pierre de seuil, l, 4; tablette de Clercq, col. II, l, 1.

2. *Kes(da)* (= *kašaru*) signifie « lier, assembler, amasser »; avec le préfixe *ta* (= « hors de ») le sens paraît être « ramasser (pour emporter) », « ravir ». On ne peut songer à *habātu* (Br., n° 4307, 4308, et Craig, Rel. Texts, I, p. 81, l. 11 et 82 l. 9). En effet, c'est la forme REC, n° 152 (non REC, n° 365) qui possède ce sens.

3. *Ku(g) za-gin-bi*; même expression OBI., n° 110, l. 4. On pourrait traduire « argent brillant » (*za-gin = ellu*); mais plus vraisemblablement *za-gin* correspond ici à *uknā* (cf. UR-BA-U, II, 7/8; GUR-DE-A B VII., 50; Cun. texts, XV, pl. 23, 23584 Obv. 16-19, *za-gin* ou *za* en parallélisme avec *ku(g)*). *Za-gin* signifie proprement « lapis-lazuli », mais ici (et OBI, n° 110, 4) paraît désigner toute espèce de pierre précieuse (cf. *za* alternant avec *za-gin*, BM., 23584, l. c.). De même *ku(g)* semble ici désigner toute espèce de métal précieux.

4. Mot à mot « ont fait périr dans le palais de TIRAS » (Noter qu'ici et dans les passages parallèles le régime est toujours au cas indirect). Le signe est REC, n° 278, qui entre dans le complexe  = *šalamtu* et correspond donc à *mātu* « mourir ».

5. Cf. UR-NINĀ, plaque triangulaire, III, 1; pierre de seuil en forme de borne, l. 21; É-AN-NA-TUM, galet A, VII, 19; URU-KA-GI-NA, cône A, I, 7; cône B, I, 6; tablette de Clercq, l, 8.

6. Cf. UR-NINĀ, bas-reliefs généalogiques et plaque triangulaire, IV, 6.

7. Cf. EN-TE-ME-NA, cône II, 14.

8. Cf. EN-TE-ME-NA, cône II, 17.

9. Cf. EN-TE-ME-NA, tablette d'albâtre, face, III, 2; CT, X, 86900, l. 10; LUGAL-AN-DA, *Rec. de Tabl.*, n° 50, I, 4.

10. Cf. *Rec. de Tabl.*, n° 44, face, III, 7; rev., VI, 3.

11. Mot à mot « le GI-KA-NA de NIN-MAĜ du bois sacré »; cf. EN-TE-ME-NA, CT, X, 86900, ll. 27-28. Il y avait encore des GI-KA-NA consacrés à NINĀ (EN-TE-ME-NA, tabl. d'albâtre, rev., VII, 5), à NIN-ĜIR-SU (EN-TE-ME-NA, pierre de seuil A, l. 4. et CT, V, 12061, l. 9), à EN-KI (*Rec. de Tabl.*, n° 47, face, IV, 5) ou à NIN-ĜAR-SAG (EN-TE-ME-NA, tablette d'albâtre, face, V, 3).

12. Cf. UR-NINĀ, plaque triangulaire, II, 3, et pierre de seuil en forme de borne, l. 15; *Rec. de Tabl.*, n° 44, face, III, 6; n° 47, rev., VII, 12.

13. Cf. EN-TE-ME-NA, tabl. d'albâtre, face, II, 7, et CT, X, 86900, l. 9; *Rec. de Tabl.*, n° 44, face, III, 2.

14. Très probablement identique à l'ABZU-E (UR-NINĀ, plaque triang., III, 5 — lecture d'après l'original); *ga* est peut-être complètement phonétique (*e* pour *eg* ?).

15. Cf. UR-NINĀ, plaque triang., III, 3; pierre de seuil en forme de borne, l. 19; EN-TE-ME-NA, tabl. d'albâtre, rev., VI, 8; pierre de seuil C, l. 6; CT, X, 86900, l. 25.

pierres rares, (3-4) ont détruit sa statue, (5-6) ont mis à feu le...⁴ de l'É-AN-NA d'INNINA, (7-8) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (9-10) ont détruit sa statue, (11-12) ont mis à sang le ŠA-PAD-DA⁵, (13-14) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (Col. V, 1-2.....) le ĤI-EN-DA . . .⁶, (3-5) ont mis à sang le temple de NIN-DAR (dans le bourg de) KI-AB, (6-7) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (8-10) ont mis à feu le temple DUMU-ZI-ABZU⁷ (au bourg de) KI-NU-NIR, (11-VI, 1) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (2-3) ont mis à feu le temple de LUGAL-URU⁸, (4-5) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (6-8) ont mis à sang l'É-ENGUR-RA⁹ de NINĀ, (9-10) en ont ravi l'argent et les *pierres rares*, (11-VII, 2) ont mis à sang le SAG-[], le temple d'AMA-GEŠTIN, (3-5) ont ravi à AMA-GEŠTIN son argent et ses *pierres rares*, (6-9) ont détruit¹⁰ le grain du GINAR-BA-NI-RU, le champ de NIN-GIR-SU aussi (loin) qu'il était cultivé. (10) Les hommes d'Oumma (11-12), par la dévastation de Lagash¹¹, (Col. VIII, 1-3) ont commis un *péché*¹¹ contre NIN-GIR-SU. (4) La puissance qui est venue à eux¹⁰ (5) d'eux sera retranchée¹¹. (6) De *péché* (7) de (la part d') URU-KA-GI-NA, (8) roi (9) de GIR-SU, (10) il n'y en a point. (11) (Quant à) LUGAL-ZAG-GI-SI, (12) patési (13) d'Oumma, (14) que sa déesse (Col. IX, 1) Nisaba (2-3) porte sur sa tête (le poids de) ce *péché*!

Le document, qui n'a aucun caractère officiel, n'était pas placé dans un dépôt régulier : il a été trouvé isolé, au nord du tell des constructions les plus anciennes (tell K),

1. Signe *ib*. Les inscriptions d'UR-NINĀ mentionnent un *ib-gal* (cf. plaque triangulaire, I, 7; pierre de seuil, l. 19; pierre de seuil en forme de borne, l. 11). *Stèle des Vautours*, fragment A 2, col. IV, 7, col. V, l. 10, *ib-gal* entre dans une épithète de l'É-AN-NA d'INNINA. *Rec. de Tabl.*, n° 47, face, II, 5, est mentionnée INNINA de l'*ib-gal*. Pour d'autres *ib*. cf. *ibid.*, n° 46, IV, 1 et 2.

2. Cf. EN-TE-ME-NA, tablette d'albâtre, rev., VII, 3 et CT, X, 86900, l. 19; *Rec. de Tabl.*, n° 47, face, II, 6.

3. L'incertitude de la lecture rend le sens fort douteux.

4. DUMU-ZI-ABZU (qui d'après UR-BA-U, col. VI, 9/10, était seigneur(?) de KI-NU-NIR) est déjà mentionné, *Stèle des Vautours*, fragment B 1, col. VI, 3, et sous LUGAL-AN-DA (*Rec. de Tabl.*, n° 47, face, V, 2).

5. C'est très probablement l'édifice mentionné, EN-TE-ME-NA, tablette d'albâtre, face, III, 6, et CT, X, 86900, l. 31.

6. Cf. EN-TE-ME-NA, tablette d'albâtre, IV, 3, et CT, X, 86900, l. 15.

7. PAD = *pu-us-su-zu* BE XX⁴ n° 24, obv. Comparer *Stèle des Vautours*, f D 1, col. I, 7; EN-TE-ME-NA, cône, I, 19; II, 38.

8. Mot à mot : « après avoir dévasté Lagash ».

9. *Nam-dag* est peut-être identique à *nam-tag* = *arnu*, *annu*. — Les textes de la haute époque présentent d'assez fréquents exemples d'inter-échanges de signes homophones, cf. <Y>=|||—di GU-DE-A, cyl. A, XX, 23, pour <Y>=|||—di, cyl. B, I, 11; *ki-sa-ra*, cyl. A, V, 20; cyl. B, XVIII, 13, pour *ki-sar-ra*, cyl. A, IV, 22; V, 19, etc.

10. Noter le préfixe *š* « vers ».

11. Noter le préfixe *ta* marquant l'éloignement.

à deux mètres de profondeur. Extérieurement, il ressemble aux tablettes de comptabilité du règne d'Ourou-kagina, trouvées récemment en si grand nombre à Tello'. On peut y voir une sorte de *memento* rédigé par quelque scribe, peut-être pour son usage personnel. Il semble bien que la ville entière ait été mise à feu et à sang : dans la liste des temples détruits ou profanés figurent la plupart des noms que les inscriptions antérieures nous ont rendus le plus familiers². S'il n'est pas fait mention des édifices profanes ou des maisons privées, on ne peut en conclure que les vainqueurs les aient épargnés. C'est en effet le sacrilège commis, qui occupe avant tout la pensée du rédacteur : la dévastation de Lagash est à ses yeux une offense contre Nin-girsou, patron de sa ville : nul doute pour lui que le dieu offensé tire un jour vengeance des habitants d'Oumma, de leur patési Lougal-zag(g)isi et de la patronne de ce dernier, la déesse Nisaba. Le nom de Lougal-zag(g)isi nous était déjà connu par une inscription trouvée à Niffer³, dans laquelle ce personnage se déclare fils d'Ou-koush, patési d'Oumma et s'intitule roi d'Ourouk. Le synchronisme que notre texte établit entre Ourou-kagina et Lougal-zag(g)isi est précieux à retenir : il fournit une base sûre pour apprécier l'antiquité comparée des inscriptions de Niffer et de Tello'. Le titre de roi pris par Lougal-zag(g)isi, le choix d'Ourouk comme capitale laissent supposer que d'autres conquêtes ont accompagné celle de Lagash et amené la fondation d'un royaume important, mais sans doute éphémère⁴. L'occasion d'une revanche s'est-elle depuis offerte à Lagash ? Aucun indice ne le laisse soupçonner. Le moment d'ailleurs approche où Sargon mettra un terme à ces querelles de ville à ville.

1. La seule différence est que notre tablette est percée d'un trou de part en part dans le sens de la largeur. Il semble que ce trou ait été produit par une baguette enfoncée dans l'argile encore humide et destinée à soutenir la tablette durant la cuisson.

2. Voir les références indiquées ci-dessus. Une partie de ces mêmes noms se retrouve également dans les inscriptions postérieures à Ourou-Kagina.

3. Cf. Hilprecht, OBI., n° 87.

4. Sur la place que des raisons d'ordre épigraphique permettaient d'attribuer à Lougal-zag(g)isi, voir nos remarques dans la *Revue Sémitique*, 1897, pp. 265 sqq.

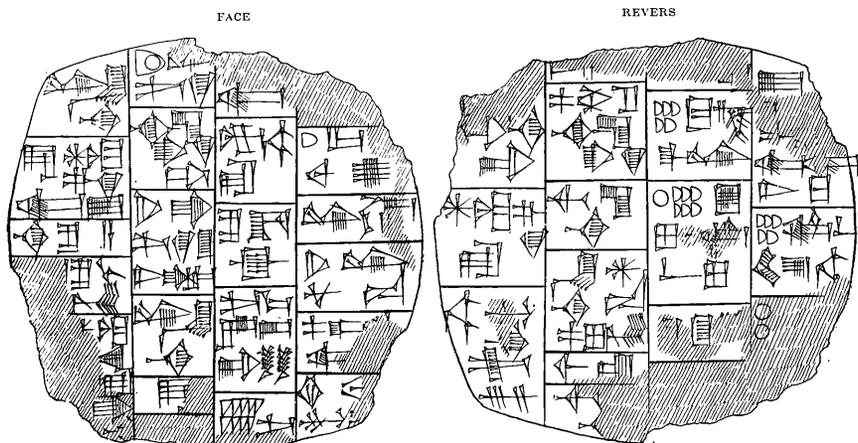
5. Ce royaume correspondait probablement au pays de Shoumer : le titre de *lugal kalam-ma*, pris par Lougal-zag(g)isi, ne signifie pas « roi du monde », mais « roi du pays, c'est-à-dire de Shoumer » ; j'ai déjà signalé, ZA, XVI, p. 354, note 3, l'équivalence des expressions *kalam* et *ki-en-gi*. Il est vrai que Lougal-zag(g)isi déclare que les contrées (*kur-kur*) ont été « soumises à son pouvoir » (col. I, 44-45), mais les villes qu'il énumère, comme soumises à son autorité, ne semblent pas situées en dehors des limites de Shoumer.

INCURSION ÉLAMITE EN PAYS SUMÉRIEN A L'ÉPOQUE PRÉSARGONIQUE

PAR F. THUREAU-DANGIN

Le document suivant¹ qui a, autant qu'il semble, la forme d'une lettre, provient des fouilles du Capitaine (aujourd'hui Commandant) Cros à Tello et remonte à la même haute époque que les tablettes publiées RTC, 2^e série.

AO 4238



Un certain Lou-en-na, grand-prêtre de la déesse Nin-mar, informe En-é-TAR-zi, grand prêtre du dieu Nin-gir-sou, qu'un parti de 600 Élamites aurait pillé le territoire de Lagash, mais que lui, Lou-en-na, aurait réussi à mettre l'ennemi en déroute. Puis le texte devient fragmentaire et fort obscur. Au verso se trouve l'énumération du butin pris ou repris sur les Élamites et la relation se termine par une mention dont le sens n'apparaît pas clairement : il est, autant qu'il semble, question de la part réservée dans ce butin au patési et à l'abarakkou, ainsi que des offrandes qui doivent être prélevées pour la déesse Nin-mar.

1. Publié dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, p. 139.

FACE

<p>I Lù-en-na sangu (dingir)-nin-mar-(ki)-ka-ge na-e-a [e]n-e-TAR-zi [sangu] (dingir)-nin-[gir]-su-[ka]-ra []-ga-[]-n[a]</p> <p>II 60 × 10 lù-nim-(ki) šIR-LA + BUR-(ki)-ta nig-ga nim-(ki)-šù ni-il lù-en-na sangu []</p> <p>III []-ka dam-ḫa-ra e-da-ag nim-ma GIN-GAN-bi-si(g) 60 × 9 nim</p> <p>IV [] 1 ur-[dingir]-ba-ù lù-DUN-a nig galu nu-tùm PA-sim[ug]-ka-[?] ša(g)-ba mu-[?]³</p>	<p>LU-EN-NA, grand-prêtre de NIN-MAR, <i>(cette) lettre</i> à EN-E-TAR-ZI, [grand-prêtre] de NIN-GIR-SU, <i>[envoie]</i> :</p> <p>600 Élamites hors de Lagash du butin vers Élam ont emporté.</p> <p>LU-EN-NA, grand-prêtre [de NIN-MAR], [avec les gens d'Élam] un combat fit; les Élamites en déroute il les mit. 540 Élamites</p> <p>[] UR-BA-U ¹ ² </p>
---	--

REVERS

<p>I é-[]-ka-ka ni-KU 5 zabar kù-luḫ-ḫa 20 [] []</p> <p>II [] 5 tūg nam-lugal 16 sig udu-kù-a bar-LU</p>	<p>[]..... 5 (mines) d'argent pur... 20 [] [] [] 5 vêtements royaux, 16 (mines) de laine de mouton à manger...</p>
---	--

1. M. à m. : « quelque chose personne ne porta (apporta ou emporta) » (?).
2. M. à m. : « le chef-fondeur » (?).
3. La place paraît insuffisante pour un signe : néanmoins on distingue quelques traces qui ne semblent pas accidentelles.

[]-šû-[]	[]
[]	[]
III []	(A un tel),
pa-te-si šIR-LA + BUR-(ki)	patési de Lagash,
ti(l)-[la]-na	sa <i>part</i> ;
en-an-na-tûm-sib-zi(d)	à EN-AN-NA-TUM-SIB-ZI(D),
IGI + DUB	l'abarakkou,
ti(l)-[la]-na	sa <i>part</i> .
IV [] [u]L-na-bi	Que le []
(dingir)-nin-mar-(ki)-ra	à NIN-MAR
ha-mu-na-tum 5	on l'apporte. 5 ^e (année).

Face I, 1. Zimmern a autrefois discuté la lecture sumérienne du signe 𒂗𒂗𒂗 (BPS, pp. 14 sqq.). Une lecture *lû* est attestée : 1° par S^b qui donnait à 𒂗𒂗𒂗 = *amelu* la valeur *lû* (cf. Hrozný, ZA XIX, p. 369); 2° par les composés *lugal* et *lu-gurus* (Br., n° 6418); 3° par l'emploi phonétique de ce signe (cf. *a-wi-𒂗𒂗𒂗-um*=*awelum* CT VIII Bu. 91-5-9, 858, l. 13 et *ká-𒂗𒂗𒂗-ú* = *kalû* D.T. 67 rev. 18, ASKT, p. 120, voir Delitzsch dans BPS, p. 115). Pour une lecture *galu* on peut faire valoir : 1° l'emploi de 𒂗𒂗𒂗 avec la valeur *gal* S 4 91 (AL 3, p. 128, cf. Zimmern BPS, p. 15); 2° la forme dialectale *mu-lu*; 3° B. M. 93033 rev. II, 13 (CT XI, p. 27), où la valeur correspondant à *amelu* est dissyllabique; 4° le nom du signe, tel qu'il résulte de K. 4174 rev. IV, 40 (CT XI, p. 48), où 𒂗𒂗 [𒂗𒂗 𒂗𒂗] est dénommé [𒂗𒂗 (= *ki-i*) 𒂗𒂗 (= *tu-uš*)-*g*] *a' lu-la-ku*. En somme, des deux lectures *lû* et *galu*, la première est certaine et la seconde très probable. *Lu* n'est qu'une abréviation de *galu*. Il est assez difficile de dire ce qui déterminait le choix entre ces deux lectures : des formes telles que *lugal* et *lu-gurus* semblent indiquer qu'on prononçait *lû* lorsque 𒂗𒂗𒂗 était composé avec d'autres termes et que la forme pleine *galu* était réservée aux cas où 𒂗𒂗𒂗 était employé isolément ou avec une particule ou un pronom; on disait peut-être *galu-bi* « cet homme », *nam-galu* « les hommes », mais *lû-nim* « l'homme d'Élam ».

L. 3. La traduction de *na-e-a* est purement conjecturale.

L. 4. En-é-TAR-zi est peut-être le futur patési (cf. ISA, p. 320, n. 1).

III, 2. *dam-ha-ra* = *tamharu*, cf. *Rev. d'Assyr.*, IV, p. 43, n. 3.

L. 4. GIN-GAN-si(*g*) n'est qu'une variante de GIN-šû-si(*g*) si fréquent dans les ins-

1. [*g*]*a* manque sur la copie de Meissner (Supplém¹, pl. 9) et à vrai dire une lecture [*ki-i-tu-uš*]-*lu-la-lu* serait plus satisfaisante, cette formation itérative n'étant communément employée que lorsque la valeur est monosyllabique et se termine par une voyelle (cf. *zu-zu-u* à côté de *zu-u*, CT XI, p. 1, 44; *lu-lu-u* à côté de *lu-u*, ibid., 42, etc.). Cependant on trouve p. ex. *qaq-qu-qu-u* à côté de *qaq-qu* (K. 7622 rev. 11), si toutefois la copie publiée CT XI, p. 7, est exacte, car à cet endroit on attendrait plutôt 𒂗𒂗𒂗 = *qaq-qu-qu-nu-u*.

criptions d'E-an-na-toum et d'En-té-mé-na. Comparer GIN-SŪ signifiant probablement « vainqueur, conquérant » OBI n° 109, l. 2.

IV, 1. Peut-être doit-on restituer « il les fit prisonniers » ou « il les tua ».

Rev. I, 2. *kù-luḫ-ḫa* est « l'argent lavé », c.-à-d. « l'argent pur ». La matière du vase d'argent d'En-té-mé-na est dénommée *kù-luḫ-ḫa*, or c'est en fait « de l'argent presque pur, ne contenant qu'une quantité de plomb infiniment faible, mais ni cuivre, ni étain ». (Berthelot, cité par Heuzey dans les *Monuments Piot*, 1895, 1^{er} fascicule, p. 15.) Que signifie *zabar* devant *kù-luḫ-ḫa*? Ce terme désigne originairement le bronze¹, non pas le bronze d'étain longtemps inconnu (cf. Heuzey, *Catologue des Antiquités Chaldéennes*, p. 291), mais un alliage où, avec le cuivre, entraient des métaux tels que le plomb et l'antimoine (cf. Berthelot, *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, CXXXIV, pp. 142-143, et Helm-Hilprecht, *Verhandlungen der Berliner anthropologischen Gesellschaft*, 16 Februar 1901). Que tel fût bien le sens de *zabar*, VA Th. 2270² rev. VIII, 3 sqq., le prouve : à cette place sont mentionnés 3 objets en *zabar*; la matière employée à leur fabrication se compose de 1 mine 4 sicles de cuivre pur (*urudu-luḫ-ḫa*), de 10 sicles 2/3 de plomb (*an-na*), de 4 sicles 2/4 de NE-KŪ et de 1/2 sicle 21 grains de su(G)-GÂN³. En somme dans cet alliage entrent 80,05 parties de cuivre, 13,34 de plomb et respectivement 5,84 et 0,77 de deux autres métaux dont le premier correspond peut-être à l'antimoine. Mais il paraît probable que dans notre passage, *zabar* n'a pas le sens de « bronze »; de même p. ex. RTC, n° 101, où des quantités d'argent (*kù-babbar* ou, abrégé, *ku(g)*) sont additionnées sous la dénomination *ku(g) zabar*. Il est d'ailleurs à noter que *siparru* n'est pas le seul équivalent de *zabar*, mais que les syllabaires expliquent encore ce terme par *ellu*, *ebbu*, etc. (Cf. B. M. 93037 rev. II, 9 sqq., CT XII, p. 7 et K. 4196 face, 12 sqq., CT XI, p. 41).

II, 3. On distinguait les « moutons à manger » (cf. p. ex. RTC n° 47, résumé l. 3) et les « moutons à laine » (cf. p. ex. RTC, n° 40). Évidemment la laine des « moutons à manger » ne pouvait être que de qualité inférieure. *Bar-LU* désignait une espèce de moutons; (cf. *udu-bar-LU-na* dans le texte publié par Allotte de la Fuyé comme spécimen de sa publication, face III, 7, V, 1, etc.).

III, 3. M. à m. : « sa prise ». La traduction est très hypothétique. Pour ce droit du patési et de son ministre, comparer Ourou-ka-gi-na, Plaque ovale II, 15-31.

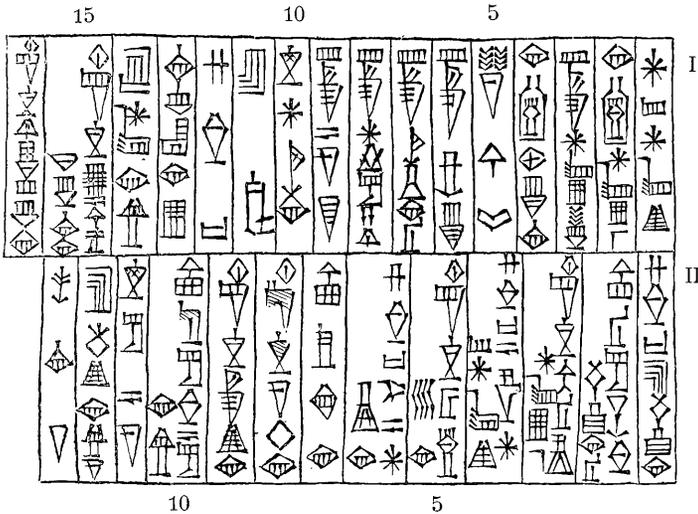
1. Par la suite le terme *erū* (*urudu*), qui originairement signifiait seulement « cuivre », fut employé pour désigner le bronze, comme le prouve la tablette de bronze de Khorsabad (analysée par Berthelot, *Rev. arch.*, 3^e série, t. IX, p. 11).

2. Publié par Reisner, *Tempelurkunden*, n° 124.

3. Ces quantités additionnées = 1 mine 19 sicles 5/6 et 21 grains. Le poids des trois objets est donné comme étant : 1 *ma-na* 10 *gin* 7 *lal*, formule dont le sens ne m'est pas entièrement clair (pour *lal* comparer CT VII, 13132 face, l. 20 et *passim*).

RÉPLIQUE D'UNE INSCRIPTION D'ARAD-NANNAR

PAR F. THUREAU-DANGIN



Cette pierre de seuil¹, découverte par le Capitaine Cros au cours de ses fouilles de 1903, nous offre un double de l'importante inscription d'Arad-Nannar trouvée par M. de Sarzec et publiée dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. V, p. 99. Les deux blocs sont de la même roche noire de diorite, et l'un et l'autre entaillés semblablement d'une petite cuvette peu profonde; les monuments de ce genre, en effet, se présentent souvent par couples, ce qui s'accorde parfaitement avec la destination qui leur est attribuée. Le nouvel exemplaire paraît utile à faire connaître en raison des quelques variantes qui s'y rencontrent.

1. Publiée dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, p. 67. — Au sujet de la découverte voir plus haut p. 9 et note 2.

TRANSCRIPTION	Col. I	TRADUCTION
(Dingir-)Gimil-(ilu-)Sin		A Gimil-Sin,
ki-äg (dingir-)En-lil-lä		aimé d'EN-LIL,
lugal (dingir-)En-lil-li		au roi qu'EN-LIL,
ki-äg ša(g)-ga-na		en aimé de son cœur,
5 in-pa(d)		a élu,
lugal kal-ga		au roi fort,
lugal Uri-(ki-)ma		au roi d'Our,
lugal an-ub-da-tab-tab-ba		au roi des quatre régions,
lugal-a-ni-ir		à son roi,
10 Arad-(dingir-)Nanna(r)		ARAD-NANNAR,
sukkal-maḥ		ministre suprême,
pa-te-si		patési
ŠIR-BUR-LA-(ki-)ge ¹		de Lagaš,
sangu (dingir-)En-ki-ka ¹		prêtre d'EN-KI,
15 GIR-NITA Ū-za-ar-gar ² -ša-na-(ki)		gouverneur d'Uzargaršana,
GIR-NITA Ba-BI+šú-e ³ -(ki)		gouverneur de Ba.

Col. II

pa-te-si Sa-bu-um-(ki)		patési de Sabou
ù ma-da Gu-te-bu-um-(ki-)ma		et du pays de Goutebou,
GIR-NITA Ti-ma-at-(dingir-)En-lil-lä		gouverneur de Timat-Enlil,
pa-te-si A-al-(ilu-)Gimil-(ilu-)Sin		patési d'Al-Gimil-Sin,
5 GIR-NITA Ur-bi(l)-lum-(ki)		gouverneur d'Ourbillou,
pa-te-si Ḥa-a-an'-ši-(ki)		patési de Ḥaṣṣi ⁵
ù Gan-ḥar-(ki)		et de Ganḥar,
GIR-NITA Î-ḥi-(ki)		gouverneur d'Îḥi ⁶ ,
GIR-NITA lù-Su-(ki) ⁷		gouverneur des hommes de Sou
10 ù ma-da Kar-da-(ki-) ⁷ ka		et du pays de Kardaka,
arad-da-a ¹ -ni		son serviteur,
é-gir-su-(ki-)ka-ni		son temple de Girsou
mu-na-dû		a construit.

1. Manque dans l'inscription A.
2. Ou lire *nig*?
3. *Sic* dans A. — Dans notre texte on pourrait encore lire *bur*.
4. Au lieu de *a-an* l'inscription A porte *ma*.
5. Pour *Ḥaṣṣi* (*Ḥamašsi*).
6. Lecture incertaine.
7. Manque dans l'inscription A.

Au sujet de ces pierres de seuil, M. Heuzey me communique les indications suivantes qui établissent le lien entre les découvertes successives : « Les fouilles de Tello ont produit en réalité quatre pierres de seuil consacrées au roi Ghimil-Sin par le patési Arad-Nannar. Faites de la même roche noire, elles ont toutes les quatre été trouvées au Tell des Tablettes. La première, a été publiée dans la *Revue d'Assyriologie* (vol. V, p. 99) ; mais M. de Sarzec, la même année, en a recueilli un deuxième exemplaire, sur lequel seulement le texte, par une cause volontaire ou accidentelle, s'arrête après la ligne 14. La troisième pierre, celle dont l'inscription est ici reproduite, offre ceci de particulier qu'elle a été trouvée en place par le Capitaine Cros, dans ses fouilles de 1903 : elle était enfouie au-dessous d'un mur en briques, dont la brusque coupure indiquait une porte. En effet, dans la campagne de 1904, l'autre côté de cette porte a pu être dégagé, et une quatrième pierre, portant le même texte, y faisait pendant à la précédente. Il y avait donc deux paires de ces blocs de seuil, appartenant à deux portes distinctes, chacune à deux battants, et la situation de l'une des portes est exactement fixée. Les extraits du journal des fouilles donneront plus loin tous les détails de la découverte ; mais ce qui est utile à dire dès maintenant, c'est que cette porte s'ouvrait justement au Sud-Ouest du tell, sur les terrains où M. de Sarzec a rencontré les galeries de tablettes de la dynastie d'Our. Là se trouvait aussi sans aucun doute le temple du roi Ghimil-Sin, mentionné par l'inscription comme construit par le patési Arad-Nannar. L'emplacement où le roi déifié était l'objet d'un véritable culte devait être en même temps un centre pour l'administration royale, une sorte de palais d'État dont les annexes ou les sous-sols contenaient les documents de cette administration. »

EXTRAITS
DU
JOURNAL DES FOUILLES
PAR LE COMMANDANT GASTON CROS

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

Dans les publications destinées, comme celle-ci, à faire connaître les résultats d'une exploration archéologique au fur et à mesure que les fouilles se poursuivent, on peut difficilement adopter une marche régulière et donner aux parties du travail une disposition tout à fait méthodique. Certaines découvertes d'un intérêt exceptionnel réclament en effet une étude presque immédiate et ne sauraient être réservées pour des chapitres en préparation. C'est par ce motif que, dans le présent ouvrage, après le rapport sur la reprise des fouilles, une première division a été consacrée à réunir un groupe d'articles publiés dès le début et qu'il suffisait de remettre au point.

Maintenant, dans la section qui va suivre, nous abordons une série d'un caractère différent : c'est la description, par ordre topographique, des principaux chantiers ouverts dans le sol de Tello pendant les campagnes de 1903, 1904 et 1905, avec l'examen des couches successives et l'énumération de tous les objets antiques de quelque intérêt qui s'y trouvaient enfouis. Ces indications suivent pied à pied le journal des fouilles, sans toutefois le reproduire intégralement, ce qui eût entraîné des longueurs et des redites plus nuisibles qu'utiles à l'intelligence des travaux. Cela d'ailleurs ne nous empêchera pas de placer aussi, sous le nom de leurs auteurs, après chaque description des fouilles, les nouvelles études spéciales consacrées à tel monument ou à tel groupe de monuments recueillis dans les divers chantiers.

Le compte rendu sommaire de la campagne de 1903 a servi d'introduction aux diverses notices qui précèdent'. Nous résumerons plus sommairement encore l'exposé des deux campagnes suivantes (1904 et 1905), puisque les principaux détails en seront donnés à la suite, par les extraits mêmes du journal.

RÉSUMÉ DE LA DEUXIÈME CAMPAGNE (1904)

Dans la campagne de 1904, pour la faire connaître en quelques mots, il y a lieu de signaler tout d'abord que l'installation de la Mission dans la redoute en terre élevée l'année précédente sur l'emplacement même des fouilles a été grandement améliorée par l'édification d'une maison de trois pièces, dans les murs de laquelle nous avons fait

1. Voir plus haut, p. 5-20.

entrer de nombreuses briques chaldéennes provenant des anciens travaux. Un centre plus fixe et un abri permanent ont remplacé ainsi les cabanes en nattes et en voûtes de roseaux, construites à la façon des *sarîfas* du pays¹.

Les fouilles reprises au Sud de la *Maison-des-Fruits*, par l'enlèvement de deux des massifs rectangulaires qu'avait laissés M. de Sarzec, n'ont guère donné lieu qu'à la découverte d'un nouveau caniveau en briques, descendant vers le Sud-Est. Au Nord, entre ce tell et celui du Palais, plusieurs tranchées, ouvertes dans un espace bas et plat non fouillé encore, n'ont pas été poussées très avant, ayant rencontré bientôt, du côté du Palais, l'épais terrassement de brique crue qui formait la base de l'ancien temple de Nin-Ghirsou, tandis que vers la *Maison-des-Fruits*, des accumulations de déblais et de cendres indiquaient une profonde dépression du terrain antique.

Beaucoup plus fructueuse a été une autre exploration que l'on peut considérer comme presque entièrement nouvelle, celle du *Tell H*, dit *Tell de la Tête-à-turban*, contigu au groupe de la *Maison-des-Fruits*. M. de Sarzec y avait déjà recueilli, rien qu'en y pratiquant quelques puits de sondage, plusieurs objets de valeur. Neuf tranchées, ouvertes autour de ces puits et dans leurs intervalles, ont mis à découvert une nécropole, où trois couches de sépultures superposées ont produit nombre de monuments, parmi lesquels plusieurs appartenant à la belle époque chaldéenne; cependant la formation du terrain, mêlé de déblais, est certainement moins ancienne que la domination de la ville d'Our, comme le prouve une brique du roi Bour-Sin, trouvée dans les couches profondes. Vers le Nord-Est de la nécropole, dans une région près de laquelle paraît avoir éclaté un violent incendie, signalons encore un dépôt de provisions de diverses sortes, blocs de bitume, débris de poissons, confinant à une nombreuse série de tablettes.

Au *Tell V*, spécialement nommé le *Tell des Tablettes*, les recherches productives de la campagne précédente demandaient à être continuées avec une attention particulière. Dans la partie méridionale, qui était la plus élevée, l'existence d'une porte antique avait déjà été indiquée en 1903 par une pierre de seuil aux noms du roi Ghimil-Sin et du patési Arad-Nannar². La découverte en place d'un second bloc aux deux mêmes noms et le déblaiement d'un perron d'accès en briques, disposé latéralement, ont achevé de caractériser une grande porte extérieure à deux battants, d'autant plus digne d'être remarquée qu'elle devait servir d'entrée, vers le Sud-Ouest, à la région des galeries de tablettes antérieurement explorée par M. de Sarzec³. Ensuite, le principal effort a porté

1. Quelques détails sur cette deuxième campagne ont déjà été donnés dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1905, p. 75.

2. Celle qui est publiée ci-dessus, pp. 56-57.

3. Voir les observations de la p. 58. Le plan et la coupe seront donnés avec la partie du journal consacrée au *Tell des Tablettes*.

sur la partie centrale du tell, autour du large puits antique qui en occupe le milieu. Là les fouilles, après avoir dépassé les deux premières couches archéologiques, celle où se rencontrent les moyennes briques carrées (genre de Goudéa), et celle des grandes briques carrées (genre d'Our-Baou), ont atteint la couche archaïque des briques oblongues, dont sont faites aussi les assises inférieures du puits. A cette profondeur, le terrain était occupé par tout un quartier de petites habitations disséminées, que desservait un long canal couvert, venant du puits et remanié à plusieurs époques. Parmi les objets recueillis, il faut mentionner, dans le voisinage du puits, un groupe nombreux de tablettes et, près des constructions, un autre groupe formé de quelques pièces archaïques.

A 160 mètres au Sud-Ouest du *Tell du Palais*, en y prenant pour point de départ la Porte-de-Goudéa, se trouve un petit tell que M. de Sarzec a désigné par la lettre P' et par les noms de *Tell du Réservoir* ou *Tell de la Voûte inclinée*¹. Près du sommet de ce monticule, sur sa pente occidentale, il avait découvert une voûte en briques et bitume, s'ouvrant sur une sorte de chambre dans la paroi de laquelle il avait entrevu une seconde voûte plus basse. Il supposait que ce devait être un réservoir d'eau avec conduit descendant vers la plaine. D'autre part, au sommet du tell, des blocs renversés, en pisé ou en terre battue avec traces d'enduit blanc, semblaient indiquer les restes d'un parapet, comme dans une fortification. Les ouvriers arabes ne travaillaient volontiers dans ce souterrain qu'ils avaient surnommé la *Porte du Diable*, le considérant comme hanté, et M. de Sarzec, en présence d'une construction qui ne lui paraissait pas très antique, n'y avait pas continué ses recherches.

Il n'était pas sans intérêt cependant de tâcher d'éclaircir le mystère. De nouvelles fouilles, entamant plus largement le monticule artificiel, que nous appellerons désormais le *Tell de la Porte-du-Diable*², ont donné un résultat inattendu. Elles ont montré que le monticule était formé d'un épais massif de briques crues oblongues et bombées, assemblées avec soin et d'une excellente fabrication; c'était le précieux reste et peut-être le massif d'angle d'une très ancienne enceinte. Une coupure au Sud-Est, de 3 mètres de large, indiquait une entrée de la ville, avec partie rentrante en arrière du passage, comme pour un corps de garde. A l'extérieur la ruine des parois rend l'épaisseur de la muraille difficile à mesurer; mais, du côté de la place, où l'angle est bien marqué, la masse des briques crues est soutenue par un mur de revêtement à deux faces légèrement inclinées, en briques cuites du même type archaïque. Au Sud-Est de la porte, ce mur contient même dans son épaisseur un

1. *Découvertes*, p. 70; cf. la légende du plan de Tello (Plan B).

2. A côté de ce surnom sensationnel, le nom donné communément à cette construction est celui de *Serdab*, désignant les hypogées qui servent, dans les habitations urbaines du pays, à s'abriter contre les grandes chaleurs.

conduit voûté qui, vu son peu de hauteur (0^m40), servait sans doute à la circulation des eaux.

Quant à la construction spécialement appelée la *Porte-du-Diable*, édifée en forme de voûte ovale, avec des briques toujours oblongues, mais plus grandes que les précédentes (0^m32 sur 0^m24) et d'un type qui semble moins ancien, elle s'ouvre à environ 3 mètres plus haut, dans la partie supérieure du tell. C'était l'entrée d'un passage voûté qui, au bout de quelques pas, était coupé brusquement par un ressaut descendant à pic dans la profondeur du massif et formant comme un puits rectangulaire, dont la paroi opposée était percée, en contre-bas, d'une seconde voûte (différence de niveau entre les sommets des deux voûtes : 2^m90). Ensuite le passage, que je n'ai pas suivi beaucoup plus loin, devait se continuer dans la même direction Nord-Est, longeant la face extérieure de l'enceinte en briques crues, pour aboutir sans doute à une sortie secrète en dehors de la place. Les Pyramides d'Égypte ont de ces couloirs à ressauts, franchissables seulement à l'aide d'une échelle facile à retirer. Celui-ci cependant peut avoir été pratiqué beaucoup plus tard dans un remaniement du vieux rempart en briques crues, dont la très haute antiquité fait penser aux premiers murs de défense mentionnés dans les inscriptions d'Our-Nina et d'Éannadou.

Parmi les principaux objets recueillis dans les mêmes tranchées, on compte un fragment de terre cuite courbe, portant une inscription semblable à celle des grands cylindres de Goudéa, un autre fragment en argile crue avec les représentations empreintes sur l'une des bulles du patési *Lougal-anda*, quelques tablettes et plusieurs amas de projectiles aussi en terre cuite, de forme sphérique ou ovoïde, le plus nombreux de ces amas trouvé en arrière de la porte de l'enceinte, non loin du corps de garde dont nous avons parlé.

Au travail des fouilles, la campagne de 1904 a de plus ajouté des travaux étendus de topographie. M. de Sarzec avait déjà observé que, par certains temps, le plan de l'ancienne ville s'esquissait sur le sol de Tello par les nuances différentes du terrain ; mais il ne songea pas à tirer parti de son observation. Ayant moi-même constaté le fait et l'ayant vu se produire avec une netteté particulière, j'ai pensé à suivre, en les mesurant, ces bandes jaunâtres qui dessinaient sur la terre noire du désert le tracé des constructions en briques crues. J'ai obtenu ainsi un plan détaillé, qui sans doute représente la ville antique dans sa dernière forme ; mais il ne peut manquer de conserver des points de rapport d'un grand intérêt avec les dispositions de la haute époque. On y trouvera les levés des enceintes successives et de leurs épaisses murailles, l'emplacement d'un certain nombre de portes et de tours et par endroits jusqu'aux alignements des rues avec leurs édifices ; notons encore les traces du canal et du bassin qui mettaient la ville en communication avec le Chatt-el-Haï et qui en faisaient un véritable port en rivière.

D'autre part, l'itinéraire de Tello à *Zerghoul* par les marais du *Bada* a été levé, avec un plan du territoire même de *Zerghoul*; c'est, comme on le sait, un tell d'une grande hauteur¹ qui se voit de toute la plaine et sur les pentes duquel une simple promenade m'a permis de ramasser des fragments de briques et de cônes du même type qu'à Tello.

RÉSUMÉ DE LA TROISIÈME CAMPAGNE (1905)

Venons maintenant à la campagne de 1905. Nous y avons poursuivi un double but. D'un côté, l'exploration des tells K, H et V (*Tell de la Maison-des-Fruits*, *Tell de la Tête-à-Turban* et *Tell des Tablettes*), a été développée par plusieurs tranchées complémentaires; d'autre part, il était convenu avec M. Heuzey, qu'une région à peine touchée par M. de Sarzec, celle du *Tell B* ou *Tell des Grandes-Briques*, au Nord-Est du Palais, serait étudiée par des fouilles profondes.

Au Tell K, deux tranchées nouvelles, pratiquées immédiatement au Sud de l'ancienne excavation de la *Maison-des-Fruits*, sont descendues à 5 et 6 mètres au-dessous du niveau de la Construction Inférieure. Nous y avons rencontré, alignés et encastrés dans la brique crue, trois de ces vases en bitume dont les premiers exemples avaient si vivement surpris M. de Sarzec. L'un d'eux contenait encore une tête de masse d'armes côtelée et l'extrémité pointue d'une grande jarre en pierre. Dans les couches environnantes, un manche de masse d'armes en cuivre à ornements cordelés, une petite statuette très archaïque et des éléments de collier, parmi lesquels plusieurs figures d'animaux, témoignaient que l'époque antérieure à Our-Nina savait déjà donner aux œuvres de son industrie un certain accent.

Au *Tell H*, la découverte de plusieurs sépultures et l'examen de leur contenu ont achevé de caractériser la nécropole qui occupait la zone moyenne de ce monticule.

Enfin, au *Tell V*, le déblaiement de deux grandes constructions en brique crue dont le plan apparaissait à la surface du sol ont achevé d'établir la relation du quartier des tablettes avec l'ancien mur d'enceinte.

Les résultats les plus nombreux et les plus importants de la campagne ont été obtenus dans les nouveaux champs de fouilles ouverts au Nord-Est du Palais. Les grandes briques du type d'Our-Baou que M. de Sarzec avait trouvées accumulées sur le Tell B nous donnaient l'espoir de rencontrer sur ce versant des constructions en rapport avec l'ancien temple du dieu Nin-Ghirsou, dont l'angle Sud-Ouest, en briques

1. Sondé, au moyen de quelques longues tranchées, par les explorateurs allemands Moritz et Koldevevey, en 1886 : *Die altbabylonischen Gräber in Surghul und El-Hibba*, dans *Zeitschrift für Assyriologie*, vol. II, p. 403-430.

du même patési, subsiste sur les hauteurs du Tell du Palais, non loin d'un autre massif d'angle et d'une porte édifîés plus tard par son successeur Goudéa.

Tout d'abord, ayant observé que le sommet du Tell B était moins élevé de 1^m50 environ que la base de ces antiques constructions, j'en ai conclu que la terrasse en briques crues qui les supportait avait dû être remaniée et diminuée de ce côté par d'importantes coupures, sans doute pour donner une assiette plus restreinte au palais bâti beaucoup plus tard sur leurs ruines.

Le Tell B lui-même, une fois les grandes briques enlevées, recouvrait une sorte de banc monumental en briques carrées anonymes et simplement jointes avec de la terre, orienté vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers l'extérieur; mais plus loin dans la même direction s'étendaient les restes d'une ancienne muraille en briques crues, près de laquelle cinq énormes contre-poids en pierre devaient avoir servi à manœuvrer le tablier d'un pont-levis ou les lourds battants d'une grande porte de ville.

Remontant alors en arrière vers le Tell du Palais, par une série de puits de sondage, j'ai mis à découvert, à mi-chemin, un escalier de neuf marches, en belles dalles de tuf, dont l'une conservait encore le début d'une inscription de Goudéa se rapportant au dieu Nin-Ghirsou et à son temple È-Ninnou. Les mêmes références authentiques étaient fournies, sur les côtés, par deux logettes contenant des statuettes votives au type du dieu agenouillé. La découverte était suggestive; car elle marquait la limite de l'une des terrasses basses qui devaient s'élever doucement vers le temple proprement dit. Une quarantaine de mètres plus à l'Est, un puissant contrefort en briques, visiblement incliné, creusé au milieu d'un caniveau pour la descente des eaux, soutenait sans aucun doute le talus en briques crues de la même terrasse. Enfin, non loin du pied de l'escalier, tout un groupe de constructions était aussi l'œuvre du célèbre patési.

C'était d'abord, faisant face aux dernières marches, un édifice rectangulaire de 8 mètres sur 4^m70, curieusement divisé en deux parties très différentes: vers l'Est, une plateforme en briques crues, sans doute à ciel découvert, enduite d'une épaisse couche d'une sorte de béton gris, soigneusement moulurée à son départ du sol; vers l'Ouest, au contraire, les fondations en briques cuites d'une chambre, dans le sol de laquelle une troisième logette contenait encore la tablette dédicatoire de Goudéa, mais cette fois avec la statuette de cuivre au type de la Porteuse-de-corbeille.

D'autre part, sur le grand côté de la construction rectangulaire, face à l'escalier, s'appuyaient trois piédestaux en briques enduites de bitume, celui du milieu surtout n'ayant pas moins de 3 mètres de largeur sur 1^m85 de saillie. Puis, un peu plus près de l'escalier, une base carrée de même construction gardait les traces d'un pilier circulaire. Que pouvaient porter de semblables supports, surtout celui dont les dimensions étaient tout à fait exceptionnelles?

Je ne tardai pas à le savoir: car, à peine l'ordre était-il donné de fouiller le sol

environnant, que l'on voyait apparaître un à un de nombreux fragments sculptés en bas-relief, d'un style identique et paraissant travaillés pour la plupart dans une même roche calcaire ; parmi eux, plusieurs figures de Goudéa avec son nom gravé sur son vêtement, puis des scènes religieuses, des hommes portant des étendards, la figure même de la stèle environnée de symboles, tout cela brisé, mutilé avec une rage évidente, mais formant avec les restes de constructions précédemment décrits un ensemble d'une parfaite unité¹. Quelques fragments courbes et la moitié d'une masse d'armes colossale, formée de quatre têtes de lion peuvent se rapporter aussi à la colonne isolée qui les avoisinait.

Je n'ai que peu de chose à dire d'un autre petit tell situé à l'Ouest du précédent, sur un point où les bandes de couleur marquées sur le terrain indiquaient une tour polygonale rattachée à la muraille par un chemin fortifié, sans doute une addition plus récente à l'ancienne enceinte. On y avait établi plus tard encore un lieu de sépulture, où, parmi différents types de tombeaux, les longs cercueils en terre vernissée de l'époque parthe ou même sassanide indiquent suffisamment une date très basse. Parmi les objets recueillis en ce lieu, il faut citer cependant un curieux type d'animal fantastique formé par un double buste de taureau couché à tête humaine.

Le rapide exposé qui précède, joint à celui qui a été donné plus haut de notre première campagne, servira de guide au lecteur pour mettre à leur place et à leur date les extraits détaillés du journal des fouilles, que nous allons maintenant publier en choisissant de préférence les points où les découvertes ont produit les résultats les plus significatifs.

Avant de m'engager dans ce travail, qu'il me soit permis de remercier ici de leur précieux concours MM. Léon Heuzey et F. Thureau-Dangin, le premier pour sa constante participation à l'œuvre commune, le second pour l'interprétation des textes cunéiformes.

1. Une étude de ces fragments a été présentée par M. Heuzey à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus* 1908, p. 808 et *Monuments Piot*, t. XVI, fasc. 1.

RÉGION DE LA MAISON-DES-FRUILS

D'APRÈS LE JOURNAL DES FOUILLES

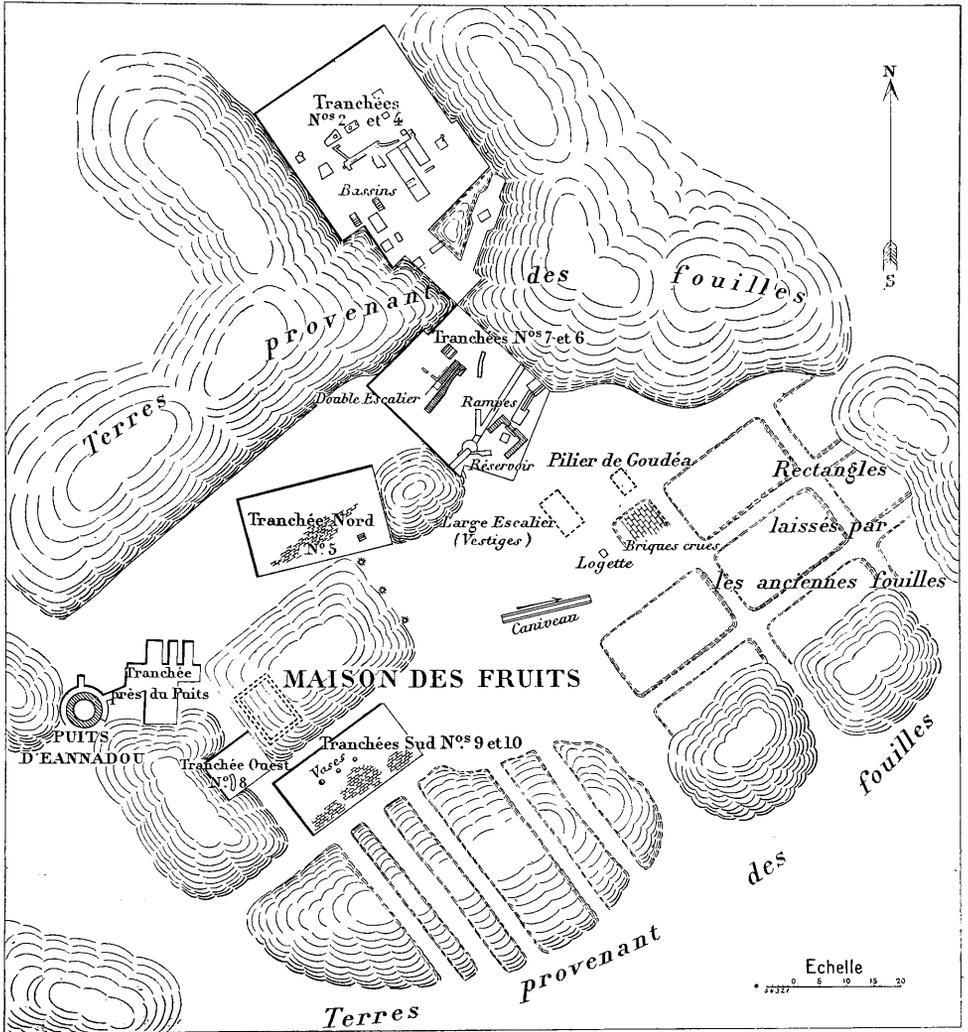
La très haute antiquité des découvertes faites par M. de Sarzec sur l'emplacement du *Tell K*, situé à 250 mètres au Sud du Palais de Tello, nous commandait de revenir à ce tell et d'y continuer l'exploration des couches inférieures du terrain au milieu duquel s'élevaient, sur des arasements encore plus anciens, les constructions du roi Our-Nina et de sa dynastie, répondant à ce que les inscriptions du même temps appelaient la *Maison-des-Fruits*¹. A cette sorte de grenier d'abondance se rapportait aussi la dénomination d'*Ab-Ghirsou* ; le nom de *Ghirsou* désignait en effet une ancienne localité qui paraît avoir été le premier centre de la ville de Sirpourla ou Lagash. Il y avait donc tout intérêt à partir de ce point pour l'exploration des ruines, ainsi que pour le compte rendu détaillé que nous allons faire de nos fouilles.

Sur l'emplacement même de la Maison-des-Fruits, c'est-à-dire dans la partie centrale, où le tell avait sa plus grande élévation, les recherches avaient été poussées par M. de Sarzec jusqu'à une grande profondeur. A 2^m 50 il avait rencontré le sol de l'époque de Goudéa, à 4 mètres environ le niveau beaucoup plus antique du roi Our-Nina, puis à la profondeur de 8^m 50 le sol d'une construction anonyme encore plus ancienne. Enfin par un puits de sondage, il avait pu descendre jusqu'au niveau de la plaine, c'est-à-dire jusqu'à 17 mètres au-dessous du sommet primitif de la colline artificielle. Cependant les fouilles très profondes ne s'étaient développées que sur un rectangle de 31 mètres de large et de 40 mètres de long.

Quant aux abords de cette excavation centrale, M. de Sarzec les avait dégagés à une profondeur beaucoup moindre ; il avait formé ainsi une esplanade s'étendant du Nord-Est au Sud-Ouest sur une surface de 120 mètres de long et de 60 mètres de large environ.

Autour des constructions de la Maison-des-Fruits et dans leur voisinage immédiat

1. Ce nom, donné par Amiaud, peut très bien être conservé, si l'on entend par *fruits* les produits du sol, les revenus en nature.

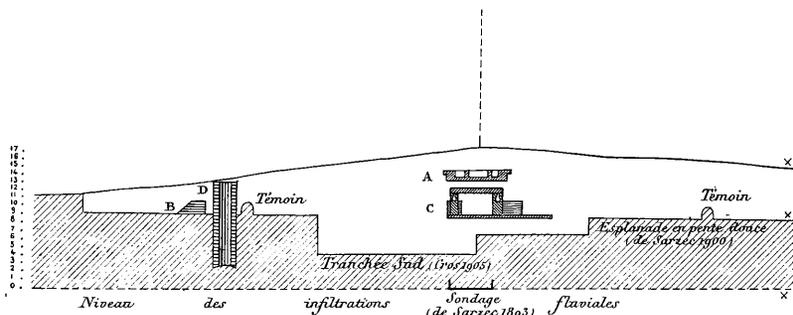


RÉGION DE LA MAISON-DES-FRUITES
PLAN DES FOUILLES

Levé par G. Cros

cette esplanade, d'après les indications mêmes de M. de Sarzec, répondait au niveau de la Construction Inférieure, c'est-à-dire à une profondeur d'environ 8 mètres ; mais, vu la convexité naturelle du terrain primitif, il est évident que cette profondeur s'amoin-dris-sait sensiblement sur les versants, à mesure que l'on descendait de l'ancien sommet central en rayonnant vers la circonférence du tell. La hauteur primitive de ce sommet ne pourra donc pas nous servir de point fixe pour l'évaluation des diverses profondeurs atteintes par nos fouilles et des niveaux où chaque objet aura été découvert. Il sera

TELL DE LA MAISON DES FRUITS



- B. Massif d'Entéména A. Construction d'Our-Nina
D. Puits d'Eannadoa C. Construction Inférieure



COUPE DU TERRAIN
(Partie S. O.)

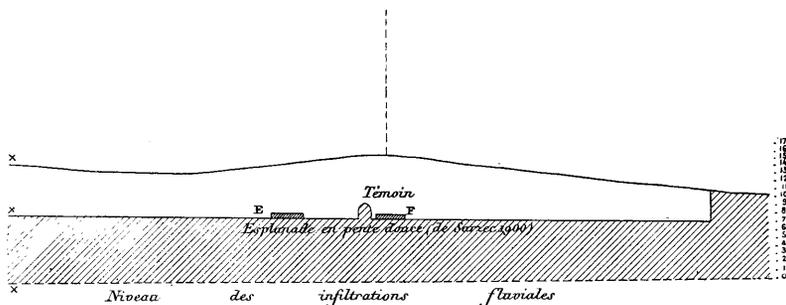
pour nous plus juste et plus pratique d'indiquer ces profondeurs simplement à partir du niveau de l'esplanade, tel que nous avons pu le relever et l'établir, lors de notre première arrivée.

Il est nécessaire d'ajouter que l'esplanade elle-même ne nous a pas paru tout à fait horizontale : elle s'abaisse légèrement dans la direction Nord-Est, où elle dépasse les limites de l'ancien Tell K, pour s'étendre jusqu'à l'emplacement du petit Tell I' (*Tell des Piliers*), qui s'y rattachait par la base et qui a maintenant disparu dans ce nivellement. J'y ai cependant trouvé, au niveau du sol actuel, la place encore visible du soubassement rectangulaire qui portait le grand *Pilier de Goudéa* et celle des

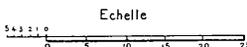
massifs sur lesquels s'appuyait le *Large Escalier* de 16 marches voisin du Pilier. Le palier supérieur de cet escalier, élevé de 1 mètre environ, se trouvait, d'après M. de Sarzec, au niveau du sol de la Construction Inférieure; il en résulte que sur ce point l'esplanade actuelle s'abaisse même de 1 mètre au-dessous du sol de la susdite construction, ce qui s'accorde bien avec la légère déclivité que j'ai signalée tout à l'heure.

Pour en revenir à la profonde excavation qui, vers le Nord-Ouest de l'esplanade, répond à l'emplacement occupé par les très antiques constructions superposées, je l'ai

TELL DES PILIERS



- E. Vestiges du *Large Escalier*
F. Vestiges du *Pilier*



COUPE DU TERRAIN
(Partie N. E.)

trouvée non seulement comblée, mais encore complètement couverte par un monticule de déblais, s'élevant à une hauteur de 9 mètres. La base de cette pyramide artificielle, large de 31 mètres, longue de 40, dépasse même de beaucoup les limites des anciennes constructions; mais elle forme encore un rectangle régulièrement dessiné, qui conservait la même orientation générale, avec cette différence que le grand côté du nouveau rectangle est perpendiculaire au grand côté de la Maison-des-Fruits.

M. de Sarzec avait utilisé cette cavité pour se débarrasser d'une partie des terres provenant de son travail de nivellement. Sur la face Nord-Est du massif se dressent encore trois cônes de terre ou témoins, alignés du Nord-Ouest au Sud-Est et s'élevant, en

suivant cette direction, à 1^m 20, 1^m 60 et 1^m 80. Ces hauteurs ne sauraient représenter la surface primitive du tell : elles ne peuvent répondre qu'à un premier nivellement, établi par M. de Sarzec, lorsqu'il eut atteint la base de la construction supérieure ou *Construction d'Our-Nina*.

Sur la face opposée du même monticule, à 10 mètres environ de distance, on atteint le petit côté Sud-Ouest de l'esplanade, limité aussi par des amoncellements de déblais. C'est de ce côté que s'élevait, à une hauteur de 1^m 70 au-dessus du sol de la Construction Inférieure, l'antique *Massif d'Entéména*. D'après les plans de M. Sarzec une épaisseur de terre de 0^m 80 devait recouvrir la construction, ce qui nous permet d'évaluer sur ce point la profondeur de l'esplanade à 2^m 80 environ au-dessous du versant du tell. Un quatrième témoin, haut de 1^m 50, représente à peu de chose près l'élévation du massif disparu.

Un peu plus au Nord, je retrouvais en place le fameux *Puits d'Éannadou*, à peine découronné de ses premières assises et montrant encore, à la même hauteur de 1^m 50 au-dessus de l'esplanade, les cercles superposés de son appareil en briques cuites. Les constructions voisines n'existant plus, c'était un point fixe des plus précieux pour me permettre de rétablir exactement leurs positions, et je m'en suis servi comme de repère pour y rapporter toutes les mesures de la région environnante.

Le long du grand côté Nord-Ouest de l'esplanade, les déblais continuaient ensuite, en formant une longue et haute muraille de terres rapportées, jusque vers le point où une dépression de terrain séparait autrefois le Tell de la Maison-des-Fruits du petit tell annexe dit *Tell des Piliers*. Sur ce point, une large ouverture, laissant l'ancien sol encore à peu près intact, conservait un passage libre vers le Nord et dans la direction du *Tell du Palais*. Plus loin les terres rejetées, décrivant un arc de cercle, contournaient la position de l'ancien Tell des Piliers et marquaient de ce côté l'extrémité Nord-Est du terrain fouillé. Seul le grand côté Sud-Est n'était pas bordé directement par la ligne de déblais, mais par un terrain nivelé à une profondeur moindre et divisé par un réseau de tranchées se coupant à angle droit, formant ainsi trois rangées de rectangles, dont la surélévation au-dessus de l'esplanade allait en diminuant de 3^m 50 à 1^m 80 du Nord-Est au Sud-Ouest, en se rapprochant de l'emplacement de la Maison-des-Fruits.

L'alignement de ces rectangles nous ramène vers le Sud de la Maison-des-Fruits et du monceau de terres qui la recouvre. Dans cette direction, M. de Sarzec avait encore étendu son nivellement et prolongé l'esplanade par un long palier formant vers le Sud un angle bordé de même par de hautes levées de déblais.

Il était nécessaire de faire connaître aussi exactement que possible l'aspect que présentait, lors de mon arrivée sur le terrain, l'emplacement de l'ancien Tell de la Maison-des-Fruits. Malgré l'importance des travaux exécutés sur ce point par mon

prédécesseur, il m'a paru intéressant de l'explorer encore, en y pratiquant plusieurs excavations plus profondes, particulièrement tout autour de la fouille où s'étaient rencontrées les très antiques constructions par lui découvertes.

Ces travaux seront décrits dans l'ordre topographique, bien que plusieurs d'entre eux n'aient pas été exécutés dès la première année de mes fouilles, mais aussi en 1904 et même en 1905. Commençons par la tranchée ouverte entre l'angle Ouest de la Maison-des-Fruits et le Puits d'Éannadou.

TRANCHÉE PRÈS DU PUIITS D'ÉANNADOU

(1903)

Dans cette tranchée, large de 10 mètres, longue de 13 mètres et poussée à une profondeur moyenne de 2^m 50 au-dessous du niveau de l'esplanade, c'est-à-dire au-dessous de la Construction Inférieure, le terrain est disposé de la façon suivante : dans le voisinage immédiat du Puits, c'est une gaine de sable, destinée sans doute à combler la trouée qui l'entourait et à le défendre contre le resserrement des terres; tout le reste du terrassement, dans la direction de la Maison-des-Fruits, est formé au contraire d'une terre compacte, comme on peut la rencontrer dans un épais massif de briques crues ou de terre battue.

OBJETS DÉCOUVERTS

Rappelons que, dans cette partie, il faut ajouter au moins 5 ou 6 mètres à la profondeur nouvelle, pour obtenir la profondeur totale au-dessous des pentes supérieures du tell et de l'ancienne ouverture du Puits; voir à ce sujet la coupe du terrain à la p. 70 et les observations de la p. 72.

O^m 35, de profondeur nouvelle. — Près du Puits, un fragment de cône en terre cuite, d'un modèle bien plus grand que les cônes de Goudéa.

O^m 50. — A la distance de 9 mètres au Nord-Est du Puits, onze fragments provenant d'une bulle en argile crue, analogue à celles du patési Lougalanda et de ses successeurs. Celle-ci paraissait avoir enveloppé le pied ou le col d'un vase,

et l'on y distinguait encore de légers reliefs, représentant des tiges végétales, comme des roseaux, entremêlées de vagues figures. C'est seulement en soufflant sur la cendre

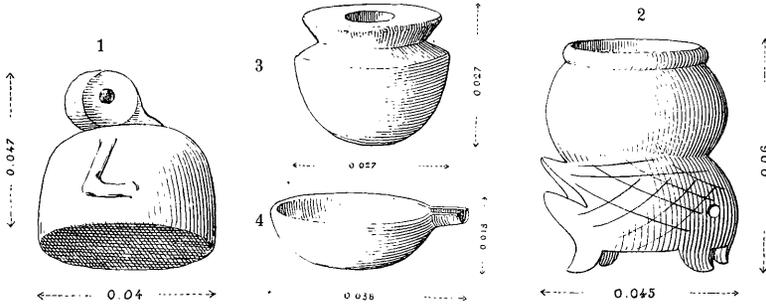


----- 0.05 ----->

dont cette terre très fragile était recouverte que je parvins à entrevoir comme de grands oiseaux¹; j'en donne le croquis sous toutes réserves.

Sur le même point, dans un bloc d'argile, au milieu des cendres et de la terre rougie par le feu, une tête de grande statuette d'homme en calcaire blanc (reproduite hors texte sur notre PLANCHE VI, fig. 1). Le type archaïque et l'air de bonhomie souriante rappellent de très près une autre tête recueillie par M. de Sarzec². Le nez est brisé et le cou porte un trou d'ajustement.

1^m 80. — Dans la partie de la tranchée le plus proche de la Maison-des-Fruits, à 15 mètres du Puits, huit petits objets groupés ensemble :



1° Petit objet massif en albâtre, dont la forme extérieure est celle d'une clochette, qui serait pleine et munie, à sa partie supérieure et un peu sur le côté, d'une bélière fixe avec trou de suspension. Au-dessous de cette bélière on voit un ornement ou une marque en relief qui se rapproche de la forme d'un L, mais qui ne peut avoir cependant aucun rapport avec la lettre romaine; car la profondeur doit être prise, comme nous l'avons dit, en contre-bas de l'esplanade, c'est-à-dire au-dessous du très ancien sol d'Our-Nina. Il semble que l'objet soit un poids ou un petit broyeur.

2° Petit vase en calcaire blanc, dont le support, faisant pièce avec lui, représente un animal à quatre pattes très courtes; le corps est couvert d'un réseau de lignes quadrillées qui figurent sommairement les piquants du hérisson. C'est le prototype très antique des petits récipients portés par des animaux, comme nous en trouverons plus tard un admirable exemple dans le chien du roi Soumou-ilou³.

3° Deux petits godets en albâtre.

4° Très petite écuelle en calcaire blanc avec un bec creux.

1. Comparer la forêt de tiges végétales qui se trouve figurée sur les bulles de la femme de Lougalanda, publiées par le Colonel Allotte de la Fuÿe, dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, n° IV, pl. III, et dans ses *Documents présargoniques*, pl. VII.

2. *Découvertes en Chaldée*, pl. 6 bis, fig. 1.

3. Voir la Planche V du présent volume; cf. *Monuments Piot*, t. XII, pl. II, et p. 19.

5° Deux cailloux plats dont l'un est perforé.

6° Cylindre de calcaire blanc sans aucune apparence de gravure, percé d'un trou dans toute sa longueur.

A 2^m 50, terre battue extrêmement dure (briques crues?).

TRANCHÉE A L'OUEST DE LA MAISON-DES-FRUITES

N° 8. — 1905

Cette tranchée large de 8^m 50, longue de 10^m 50, a été pratiquée à 19 mètres au Sud-Est du Puits d'Éannadou et à 4 mètres à l'Ouest de la Maison-des-Fruits, dans l'espace qui la séparait du massif d'Entéména.

0^m 30. — Sol fait de briques crues bombées, d'un petit modèle, avec terre noire de décombres et débris de poteries d'un gris verdâtre grossièrement façonnées.

1^m. — Après avoir traversé une épaisseur de briques bombées, on atteint une couche de sable.

1^m 70. — Trouvé un fragment de cuivre; — Un cylindre en calcaire de 0,03 × 0,02 portant trace de gravure.

A la même profondeur apparaît un tronçon de caniveau en briques cuites bombées, marquées au pouce (type d'Our-Nina). Ce caniveau non couvert est formé dans sa largeur de trois briques posées à plat portant deux autres briques en bordure, le tout jointoyé avec du bitume. Il paraît venir du puits et se dirige d'abord du Nord-Ouest au Sud-Est pour tourner ensuite vers le Sud-Ouest. A partir de ce point, sa pente devient plus raide, ce qui concorde bien avec l'inclinaison des anciens talus, accusée vers le même point par le Massif d'Entéména'.

TRANCHÉES AU SUD DE LA MAISON-DES-FRUITES

N°s 9 et 10. — 1905

Ces deux tranchées réunies représentent un rectangle de 34 mètres de long sur 12 mètres de large, situé à 31 mètres au Sud-Est du Puits d'Éannadou et placé parallèlement suivant son grand axe, à 6 mètres, du petit côté Sud-Est de la Maison-des-Fruits.

Le grand côté Sud-Est de ce rectangle me parut, au contraire, venir se buter dans toute sa hauteur contre une épaisse muraille en briques crues, très compacte, que j'ai entamée de trois mètres environ, sans en trouver la face externe; c'était sans doute un massif de revêtement ayant flanqué de ce côté l'antique terrassement de la colline artificielle.

Dans cet espace, le terrain que l'on rencontre immédiatement au-dessous du niveau

1. *Villa royale chaldéenne*, pp. 77 et suiv.

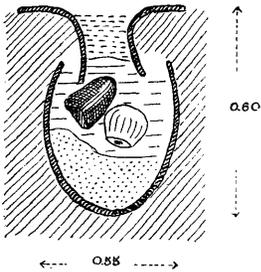
de l'esplanade est formé d'un amalgame assez irrégulier de briques crues, de terre noire, de décombres et de quelques briques cuites bombées marquées au pouce (type d'Our-Nina). Voici maintenant le contenu des couches successives.

0^m 30 de profondeur nouvelle, soit environ 6^m 30 de profondeur totale. — Dans la partie la plus voisine de la Maison-des-Fruits s'étend une large couche de terre rougie par le feu, au-dessous de laquelle le même terrain présente un mélange de cendres. Il semble qu'il y ait eu là un sol antique, sur lequel des constructions se seraient écroulées à la suite d'un incendie.

0^m 90. — Un peu plus bas, je commençais à voir apparaître, à 12 mètres de la Maison-des-Fruits, les orifices de deux grandes jarres en bitume, analogues à celles que M. de Sarzec a trouvées engagées dans les murs de la Construction Inférieure et jusque dans le sous-sol de cette construction¹.

Le cas est tout semblable et confirme les curieuses indications données par mon prédécesseur, sauf que les vases sont ici brisés et qu'on les retire par morceaux. Dans l'état d'écrasement où ils se trouvent, ils m'ont paru mesurer environ 0^m 60 de profondeur, sur 0^m 55 à la panse, avec un orifice de 0^m 20.

1^m 60. — Ce qui est assez difficile à expliquer, c'est que, dans le même alignement que ces deux vases, en creusant la partie occidentale du rectangle (tranchée 9), j'en ai trouvé un troisième, tout à fait semblable, mais placé à 0^m 60 plus bas que les précédents. Dans la même partie occidentale, la couche de terre rougie par le feu se trouvait aussi à un mètre environ au-dessous de celle qui a été signalée vers le Nord-Est de la même tranchée. Il y avait là, semble-t-il, un abaissement du sol dont la raison nous échappe, mais qui pouvait très bien se rencontrer dans les constructions en briques crues. Les vases en bitume que M. de Sarzec a découverts soit dans les murs en briques crues, soit dans les dallages de la Construction Inférieure, comme aussi ceux qu'il a rencontrés dans le sous-sol de cette construction, étaient de même à des niveaux différents. Pour revenir à ceux que j'ai découverts, les deux premiers ne contenaient rien; mais dans le troisième j'ai recueilli, au milieu d'une superposition de cendres et de terre rougie, les deux objets suivants :



1^o Un cône en diorite vert foncé, brisé dans sa partie la plus large, recreusée en fond de vase. C'était sans doute l'extrémité inférieure de quelque récipient terminé en pointe, comme certaines amphores destinées à être enterrées par la base. On peut

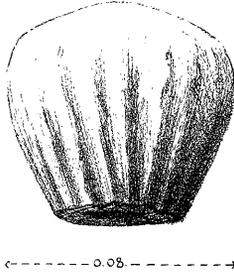
1. *Villa royale chaldéenne*, pp. 57-61.

supposer que les bords de la cavité bitumée faisaient ici l'office de support et que, le vase de pierre ayant été brisé, la partie pointue était restée engagée à l'intérieur¹.

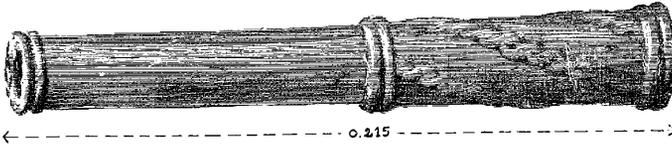
2° Une tête de masse d'armes en albâtre, striée de côtes un peu irrégulières et perforée, en dessous seulement, d'un trou d'emmanchement, qui contenait encore des restes de bitume.

A ces pièces il faut en ajouter plusieurs autres qui se trouvaient dans un faible rayon autour des parois brisées et qui pouvaient très bien, comme les précédentes, avoir été enfermées dans le vase de bitume avant son écrasement.

A deux mètres de veau que le fond du vase, de forme cylindro-conique, garni le manche d'une observe encore à l'intérieur fibreux. Cette enveloppe lourde, est de plus très lée, terminée à ses deux neaux doubles, entourée



distance et au même nigeait un tube en cuivre que, qui semble avoir masse d'armes; car on rieur les restes d'un bois métallique, épaisse et soigneusement travail-extrémités par des and dans sa partie la plus



large de trois nervures cordelées en forme de spirales, qui viennent finir sur deux autres anneaux placés au centre. L'autre moitié n'a pas d'ornements. L'excellence du travail pourrait paraître presque invraisemblable, si les couches profondes du même tell n'avaient fourni d'autres fontes en cuivre très remarquables, comme les têtes de taureaux trouvées dans le même périmètre et l'« épée aux lions » vers le Nord du monticule². Peut-être avons-nous là justement la poignée de la masse d'armes dont la tête a été trouvée dans le vase bitumé.

Plus haut et touchant les fragments mêmes du vase près de son orifice, étaient groupés en paquet les petits objets suivants :

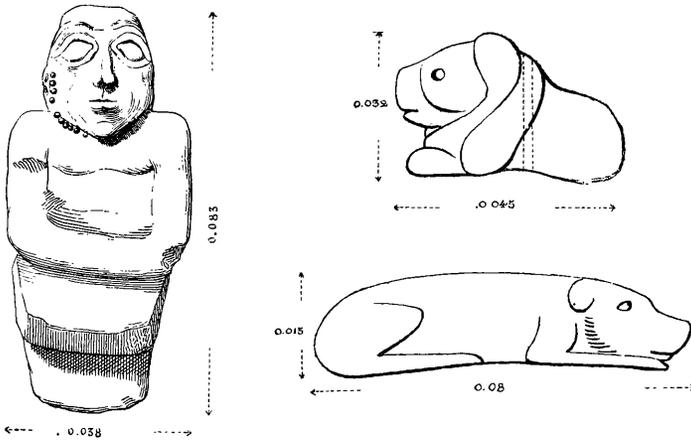
1° Une petite statuette assise, en albâtre, d'un travail primitif : l'attitude des jambes repliées et des mains jointes est sommairement figurée; la tête aux grands yeux

1. *Villa royale chaldéenne*, p. 57.

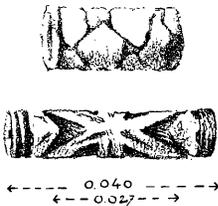
2. *Découvertes*, pl. 5^{ter}, fig. 2 et pl. 6^{ter}, fig. 2.

béants esquisse déjà les traits d'un type chaldéen très archaïque, mais d'une étrange laideur. Quatre minimes grains de cornaline, collés encore le long de l'oreille droite, et six autres à la hauteur du cou, bien que rien n'indique une figure de femme, montrent la haute antiquité d'un système d'incrustation dont M. de Sarzec a retrouvé un autre exemple beaucoup plus perfectionné¹ ;

2° Chien couché, également en albâtre, très sommairement modelé en bas-relief sur une de ses faces et plat au revers ; le contour ne manque pas d'une certaine vérité ;



3° Petit lion couché, découpé de même dans l'albâtre avec un revers plat² ; mais ici l'animal est perforé de part en part d'un trou de suspension et doit avoir servi de pendant au collier dont nous allons parler ci-dessous :



4° Nombreux éléments d'un ou de plusieurs colliers, formés de perles cylindriques et de grains plus ou moins grossièrement taillés, la plupart en matière blanche avec traces de vernis vert, un certain nombre en cornaline, quelques autres en albâtre, en lapis, en agate, en coquillage. Noter particulièrement une grande olive plate en albâtre et surtout deux cylindres en matière blanche, dont l'un est vernissé en vert, tous les deux décorés d'une ornementa-

1. *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, n° 121.

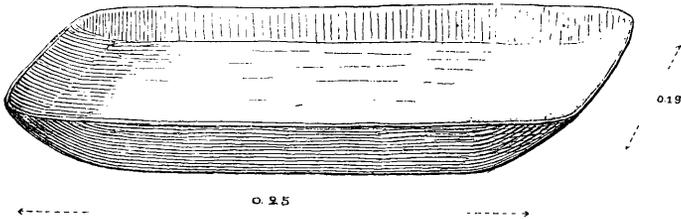
2. Dans cet objet, comme dans le précédent, le revers plat ne porte pas des gravures en creux, représentant des petits animaux, comme on en voit ordinairement sur les objets similaires ; cf. J. de Morgan, *Délégation en Perse*, t. VIII, p. 4 (article de M. Jequier).

tion géométrique : ici, des losanges coupés par des bandes transversales, là une combinaison purement fantaisiste de lignes brisés.

Si peu artistiques qu'ils soient, de pareils bijoux peuvent très bien avoir été enfermés dans ces vases de bitume servant de cachettes.

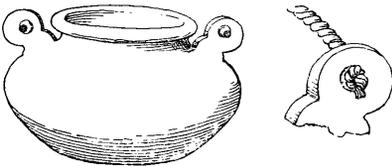
Les autres objets trouvés dans la même couche avec quelques différences de profondeur, sont les suivants :

1^m 20. — Un joli plateau rectangulaire à bords évasés, en marbre rose, qui ne



paraît pas avoir été taillé, mais seulement creusé par un procédé de frottement encore primitif. Ce plateau a été brisé en douze morceaux, qui ont été tous recueillis.

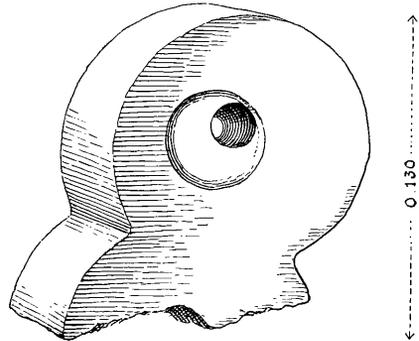
1^m 50. — Oreille de vase en calcaire, ayant la forme d'une grande rondelle



Mode probable de suspension d'après certaines formes de vases encore utilisées dans nos campagnes.

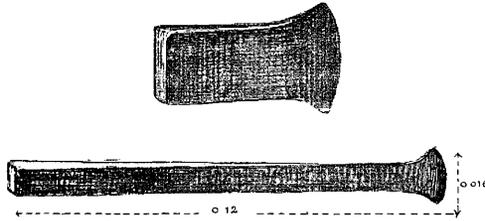


Coupe de la rondelle.



plate, perforée d'un trou central, qui, sur une des faces, s'ouvre au fond d'une cavité excentrique, usée sur les bords ; on voit encore, au-dessous, l'amorce brisée du vase. D'après les exemples que nous donnons ci-dessus, on peut penser que l'usure excentrique de la rondelle provient du nœud de la corde qui devait servir à suspendre le vase.

Deux ciseaux à froid en cuivre, dont l'un étroit et long, l'autre plus large et court, ce dernier de 0,05 sur 0,035 au tranchant.



Un pendant d'oreille ou de collier en forme oblongue en coquille taillée, avec trou de suspension en partie brisé.

Tasse en porphyre noir moucheté de blanc, de forme évasée, sans pied, terminée en pointe arrondie, de 0,58 d'ouverture, sur 0,012 de hauteur.

Rondelle en terre cuite, perforée au centre.

2^m70. — Nombreux fragments de vases en terre grise, façonnés à la main; Viennent ensuite les objets suivants :

Morceau d'un grand couvercle en terre cuite; — Fragment d'un grand vase en albâtre; — Fragment de bitume portant l'empreinte d'une natte; — Petit morceau d'une grande tablette d'argile sans inscription; — Deux polissoirs en diorite; — Beau morceau d'obsidienne; — Des ossements humains et des os de mouton; — Fragment d'un grand vase en porphyre noir moucheté de blanc; — Cône en marbre rose, de la même matière et du même travail que le plateau ci-dessus décrit, sans doute un pilon ou broyeur.

A remarquer surtout une plaque rectangulaire en diorite, à tranches inclinées, légèrement renflée au milieu, de manière à former une sorte d'anneau de suspension pratiqué dans la masse au moyen de deux évidements latéraux et d'une perforation horizontale (peut-être un poids?).



Autre rondelle en terre cuite percée au centre; — Fragment de vase en diorite;

3^m10. — Un coquillage.

Ces nombreux débris doivent appartenir à un sol antique plus ancien que celui de la Construction Inférieure. Il faut considérer toutefois qu'il y avait là des caves, des souterrains, qui avaient pu être utilisés à une époque relativement moins reculée.

DÉPÔT DE POISSONS

Je n'ai pas parlé jusqu'ici d'un fait curieux qui s'est manifesté fréquemment dans toute la profondeur de la fouille, à partir du niveau où j'ai commencé à rencontrer les vases en bitume : la terre noire dont le sol est formé est entrecoupée çà et là et comme zébrée horizontalement par de larges plaques jaunâtres de quatre à cinq centimètres d'épaisseur, dans lesquelles je reconnus avec étonnement des poissons pressés les uns sur les autres, dont on pouvait distinguer encore presque partout les squelettes et même la peau et les écailles.

Ce n'étaient donc pas des débris de cuisine, comme dans les *hajokkenmæddings* du Danemark. Il faut songer plutôt à des approvisionnements de poissons salés ou tout au moins séchés au soleil, dont les habitants de ces régions fluviales, voisines aussi de la mer, devaient faire, en effet, une grande consommation.

Du côté Est de la fouille, directement en arrière de la Maison-des-Fruits, plusieurs plaques successives de ces poissons s'étageaient à la hauteur des deux premiers vases de bitume, à 0^m80, 1^m40 et 1^m50 de profondeur; puis on rencontrait une autre couche très abondante à 0^m60 au-dessous des mêmes vases, soit à 2 mètres au-dessous de l'esplanade nivelée par M. de Sarzec.

Vers l'Ouest de la fouille, où l'excavation a été poussée beaucoup plus avant, jusqu'à une profondeur de 4 mètres, les poissons n'ont commencé à se rencontrer qu'à 1^m10, à peu près au niveau inférieur du troisième vase, placé lui-même, comme on l'a vu, en contre-bas des premiers; puis j'en ai rencontré deux autres groupes à 2^m30 et jusqu'à 3^m35, et cette profondeur doit représenter une antiquité très reculée, puisqu'elle est prise à partir du sol de la construction antérieure à Our-Nina.

J'ajouterai que, parmi les lots de poissons ainsi découverts, on en voyait qui étaient formés par des sujets de grande taille, tels que seraient, par exemple, des thons ou les fameux « poissons de Tobie », qui peuplent le Tigre et l'Euphrate. Dans les mêmes couches, on rencontrait aussi parfois des os de seiches. Enfin les petites briques crues de forme bombée mêlées à la terre noire des décombres laissaient voir assez souvent sur leurs tranches des traces ou des empreintes d'arêtes et de squelettes de poissons. Ces briques provenant soit des anciens effondrements, soit de quelques parties de construction entamées par nos ouvriers, comme l'épaisse muraille de soutènement dont j'ai signalé la présence à l'extrémité Sud-Est de la tranchée, il en résulte que les poissons, préalablement séchés, devaient, à l'origine, se trouver en contact avec des banquettes ou avec des murs en briques crues contre lesquels on les empilait. Leur disposition actuelle par plaques horizontales, les dimensions mêmes de certains d'entre eux, ne permettent pas de supposer qu'ils aient pu

être enfermés dans les vases de bitume, à l'intérieur desquels je n'en ai d'ailleurs reconnu aucune trace. Ces vases étaient plutôt faits pour contenir des liquides, ce qui n'empêchait pas leur emploi accidentel comme cachettes, pour préserver des objets précieux.

Il y avait donc là très certainement, dans la dépendance de l'antique Maison-des-Fruits, entre cette construction et la muraille extérieure qui soutenait la terrasse artificielle, deux ou plusieurs chambres, peut-être souterraines, servant de magasin pour des provisions, en particulier de poissons secs. Dans les incendies, dans les destructions, dans les pillages, dont les exemples ne manquent pas dès les hautes époques de Sirpourla, ces masses de poissons furent ensuite disloquées et divisées par la chute des murs de terre; puis, à mesure que l'on rebâtissait à un niveau plus élevé, elles restaient successivement enfouies dans les décombres. On comprend aussi que la provision soit d'autant plus abondante dans les couches les plus profondes qu'elles répondent à une époque où, la culture des céréales et la plantation des palmiers étant moins répandues, la pêche était la principale source de l'alimentation pour ces contrées. C'est du moins l'explication à laquelle je me suis arrêté, après avoir étudié, de concert avec M. Heuzey, la disposition du terrain telle que je viens de la décrire.

Nous avons là un fait économique se rapportant à la vie matérielle de la population de la basse Chaldée. Il offre d'autant plus d'intérêt que l'on en trouve la confirmation et le commentaire dans une série de documents écrits dont nous devons dire quelques mots. Vers la fin de 1902, dans l'intervalle entre la mort de M. de Sarzec et la reprise des fouilles, le Musée du Louvre a eu l'occasion d'acquérir une cinquantaine de belles tablettes archaïques en terre cuite, provenant certainement de Tello et remontant à l'époque du roi Ourou-kaghina et de ses prédécesseurs, les patésis Lougalanda et Enlitarzi¹. Or, dans le nombre, on en compte jusqu'à huit qui ont trait justement à des livraisons de poissons, faites à plusieurs dépôts du même genre que la Maison-des-Fruits. Voici, à ce sujet, les précieuses indications qui nous sont données par M. F. Thureau-Dangin. Les poissons, désignés par espèces, sont de plus partagés en deux catégories, poissons de redevance et poissons de table, avec distinction de ceux que fournissaient les pêcheurs de mer², les pêcheurs en eau douce ou même

1. F. Thureau-Dangin, *Recueil de tablettes*, n°s 30-37.

2. Parmi les poissons de mer, l'espèce la plus nombreuse, dont les chiffres s'élèvent à 1.800 et même 3.600, est figurée par un signe non déterminé, dans lequel je crois reconnaître, à ses tentacules, la figure de la seiche, aliment encore si répandu en Orient pour les longs carêmes. Du reste, ces anciens dépôts chaldéens me remettent en mémoire certains *trésors* des couvents orientaux, où les manuscrits enluminés et les belles pièces d'orfèvrerie byzantine voisinent avec les barils de conserves et de poissons salés. L. H.

en eau saumâtre. Les lots, parfois considérables, sont destinés soit à la *Maison-des-Femmes* et particulièrement à l'une de ses dépendances, l'*É-Our-ra* (la *Maison-des-Poutres*)¹, soit à un autre dépôt nommé l'*E-Nigga-ra* (la *Maison-des-Biens*).

Dans les deux cas, les tablettes restent presque toujours datées par le nom du patési Lougalanda, comme si de pareils approvisionnements avaient dépendu de ce que l'on pourrait appeler l'administration du harem, sans attacher nécessairement à ce mot une idée de polygamie. Quant à reconnaître lequel des dépôts nommés sur les tablettes répond à celui que j'ai découvert au Sud-Est de la Maison-des-Fruits, il n'y faut pas songer, par la raison qu'il existait, comme on le verra par la suite, deux autres semblables dépôts de poissons sur des points différents, aux alentours du Tell K. La concordance des textes avec les détails relevés par les fouilles n'en reste pas moins instructive et concluante dans sa généralité.

TRANCHÉE AU NORD DE LA MAISON-DES-FRUITES

N° 5. — 1903

Ouverte à 20 mètres environ de l'angle Nord de la Maison-des-Fruits, et à 37 mètres du Puits d'Éannadou, cette tranchée mesure 15 mètres de large et 25 mètres de long.

Sur ce point, l'esplanade, telle qu'elle a été nivelée par mon prédécesseur, devait s'étendre déjà à une certaine profondeur au-dessous du *Bassin-Ovale* d'Entéména². La nouvelle excavation que j'ai creusée sur le même emplacement a été poussée jusqu'à 3^m50 de profondeur nouvelle.

Elle a rencontré tout d'abord un terrain dont l'argile compacte semble avoir été battue avec soin ; on y a recueilli les objets suivants :

0^m25 de profondeur nouvelle. — Deux dalles en gypse, de 0^m18 × 0^m22 ; comparez celles qui formaient le sous-sol de la construction d'Our-Nina.

Un morceau de calcaire dur, aplani sur ses deux faces et portant sur le côté la trace d'un grand trou rond, taraudé avec soin dans son épaisseur, qui était d'environ 10 centimètres. On pourrait y reconnaître un débris intérieur du monument très antique surnommé le *Bas-relief Circulaire*³.

1. L'idéogramme que l'on traduit par *poutre*, présentant un entrecroisement de lignes comme pour figurer une charpente, pourrait désigner ici quelque construction avec plancher ou plafond. Autrement, si l'on suppose les poutres verticales, ce serait un appentis, un hangar analogue à celui dont M. de Sarzec a retrouvé les poteaux en bois autour de l'édifice d'Our-Nina. L. H.

2. Cf. *Villa royale*, p. 77 et suiv. et le plan de la p. 76.

3. *Découvertes*, pp. 166 et 355, planches I^{bis}, fig. 2 ; 1^{ter}, fig. 1^a, b ; 6^{ter}, fig. 5^a, b ; *Villa royale*, pp. 54-55, et *Catalogue*, n° 5.

Un petit cône en terre cuite.

Fragment de terre cuite, sur le bord arrondi duquel sont gravés sommairement à la pointe des chevrons superposés comme dans une feuille de palmier.

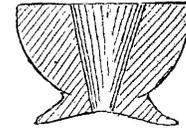
Petit objet en pierre dure de couleur noire, perforé de part en part, d'un usage incertain; nous en donnons ci-contre la forme et la coupe verticale.

Rondelle bombée et perforée en terre cuite.

0^m40. — Une lame de poignard en cuivre, brisée, et un beau fragment de cristal de roche.

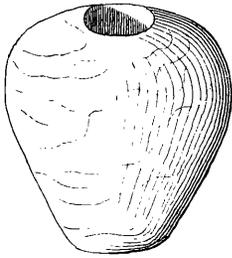
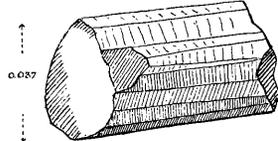
0^m90. — Deux briques cuites bombées, analogues à celles d'Our-Nina.

Une tablette archaïque en argile crue, de forme oblongue (0^m58 × 0^m68) avec les angles arrondis et la surface légèrement convexe.



Petit boulet en argile crue, de 0^m05 de diamètre.

Jolie tête de masse d'armes piriforme, en marbre blanc veiné de rouge sans inscription; elle a été recueillie dans l'angle Sud-Ouest de la tranchée, le plus voisin du Puits d'Éannadou.



Silex éclaté, for-

mant un nucléus, d'où l'on a détaché des lames étroites et minces; voir ci-dessus.

1^m30. — La moitié d'une pierre de seuil à cuvette, sans inscription.

Segment en forme de triangle courbe, taillé dans une coquille côtelée, sans doute pour former un petit vase¹. Il paraît avoir été noirci en partie par le feu, et l'on rencontre, en effet, quelques cendres dans la partie Sud-Est la plus voisine de la Maison-des-Fruits.

Plus bas, à partir de 1^m70 de profondeur, on commence à se trouver dans un terrain différent, où l'on remarque de nombreuses briques bombées d'une confection très ancienne, les unes crues, les autres cuites, du même modèle. Ces dernières forment même vers l'angle Sud-Est de la tranchée un petit escalier de 0^m60 de large, sorte de rampe très douce qui compte seulement trois degrés et monte dans la direction de

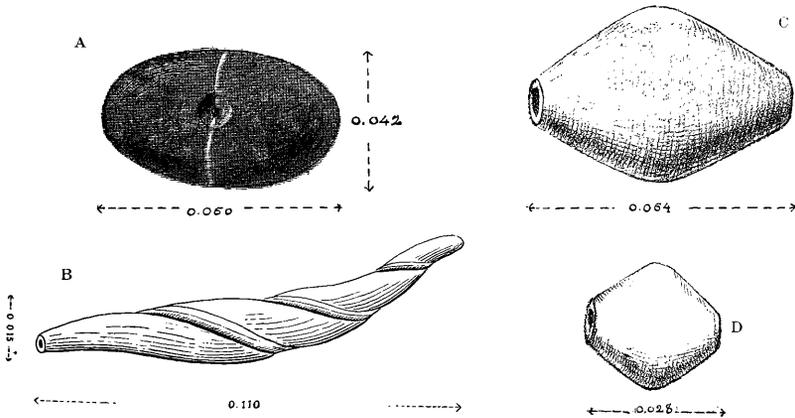
1. Sur ces vases en coquille, voir *Villa royale chaldéenne*, p. 71; cf. *Catalogue*, n° 221, 222.

la Maison-des-Fruits. Plus on creuse le sol et plus se généralise l'emploi de ces petites briques crues très bombées. Elles finissent par occuper tout l'espace et par donner l'impression qu'on se trouve sur un massif homogène. Là, j'observai pour la première fois un fait que j'ai eu plusieurs occasions de constater dans la suite : c'est que les briques crues de forme bombée se rencontrent souvent accolées deux à deux par leur face convexe, l'écartement des bords étant rempli par de l'argile, de manière à faire du tout un cube compact, ce qui devait en faciliter singulièrement l'emploi dans la construction. On peut supposer que de ce côté comme du côté Sud-Ouest de l'ancienne terrasse on est en présence de l'épaisse muraille qui la soutenait.

Dans ces couches plus profondes furent recueillis les objets ci-dessous décrits :

1^m 70. — Partie d'un long coquillage dont le noyau a été retaillé, et percé d'un trou dans le sens de sa longueur, sans doute comme passant de collier (ci-dessous, fig. B).

1^m 80. — Près de l'escalier, un caillou bleu gris, de forme ovoïde aplatie, entouré d'un cercle blanc qui le coupe en son milieu; ce caillou est percé d'un trou en forme de deux cônes opposés, comme pour l'emmanchement d'une sorte de marteau (ci-dessous, fig. A).



2^m. — Au même endroit, un grand losange en albâtre jaunâtre aux arêtes adoucies, percé d'un trou dans le sens de la longueur (fig. C), devait être une pièce centrale de collier. M. de Sarzec en a retrouvé de nombreux exemplaires en albâtre de diverses nuances (cf. *Découvertes*, pl. 46, fig. 10).

A côté de ce losange, de nombreux fragments d'un beau vase en albâtre.

Plusieurs débris de lamelles en nacre, portant des yeux sommairement gravés au trait (cf. *Découvertes*, p. 261, et *Catalogue*, nos 254, 255).

2^m20. — Un autre losange plus petit, en albâtre calciné (p. 85, fig. D).



Une grosse bille en marbre blanc, percée d'un trou de suspension dans sa partie supérieure, comme ci-contre.

Une lamelle en nacre, de forme demi-ovale, incisée de courbes concentriques, et découpée un peu comme une oreille.

La moitié brisée d'une autre bille en pierre, portant de part en part la petite rigole verticale d'un trou de suspension.

Tous ces objets ont été trouvés dans la partie la plus voisine de la Maison-des-Fruits.

FOUILLE PRÈS DU PILIER DE GOUDÉA

(1904)

On a déjà vu que, sur son grand côté Sud-Est, l'esplanade nivelée par M. de Sarzec restait limitée par un terrain plus élevé, que mon prédécesseur avait commencé seulement à explorer par un réseau de tranchées se coupant à angle droit et formant ainsi une série de rectangles de terre, qu'il se proposait d'enlever successivement. En 1904, j'enlevai moi-même le premier de ces massifs, le plus voisin de l'angle Sud-Est de l'ancienne Maison-des-Fruits, élevé d'environ 1^m 60 au-dessus de l'esplanade. Il ne s'y trouvait rien d'intéressant, si ce n'est un caniveau en briques cuites archaïques de 0^m20 × 0^m17, de 0^m22 × 0^m17 et de 0^m27 × 0^m20. Descendant en pente très douce dans la direction de l'Est, sur une longueur de 14 mètres, il n'est apparu qu'après l'enlèvement du massif, à 0^m35 encore au-dessous du niveau de l'esplanade. Tout en constatant cette profondeur, il faut calculer toutefois que, vu la distance, on se trouvait déjà ici dans une partie déclive du tell, par rapport au terrassement artificiel de la Maison-des-Fruits.

Pour suivre le caniveau, j'entamai sur le même alignement le deuxième massif rectangulaire, qui n'avait pas moins de 22 mètres de long. Le caniveau s'y continuait par un conduit cylindrique en terre cuite de 0^m33 de diamètre sur un mètre de long.

Ce deuxième massif étant d'une grande étendue et se prolongeant jusqu'à l'ancien alignement du Pilier de Goudéa, j'y pratiquai une nouvelle tranchée de 8 mètres de large sur 12^m50 de long, exactement en face des vestiges laissés sur l'esplanade par la base du large escalier, autrefois découvert en arrière du Pilier.

1. Plus haut, p. 72. — Pour cette partie, consulter toujours nos plans A et B et la coupe du terrain à la p. 71. Comparer aussi attentivement les indications de la *Villa royale chaldéenne*, pp. 92-93 et le plan D des *Découvertes*.

Là reposait, à 1^m10 de profondeur, soit à un mètre environ au-dessus du niveau de l'esplanade, une logette en briques carrées, dont l'une avec inscription de Goudéa. La cachette, solidement jointoyée et enduite aussi à l'intérieur avec du bitume, n'était couverte que par deux autres briques et devait avoir été vidée anciennement; car un peu au-dessous, dans la terre noire, gisait encore la tablette de fondation au nom du même patési, auprès de la plaquette de gypse destinée à la supporter. Au même niveau se trouvaient des cendres et des restes de cuivre fondu. L'excavation, descendant ensuite au-dessous du niveau de l'esplanade, rencontrait plus bas, à 0^m50, deux briques oblongues portant la grande inscription d'Éannadou, encore étroitement jointes ensemble, du côté de leurs faces inscrites et bombées, par une terre argileuse très fine, d'après un procédé que nous avons déjà décrit pour les briques crues. Mentionnons encore dans la partie profonde de la fouille, à 0^m90, une couche de terre battue de 0^m60, contenant une petite écuelle en terre cuite grossière; ensuite une couche de terre grise de 0^m50, avec une autre écuelle semblable; puis une brique dont le milieu est perforé; enfin une nouvelle couche de terre battue, où s'arrête notre travail, à 2 mètres au-dessous de l'esplanade.

L'année suivante (1905) je continuai encore l'enlèvement du même massif n° 2, mais seulement jusqu'au niveau même de l'esplanade et je me trouvais alors avoir rejoint l'alignement du Pilier de Goudéa. Cette partie se trouvait occupée non plus seulement par des couches de terre, mais par les assises d'une construction qui devait être en relation avec ce remarquable pilier, éloigné seulement de 4 mètres. Nous en reparlerons tout à l'heure.

LE TELL DES PILIERS

(1905)

J'ai indiqué plus haut que l'esplanade nivelée par M. de Sarzec s'était prolongée jusqu'à l'ancien petit tell secondaire I, surnommé le *Tell des Piliers*, où la première exploration du terrain avait semblé indiquer l'existence de deux piliers en briques voisins l'un de l'autre¹. Mais la suite des fouilles avait fait seulement reconnaître un massif unique en briques carrées de Goudéa, servant de base à un faisceau ou peut-être à deux faisceaux de quatre colonnes étroitement assemblées². Cette curieuse construction, qui comptait encore, lors de sa découverte, plus d'une trentaine d'assises de briques, donnant une hauteur de 2^m10, était le véritable noyau de ce petit tell et la cause initiale du renflement de terrain qui le formait. A la même hauteur correspond celle d'une pile de terre, laissée tout près de là par mon prédé-

1. *Découvertes*, pp. 62-65.

2. *Ibid.*, pl. 52 et pl. 53, fig. 2.

cesseur, sans doute comme témoin des anciennes fouilles. Un peu plus tard, M. de Sarzec avait découvert, à 1^m25 seulement en arrière du Pilier, un escalier de 16 marches¹, large de 3 mètres, en briques oblongues. On montait par là sur les pentes du tell de la Maison-des-Fruits, jusqu'à une surélévation de terrain d'environ 1^m50, répondant à peu près, d'après les mêmes indications, au niveau du sol de la Construction Inférieure. Il faut en conclure que le *Large Escalier*, comme nous l'appellerons, n'accédait pas à la plate-forme supérieure, mais seulement à une terrasse moins élevée, qui était comme le premier étage du tell. Le palier de cet escalier, large lui-même de 6^m50, reposait en outre sur deux massifs en briques, contenant des logettes bitumées d'un caractère beaucoup plus ancien que celles de Goudéa. Les deux massifs, si l'on fait abstraction des marches de l'escalier, se trouvaient à 8^m75 du Pilier de Goudéa.

Lorsque j'arrivai pour la première fois sur le terrain, ces constructions n'existaient plus. Il restait cependant des traces dont je ne m'expliquais pas tout d'abord le véritable caractère, mais que je crois pouvoir, après examen des dimensions et des distances, identifier avec toute certitude. C'étaient deux rectangles de grandeur inégale, à 9 mètres de distance l'un de l'autre, dessinant à peine à fleur de sol, par une couche de briques plus ou moins en désordre, des fondations antiques.

L'un des deux rectangles, le plus éloigné de la Maison-des-Fruits, formé surtout de briques carrées au nom de Goudéa, me donna comme mesures 2^m40 × 4^m : or, les dimensions de l'ancien Pilier, relevées sur le plan de M. de Sarzec, sont de 2^m50 × 4^m75.

Venons [maintenant au second rectangle, celui qui est le moins éloigné de la Maison-des-Fruits. Celui-là, beaucoup plus grand que le premier, se dessinait surtout par la trace qu'il avait laissée en creux dans le terrain même. Cette cavité était encore bordée à l'intérieur d'un étroit cordon de briques oblongues et à peine bombées, marquées au doigt d'un trait longitudinal, comme celles qui formaient l'ancien escalier voisin du Pilier ; des briques du même type étaient aussi entassées pêle-mêle sur les bords. D'autres briques semblables séparaient nettement le rectangle, comme par une cloison transversale, en deux parties légèrement inégales. Ma première impression fut que j'avais devant moi les fondations d'un bassin à deux compartiments. Toutefois nous devons observer que les dimensions d'ensemble du rectangle, étant de 7 mètres sur 4 mètres, répondent avec une approximation suffisante aux dimensions de 6^m50 sur 4^m50 données par M. de Sarzec pour le palier du Large Escalier. Or, il affirme que ce palier rectangulaire reposait sur deux massifs en briques, et ses dernières photographies nous montrent encore les assises des deux carrés séparés par une très faible distance. Il semble bien en résulter que les traces observées par moi sur le sol représentaient les derniers vestiges de ce double massif de support et marquaient en même

1. *Découvertes*, pl. 58.

temps la place du Large Escalier en briques oblongues décrit et photographié par mon prédécesseur.

Dans le voisinage de ces vestiges, je n'ai enregistré, comme découvertes nouvelles, que le déblaiement, vers le Sud-Est, d'une épaisse superposition de briques crues régulièrement appareillées, dont j'ai déjà parlé à la page 87. Les assises occupaient toute la hauteur de la tranchée au-dessus de l'esplanade, dans la partie de l'ancien sol laissée par M. de Sarzec en surélévation sur le flanc Sud-Ouest du Pilier de Goudéa, à 4 mètres de distance. Sur une profondeur de 3 mètres, la construction parfaitement régulière était formée de grandes briques carrées de 0^m 32 × 0^m 32 × 0^m 09, combinées sur certains points avec des demi-briques du même modèle, afin de permettre l'alternance et le recouvrement des joints¹.

Vers le Sud-Est, c'est-à-dire du côté le plus éloigné du Pilier, cet énorme massif, encore large de 8 mètres, était limité par un terrain mêlé de déblais et de cendres; mais, sur les deux côtés Nord-Est et Nord-Ouest, c'est-à-dire à l'angle voisin du Pilier, il était coupé par les anciennes tranchées, ce qui ne permettait plus de connaître ses dimensions premières. Cela est d'autant plus regrettable que l'appareil en briques carrées, à la profondeur de 3 mètres, était remplacé par des assises non moins régulières en briques crues oblongues et bombées du type archaïque, s'élevant encore à 0^m 50 au-dessus de l'esplanade et de la base du Pilier. Selon toute vraisemblance, il y avait là une très ancienne muraille, surélevée par Goudéa; elle devait soutenir la terrasse du tell, vers le point où le Large Escalier, voisin du massif, permettait de monter vers la plate-forme supérieure de la Maison-des-Fruits¹.

Si j'ai insisté en détail sur les faibles vestiges du Pilier de Goudéa et de l'escalier plus ancien encore, qui en était voisin, c'est que je trouve là un point de repère tout à fait fixe, établissant le lien, tant pour les distances que pour le niveau, entre les découvertes antérieures et toute une nouvelle série de fouilles dont je vais maintenant rendre compte.

1. Je dirai tout de suite que, dans ma récente campagne de 1909, ce massif m'a servi de point de départ pour la découverte d'un important mur d'enceinte et de plusieurs murailles en rapport avec le Pilier de Goudéa.

RÉGION DES ESCALIERS

ET DES RAMPES BITUMÉES

D'APRÈS LE JOURNAL DES FOUILLES

Le Large Escalier découvert par M. de Sarzec permettant de croire que l'on se trouvait sur ce point en présence d'une pente d'accès au Tell de la Maison-des-Fruits, il n'était pas sans intérêt de s'assurer s'il n'existait point dans les environs d'autres dispositions d'un caractère analogue.

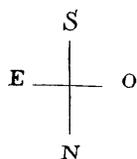
Deux chantiers contigus¹, d'une largeur totale de 30 mètres sur 23 mètres de long, ont été ouverts sur la face Nord-Est du tell, explorant toute cette face, en commençant à 7 mètres seulement de l'emplacement de cet escalier et en creusant le sol jusqu'à une profondeur nouvelle de 3^m50.

Les premiers coups de pioche mirent à jour, à 0^m25 de profondeur, quelques amorces de murs, qui, une fois dégagés, se transformèrent rapidement en une série de constructions, ayant toutes sensiblement une même orientation Nord-Est Sud-Ouest, et présentant aussi presque toutes le caractère commun d'accuser sur ce point une continuation des pentes et comme un dernier étage du tell au-dessous du niveau inférieur du Large Escalier antérieurement découvert.

Pour faciliter l'étude de ces constructions, qui, apparaissant au même niveau, s'enfonçaient à des profondeurs différentes, nous les répartirons en trois groupes, que nous appellerons :

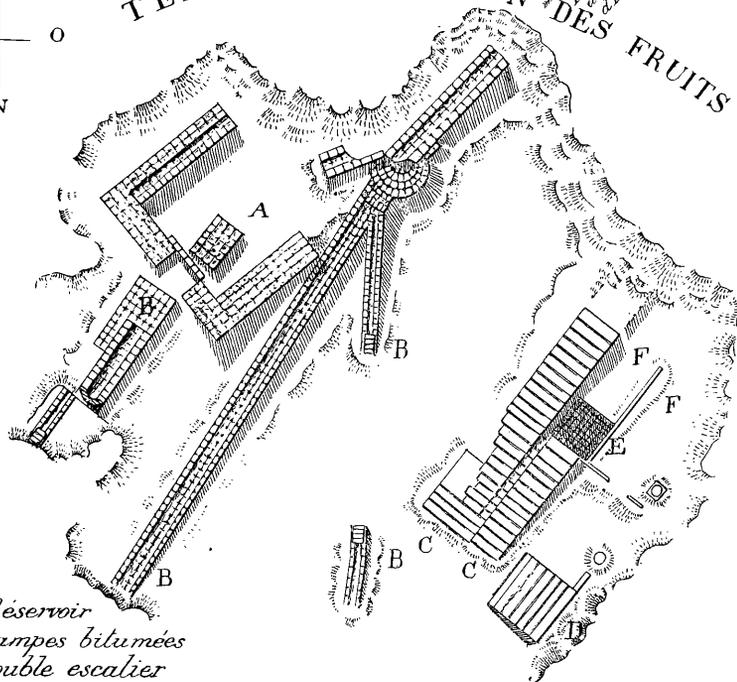
- 1° Construction rectangulaire;
- 2° Rampes bitumées;
- 3° Ensemble d'escaliers.

1. Tranchées n^{os} 6 et 7; voir les Plans A et C et dans nos planches les Vues 1 et 2; comparer aussi le Compte rendu sommaire, pp. 14 et 15.



TELL DE LA MAISON DES FRUITS

Direction des Puits à Barrocal



- A Réservoir
- B Rampes bitumées
- C Double escalier
- D Petit escalier
- E Pavage souterrain
- F Habitations

0 1 2 3 4 5 mètres

Echelle

Levé par G. Gros,

RÉGION DES ESCALIERS
ET DES RAMPES BITUMÉES
PLAN DÉTAILLÉ DES FOUILLES

1^o CONSTRUCTION RECTANGULAIRE

Tranchée n° 6. — 1903

Cette construction (lettre A du Plan C) a commencé à sortir du sol à 0^m25. Haute de 0^m50, elle repose sur un lit de terre battue de 0^m60, qui lui-même s'étend sur une couche de tessons de poteries et de fragments de briques cuites de 0^m30 d'épaisseur, reposant sur de l'argile.

L'aspect général est celui d'un demi-rectangle dont le grand côté serait tourné vers le Nord-Est. Presque au milieu de cette face a été pratiquée une porte, en arrière de laquelle s'élève un petit mur formant comme un barrage. A l'intérieur, un carré de maçonnerie, en briques également, large de 1^m85 sur 1^m80, présente une orientation un peu différente.

Toute cette construction est faite en briques cuites rectangulaires de forme plate, marquées d'un trait au doigt et jointes par de la terre; leurs dimensions varient de 0^m30 × 0^m22, à 0^m32 × 0^m25 et à 0^m34 × 0^m25, sur 0^m05 d'épaisseur (type des successeurs d'Entéména).

Le mur qui fait face au Nord a 4^m30 de longueur sur 1^m10 de large; le mur de la face Nord-Est, 5^m60 sur 0^m90; celui qui est au Sud mesure 5^m50 sur 0^m90 de large. A la différence des deux autres murs, la face extérieure de ce dernier est irrégulière, alors que la face interne est lisse et présente une petite banquette de 0^m30 de large: c'est la disposition d'un mur engagé d'un côté dans les terres. Quant à la murette qui ferme l'ouverture du côté Nord-Est, elle a l'épaisseur d'une brique de 0^m30 × 0^m22, placée en long.

Au-dessous de la construction A, dans le prolongement de l'ouverture pratiquée au milieu de sa face Nord-Est, à 0^m50 de celle-ci, s'étend un caniveau qui descend en pente douce. Ce caniveau a une orientation un peu différente de celle de la construction. Pendant une longueur de 2^m90 il repose sur un dallage en briques cuites, long de 2^m90 sur 2^m20; puis il le quitte pour s'enfoncer à 2 mètres plus loin, en forme de voûte ovale, sous une plate-forme élevée de 0^m80, au-dessus de laquelle se trouve l'amorce d'une rigole moins ancienne. Dallage et caniveau sont en briques rectangulaires du modèle indiqué plus haut (type des successeurs d'Entéména).

Dans l'état actuel des ruines, il est difficile d'établir quel pouvait être l'usage de la principale construction. La première apparence est celle d'une large tour, d'une sorte de bastion rectangulaire, en saillie sur un versant assez rapide, avec sa face coupée au milieu par une porte. Seulement cette porte aurait été barrée en dedans, sans doute après coup, par une murette, et, presque au-dessous de la coupure, s'amorçait un caniveau qui descendait sur la pente.

Au lieu d'une tour, ce serait donc plutôt un réservoir, situé à mi-côte, avec barrage d'arrêt, comme je l'ai déjà indiqué à la page 15. dans mon compte rendu sommaire des mêmes fouilles.

2° RAMPES BITUMÉES

Un peu plus haut, en effet, que la construction précédemment décrite, à 3^m 50 en remontant vers le Sud-Est, est apparue, à 0^m 60 de profondeur, une plate-forme circulaire, sorte de rond-point de 2 mètres de diamètre, fait d'un double lit de briques cuites bombées. Ces briques portent l'empreinte de deux doigts comme les briques d'Éannadou, mais avec des proportions plus fortes, qui de 0^m 27 × 0^m 20 vont jusqu'à 0^m 40 × 0^m 21. Elles sont toutes jointes par du bitume et reposent sur du bitume. Sur cette plate-forme finit un caniveau en forme de rigole, fait de briques bombées de 0^m 27 × 0^m 20 et de 0^m 40 × 0^m 21, reliées également par du bitume. Large de 1 mètre, il descend en pente douce du Sud-Ouest vers le Nord-Est et semble venir de la partie du tell où se trouve le Puits d'Éannadou.

De cette artère principale et du rond-point qui le termine dérivait trois embranchements (lettres BBB) qui descendaient dans des directions différentes.

Le premier n'est qu'un tronçon de caniveau, bientôt ruiné ; mais on voit qu'il se dirigeait vers la Construction Rectangulaire, comme pour la traverser, et cela confirme la destination de réservoir que nous avons attribuée à cette construction.

La branche du milieu, la plus importante et la mieux conservée, part directement du rond-point et descend vers le Nord-Nord-Est, suivant une pente raide (2^m 80 sur 16 mètres de longueur). C'est une rampe bitumée, large de 0^m 94, en forme de rigole, faite de briques bombées de 0^m 27 × 0^m 20, marquées de deux doigts et jointes par du bitume. Il n'a pas été possible de déterminer la limite de cette rampe. Elle traverse tout le terrain et disparaît, à 3^m 50 de profondeur, sous une masse de terre recouverte par les déblais des fouilles précédentes.

A 0^m 50 du rond-point, se détache de la rampe principale un troisième rameau, qui se dirige sensiblement vers le Nord, sur une longueur de 11 mètres. Il est fait de trois rangs de briques bombées de 0^m 40 × 0^m 21, portant l'empreinte de deux doigts ; sa pente, d'abord très raide, s'adoucit peu à peu pour suivre presque l'horizontale. Construit d'abord à ciel ouvert, il se transforme en canal souterrain, que recouvre une rangée de briques posées en travers, lorsque sa pente se rapproche du plan horizontal.

L'aspect de la rampe bitumée, comparée avec les deux autres, peut donner l'idée d'un étroit chemin en pente, avec rigole au milieu, comme on en voit dans les ruelles de certaines villes d'Orient. Cependant, je reconnaitrais avant tout dans cet ensemble

un système de canalisation pour répartir les eaux, système plusieurs fois remanié dès une époque très ancienne. Le petit rond-point bitumé marquerait la place d'un premier réservoir circulaire, ou tout au moins d'un palier, au delà duquel une ramification plus étroite bifurquait avec la branche principale. Ces dispositions peuvent dater du règne d'Éannadou, en relation avec la construction de son puits. Un peu plus tard, sans doute sous les successeurs d'Entéména, on aurait pratiqué du côté opposé un troisième embranchement, pourvu d'un plus grand bassin de retenue et de transmission, dans lequel le courant d'eau se déversait pour reprendre plus bas. Telle est du moins l'idée que me suggère le plan que j'ai mis sous les yeux du lecteur, si l'on tient compte aussi de la date des briques employées. Très remarquables surtout sont les grandes briques d'Éannadou, d'une longueur exceptionnelle de 40 centimètres; elles semblent bien avoir été faites exprès pour ces canalisations.

3° ENSEMBLE D'ESCALIERS

Tranchée n° 7. — 1903

A 7 mètres au Nord-Ouest de la rampe bitumée et parallèlement à elle, les fouilles ont dégagé un grand escalier de vingt-cinq marches. Sa base, large de 2^m17, est au niveau de la partie moyenne de la rampe, et son sommet actuel atteint la même élévation que le rond-point. Sa pente se dirige aussi dans le même sens que celle de la rampe; tous les deux devaient monter vers la Maison-des-Fruits.

Un deuxième escalier, de 1^m10 de large, comptant treize marches et atteignant par conséquent un palier moins élevé, se trouve juxtaposé au premier, dont il n'est séparé que par un vide large seulement de 40 centimètres.

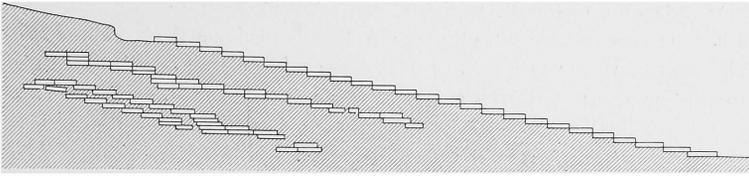
Les marches sont faites de briques cuites, les unes oblongues et plates, de 0^m32 × 0^m21, marquées d'un trait dans le sens de la longueur (type postérieur à Entéména), les autres légèrement bombées, de mêmes dimensions, portant l'empreinte de deux doigts (type d'Éannadou). Ces briques sont placées dans le sens de la longueur et jointes entre elles par de la terre.

Les trois marches inférieures dans le plus développé des deux escaliers (celui qui a vingt-cinq marches) sont plus larges que les degrés supérieurs et atteignent 0^m40. Elles sont faites aussi en briques plus grandes, dont plusieurs mesurent jusqu'à 0^m42 × 0^m27 et 65 millimètres d'épaisseur. A la hauteur de la quatrième marche, l'escalier se rétrécit brusquement, sans doute par suite d'une destruction partielle, pour ne reprendre sa largeur normale qu'à la dix-septième marche. Ce rétrécissement laissait voir sur le flanc Sud-Est un petit dallage, au milieu duquel est pratiquée une cavité rectangulaire de 0^m40 sur 0^m80, qui semblait avoir communiqué avec l'extérieur par une étroite rigole bitumée. Peut-être était-ce un moyen d'assèchement ou bien une

logette pour amulettes protectrices; mais rien n'a été trouvé dans la terre qui la remplissait.

Un fait curieux, c'est que ce *Double Escalier*, comme nous le nommerons, repose sur deux ou trois autres escaliers semblables, dont il est séparé par des lits de terre

COUPE DU GRAND ESCALIER
ET DES ESCALIERS PLUS ANCIENS
superposés sous les terres



battue. Était-ce là un système destiné à renforcer son assiette ou bien ces lignes de degrés se sont-elles, par l'usage, enfoncées successivement dans le sol, ce qui a produit à la longue le même résultat? J'ai observé d'ailleurs que les marches en briques, d'une très faible hauteur, ne portaient aucune trace d'usure, ce qui permettrait de croire qu'elles n'avaient jamais été foulées directement, comme si elles étaient toujours recouvertes d'une couche de terre. On peut ajouter que, tout en formant des échelons, les marches se touchent seulement; mais presque jamais elles ne débordent les unes sur les autres.

Du côté Nord, le Double Escalier (lettres CC du plan) n'était pas libre comme du côté opposé. Il paraît avoir été flanqué par des constructions placées à des niveaux différents (lettres FF). Ainsi, au même niveau que le palier supérieur du plus petit des deux escaliers, on a mis à nu des fondations de murs se coupant à angle droit et formant comme une habitation de trois pièces, auxquelles cette section de l'escalier paraît avoir donné accès. Les murs, d'une faible épaisseur, comme de simples cloisons, sont formés assez irrégulièrement de briques bombées ou plates, posées en travers et mêlées de fragments, le tout simplement jointoyé avec de la terre. Il y avait là de véritables chambres, et l'on a constaté que deux d'entre elles étaient pourvues chacune d'un puits en cercles de poterie, destiné à l'évacuation des eaux.

Curieux de savoir si les constructions qui viennent d'être décrites, ne recouvraient pas des dispositions plus anciennes et plus profondément enfouies sous le sol, je creusai au-dessous du palier intermédiaire, où finit le plus petit des deux escaliers, et je dégageai le terrain à une profondeur de 1^m90. A ce niveau, je rencontrais un pavage

confectionné irrégulièrement de petites briques bombées, marquées au pouce comme les briques d'Our-Nina, disposées dans tous les sens et jointes entre elles par de la terre (lettre E). Le travail s'enfonçait sous les escaliers avec une légère inclinaison vers l'Est. J'ai calculé que ce dallage, dont le niveau est inférieur à la base des escaliers, devait se trouver seulement à 7 mètres environ au-dessus de la ligne d'infiltration des eaux fluviales, c'est-à-dire plus bas encore que le sol de la Construction Inférieure trouvée par M. de Sarzec à l'intérieur du Tell de la Maison-des-Fruits et dont la hauteur au-dessus des mêmes eaux a été évaluée à 8^m 48.

Le sommet du plus long des deux escaliers atteint d'autre part une hauteur de près de 10 mètres au-dessus du niveau des eaux, et, comme il n'est sans doute pas complet dans sa partie supérieure, on peut croire qu'il s'élevait jusqu'à l'ancien sol de la Construction d'Our-Nina, dont la hauteur a été évaluée par M. de Sarzec à 12^m 80. De ces observations il semble résulter que le Double Escalier appartient bien à la haute époque des briques avec lesquelles il a été construit.

Il est établi, en effet, que les briques bombées marquées de deux doigts étaient contemporaines d'Éannadou, petit-fils d'Our-Nina, et que les briques plates marquées d'un trait devaient remonter aux successeurs d'Entéména. Il y avait donc là une sorte de rampe par échelons, en rapport avec les constructions de la Maison-des-Fruits, telles qu'elles avaient été disposées par cette ancienne dynastie¹.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici d'un troisième escalier (lettre D), construit à 0^m 56 de la base des deux autres et montant vers le Nord-Ouest dans une direction perpendiculaire à la leur. Il se composait de huit marches, dont six seulement sont conservées et dont les trois plus hautes, rétrécies par des piliers latéraux, étaient formées de deux assises de briques au lieu d'une seule. Malgré sa direction divergente, ce troisième escalier, construit toujours avec les mêmes briques, devait desservir par une autre voie, le palier intermédiaire dont nous avons déjà parlé et les habitations dont les vestiges occupent le même niveau.

OBJETS DÉCOUVERTS

Voici maintenant, d'après le journal des fouilles, l'énumération des objets

1. La classification des briques archaïques, si importante pour la chronologie de cette haute époque, s'appuie sur les observations consignées dans la *Villa royale chaldéenne*. Sans doute, après chaque règne, il pouvait rester des réserves de briques cuites à la disposition des successeurs, comme M. de Sarzec en a trouvé une dans les couloirs de la Maison-des-Fruits et une autre isolée au Nord de la même construction (*Villa royale*, p. 11, et *Découvertes*, pl. 57^{bis}, fig. 2). Des réserves semblables avaient pu aussi être constituées beaucoup plus tard, lors de la démolition des anciennes constructions, pour le réemploi des mêmes matériaux. Ici pourtant l'emploi exclusif des briques archaïques ne permet pas de douter de la très haute antiquité de l'ensemble.

L. H.

découverts dans cette partie des fouilles, avec l'indication des niveaux où ils ont été trouvés. Rappelons que, près de là, l'esplanade de M. de Sarzec, doit être à 2^m50 environ au-dessous du sol primitif.

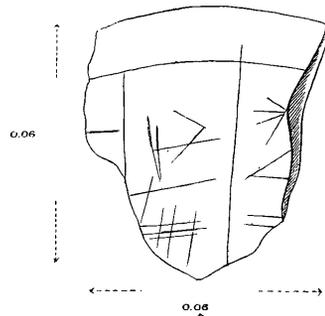
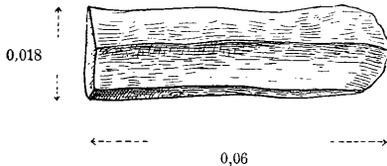
0^m25 de profondeur nouvelle. — Dans l'intérieur de la Construction Rectangulaire on a rencontré :

Des vertèbres de poissons, ce qui est assez naturel si cette construction, ainsi que nous le supposons, était un réservoir d'eau, et cela, s'accorde bien aussi avec les faits signalés page 8 et plus loin à propos des bassins ;

Un morceau d'une matière crayeuse d'une belle couleur rouge, diamètre 2 centimètres :

1^m50. — Entre la rampe bitumée et le grand escalier, à 2 mètres au Sud de ce dernier, un fragment de statue en calcaire blanc cassant et dur, représentant les extrémités des doigts d'une main droite de grandeur naturelle.

Non loin du même endroit, à la distance d'environ 4 mètres vers le Nord, on a ramassé un éclat d'albâtre veiné de rouge, provenant d'un bord de coupe, dans la forme des écuelles de la dynastie d'Our-Nina¹, il porte en caractères linéaires très négligés trois cases incomplètes d'une inscription, où l'on peut entrevoir la dédicace ordinaire à la déesse Baou, mais sans le nom du patési ;



A la même profondeur et sur le même point, un fragment de lame tranchante en silex gris, dont le croquis est donné ci-dessus ;

1^m80. — Vers le même endroit, un oiseau aquatique, oie ou canard, avec la tête repliée en arrière. Cet objet, de dimensions moyennes, en fin calcaire grisâtre, portant près du cou un trou de suspension, était probablement un poids². M. de Sarzec en a déjà recueilli à Tello plusieurs spécimens dans la même attitude observée sur nature ; l'un de

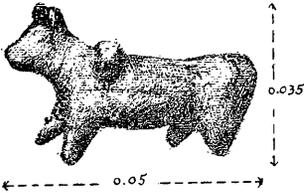
1. *Villa royale*, pp. 20, 41-43, et *Revue d'Assyriologie*, vol. IV. p. 106 et vol. V. pp. 29-32.

2. *Revue d'Assyriologie*, vol. V. pp. 58-59.

ces canards, moins grand que celui-ci, porte en caractères cunéiformes une indication de pesée qui répond à une demi-mine.

2^m 75. — Dans la couche de cendres mêlées de terre qui commence au niveau de la base de l'escalier et qui succède aux couches supérieures formées uniquement d'argile dure, on a trouvé un fragment de vase en albâtre et un autre en diorite;

3^m 50. — Sous le pied de l'escalier de vingt-cinq marches, complètement déblayé vers le Nord, dans une



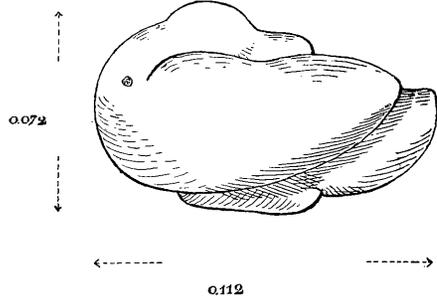
couche d'argile qui règne encore de ce côté, un petit bœuf en terre cuite portant la trace d'un joug, maquette sommairement modelée à la main;

Deux fragments de vases en diorite et un autre en albâtre veiné de rouge;—Une pierre portant gravé le dessin d'un triangle monté sur une courte tige.

Au pied du même escalier, vers l'Ouest, l'argile a disparu, on ne trouve plus qu'un fond de cendre grise, entrecoupée par de la terre de décombres noircie, sans doute par un mélange de charbon.

En outre de ces objets d'un intérêt secondaire et qui peuvent avoir glissé à une profondeur plus ou moins grande sur les pentes voisines de l'escalier, deux autres objets se sont rencontrés dans une situation mieux définie et qui en atteste la haute antiquité.

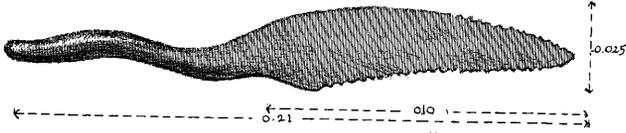
1^m 80. — C'est d'abord (HÉLIOGRAVURE, Pl. II, fig. 2) une plaque d'albâtre sculptée en bas-relief, de 0^m 17 sur 0^m 20 et 0^m 35 d'épaisseur. Elle était enfouie, non plus sur la pente du tell, mais en arrière du plus grand des escaliers, dans le massif même, à la distance de 1^m 50 vers le Sud-Ouest. La profondeur se rapprochant du niveau inférieur de l'escalier, il en résulte que le bas-relief est pour le moins contemporain de sa construction. Le style de la sculpture s'accorde d'ailleurs avec cette haute antiquité. Elle représente un homme nu, dont les formes trapues, les larges épaules et le modelé d'un relief plat rappellent de très près les figures de la Stèle des Vautours. Cet homme porte des poissons pendus à des anneaux, et son attitude indique un lourd fardeau. Voir plus haut, page 31, l'article par lequel M. Heuzey rattache le sujet à la légende du héros Ghilgamès¹. La jambe gauche semble conserver quelques traces d'écri-



1. Publié d'abord dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, p. 56 et pl. II, fig. 2.

ture'. Malheureusement, la tête manque, brisée sans doute par la pioche de l'ouvrier; parmi les éclats, on a pu recoller un morceau de l'épaulé gauche.

3^m 10. — A une profondeur encore plus grande, sur le très antique dallage E,



décrit plus haut comme passant au-dessous de la base de l'escalier, on a trouvé une sorte de scie en cuivre, en forme de serpette, dont les dents sont très visibles des deux côtés et dont le manche cylindrique a une courbure qui mettait l'outil bien en main.

1. Quelque chose comme le caractère GHI, mais cela est très douteux.

RÉGION DES BASSINS

D'APRÈS LE JOURNAL DES FOUILLES

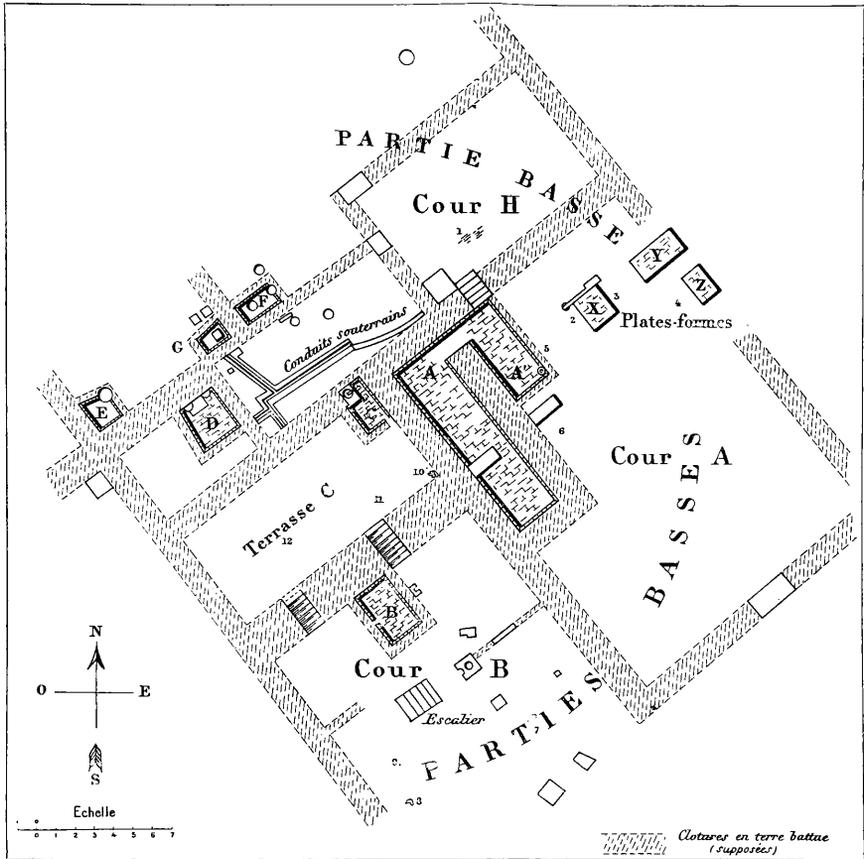
Nous avons constaté plus haut, vers le Nord, dans une direction perpendiculaire à celle du Double Escalier, l'existence d'un palier intermédiaire, auquel on accédait par un escalier beaucoup moins important, ne comptant primitivement que huit marches. Des vestiges antiques s'étant montrés sur ce palier, il y avait tout lieu de pousser les recherches dans la même direction. En pratiquant vers le Nord, à 35 mètres des fouilles précédemment décrites, une tranchée large de 25 mètres et longue de 38, sur le terrain qui n'avait pas encore été exploré entre le Tell J, dit *Tell de l'Épée* et le Tell G, dit *Tell des Quatre-Seuils*, on a trouvé tout un nouvel ensemble de constructions. Ce sont surtout des bassins, reliés par des tronçons de canaux, parmi lesquels des escaliers de quelques marches, sortes de perrons en briques, indiquaient certaines surélévations du sol. Toutes ces constructions, généralement de forme rectangulaire, sont parallèles entre elles et orientées par leur grand côté dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est.

L'aspect de cette Région des Bassins, après les fouilles, est représenté dans nos planches par les Vues 3 et 4, prises en sens opposé, l'une du Sud-Ouest, l'autre du Nord-Est. Seulement, le défoncement du terrain y fait paraître les bassins comme en l'air et trop détachés les uns des autres pour que l'on en saisisse bien la distribution générale. Aussi, dans le Plan D, consacré à la même région, me suis-je décidé à figurer, par hypothèse, les cloisons en terre qui devaient faire le lien entre les constructions et l'ancienne surface du sol, diverses mesures de détail m'ayant paru donner une grande probabilité à la disposition que j'ai adoptée.

BASSINS CONJUGUÉS A et A'

Tranchées n^{os} 2 et 4. — 1903

La construction principale vers le centre de la tranchée est un grand réservoir formé de deux bassins conjugués A et A', dont nous allons décrire la disposition très particulière.



RÉGION DES BASSINS
PLAN DÉTAILLÉ DES FOUILLES

De grandeur inégale et de construction différente, ils sont séparés l'un de l'autre par un vide de 1^m30, mais cet intervalle n'empêche pas qu'ils ne se trouvent reliés en tête par un dos-d'âne bitumé, long de 1^m50, large de 1^m30, dont l'inclinaison dans les deux sens permettait l'écoulement de l'eau dans chacun d'eux¹.

BASSIN A. — Ce bassin, le plus important des deux, mesure 10^m20 de long sur 2^m40 de large. Il a pour fond un dallage, incliné suivant une pente de 1 grade 1/2, en briques cuites rectangulaires plates de 0^m30 × 0^m22, marquées pour la plupart d'un trait par le milieu et quelques-unes seulement portant l'empreinte du pouce. La partie la plus haute de ce dallage incliné se trouve à 2^m40 au-dessous du sol naturel. Quant aux bords du bassin, ils sont constitués par une rangée de briques du même modèle, placées côte à côte, debout sur leur petit côté et faisant ainsi le tour du dallage qui leur sert d'assise. Le peu de solidité de ce genre de bordure donne lieu de croire que ce n'était là qu'un revêtement et que le bassin se trouvait encastré dans un massif de briques crues ou de terre battue.

La partie en dos-d'âne servant de déversoir entre les deux bassins est renforcée : elle comporte deux assises de briques, espacées par une couche de terre battue, et l'épaisseur est encore accentuée par une couche de bitume qui les recouvre. On a constaté, par des traces encore plus étendues, que l'intérieur et les bords des bassins devaient être enduits d'une couche de bitume. Le bassin A est divisé, vers le deuxième tiers de sa longueur, en deux parties inégales par un petit mur. Cette séparation large de 0^m60 sur 1^m70, formée par cinq assises des mêmes briques, prend appui, à la distance de 6^m20 du côté Nord, sur le bord Ouest du bassin, et laisse un étroit passage du côté opposé.

BASSIN A'. — Le bassin A' est relié au précédent, comme nous l'avons dit, par un dos-d'âne. Parallèle au premier suivant son grand côté, il a 5^m20 de long sur 2^m40 de large. Ici, il n'est pas certain que le fond fût entièrement dallé; tout au moins n'en reste-t-il qu'un simple encadrement de briques, posées à plat autour d'un espace en terre battue. Sur ces briques prenaient appui les bords du bassin, formés comme précédemment d'un autre rang de briques de mêmes dimensions, posées debout sur leur petit côté. Quant à l'inclinaison de l'ensemble, sensiblement plus forte que pour le bassin précédent, elle atteignait une pente de 5 grades, dans la même direction Sud.

Disons tout de suite que ce mode de construction en pente ne peut pas être considéré comme un fait accidentel. M. de Sarzec l'avait déjà remarqué pour le bassin ovale

1. Dans nos planches, les bassins A et A' se dessinent assez bien au milieu de la Vue n° 4. Le bassin A se voit encore tout entier, dans l'autre sens, sur la Vue n° 3, avec une partie du petit escalier qui monte au bassin A'; mais le reste est coupé par le bord de l'héliogravure.

d'Entéména¹, et nous allons nous-même en constater plusieurs autres exemples. Il s'agit bien évidemment d'une disposition normale et voulue, destinée sans doute à conserver le plus longtemps possible, dans la partie la plus basse de ces récipients, le résidu des eaux ou des liquides qu'ils pouvaient contenir. Dans cette partie, à l'angle Sud-Est du bassin, se trouvait encore une grande jarre en grosse poterie très dure, de forme arrondie, ayant 0^m85 de haut sur une largeur de 0^m80 à la panse et 0^m20 au goulot.

Du côté Nord du même bassin A', un petit escalier de cinq marches, large de 1^m15, construit toujours avec les mêmes briques oblongues, montait vers la partie la plus haute de ce bassin, auquel il permettait d'accéder.

Comme dépendances probables des deux bassins conjugués A et A', nous trouvons d'abord, à 2^m90 et à 6^m50 vers l'Est, les deux épais massifs rectangulaires X et Y, qui pouvaient par leur proximité se rattacher au même groupe. Ils étaient formés encore de sept assises des mêmes briques, jointoyées avec de la terre et régulièrement appareillées, une assise ayant ses briques disposées en long, l'autre en large.

Ces massifs, isolés l'un de l'autre par une distance de 2^m10, sont construits d'après le même système d'orientation que toutes les constructions voisines; mais leurs grands côtés, au lieu d'être parallèles entre eux, sont perpendiculaires. Comme, de plus, ils sont de grandeur inégale, le premier ayant 1^m80 sur 1^m50 et le second 2^m80 sur 1^m20, il est difficile dans l'état actuel des ruines de déterminer quelle était leur destination. Sans doute, il faut y reconnaître de simples plates-formes, telles que M. de Sarzec en a rencontré en relation avec les bassins d'Our-Nina².

On remarque seulement à propos de X, le plus voisin, qu'il était côtoyé en contrebas, au pied de sa face Nord-Ouest, par une rigole bitumée en fragments de briques; elle se dirigeait vers le bassin A', mais elle n'y arrivait pas et se déchargeait à peu de distance dans un puisard, formé d'une superposition de cercles en poterie, comme nous allons en rencontrer un grand nombre dans cette région.

Il est à noter aussi que les deux massifs devaient reposer sur un dallage en briques, dont ils étaient séparés à la base par une épaisse couche de bitume et dont quelques parties se retrouvent jusqu'à 16 mètres au Sud-Est des Bassins Conjugués. On peut croire que de ce côté s'étendait une vaste cour, la Cour A, dallée en briques, comprenant à la fois les bassins et les plates-formes voisines. Sous le massif à la rigole, ces briques étaient même beaucoup plus grandes et devenaient de véritables dalles de terre cuite qui n'avaient pas moins de 0^m60 sur 0^m20.

Enfin une troisième plate-forme, désignée sur notre plan par la lettre Z et située

1. *Villa royale chaldéenne*, p. 83.

2. *Ibid.*, p. 16.

à 1^m au Sud-Est de X. est moins bien caractérisée que les précédentes. De 0^m 25 plus basse que les deux autres, elle ne se compose que d'une seule assise de briques cuites, formant un rectangle de 1^m 80 de long sur 1^m 10 de large, supporté simplement par de la brique crue.

Si peu importantes que soient par elles-mêmes ces petites constructions, il était nécessaire de les décrire, surtout à cause des objets d'une haute antiquité recueillis dans leur voisinage, comme on s'en rendra compte un peu plus loin.

BASSIN B AUX PENTES CONVERGENTES

Tranchée n° 4. — 1903

Si, dans une direction contraire, on se transporte au Sud-Ouest des Bassins Conjugés, on rencontre au même niveau, à 8 mètres de distance, un troisième bassin, de 2^m 50 de large sur 3^m 40 de long, toujours construit avec les mêmes sortes de briques que les deux précédents, posées à plat dans le fond et dressées sur leur petit côté pour former la bordure, avec les traces partout visibles d'un enduit intérieur de bitume. Il y a toutefois cette différence, que le fond, au lieu d'avoir une inclinaison uniforme, présente deux pentes convergentes, destinées à faire couler le liquide vers une ouverture pratiquée dans la face Nord-Ouest et communiquant avec un caniveau qui longe le pied de la même face dans la direction Nord-Ouest.

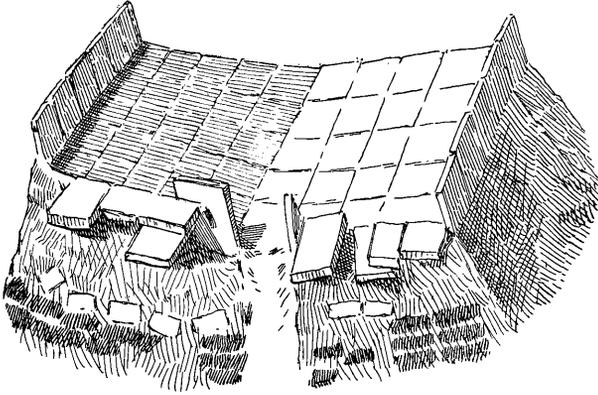
Vers le milieu de l'autre grand côté du bassin, se trouvait un petit foyer en briques plein de cendres, distant seulement de 0^m 50, ce qui semble marquer l'épaisseur du pourtour en briques crues contre lequel il devait s'adosser. On en pourrait conclure aussi que le feu intervenait au besoin dans la préparation des matières qui étaient manipulées dans ce bassin.

Aux environs du Bassin B, particulièrement vers le Sud-Est, on rencontre à des distances variables des fragments dispersés d'un pavage en briques, semblant indiquer qu'il y avait également de ce côté une grande cour dallée, que nous appellerons la Cour B, traversée par le caniveau dont il a été question tout à l'heure. On y rencontre en outre, très voisins l'un de l'autre, deux conduits de descente en grands anneaux de poterie. L'un des deux était encore coiffé d'une cloche de même matière, percée d'un étroit orifice, que fermait une des briques du dallage, comme s'il avait cessé de servir pour être remplacé par l'autre.

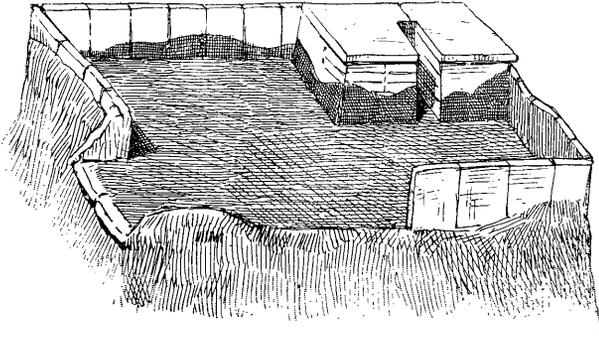
TERRASSE C

Tranchée n° 4. — 1903

Il n'a pas encore été parlé d'un fait important qui donne à la position du Bassin B un intérêt tout spécial.



BASSIN A PENTES CONVERGENTES
(LETTRE B DU PLAN D)



RÉDUIT BITUME
(LETTRE C DU PLAN D)

La tête de ce bassin, du côté Nord-Ouest, est placée entre deux petits escaliers, dont la marche la plus basse était au même alignement. Les deux escaliers, larges chacun de 1^m15, étaient formés de sept marches en briques rectangulaires, bien que celui de gauche n'en comptât plus que six, par suite de la disparition du degré supérieur. Le niveau auquel ils permettaient d'accéder n'était du reste que de 0^m60 environ plus haut que le dallage de la Cour B.

On montait par là à une petite esplanade, formant peut-être une sorte d'avant-cour : c'est la terrasse C de notre plan, située aussi quelque peu en contre-haut des Bassins Conjugués, dont elle était limitrophe.

Sur ce point, à 3^m50 de l'escalier de droite, on a trouvé les restes d'une autre construction, large de 1^m28, longue de 3 mètres, ayant l'apparence d'un bassin, bien que l'usage en fût peut-être différent. Nous la désignons par la lettre C, comme la terrasse qui la porte. On y voit le même pavage en briques rectangulaires enduites de bitume, avec la même bordure en briques posées de champ, que dans les bassins déjà décrits. Seulement l'angle Nord-Ouest du dallage est occupé par un conduit vertical en cercles de poterie, que recouvre une maçonnerie formant siège, avec une fente au milieu, large de 14 centimètres, communiquant avec le conduit. Siège et dallage sont enduits de bitume, et la pente était ménagée de telle sorte que les eaux devaient s'écouler dans cette direction. Vers l'angle opposé, une petite porte de 0^m55 permettait de pénétrer dans ce réduit, dont on comprendra facilement l'utilité sans autre explication.

Au même niveau que la terrasse C, dans la direction de l'Est et du Nord-Est et à la distance de 6 ou 7 mètres, nous avons rencontré les trois autres réduits D, E, F, qui paraissent avoir eu, deux d'entre eux surtout, une destination d'utilité tout à fait analogue. Construits en forme de rectangle ou de trapèze, bordés des mêmes briques oblongues, posées de champ ou parfois à plat, avec l'empreinte d'un ou de deux doigts, ils communiquaient toujours avec un ou même deux conduits de descente ou puisards en cercles de poterie. Il suffira pour en faire connaître la disposition de renvoyer à notre Plan D, consacré à la Région des Bassins. Je serais porté à croire qu'il y avait là une suite de petites cours ou de logements, destinés peut-être au personnel des ouvriers qui travaillaient dans le voisinage.

La surélévation du sol s'explique d'ailleurs par le fait que ce prolongement de la terrasse C s'étageait sur les pentes du *Tell J*, dit *Tell de l'Epée*, qui s'adossait lui-même au *Tell de la Maison-des-Fruits* comme une terrasse avancée et moins haute¹.

Parmi ces constructions, une seule, marquée G sur notre plan, conserve le caractère d'un véritable petit bassin. Le contenu se déchargeait vers le milieu de la face Sud, par l'entremise d'un gros tuyau de terre cuite, visiblement incliné dans la direction

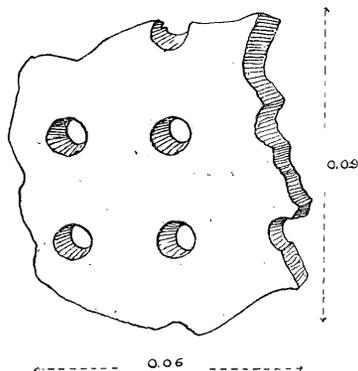
1. Sur le *Tell J* et son bassin bitumé, voir *Découvertes*, p. 67 et plan D : cf. *Villa royale*, p. 96.

d'un caniveau. Celui-ci appartenait à tout un système de canalisation dont nous allons maintenant parler plus en détail.

CANALISATIONS

Tranchée n° 4. — 1903

Disons tout d'abord que, non loin du tuyau en terre cuite dont il vient d'être question, fut trouvée une plaque brisée de même matière, symétriquement perforée



de trous ronds, sans doute pour faire subir aux eaux un commencement de tamisage, autant qu'on peut en juger par un fragment incomplet. Placé à la sortie des bassins, un pareil obstacle devait retenir au passage les débris d'un assez petit volume.

En suivant la pente du caniveau en briques, on a pu constater qu'il était couvert et par conséquent souterrain, puis qu'il s'embranchait à une distance de 2^m60 sur un caniveau plus important, couvert également en briques et continuant à descendre, mais dans la direction du Nord-Est.

A sa partie supérieure, le caniveau principal recevait deux autres embranchements, construits dans des conditions analogues, mais venant du Sud et du Sud-Ouest, comme s'ils avaient passé tout d'abord sous les terrasses en surélévation occupées par les constructions C, D, E, F, G. Bien que le caniveau qui recevait ces trois embranchements fût interrompu à sa partie inférieure, il devait continuer à descendre vers la plaine, en se rapprochant, par une courbe peu sensible, de la tête des deux Bassins Conjugués A et A'; il arrivait ainsi tout près du petit escalier de cinq degrés adossé au bassin A'. Sur le même point se trouvait en contre-bas un petit pavage rectangulaire de 1^m20 sur 1^m45, pouvant avoir servi de base à un réservoir, où l'on puisait sans doute pour alimenter le double bassin.

Dans l'état actuel, même si l'on adopte avec moi la disposition des murs de terre et des terrasses qui devaient encaisser les constructions en briques cuites, il est évidemment très difficile de formuler ne fût-ce que des hypothèses sur ces aménagements compliqués. Il est permis toutefois d'entrevoir qu'ils étaient commandés par la nécessité où se trouvaient les anciennes populations d'utiliser jusqu'à la dernière goutte les eaux qu'elles faisaient monter à grand peine des nappes liquides cachées dans les profondeurs du sol. Or, dans toute cette région de la Maison-des-Fruits, le

seul grand puits qui atteignit les couches profondes et qui fut le centre de la distribution des eaux était le Puits d'Éannadou.

Tout près de ce puits, l'épais massif en briques édifié par son successeur Entéména n'était peut-être, d'après l'opinion actuelle de M. Heuzey, qu'une haute plate-forme destinée à donner aux eaux tirées du puits leur maximum d'élévation. De là, après avoir alimenté, sur l'esplanade supérieure du tell, les divers bassins et particulièrement le grand bassin ovale du même Entéména, elles avaient pu facilement être dirigées vers un autre récipient moins élevé, comme le bassin bitumé découvert par M. de Sarzec sur les dernières pentes du Tell de l'Épée. Ce point, ainsi que nous l'avons indiqué, se rapproche beaucoup de la région des nouveaux bassins mis à découvert par nos fouilles et des nombreux caniveaux qui s'y ramifient.

Quant au caractère des industries dont ces installations semblent indiquer l'existence, la question est loin d'être résolue dans l'état présent des découvertes. C'est le moment de signaler un détail intéressant que nous a fait connaître la continuation des fouilles sur ce point. En prolongeant la tranchée au delà du principal caniveau ci-dessus décrit, on a déblayé un large espace de terrain qui s'abaissait vers le Nord et vers la partie de la plaine comprise entre le Tell de la Maison-des-Fruits et le Tell du Palais. Sur ce terrain, qui nous ramène dans le voisinage des Bassins Conjugués, aucune construction de quelque importance n'a été découverte; mais on y a trouvé, sur un espace de 2 mètres carrés et à une profondeur d'environ 2 mètres, de nombreux squelettes de poissons, superposés comme en paquets et d'un type analogue à celui de la dorade. Ce n'était pas des détritrus, car les têtes, les écailles mêmes étaient encore intactes, comme s'il s'agissait de poissons salés ou tout au moins séchés au soleil. Il a été déjà question d'une trouvaille analogue faite près de la Maison-des-Fruits¹, autour d'une rangée de vases en bitume profondément enfouis dans la brique crue, et nous en mentionnerons plus loin un autre exemple en décrivant les fouilles du Tell H.

Cela était assez naturel dans un pays de pêcheries comme la région fluviale de Tello. Mais alors on peut se demander si, parmi les bassins dont il vient d'être question, il n'y en avait pas d'utilisés comme réservoirs pour la conservation des poissons vivants ou comme récipients pour leur faire subir une préparation quelconque. Rappelons aussi à ce propos le très antique bas-relief de l'homme aux poissons trouvé à peu de distance, dans la Région des Escaliers². Il y a là tout au moins les éléments d'une explication, méritant qu'on en tienne compte.

1. Plus haut, pp. 81-82.

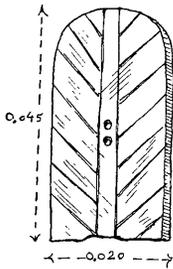
2. Voir planche II, fig. 2 et pp. 32 et 98.

OBJETS DÉCOUVERTS

La très haute antiquité de ces installations n'est pas attestée seulement par la nature des briques oblongues qui forment seules toutes les constructions et qui appartiennent aux types bien déterminés d'Our-Nina, d'Éannadou, d'Entéména et de leurs successeurs immédiats; mais cette antiquité est encore confirmée par le caractère archaïque des nombreux objets recueillis dans les mêmes couches, tout autour des bassins que nous venons de décrire. Il ne faut pas oublier que la région correspond à celle que M. de Sarzec a désignée par les termes de « Vallon entre les tells »¹ et que c'est là qu'il a recueilli, dès ses premiers sondages, quelques-uns des monuments les plus précieux de la haute époque: deux fragments de la Stèle des Vautours et un autre fragment de la plus antique sculpture chaldéenne. Or, c'est justement à la même période qu'appartiennent la plupart des objets que j'ai trouvés moi-même, sur un terrain contigu à celui qui a été fouillé par mon prédécesseur. Nous allons maintenant les décrire, en indiquant par des chiffres les points correspondants du Plan D.

POINT 1. — Nous nous plaçons d'abord vers le point où se trouvaient accumulés les squelettes de poissons.

De 1^m 70 à 2^m 40 de profondeur. — Là on rencontrait aussi de nombreuses plaquettes de nacre, taillées et gravées en plumes d'oiseau, avec des trous d'attache contenant encore parfois les débris d'un fil de cuivre oxydé, qui avait dû servir à l'ajustement de ces pièces. Il y en avait en tout quatorze morceaux, variant de 0^m 015 à 0^m 030 de large et allant jus-



qu'à 0^m 075 de longueur. Quelques-uns m'ont paru noircis par le feu; mais ils étaient peut-être taillés simplement dans une matière noire, ainsi que M. de Sarzec en a recueilli un certain nombre et comme j'en ai moi-même constaté des exemples. Des amas de ces plumes de nacre, mêlées d'autres en pierre noire ou même rouge, ont déjà été signalés avant moi, justement dans le voisinage du Tell des Piliers; ils ont fait penser à M. Heuzey

que c'étaient les débris d'un travail d'incrustation, représentant un ou plusieurs grands oiseaux éployés, comme l'aigle léontocéphale².

Parmi eux, quelques pièces de coquille mate étaient taillées en segments triangulaires légèrement concaves, longs de 0^m 060 et munis également de trous d'attache,

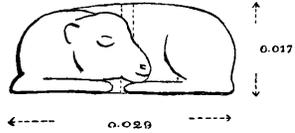
1. *Découvertes en Chaldée*, p. 67.

2. *Ibid.*, p. 273. J'ai trouvé tout un sac plein de pareils débris dans une des caisses de M. de Sarzec à Constantinople. Sur le développement de cette industrie dans l'antique Sirpourla, nous ne pouvons que renvoyer aux indications déjà publiées dans les *Découvertes en Chaldée*, pp. 265-274. Il est d'ailleurs naturel de rencontrer les ateliers qui travaillaient la coquille près des quartiers où les pêcheurs apportaient leur poisson, comme cela se voit encore dans nos ports de mer.

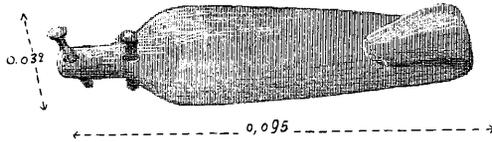
comme s'ils avaient servi à composer des coupes. En effet, au même endroit, fut recueillie la moitié d'un gobelet en coquille, sciée sur les bords et lisse à l'intérieur.

Autre objet recueilli sur ce point : petit mouton couché, retournant la tête, sculpté en ronde-bosse et perforé verticalement d'un trou sur le dos; albâtre.

Notons encore dans la même région, vers le Nord des Bassins Conjugués, mais à des distances diverses :

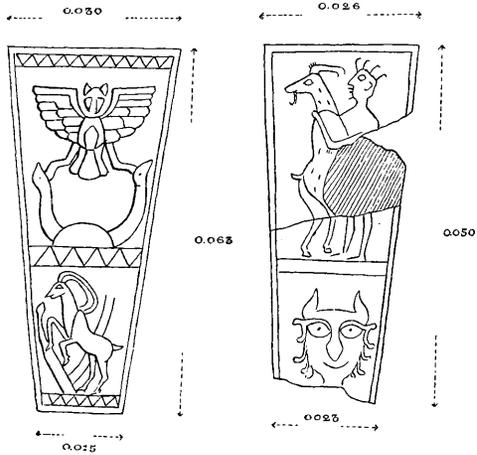


De 2^m à 2^m 80. — Une lame de poignard en cuivre, à courte soie plate portant deux rivets; la pointe de l'arme a été tordue.



3^m 50. — Sur le même point, une lamelle de nacre gravée, de celles qui sont considérées comme ayant servi à décorer des manches de poignard. Celle-ci porte deux sujets : — 1^o Un homme luttant contre un bouquetin tacheté qui se dresse; — 2^o Une face humaine cornue et barbue de taureau androcéphale.

Voici, comme terme de comparaison, une seconde lamelle du même genre, trouvée en dehors de la région des Bassins, mais non loin de là, un peu plus au Nord, dans la tranchée n^o 1, voisine du Tell G ou *Tell des Quatre-Scuils*, parmi de nombreux fragments de coquille. Les deux sujets gravés sont : 1^o L'aigle léontocéphale, dont les serres tiennent deux tiges recourbées (serpents ou cornes d'un taureau); — 2^o Un bouquetin se dressant près d'un arbuste.



POINT 2. — La proximité nous ramène aux Bassins Conjugués et tout d'abord aux

1. Ce personnage, caractérisé par les quatre ou cinq petits enroulements qui indiquent sa chevelure courte et bouclée, participe fréquemment aux luttes de Ghilgamés contre les animaux sauvages, sur

trois plates-formes en briques qui en sont voisines. Commençons par les importantes trouvailles faites sur la face Sud-Ouest de la plate-forme X.

2^m 30 — Figure découpée du très ancien roi Our-Nina (HÉLIOGRAVURE, Pl. 2, fig. 1, et description, p. 13). C'est encore un travail de coquille, mais de coquille mate. Le nom royal gravé sur la poitrine en fait une pièce historique de haute valeur

Tout à côté, à 0^m 30 seulement de distance, gisaient trois fragments d'une tête de grande statuette archaïque en albâtre, ayant les sourcils et les yeux évidés, avec trou d'ajustement au fond de chaque orbite, comme la tête n° 3 de la planche 6 des *Découvertes*.

Notons encore deux pattes de lion en argile;

Une lame tranchante en silex.

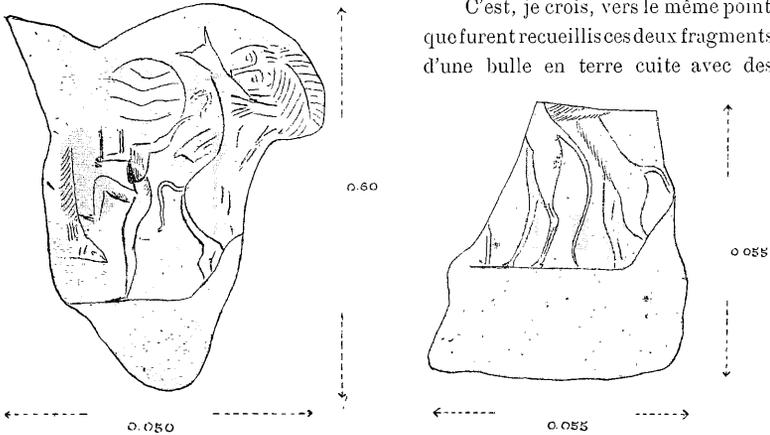
A ces objets il faut joindre tout un amas de pointes coniques en cuivre, dont plusieurs étaient plantées verticalement dans la terre pilonnée, sans doute par une pratique superstitieuse analogue à celle des statuettes terminées en forme de clou.

POINT 3. — Sur la face Nord-Est de la même plate-forme X, autres objets découverts :

2^m 80. — Dix morceaux d'un vase en coquille très dure, travaillé à la scie;

Deux lames tranchantes en pierre et une autre pierre tranchante.

C'est, je crois, vers le même point que furent recueillis ces deux fragments d'une bulle en terre cuite avec des



restes d'empreintes : — 1° Un lion dévorant une génisse, près d'une figure plus petite, dans l'attitude d'un homme qui terrasse un animal; — 2° Deux autres animaux dressés.

les très anciennes bulles d'argile de l'époque de Lougalanda. Ici, la netteté du trait incisé le montre comme imberbe, ce qui ne permet guère d'y reconnaître un Ghilgamès de profil : comparer sur ce détail la discussion du C^r Allotte de la Fuÿe, *Recue d'Assyriologie*, t. VI, p. 16 et pl. I de l'article; cf. Likhatchef, *Bulles et empreintes de Sîr-pour-la*, pp. 31, 32.

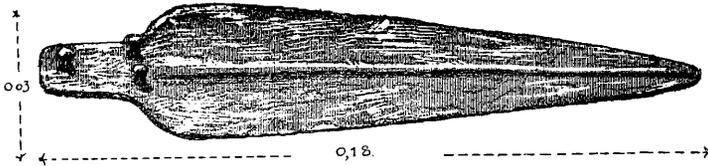
L. H.

Même style que les bulles de Lougalanda dans les collections Allotte de la Fuÿe et Likhatchef.

POINT 4. — Au pied de la plate-forme Y, sur la face Sud-Ouest, furent recueillis :

3ⁿ. — Plusieurs fragments de vase en albâtre et en marbre vert.

De là aussi, provient très probablement une lame de poignard en cuivre, bien conservée, avec nervure médiane. La soie courte et plate, portant trois rivets, ne semble



pas, en effet, convenir pour une lance. Comparez les poignards trouvés en grand nombre dans la construction d'Our-Nina (*Villa royale chaldéenne*, p. 13).

POINT 5. — A l'angle Est du bassin conjugué A' :

2^m 40. — Deux tringles en cuivre de 30 et 40 centimètres de longueur.

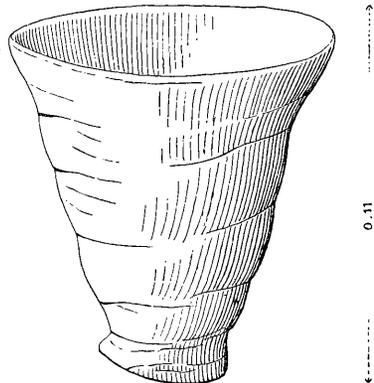
POINT 6. — A la distance de 1^m 40 vers le Sud du même bassin A' :

De 2^m à 2^m 80. — Deux tablettes archaïques et un fragment de tablette.

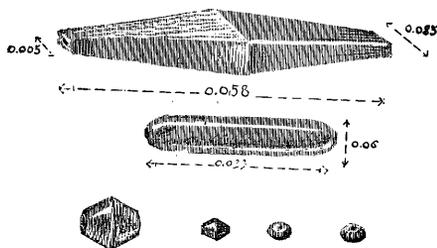
POINT 7. — Nous contourrons maintenant l'angle Sud du Bassin A, jusqu'à 10 mètres au Sud de cet angle et à 7^m 40 au Sud-Est du bassin B.

2^m 40. — Là, dans un terrain libre de constructions, s'est produite une trouvaille intéressante, ainsi consignée dans notre journal de fouilles : « Trouvé un vase en terre cuite commune, grossièrement tourné à la main, de la forme d'un pot à fleurs, contenant les éléments d'un ou plusieurs colliers en cornaline rouge, en lapis et en or. Ce vase était renversé dans de la terre battue, non loin d'une couche de cendres. »

On y remarquait d'abord un long passant en cornaline, taillé à pans avec beaucoup d'art, dans la forme et dans les dimensions représentées page 113, puis un autre de même nature et de moindre longueur, de forme cylindrique, adoucie aux extrémités. Venaient ensuite deux paires de passants plus petits, en forme d'olives allongées, dont l'une est par exception en agate grise. Dans tous ces bijoux en pierre fine la justesse de la forme et la perfection de la taille fait un contraste absolu avec la rusticité du vase qui les renfermait.



Quant aux simples perles, un grand nombre d'entre elles se trouvaient agglomérées par le salpêtre qui s'était produit au fond du vase; on pouvait voir ainsi des séries de perles bleues encore alignées ensemble; on trouvait également des perles de cornaline collées à des perles d'or ou associées à des perles de lapis, d'autres groupées en paquets, sur lesquels on distinguait la trame d'une étoffe, sans doute d'un petit sac, qui devait envelopper la masse tout entière. Les perles en or, de deux dimensions, sont pour la plupart en forme de petits barillets, simulant deux troncs de cône opposés par leurs bases; d'autres sont rondes, et, parmi elles, il y en a une seule qui porte des cannelures. Toutes sont creuses et faites d'une feuille d'or extrêmement mince.



Pour les perles de cornaline, elles sont rondes pour la plupart, tandis que les perles de lapis affectent plutôt la forme de petites olives. Sur certaines perles en or, on voyait des taches rougeâtres, qui disparaissaient quand on y passait le doigt et laissaient en dessous l'or jaune très brillant.

L'intérêt de cette découverte tient principalement à ce que, jusque-là, les bijoux et particulièrement les objets en or étaient, dans les fouilles de Tello, d'une extrême rareté. Pour ce qui concerne l'habileté du travail dans la taille de la cornaline, nous savons, grâce à l'obligeance de M. Maspero, qu'elle se montre, en Égypte, dès une époque assez reculée. A Tello cependant, la profondeur de 2^m 40 ne doit pas être considérée comme une preuve absolue, puisque nous avons là une cachette de bijoux précieux, qui ont pu être enfouis dans des couches plus anciennes.

POINT 8. — A 7 mètres au Sud-Ouest du point 7, en relation encore moins directe avec le groupe de constructions que forment les bassins, furent faites d'autres trouvailles, dont l'une complète les observations qui précèdent.

0^m 25. — A cette faible profondeur, dans un terrain de déblai, a été recueilli, cinq jours plus tard, un autre grand passant, celui-là fusiforme et en cornaline veinée, d'un excellent travail, tout à fait semblable pour la perfection de la taille et du poli au travail des pièces ci-dessus décrites comme renfermées dans un vase grossier et comme trouvées à un niveau



de 2^m 15 plus profond. Nous reproduisons en grandeur naturelle ce spécimen isolé, ainsi que nous l'avons fait pour les autres bijoux figurés plus haut. Du reste, on va voir que ce n'est pas encore la dernière pièce qui semble appartenir, malgré la différence des niveaux, à un même groupe de bijouterie, hâtivement enfoui, peut-être par la

crainte d'un pillage dont il sera aussi question tout à l'heure. Au même niveau presque superficiel et dans le même terrain de déblai, gisaient deux cônes votifs portant le nom de Goudéa.

Mentionnons encore un grand vase en grosse poterie jaunâtre, de forme conique très allongée, haut de 0^m40, reposant sur un pied de 0^m12 de diamètre, tandis que le diamètre de la partie supérieure, dont le bord est brisé, était à peine double. Cette sorte de cornet rappelle de très près, mais dans des proportions beaucoup plus grandes, le vase à libations en pierre du même patési. A l'intérieur, on remarque les restes d'une cloison percée de trous en manière de passoire.

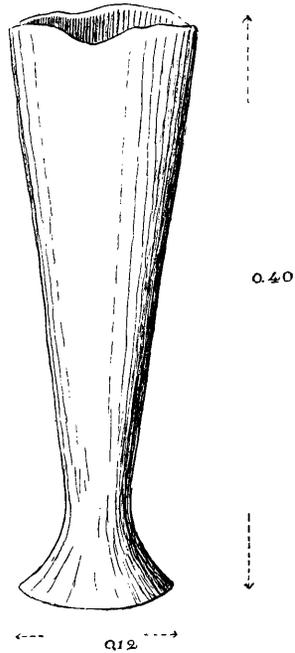
1^m 25. — Le hasard peut très bien avoir ramené ces divers objets près de la surface du sol; car, un mètre en dessous, au milieu de la terre dure provenant sans doute de l'effondrement des anciennes constructions en briques crues, on a recueilli encore un coulant en cornaline presque semblable au précédent.

1^m 80. — Enfin, en approfondissant encore la tranchée jusqu'à 1^m80, on a commencé à voir apparaître, toujours au milieu de la terre dure, un des objets les plus intéressants découverts la même année.

Un casque en cuivre (CROQUIS dans le texte, p. 47, avec description détaillée) apparaissait dans la tranchée, couché sur le côté, mais encore

intact, sa forme étant comme moulée par la terre qui le remplissait. J'avais donné aux ouvriers arabes et aux surveillants des fouilles l'ordre formel de ne toucher à aucun objet découvert, avant de m'avoir appelé sur place. Malheureusement, au moment où j'arrivai, le délégué impérial turc avait pris sur lui de dégager le casque et il ne put m'en montrer que les morceaux. Je comptai cinq grands fragments, provenant de la bombe et des garde-joues, quatre de dimension moyenne, appartenant au tour du cou, et vingt-quatre petits, complétant cette pièce remarquable. L'ensemble, malgré quelques manques, a pu être reconstitué au Musée du Louvre.

Sur le même emplacement se trouvait encore un long galet gris, de 0^m42 sur 0^m10 et 0^m07 d'épaisseur. L'une de ses extrémités était aplanie sur ses deux faces, pour faciliter

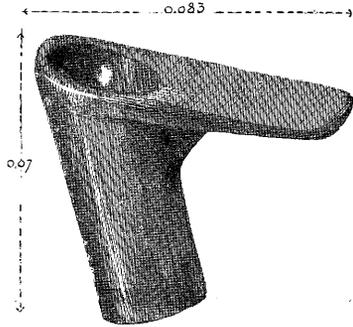


le percement d'un trou de suspension. C'était un contrepoids, comme j'en ai rencontré d'autres exemples.

Il faut y ajouter plusieurs morceaux de vases en diorite vert et deux morceaux d'albâtre veiné de rouge, ceux-ci gardant les traces d'un trou d'emmanchement.

POINT 9. — A la distance de 2^m50 au Nord de l'emplacement où a été découvert le casque, gisaient d'autres objets en cuivre.

2^m. — C'est d'abord une hachette à tranchant horizontal, ou herminette chaldéenne, arme et instrument à la fois, souvent figuré sur les monuments et dont les spécimens en nature ne sont pas rares non plus dans les fouilles. La pièce est bien conservée, avec sa lame relativement courte, mais encore assez coupante et comme usée à force d'être repassée. Des proportions, beaucoup plus massives que celles d'un autre exemplaire trouvé antérieurement au *Tell Central*, indiquent peut-être une fabrication plus ancienne. L'arme a été fondue dans un moule à deux pièces, comme le montrent des traces encore visibles sur la douille. Le trou d'emmanchement est percé en ellipse, sans doute pour que le manche, de même coupe, ne puisse pas tourner dans l'ouverture.



A noter aussi une petite fourche à deux dents, également en cuivre, dont la tige porte en dessus un petit tenon d'ajustement. Était-ce une sorte de flèche ou de harpon, comme on l'a prétendu? Il semble que la double pointe aurait plutôt arrêté la pénétration profonde d'une arme de jet. Toujours est-il que ce type d'instrument est commun à Tello : la collection du Louvre en possède un spécimen provenant de M. de Sarzec et j'en ai trouvé moi-même plusieurs autres exemplaires.



POINT 10. — Quittant cette région riche en objets découverts, nous retournons maintenant vers le Nord et, franchissant une distance de 15 mètres, nous dépassons le Bassin B et les deux petits escaliers qui montaient à la terrasse C, un peu plus élevée. Sur le côté Nord-Est de cette terrasse, presque contiguë au Bassin conjugué A, s'est produite, à 2^m80 du Réduit bitumé C, une trouvaille fort importante.

1^m 45. — Le sommet des deux petits escaliers et le pavage du Réduit C, qui correspondent au niveau de la terrasse, commençaient à être déblayés, quand, à la même profondeur, un coup de pioche vint frapper et briser en partie une grande pièce de terre cuite, étendue dans la couche d'argile dure. On pouvait croire à un vase muni de deux anses, en poterie commune; mais, en retournant l'objet, on reconnut qu'il

était ouvert par le fond et fermé à sa partie supérieure par une tête imberbe parfaitement conservée, de proportions presque naturelles.

C'est une figure étrange (HÉLIOGRAVURE, Pl. III) d'un modèle très primitif : aucune trace de la bouche, deux petits yeux ronds formés par des boulettes aplaties, avec de grands sourcils en relief, un long nez arqué terminé par un trou comme un robinet, deux oreilles rudimentaires, enfin le sommet de la tête presque plat, sillonné de traits gravés de telle façon que l'on peut douter si l'on voit des plumes ou des tresses de cheveux sommairement figurées. Quant aux prétendues anses, dont l'une manquait, ce sont plutôt deux bras ou mieux deux courtes ailes qui s'élevaient latéralement en demi-cercle. Enfin la partie inférieure, en forme de tronc de cône, représentant le buste ou mieux le corps très ramassé de cette figure archaïque, était brisée en plusieurs morceaux par la pioche de l'ouvrier; mais elle laissait encore voir quatre larges trous ronds symétriquement placés, deux dans le dos et deux autres sur le devant; l'un de ces derniers n'est pas foré de part en part.

La supposition à laquelle nous nous sommes arrêtés, M. Heuzey et moi, est que cette bizarre pièce de céramique, imaginée par un caprice des potiers, était traversée sans doute par des tuyaux ou même par de simples roseaux percés de part en part, et qu'elle servait comme de fontaine, pour déverser l'eau dans un des bassins qui était proche¹. C'est en somme une sorte de statue, dont la hauteur totale devait être de 0^m66, l'ouverture à la base de 0^m47 et le développement des ailes de 0^m30.

Notre Planche III la représente telle qu'elle a été restaurée au Musée du Louvre, par le rapprochement des morceaux brisés à la base et par la simple restitution de l'aile droite qui manquait.

1. L'idée, d'ailleurs toute naturelle, de donner au bec d'un vase ou à l'ajutoir d'une fontaine la forme d'un bec d'oiseau ou d'une tête d'animal se retrouve dans plusieurs autres monuments chaldéens. La planche 44^{bis} des *Découvertes en Chaldée* en montre un exemple remarquable : la figure 4 y représente le bec d'un cornet à libation en stéatite, décoré de l'aigle léontocéphale aux ailes éployées dont la gueule de lion projetait le filet liquide. Un récipient de terre cuite, découvert par l'Expédition américaine de Nippour, porte aussi en bas-relief des lions ailés, dont les gueules répondent à autant de trous par lesquels s'échappait l'eau (Hilprecht, *Exploration in Bible lands*, p. 421). Enfin, nos dernières fouilles de Tello ont encore recueilli un bec de vase modelé en tête de bélier. Entre ces trois exemples, celui de l'aigle léontocéphale présente surtout un motif, à la fois décoratif et mythologique, dont l'application justifie pleinement notre hypothèse d'une fontaine, pour la curieuse pièce archaïque découverte dans la Région des Bassins. Je ferai observer que l'absence de toute trace de bouche nous force bien à reconnaître un bec d'oiseau dans la saillie par laquelle l'eau devait être projetée, tandis que d'autres traits, particulièrement les oreilles, appartiennent au type humain. Dans ces conditions et malgré les ailes, il est impossible de songer à une forme primitive de l'aigle léontocéphale que représentent si souvent les monuments de Tello. Je serais porté plutôt à reconnaître ici le prototype ou tout au moins une très antique variante de l'*Oiseau à tête de femme* fréquemment employé par les Babyloniens pour la décoration de leurs vases de métal, de leurs coquilles gravées, et transmis plus tard jusqu'en Grèce. Adaptée à l'usage de fontaine par les tuyaux qui descendaient d'un niveau plus élevé, placée au-dessus

2^m25. — Le même coin de terrain nous réservait une autre surprise de genre différent et plus importante encore.

Il s'agit d'une tablette historique (COPIE, p. 47, avec interprétation de M. Thureau-Dangin) que l'on a recueillie tout près du buste de terre cuite, en creusant le sol seulement de quelques centimètres. La plaque d'argile jaunâtre, de 0^m10 × 0^m10, aux angles arrondis suivant l'usage de la haute époque, porte sur ses deux faces une longue inscription archaïque, gravée avec le plus grand soin, et de plus, précaution peu commune, elle est traversée d'une tranche à l'autre par un trou d'attache ou de suspension. En effet, c'est un document chronologique de premier ordre¹. Il suffira de rappeler ici que le texte relate en grands détails tout le sac de la ville de Sirpourla (ou Lagash) et de ses principaux édifices, sous le règne d'Ourou-kaghina, par un conquérant étranger, Lougal-sagghisi, qui était alors patési de la ville rivale d'*Oumma* (nom lu antérieurement *Ghish-ban*, puis *Ghish-hou*). D'autres inscriptions trouvées à Nippour nous le montrent comme ayant étendu par la suite sa domination jusque sur la grande ville d'Erech dont il devint roi. Il y a là, on le voit, un synchronisme des plus instructifs pour la reconstitution de la haute époque chaldéenne.

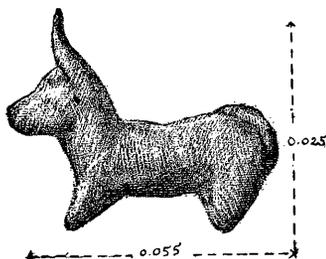
POINT 11. — Sur la même terrasse, je noterai encore, dans les terres voisines et au même niveau :

Une autre tablette archaïque aux angles arrondis, mais celle-ci de 0^m05 × 0^m05, en argile crue ;

Un petit taureau en terre cuite, modelé à la main, d'un travail ancien, mais expressif :



Une pointe de flèche en cuivre, du modèle ci-contre ; un



trou carré empêchait la douille de tourner sur le bois.

POINT 12. — Trouvé sur la même terrasse, à l'Ouest du point précédent :

Un petit fragment provenant d'une écuelle en albâtre, de la série maintenant bien connue comme appartenant à l'époque du roi Our-Nina et de sa dynastie ; on n'y reconnaît plus que les vestiges de trois cases d'écriture linéaire, dont il est difficile de tirer parti ;

3^m. — Au-dessous de ces objets, une tablette archaïque en argile crue, aux angles arrondis, inscrite d'un seul côté et portant des nombres.

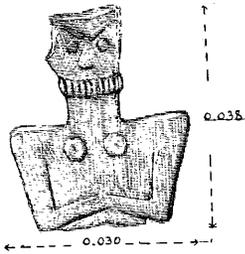
des bassins, peut-être même sur le « dos d'âne » qui réunissait les deux Bassins Conjugués, la bizarre figure était l'image d'un démon féminin, d'un génie favorable, alimentant les industries installées à demeure dans ce quartier. L. H.

1. Publié pour la première fois dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, p. 26.

On aura remarqué la haute antiquité de presque tous les objets trouvés dans les couches un peu profondes du terrain que nous venons d'étudier. Il est impossible toutefois d'imaginer une disposition générale qui explique la grande diversité de ces objets et le groupement de beaucoup d'entre eux. Le hasard peut en avoir disséminé quelques-uns, dans ce désordre incohérent, à la suite du pillage de Sirpourla, dont la tablette historique mentionnée à la page précédente nous a conservé le très ancien souvenir. Elle parle, en effet, à tout instant de bijoux, de pierres précieuses, enlevés dans plusieurs édifices qu'il est difficile d'identifier. D'autre part, lorsque des objets portant les noms très antiques d'Our-Nina et d'Ourou-kaghina se rencontrent avec des constructions dont les briques présentent les inscriptions ou les marques des mêmes personnages, la rencontre ne saurait être fortuite.

AUTRES POINTS. — En dehors des Tranchées nos 3 et 4 et un peu plus au Nord, furent recueillis deux petits objets intéressants, dont la description peut être ajoutée à celles qui précèdent.

O^m 25. — Tout près de la Tranchée n° 4, à une très faible profondeur, on a mis la main sur la moitié supérieure d'une petite figurine de terre cuite, aplatie et découpée en manière de galette, d'après un type très particulier. Les yeux en boulettes, les



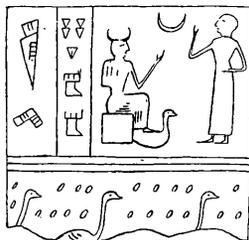
sourcils retroussés, les mamelons très apparents, sont rajoutés sur le fond par des pastillages. A la place de la bouche, une étroite bande striée, qui pourrait être prise, soit pour une courte barbe en collier, soit pour un véritable collier de femme, est appliquée par le même procédé. Ces traits, auxquels il faut ajouter des épaules anguleuses, des bras rigides réunis sur le devant de la taille, composent un ensemble grimaçant et présentent des contrastes qui peuvent faire douter du sexe de la figure. En arrière de la tête, une saillie percée d'un trou formait anneau et devait servir

à suspendre la terre cuite en guise d'amulette¹.

1. Il faut reconnaître dans cette figurine la forme archaïque, ou tout au moins rustique, d'un démon de la même famille que le *Démon du Vent d'Ouest*, célèbre par ses nombreuses images babyloniennes et assyriennes. La petite barre striée qui traverse le bas du visage représente naïvement la double rangée de dents, le rictus de squelette, qui caractérise cette classe de génies malfaisants. Le développement des mamelons n'a rien de féminin; ils sont aussi très accentués, par exemple, dans la figure découpée du roi Our-Nina, recueillie également dans la région des Bassins (pl. II, fig. 1). Enfin l'anneau de suspension achève d'identifier la petite terre cuite avec le bronze bien connu du Louvre, muni d'un pareil anneau, afin d'être suspendu au passage des courants atmosphériques et de combattre le *Démon du Vent d'Ouest* par la rencontre de sa propre image.

On aura remarqué combien les figurines de terre cuite sont rares dans les couches très antiques qui viennent d'être décrites; les fouilles n'ont donné que deux maquettes d'animaux, sommairement modelées sans le secours du moule. Voici la première terre cuite à figure humaine que nous

0^m50. — Notre *Compte rendu sommaire* a suffisamment décrit les fouilles de la Tranchée n° 3, pratiquée au Nord des Tranchées n°s 2 et 4; profitons seulement du voisinage pour reproduire la gravure d'un petit cylindre en pierre dure de couleur noire, dont le sujet n'est pas commun. On y voit une déesse assise, caractérisée par la coiffure à double corne; ses pieds reposent sur un grand oiseau aquatique, probablement une oie¹. Une autre figure, debout, à la tête rasée, fait le geste de l'adoration. Il y avait au-dessous un second registre, qui a été brisé à sa partie inférieure; il était occupé par trois autres oiseaux de la même espèce, marchant à la file. Entre ces oiseaux, le fond est semé de points allongés, dans lesquels, malgré leur disposition symétrique et décorative sur deux rangs, on



serait tenté de reconnaître des gouttes de pluie. Malheureusement, le cartouche de deux cases au nom de « Lou-azag, fille de Dada », ne donne pas le nom de la divinité. Le cylindre, qui est au Musée de Constantinople, a 9 millimètres de diamètre; sa longueur, quand il était complet, dépassait quelque peu 31 millimètres.

ayons à étudier. Encore la très faible profondeur du terrain où elle a été recueillie ne permet-elle pas d'affirmer qu'elle appartienne à la haute antiquité : toujours est-il que le type en est archaïque et tout babylonien, sans aucune trace des influences grecques ou gréco-parthes. L. H.

1. Il convient d'en rapprocher une déesse dont le siège est formé par un grand oiseau, sur une très antique plaque gravée découverte à Nippour, par l'Expédition américaine de Pensylvanie (Hilprecht, *Explorations in Bible lands*, p. 475).

NÉCROPOLE DU TELL H.

D'APRÈS LE JOURNAL DES FOUILLES

Pour nous conformer à la disposition topographique du terrain, nous allons nous occuper maintenant d'un groupe de tranchées ouvertes seulement en 1904 et continuées en 1905, sur un emplacement voisin, quoique distinct, du Tell de la Maison-dés-Fruits. C'est la partie supérieure du petit *Tell H*, surnommé par M. de Sarzec *Tell de la Tête à turban*, à cause d'une remarquable tête de statue qu'il y avait découverte. Il mentionne, comme objets trouvés dans la même région, une corne de taureau en cuivre de grandeur presque naturelle, les fragments d'un important cône historique du roi Ourou-khagina, et, dans la partie Nord-Ouest, un assez grand nombre de tablettes d'argile, entassées dans une petite construction carrée¹.

Les neuf tranchées rectangulaires que j'ai ouvertes successivement sur ce point y ont révélé l'existence d'une nécropole antique, peu étendue il est vrai, mais d'autant plus intéressante que mon prédécesseur n'a rencontré dans l'ensemble de ses fouilles qu'un petit nombre de sépultures éparses.

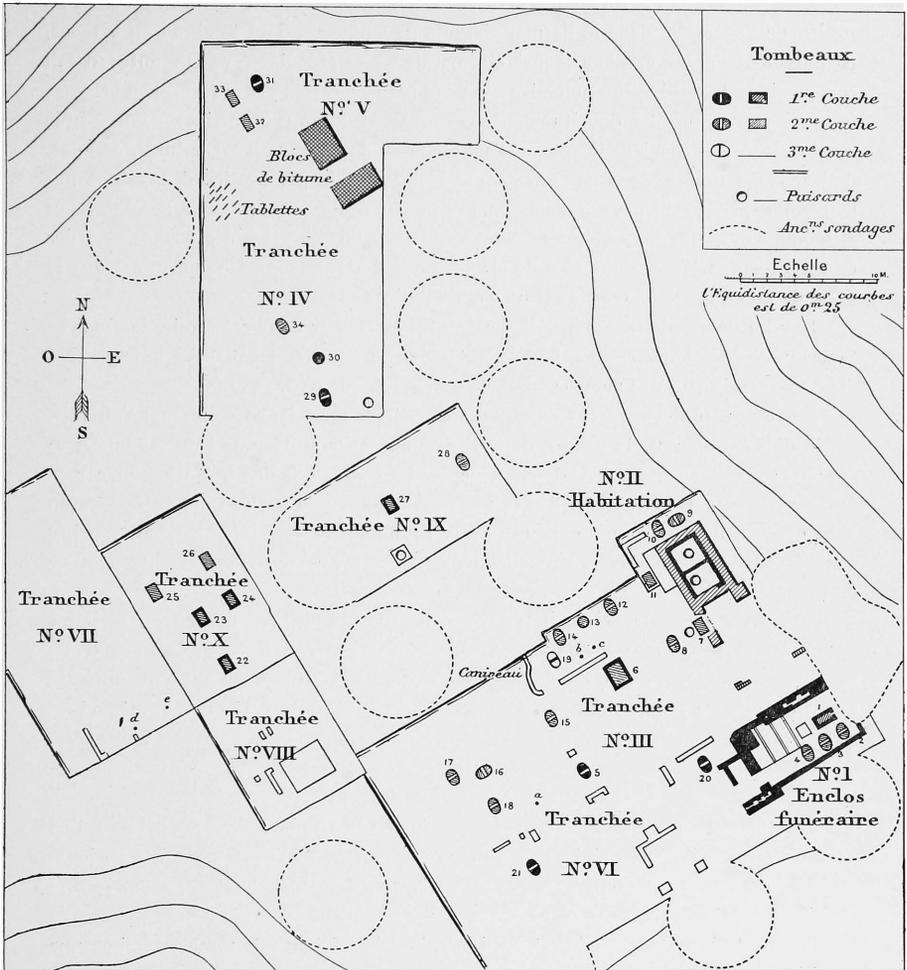
TRANCHÉE N° I

Enclos Funéraire

Dans la tranchée n° I de notre Plan E, dès les premiers coups de pioche, à 0^m30 seulement de profondeur, je commençais à voir apparaître de beaux murs en briques, qui, une fois déblayés, dessinèrent une enceinte rectangulaire, sorte de cour, longue de près de 8 mètres sur 5 mètres de large, régulièrement orientée par les angles, suivant le système chaldéen.

Cette enceinte présente d'ailleurs, par sa disposition et par les dimensions variables de ses murs, de telles particularités qu'il est impossible de les faire comprendre autrement que par le plan d'ensemble placé ici sous les yeux du lecteur et même par un plan spécial que nous ajouterons plus loin.

1. Sur ces premières fouilles du Tell H, voir *Découvertes en Chaldée*, pp. 60, 61; pl. 12, fig. 1; pl. 32; pl. 45, fig. 2-8.



NÉCROPOLE DU TELL H
PLAN DES TRANCHÉES

Ce qui me révéla tout de suite le caractère de la construction, ce fut la présence au milieu de l'enceinte, dans le dernier tiers de sa longueur, d'un tombeau en briques, parfaitement conservé, pour lequel elle paraît avoir été disposée. Un autre détail confirmait cette destination funéraire : je veux parler de trois plates-formes en briques, toutes les trois enduites de bitume, s'étagant de deux en deux assises, comme trois larges degrés, de manière à occuper l'angle Ouest de la cour. Il est naturel, en effet, de voir là des espèces de tables, affectées au lavage et à la préparation des corps avant l'ensevelissement. Un pavage rectangulaire, placé à égale distance entre le tombeau et la moins élevée des trois plates-formes, devait répondre aussi à des usages et à des rites de même nature. Pour plus de clarté, nous désignerons cette enceinte, dans la suite de notre description, sous le nom spécial d'*Enclos funéraire*.

Sur les détails de la construction et sur les matériaux employés, voici les indications que je puis fournir, en priant le lecteur de se reporter au plan de la page 123 ; consulter aussi, dans nos planches, la Vue topographique n° 5.

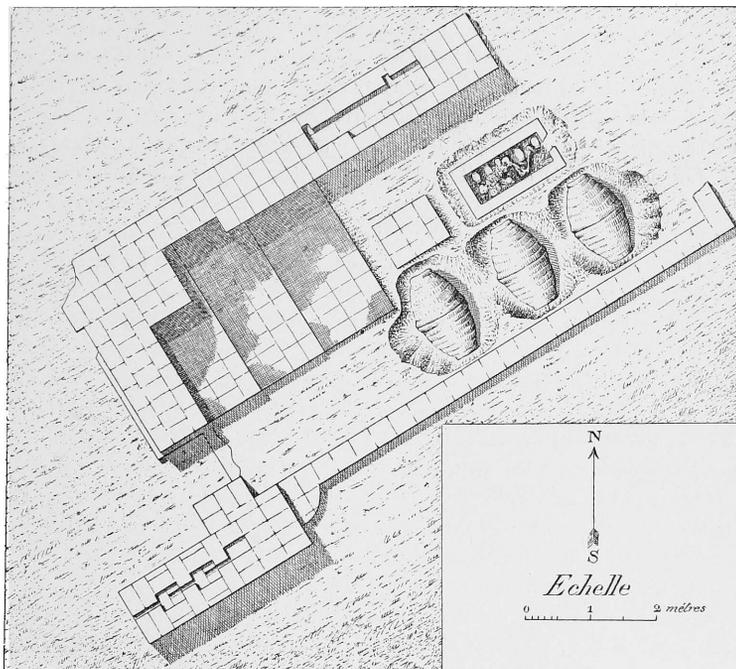
Les murs Nord-Ouest et Sud-Ouest sont d'épais massifs, entre lesquels s'ouvrait, sur le côté Sud-Ouest, la baie qui faisait communiquer la cour de l'Enclos funéraire avec une petite avant-cour y donnant accès. Ils sont en belles briques cuites rectangulaires, sans inscription et de dimension peu commune ($36 \times 23 \times 9$), disposées en long et quelquefois en large, pour former les angles et recouvrir les joints. Cinq couches de briques, jointes entre elles avec de la terre, représentent une hauteur de 0^m50.

Au-dessus de ces couches, il n'y a aucune trace d'assises supérieures, et il est impossible de savoir si ce n'étaient pas seulement des murs à hauteur d'appui, d'autant que leur largeur, sans cesse modifiée par des angles rentrants ou saillants, difficiles à expliquer, reste presque toujours très grande. J'ai noté de 0^m50 à 0^m95 et même jusqu'à 1^m65 dans l'angle Ouest, ce qui, par endroits, leur donne aussi l'aspect d'une suite de véritables plates-formes. Ce genre d'utilisation semble confirmé par certaines particularités curieuses, dont nous allons parler maintenant.

Dans le mur Nord-Ouest, on remarque, à une profondeur de deux briques, une excavation compliquée, produite par la disposition même de l'appareil. Cette curieuse cavité s'étend sur une longueur de 2^m10 ; sa largeur très inégale varie, selon la disposition des briques, entre 0^m48 et 0^m25. L'usage ne peut pas en être précisé ; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elle est pratiquée dans le voisinage du tombeau qui occupe le milieu de l'enclos.

Le massif Sud, dont la plus grande partie se développait, au contraire, en dehors de l'entrée, sur l'un des côtés de la petite avant-cour dont nous avons parlé plus haut, contenait aussi, justement dans cette partie extérieure, d'autres cavités plus difficiles encore à expliquer. C'est une suite de trois trous, dont l'un rectangulaire, de 0^m20 ×

0^m37, les deux autres presque carrés, de 0^m38 × 0^m35, reliés entre eux par une rigole de profondeur inégale et de 4 centimètres de large, qui communique à l'extérieur en débouchant sur l'extrémité Sud-Ouest de la muraille. Ce qui est surtout inexplicable, c'est qu'il n'y a aucune pente d'écoulement et que la plus grande profondeur est celle de la rigole qui relie entre elles les trois cavités. Dans ces conditions, on ne peut guère penser, semble-t-il, qu'à une disposition ayant pour but l'aération ou le chauffage, comme seraient des trous de fourneau; je dois dire pourtant que je n'y ai trouvé aucune trace matérielle d'un pareil usage.



ENCLOS FUNÉRAIRE

Aux épaisses murailles qui formaient presque complètement les côtés Nord-Ouest et Sud-Ouest de l'enceinte funéraire, venait se raccorder, sur la face Sud-Est de la même enceinte, avec retour d'angle sur la face Nord-Est, un mur beaucoup plus étroit, long de 7^m 75, n'ayant plus que trois assises en briques cuites carrées, sans

inscription, de $0^m30 \times 0^m30 \times 0^m07$, alignées sur un seul rang. Rappelons que ces briques n'indiquent pas nécessairement une antiquité reculée, puisqu'on les a retrouvées au moins jusqu'à l'époque gréco-syrienne du dynaste Adadnadinakhès. Quant aux briques oblongues des larges murailles, elles semblent elles-mêmes appartenir à une époque encore plus récente, alors que la brique carrée avait cessé d'être l'élément constitutif dans les constructions du pays.

0^m80 de profondeur. — Occupons-nous maintenant de la sépulture pour laquelle cette enceinte paraît avoir été établie et dont les premières briques y sont apparues à 0^m80 seulement de profondeur.

TOMBEAU 1. — Le tombeau était lui-même entièrement construit en briques oblongues, mais plus petites que les précédentes ($0^m28 \times 0^m21$). Reposant sur un sol de terre battue, il dessinait un rectangle de 0^m85 sur 1^m60 , orienté comme la cour : c'est la direction du Nord-Est au Sud-Ouest, qui est rare dans cette nécropole et en opposition avec la direction Sud-Est Nord-Ouest, commune à presque toutes les autres sépultures. Les deux grands côtés étaient formés de dix assises de briques cuites, jointes avec de la terre, se rapprochant par le système de l'encorbellement. Sur les deux petits côtés, au contraire, l'appareil était vertical ; seulement, vers le Nord-Est, on avait ménagé une entrée, fermée après coup avec des briques crues. Là était, naturellement, le côté des pieds du squelette, qui a été trouvé couché sur le flanc dans la longueur du tombeau, les jambes repliées, le crâne bien conservé et la tête inclinée vers l'angle Sud.

Le long de la paroi Nord-Ouest (côté du dos), s'alignaient sept vases de terre cuite, dont cinq en forme de petites jarres et de grands gobelets de 0^m22 de haut, plus deux petites assiettes ou écuelles de même matière. Du côté opposé, autour du point vers lequel s'étendaient les mains du squelette, gisaient au contraire des objets en cuivre : une petite tasse de $0^m062 \times 0^m022$, une patère de 0^m12 de diamètre, à bords droits et à fond plat avec dépression circulaire au centre, une lame presque complètement rongée, un petit plateau brisé et de nombreux débris. En résumé, cette sépulture ne se trouvant qu'à 1^m30 au-dessous de la surface du sol, elle doit appartenir à la période moins ancienne où l'emplacement de Tello fut occupé pour la dernière fois par une population sédentaire de quelque densité. La comparaison avec les autres tombeaux pourra seule nous donner des indications plus précises.

2^m10. — En continuant à fouiller sur cet emplacement, on a trouvé un lit de briques crues, puis de la terre noire et des cendres, et enfin, à 1^m30 au-dessous des constructions de la cour, soit à 2^m10 de profondeur totale, trois autres sépultures d'un type tout différent, appartenant à une autre couche funéraire.

TOMBEAUX 2, 3, 4. — Ces tombeaux, faits de deux cloches en terre cuite juxtaposées, orientés en sens contraire du précédent, soit du Sud-Est au Nord-Ouest,

renfermaient des ossements, au milieu desquels des écuelles et des vases en terre cuite contenaient encore des vestiges d'aliments (noyaux de dattes et blé). Les deux parties réunies prennent l'aspect d'une sorte de tonneau : c'est le mode d'ensevelissement le plus fréquent dans cette nécropole, et nous en décrivons tout à l'heure des spécimens mieux caractérisés.

2^m40. — Dans la couche avoisinante, à 0^m30 seulement au-dessous des tombeaux, gisaient encore une tablette brisée en argile crue aux angles arrondis et un petit fragment d'agate jaunâtre avec traces d'un vœu pour le roi Dounghi.

L'enceinte funéraire que nous venons de décrire n'était pas isolée. Elle faisait partie de tout un ensemble de cours et d'enceintes plus ou moins développées, se recoupant les unes les autres à angle droit, suivant la même orientation. Elles paraissent avoir constitué par leur réunion une nécropole, contenant deux et même trois couches de sépultures. Toutefois ce réseau est trop compliqué et trop ruiné dans beaucoup de ses parties pour que nous cherchions à en donner une idée, autrement que par le tracé général de notre Plan E.

TRANCHÉE N° II

Construction entourée de tombeaux.

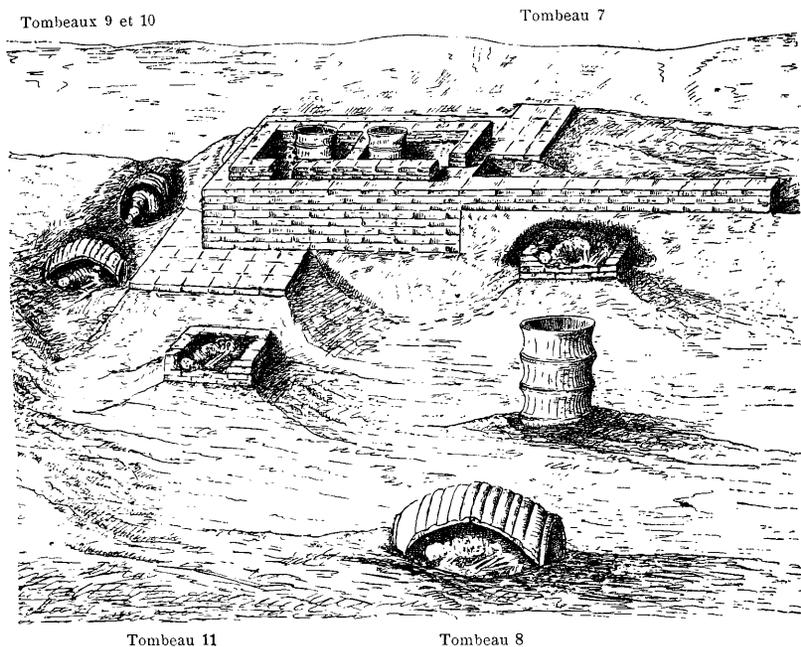
A la distance de 9 mètres vers le Nord-Ouest de l'Enclos funéraire qui vient d'être décrit, les fouilles ont rencontré une autre construction d'un caractère différent, séparée de la première par quelques amorces de murs, qui semblent indiquer entre les deux l'existence d'un passage et d'une cour. Les arasements de cette construction donnent un rectangle de 3^m75 sur 2^m65, sur lequel reposaient, comme sur un terre-plein, les premières assises d'un édifice également rectangulaire, un peu en retrait par rapport à son soubassement ; il était divisé en deux petites chambres presque carrées, ayant chacune son puits d'absorption en cercles de poterie, l'une au milieu, l'autre dans l'un de ses angles. Voir le croquis de la page 126.

1^m60. — Les murs du soubassement, découverts 0^m90 plus bas que les fondations de l'Enclos funéraire, soit à une profondeur totale de 1^m60, comptaient sur leurs faces adjacentes Nord-Ouest et Sud-Ouest, cinq ou six assises de plus que les deux assises des autres faces, ce qui marquait sur ce point une notable dépression du sol antique, accusée aussi par les restes d'un pavage. Toutes les briques sont des briques carrées de 0^m32 × 0^m32 × 0^m07, portant le nom d'Our-Ninghirsou, fils de Goudéa, avec le petit cartouche de ses titres sacerdotaux¹, très fréquent dans la même région des fouilles ; mais ces briques, cimentées assez négligemment avec de la terre, doivent avoir été empruntées à quelque construction plus ancienne.

1. *Découvertes*, Pl. 37, brique n° 8 ; Partie épigraphique, p. XXXIII ; cf. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 209.

Cette sorte de petit logement présentait ceci de particulier qu'il était entouré, sur ses faces Sud-Ouest et Nord-Ouest, de cinq tombeaux placés en contre-bas de ses fondations.

Les sépultures environnantes, se montrant au-dessous de 3 mètres de profondeur, répondent à la deuxième couche de tombeaux observée dans les autres parties de la nécropole. Quant à la petite construction qui les surmontait, élevée sans doute un peu plus tard, elle paraît avoir été, soit une habitation pour des gardiens, soit une sorte de « maison des morts », destinée à l'accomplissement de certains rites qui précédaient l'inhumation.



CONSTRUCTION ENTOURÉE DE TOMBEAUX

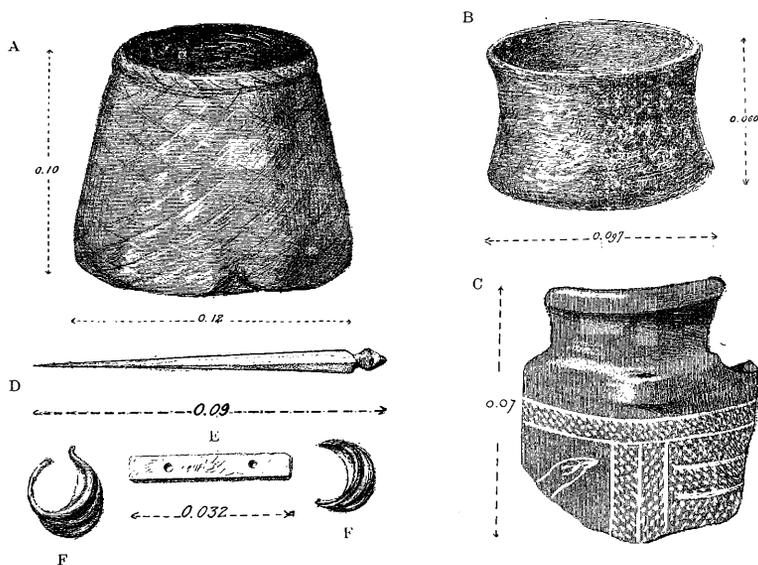
3^m 10. — Dans ce groupe de sépultures, le premier tombeau que nous allons décrire se trouvait même à 1^m50 au-dessous d'un mur de trois assises, qui prolongeait la face Sud-Ouest du soubassement, soit à 3^m10 de profondeur totale. Le croquis ci-dessus ne le place pas assez bas par rapport au mur qui le surmonte.

TOMBEAU 7. — Il s'agit encore d'un caveau rectangulaire, offrant beaucoup

d'analogie avec celui de l'Enclos funéraire, mais orienté du Sud-Est au Nord-Ouest, avec la tête du squelette inclinée vers le Nord, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à celle de l'autre.

Les grands côtés du rectangle, large de 1 mètre sur 1^m25 de long, se rejoignaient par le système de l'encorbellement, mais ils étaient en briques crues et reposaient sur un dallage en briques cuites carrées de 0^m32×0^m32, dont plusieurs certainement remployées; car deux d'entre elles portaient l'inscription au trait de Goudéa, et deux autres l'estampille à quatre cases de son fils Our-Nin-Ghirsou, celle même dont il a été question tout à l'heure.

Les objets recueillis dans cette sépulture sont nombreux et intéressants. Les quatre coins étaient d'abord occupés par quatre petites jarres en terre cuite. Près de la tête, se trouvait une sorte de petit panier (fig. A) d'un travail très fin, dont la forme circu-



laire allait s'élargissant vers le bas et passait insensiblement à la forme octogonale. Le travail de vannerie, en grande partie conservé, laissait encore partout son empreinte sur la couche de bitume qui l'enduisait intérieurement.

Le panier était accompagné d'une tasse en cuivre (fig. B), à parois légèrement concaves, avec le fond un peu bombé. Dans ce vase un certain nombre de petits os provenaient d'une main, qui s'y retrouvait tout entière. Trois des phalanges portaient même

encore des anneaux d'argent. C'est un nouvel exemple du rite funéraire qui consistait à placer près de la main du mort, ou même sous cette main relevée vers sa tête, et par conséquent à mettre dans le voisinage de sa bouche un vase contenant soit des aliments, soit de l'eau ou quelque autre liquide.

Fort significative était aussi la présence sur ce point d'un vase en terre grise (fig. C) avec oreillettes à trous de suspension, semblable de forme à ceux que j'ai rencontrés également au Tell des Tablettes, et décoré de même de dessins incisés, que rehausse une incrustation de pâte blanche¹. Ce vase était intact, mais il a été brisé en quatorze morceaux par la maladresse de l'ouvrier : ci-dessus, un des principaux fragments, où l'on remarquera la tête d'une oie, rappelant les motifs tirés de la vie et de la faune fluviales, familiers à ce genre de céramique. On verra par ce qui suit qu'il s'est rencontré aussi des débris analogues dans les terres avoisinantes².

Autres objets dispersés autour de la tête du mort : — Deux écuelles en terre cuite; — Une épingle en argent (fig. D); — Un fragment de bracelet en cuivre et plusieurs fragments d'un autre en argent; — Un collier, en agate comprenant 19 grains oblongs, ayant presque tous 9 millimètres; — Une barette en nacre, percée de deux trous (fig. E). — Notons enfin une paire de boucles d'oreilles en or (fig. F), en forme de coques à trois côtes. Bien que très simples, ces derniers bijoux, et de toute façon les objets en or, sont extrêmement rares dans toutes les fouilles de Tello, et ils suffiraient pour attirer particulièrement l'attention sur cette sépulture, qui évidemment était celle d'une femme.

En dehors du tombeau mentionnons encore : — Quatre gros galets, — Un petit chien en terre cuite, — Quatre petits œufs d'oiseau de couleur blanche, percés de bout en bout, — Un fragment de tablette en argile, portant trace d'une empreinte.

TOMBEAU 8. — Eloigné seulement de 2^m30 vers le Sud-Ouest de la précédente sépulture et orienté de la même manière, un tombeau de terre cuite en forme de tonneau mettait de nouveau en présence les deux modes de sépulture qui paraissent avoir été usités concurremment à la même époque, sans qu'il nous soit possible encore de déterminer la raison de cette différence. Ce tombeau se distingue surtout de tous les autres par la découverte que j'y ai faite de deux armes en cuivre, d'une forme très antique et tout à fait chaldéenne.

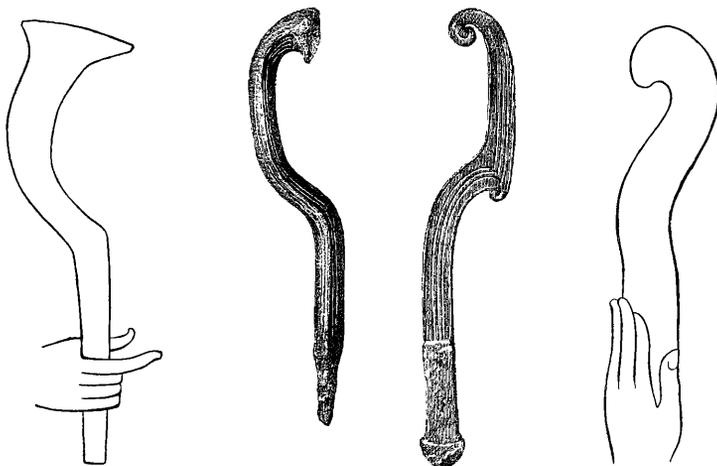
Ce sont deux lames tranchantes et recourbées, qui rappellent exactement les engins très antiques figurés entre les mains des dieux ou des rois sur les monuments les plus

1. Voir plus haut la planche III et la notice spéciale pp. 35-40.

2. Comme le faisait déjà pressentir la note 1 de la p. 40, les fouilles du Tell H ne permettent plus de faire remonter cette céramique, malgré son caractère encore babylonien, jusqu'à la haute époque chaldéenne. L. H.

anciens de la Chaldée. Il y a de plus une notable différence entre ces deux spécimens de l'armurerie chaldéenne.

La première de ces armes (HÉLIOGRAVURE, pl. VIII, fig. 4), longue de 0^m27, est courbée en forme de crosse aplatie, à deux pentes formant tranchant des deux côtés; et la courbe, s'élargissant brusquement à son extrémité, se termine par une tête évasée en tranchant de hachette. L'extrémité opposée s'amincit d'autre part et forme une soie assez courte, percée de deux trous pour l'ajustement d'une poignée, dont il ne reste que les deux rivets. On remarquera que cette forme est exactement celle de l'arme que porte un roi, ou tout au moins un chef de haut rang, sur le célèbre *Bas-relief circulaire*, l'un des monuments les plus antiques de Tello, antérieur même à Our-Nina¹. On jugera de la ressemblance par la comparaison éta-



D'après
le Bas-relief Circulaire

ARMES TROUVÉES
dans le Tombeau 8

D'après
une figure du dieu Mardouk

blie ci-dessus², mais la tradition de la même arme s'est perpétuée beaucoup plus tard, sur les figurines de certains dieux chaldéo-babyloniens, dont on verra tout à l'heure, à la page 137, un exemple trouvé non loin de là.

La seconde arme (HÉLIOGRAVURE, pl. VIII, fig. 5), d'une courbure encore plus compliquée, se coude presque à angle droit dans sa partie supérieure, et cette partie

1. *Découvertes*, pl. 1 ter, fig. 1^a; *Catalogue*, n° 51, p. 87.

2. Nous reproduisons ici les figures de comparaison données par M. Heuzey, dans une communication à l'Académie des Inscriptions, *Comptes Rendus* de 1908, pp. 418-419, *Armes royales chaldéennes*.

n'est tranchante que sur sa courbe extérieure, qui se termine en haut et en bas par un enroulement d'une disposition élégante. La lame porte de plus une triple rainure, qui en suit exactement la forme contournée. Ici enfin, la poignée de l'arme est restée intacte; elle est en cuivre comme l'arme elle-même, de forme aplatie et terminée par un pommeau elliptique, sur la calotte duquel j'ai cru distinguer un ornement en relief. Dans l'état d'oxydation où se trouvait cette poignée, elle paraissait faite d'une seule pièce et fondue peut-être avec la lame; toutefois, sur la photographie, exécutée le lendemain de la découverte, la lentille de l'objectif, plus clairvoyante souvent que l'œil humain, m'a fait voir la place de deux rivets. La longueur totale de l'arme complète est de 0^m 41. Coudée en son milieu, plutôt que courbée, elle rappelle par sa disposition certaines formes primitives du même type, par exemple celle que l'on voit dans la main du roi Éannadou sur la *Stèle des Vautours*. Elle remonterait donc à une origine presque aussi reculée que la première; mais la variante perfectionnée et gracieusement contournée que j'ai recueillie en nature à l'intérieur du Tombeau 8 est moins ancienne : on la retrouve dans la main du dieu Mardouk, sur un petit objet sculpté, portant le nom d'un roi de Babylone, sous la domination assyrienne¹.

Il y a là, de toute façon, deux formes successives et très antiques de l'épée courbe. Le type, d'abord hésitant entre la hachette, le casse-tête, le boumerang, la faucille, la serpe et le coutelas, nous conduit, par la *harpé* des légendes grecques, par la *copis* des anciens barbares, par le yatagan et par le cimenterre des Orientaux, jusqu'au sabre moderne de nos armées.

Dans le même tombeau, au milieu de terre mêlée d'ossements, se trouvait un petit vase en argent qui est tombé en morceaux dès qu'on l'a touché; à côté de lui, un gobelet en cuivre, de forme cylindrique, en mauvais état.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de constater le curieux contraste qui résulte de la présence presque côte à côte de ces deux sépultures, non moins différentes par leur construction que par leur contenu : le tombeau aux boucles d'oreilles d'or et le tombeau aux armes recourbées.

Il est certain que le premier, construit par encorbellement, ne peut pas être d'une très haute antiquité, surtout à cause des briques de Goudéa et de son fils, remployées dans le soubassement. Ce n'est que longtemps après ces deux patésis et sous un régime tout différent que l'on a pu ne pas tenir compte de l'inconvenance sacrilège qu'il y avait à placer sous un cadavre des matériaux empruntés aux anciens temples de la cité et portant les noms de leurs fondateurs. Pour ces raisons, on hésite à remonter même à l'époque néo-babylonienne; on penserait plutôt aux époques perse ou gréco-syrienne.

1. Le roi Mardouk-nadin-shoum, contemporain de Salmanasar II, vers 850 avant notre ère, d'après Weissbach, *Babylonische Miscellen*, pp. 16-17.

Mais alors, comment expliquer la haute antiquité des armes chaldéennes enfermées dans un tombeau de terre cuite presque configu? Faut-il croire que ces armes traditionnelles, retrouvées une première fois, y étaient placées comme les insignes de quelque dignité ou comme des reliques de famille ou même simplement comme des talismans protecteurs? Autrement, on devrait supposer que la première sépulture aurait été construite, pour des raisons exceptionnelles qui nous échappent, à une profondeur dépassant 3 mètres et qu'elle y aurait rencontré par hasard une couche de sépultures beaucoup plus antique. C'est là une question bien difficile à trancher. Il faut noter aussi, sans vouloir en tirer une conséquence absolue, que le tombeau de terre cuite aux épées courbes devait contenir des ossements d'homme, tandis que le tombeau rectangulaire aux boucles d'oreille d'or était celui d'une femme.

Entre les deux sépultures ci-dessus décrites, un puits d'absorption en cercles de poterie s'enfonçait d'environ 5 mètres dans le sol. Vers le milieu de ce conduit vertical, à 3 mètres à peu près de profondeur, on a trouvé un lot de tablettes, intactes ou fragmentaires, que l'on y avait sûrement jetées¹. Bien que placé entre deux tombeaux, le tuyau de descente ne paraît pas avoir été d'un usage funéraire : il s'explique plus naturellement par le voisinage de l'habitation dont nous avons parlé tout à l'heure et qui contenait aussi deux de ces puits de poterie.

Citons encore un fragment de bas-relief (HÉLIOGRAVURE, pl. VIII, fig. 2), trouvé à un mètre de distance au Sud du tombeau de terre cuite. La plaque en calcaire fin, d'aspect jaunâtre, conserve seulement l'arrière-train d'un lion accroupi; mais, au-dessous, une large bande saillante est décorée de deux rangées de vases jaillissants qui communiquent entre eux. C'est une nouvelle variante du symbole chaldéen dont M. Heuzey a fait une étude particulière et dont il a déjà signalé l'emploi comme bordure décorative². Le travail bien franc de la sculpture peut indiquer l'époque de Goudéa.

TOMBEAU 11. — Nous revenons maintenant à la face Sud-Ouest de la petite construction décrite plus haut, et là nous trouvons une troisième sépulture, enfouie en contre-bas du pavage qui supportait le soubassement de cette face. Le tombeau était rectangulaire et fait en briques crues, par le système de l'encorbellement, comme la tombe aux boucles d'or. Peu d'objets trouvés autour du squelette.

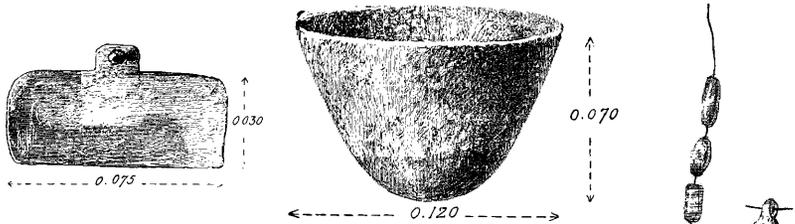
1. On trouvera toutes les tablettes réunies plus loin et publiées dans un chapitre spécial par M. Thureau-Dangin.

2. Voir surtout *Le sceau de Goudéa* dans la *Revue d'Assyriologie*, t. V, pp. 135-136; *Origines Orientales*, p. 166; *Découvertes*, pp. 218, 325 et pl. 25, fig. 9; *Catalogue*, n° 20. — La fréquence de ce symbole à l'époque de Goudéa provient de ce que la récompense promise par le dieu Nin-Ghirsou, pour la construction de son temple, était la fin d'une sécheresse désastreuse et le retour des eaux vives dans les sources, fleuves et canaux (Cylindre A de Goudéa, col. I, 4-10, XI, 10-15, et pp. 135, 146 de la traduction de Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*). — Le lion était sans doute placé auprès du trône d'une divinité, comme semblent l'indiquer quelques traces.

TOMBEAUX 9 et 10. — En contre-bas du petit côté Nord-Ouest de la même construction, on rencontrait deux tonneaux, du modèle décrit; seulement l'un avait l'orientation normale, tandis que l'autre, par une exception curieuse, était, par rapport à son voisin, placé en manière de T, et présentait des dimensions moindres (0^m 60 au lieu de 1^m 30), comme pour un corps d'enfant. En dehors de ces particularités, les squelettes étaient toujours couchés sur le côté droit, les jambes à demi repliées et une écuelle placée à côté du mort avec des débris d'aliments; dans le tombeau normalement orienté, la tête était inclinée au Nord et, dans l'autre, au Sud-Ouest.

Les deux sépultures, dont l'orientation se contrariait, différaient aussi par leur mobilier funéraire.

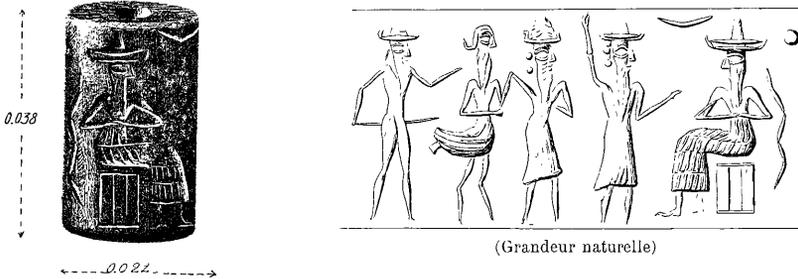
Le Tombeau 9 contenait, avec les débris d'une tasse à boire en cuivre, dont j'ai pu rétablir le galbe conique et apode, une sorte de couperet de même métal, à courte soie plate, munie encore d'un clou d'emmanchement, sans doute un rasoir, ce qui indiquerait une sépulture d'homme.



Dans le Tombeau 10, de dimensions moindres, se trouvaient, au contraire, avec les morceaux d'une bague en argent, les éléments d'un élégant collier : seize perles cylindriques ou elliptiques, en agate, cornaline ou lapis, et dix autres grains d'une forme plus rare, minces lentilles à bélière de suspension, six en cornaline et quatre transparentes en cristal de roche. Les voici telles que nous les avons groupées, sans prétendre refaire la disposition du collier. On a recueilli de plus dix-huit anneaux en coquille près de la taille du petit squelette, qui devait être en conséquence celui d'une toute jeune fille. Était-ce donc un lien étroit de famille qui inclinait ainsi la tombe de l'enfant vers la sépulture paternelle? On serait tenté ici de le croire; mais il faudrait d'autres exemples bien établis pour résoudre la question.

Je signalerai encore, parmi les objets recueillis dans la Tranchée n° II, à peu près au même niveau que les sépultures, quelques tablettes d'argile, parmi lesquelles une tablette ronde, bombée d'un seul côté, de 0^m 085 de diamètre, portant sur chaque face une inscription de trois cases, en assez gros caractères.

3^m 30. — Enfin, un peu plus bas que ces tombeaux, une jarre en terre cuite contenait, avec des ossements, deux anneaux en coquille. Hors de ce vase et contre sa paroi supérieure, se trouvait un cylindre en serpentine vert foncé dont la gravure, développée ci-dessous, représente une scène déjà connue : l'oiseau à tête et à buste d'homme', enchaîné comme un coupable et conduit devant un dieu assis, par trois autres person-



(Grandeur naturelle)

nages, qui portent aussi la coiffure divine. Le premier gesticule à la façon d'un accusateur; le second, le seul dont la quadruple rangée de cornes soit apparente, traîne le prisonnier à sa suite, et le dernier, une arme à la main, le pousse en avant. La ligne ondulée très visible derrière le personnage assis représente seule les eaux jaillissantes que les autres cylindres de la même série font sortir des mains ou des épaules de cette divinité; l'usure de la pierre ou l'état inachevé de la gravure n'en laisse rien voir de plus. Malgré l'exécution sommaire et négligée des figures, aux membres presque filiformes, le travail n'en remonte pas moins à la bonne époque de la glyptique chaldéenne. La même négligence se remarque dans toute une catégorie de cylindres, fabriqués évidemment par des graveurs de deuxième ou de troisième ordre, pour des clients qui payaient moins cher.

TRANCHÉE N° III

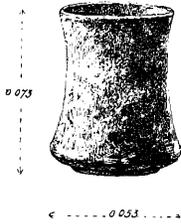
Grande Cour

A la suite des Tranchées I et II et des constructions qu'elles ont mises au jour,

1. On croit généralement reconnaître ici la légende d'un être fantastique, l'oiseau Zou, condamné par les dieux pour avoir dérobé les tablettes du Destin (G. Smith, *Chaldean account of Genesis*, d'après le texte publié dans *West Asia inscriptions*, p. 115; Menant, *Glyptique orientale*, t. I, pp. 167-170; Jensen, *Mythen und Epen*, pp. 46-57; on trouvera les exemples réunis dans le nouvel ouvrage de W. Hayes Ward, *The seal cylinders of Western Asia*, pp. 102-107.)

s'étendait un espace libre, dont l'exploration a été faite à l'aide de notre Tranchée n° III, rectangle de 30 mètres sur 13, ouvert dans la direction du Nord-Est au Sud-Ouest. C'est comme une vaste cour, où l'on n'a relevé que des vestiges insignifiants de murs ou de pavages; mais les tombeaux y sont nombreux, et leur superposition nous permettra d'y déterminer, mieux que sur tout autre point, les trois étages de sépultures qui caractérisent la nécropole du Tell H.

0^m 30. — Vers le milieu de la cour, à 0^m 30 seulement de profondeur, on a rencontré tout d'abord, dans des cendres et de la terre rougie par le feu, un amas d'ossements. Les os des bras étaient encore très durs; autour de ces os on a trouvé deux bracelets en cuivre de 0^m 07 de diamètre, dont l'un était brisé. Autres objets : — Un grand bracelet ouvert, de 0^m 10 de diamètre; — Un anneau de 0^m 04, également ouvert;



— Deux petits plateaux en cuivre de 0^m 06 de large, de forme rectangulaire; — Des fragments d'une bague faite d'anneaux accolés; — Un petit vase en cuivre de la forme ci-contre; — Un autre petit vase en marbre gris; — Dix-huit grains de collier, la plupart en cornaline, dont plusieurs finement côtelés et quelques autres en turquoise, lapis, etc.: — Une aiguille en cuivre, percée d'un trou (0^m 16); — Cinq tablettes en argile crue; — Deux petites jarres en terre cuite et trois cônes au nom de Goudéa.

Dans cette couche d'une faible profondeur, au milieu des cendres et de la terre rougie par le feu, on trouve de gros morceaux de charbon de bois et de grands fragments de troncs de palmier carbonisés.

0^m 40. — Ces premiers objets sans valeur ne faisaient pas prévoir la précieuse découverte que l'on devait faire le lendemain, en s'enfonçant à peine de 0^m 10, à la distance de 15 mètres au Sud-Ouest du saillant Nord-Ouest de l'Enclos funéraire, au point marqué sur notre Plan E par la lettre italique *a*.

C'était la statuette d'un chien (HÉLIOGRAVURE, pl. V), en stéatite noire, de 0^m 10 de long, sur 0^m 075 de haut, d'une exécution remarquable. Que l'on se figure une espèce de dogue, à l'œil mauvais, au front plissé, aux babines pendantes. Son cou énorme déborde en plusieurs plis au-dessus du collier. L'animal est couché dans une position d'attente, la tête haute, l'œil bien ouvert, prêt à bondir. Ce qui augmente beaucoup l'intérêt de la petite figure, c'est que, sur le corps, est gravée une dédicace en écriture chaldéenne d'une excellente époque. Le dos, recreusé profondément, contient un petit récipient, qui me parut d'une exécution bien inférieure à celle de la statuette et taillé aussi dans une pierre un peu différente. On serait porté à croire que cette deuxième pièce n'était pas de la même main; c'est aussi la conclusion à laquelle est arrivé

M. Heuzey dans la description détaillée de ce petit chef-d'œuvre¹. Un coup de pioche a brisé les pattes antérieures; mais, heureusement, on a pu tout recoller et l'on aperçoit à peine la cassure. L'inscription, déchiffrée par M. Thureau-Dangin², indique un ex-voto consacré par le roi *Soumou-ilou*, inconnu jusqu'ici.

Un objet appartenant comme celui-ci à la belle époque chaldéenne ne pouvait certainement pas être là à son niveau primitif, comme le prouve d'autre part la nature du sol, formé par des terres de remblai, qui contenaient encore au même niveau des fragments de troncs de palmier carbonisés.

Il ne faut pas creuser beaucoup plus avant pour rencontrer les sépultures.

0^m80. — A 4 mètres au Nord-Est de l'emplacement où a été découvert le chien, et à 0^m80 seulement de profondeur, au-dessous de divers vestiges de constructions en briques carrées, est apparu, encastré dans une couche très dense de brique crue ou de terre pilonnée, le premier tombeau de la rangée supérieure.

TOMBEAU 5. — Cette sépulture était un bon spécimen des tombeaux faits de deux grandes cloches en terre cuite, juxtaposées et comme soudées ensemble par le bitume qui les enduisait complètement à l'intérieur. Les cloches, larges de 0^m75 et profondes chacune de 0^m50 à 0^m70, portent de plus à l'extérieur une série de cercles en relief, qui leur donnent, quand elles sont réunies, l'aspect d'un *dolium*, d'un véritable tonneau de poterie. Celui-ci était orienté Nord-Ouest-Sud-Est. Dans l'intérieur, se trouvait replié un squelette, dont la tête, placée du côté Nord, était surmontée d'un chapelet de fruits à petits grains, comme seraient des figues ou des têtes de pavot, que l'on aurait enfilées dans une cordelette. A côté de la tête, deux écuelles en terre cuite contenaient des fruits de même espèce et des débris végétaux. Une bague en cuivre est le seul bijou recueilli dans la sépulture.

Au même niveau, à un mètre de distance, était couchée sur le côté une petite jarre de 0^m60 sur 0^m30, remplie de terre, au milieu de laquelle on voyait des ossements et des débris d'une tête, probablement d'animal.

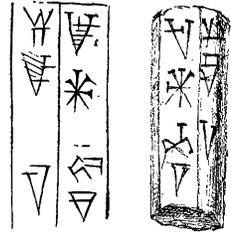
TOMBEAU 6. — Plus loin, à 6 mètres vers le Nord, nous avons à signaler une sépulture d'un type tout différent, construite en briques cuites, sur plan rectangulaire de 1^m95 × 1^m30, au-dessus d'un sol de bitume recouvert d'une couche de brique crue ou de terre battue. Le fond même du tombeau se composait de deux lits de briques cuites, que dépassait encore, sur l'un des grands côtés, la première assise d'une paroi en briques posées de champ avec une légère obliquité, selon le mode déjà

1. *Monuments et Mémoires* de la Fondation Piot, t. XII, pp. 19-23 et pl. II : article reproduit plus loin, après la description de la nécropole.

2. *Revue d'Assyriologie*, t. VI, pp. 69-71 : voir aussi plus loin la reproduction de ce travail.

observé par moi dans plusieurs tombeaux voutés découverts près du Tell des Tablettes¹. Ici seulement toute la partie supérieure de la construction avait disparu, détruite antérieurement. Deux squelettes, tous les deux la tête tournée vers le Nord, occupaient la sépulture. C'était un tombeau de famille, dont la forme était usitée concurremment avec celle des tonneaux en terre cuite, à une époque qui peut descendre jusqu'au temps de la domination des Parthes. Les seuls objets restés près des morts, deux bagues en cuivre et trois petits grains oblongs et pleins, en hématite, n'indiquent pas nécessairement une riche sépulture; mais, comme elle avait eu sa voûte enlevée, elle peut avoir été pillée à une époque ancienne.

Les fragments de vases trouvés dans les environs m'ont paru d'un travail un peu plus soigné qu'à l'ordinaire. — Je signalerai aussi, parmi divers petits objets, un cylindre non perforé, en calcaire, portant seulement deux noms propres : « *Lou-Hani*, fils de *Lou-ni* ». Malgré l'absence de toute perforation, l'inscription est gravée à l'envers, pour donner une empreinte, comme sur les cylindres-cachets. — Les mêmes couches contenaient un certain nombre de tablettes, dont l'une dans un petit vase en terre cuite.



Nous avons maintenant à décrire les principaux objets recueillis entre ce premier niveau presque superficiel et la seconde couche de tombeaux, que je n'ai atteinte qu'à 2^m30 ou 2^m50 au-dessous des premiers.

1^m30. — Dans la couche encore peu profonde, il faut-signaler un fragment de l'un de ces vases en terre grise, incrustée de pâte blanche, dont nous avons rencontré ailleurs des spécimens plus complets, mais dont il est utile de mentionner les moindres débris, pour arriver à déterminer l'époque de la fabrication.

1^m35. — Une petite tête d'homme au crâne rasé (HÉLIOGRAVURE, pl. VI, fig. 2), en calcaire blanc, a été recueillie en contre-bas de la remarquable figurine du chien couché, à la distance de 2^m50 vers le Nord. Détachée de quelque statuette, elle est parfaitement conservée et d'un travail délicat; mais le corps n'a pu être retrouvé nulle part dans la tranchée.

1^m50. — Vase contenant des noyaux de dattes. — Fragment d'un petit char en

1. Voir plus haut, p. 8, le compte rendu sommaire de 1903. — Ces chambres funéraires en briques posées sur tranche se sont rencontrées aussi à Niffer, dans les couches superficielles, considérées comme répondant à la période de la domination parthe (Hilprecht, *Explorations in Bible lands*, p. 511 et la figure en regard). Quant à l'usage des briques juxtaposées de champ, il remonte certainement à l'époque beaucoup plus haute du puits d'Éannadou (*Villa royale chaldéenne*, p. 73); mais il s'est perpétué dans la région, et j'en ai observé moi-même un exemple tout moderne; c'est un puits de la ville de Nassrié, construit seulement depuis quelques années.

terre cuite, — Les mêmes couches contiennent des tablettes jetées pêle-mêle et souvent brisées.

1^m65. — Nombreux ossements, vestiges de murs, trois cônes de Goudéa.

Intéressante pour l'imagerie religieuse est la partie supérieure d'une figurine de terre cuite chaldéo-babylonienne s'enlevant en relief sur un fond débordant. On reconnaît un dieu barbu, ayant non seulement les cornes, mais encore les oreilles saillantes du taureau, comme aux figures d'Éabani, le fidèle compagnon du héros Gilgamès'. Il tient à la main une arme recourbée, souvent placée entre les mains des divinités chaldéennes, et qui, par une curieuse coïncidence, reproduit tout à fait la forme de la première des deux armes en cuivre trouvées non loin de là, dans le Tombeau 8. Ici l'extrémité est seulement un peu fruste; mais on peut la restituer avec certitude, d'après deux autres exemplaires de la même figurine trouvés dans les autres tells et publiés plus loin.

La pioche des ouvriers continue à défoncer un terrain de remblai, où des parties de terre durcie, semblant provenir de constructions effondrées, se mêlent à la terre noire et pulvérulente des décombres. Dans cette couche, à la distance de 2^m50 vers l'Est du Tombeau 5 en forme de tonneau, décrit plus haut, un petit amas de tablettes d'argile crue ou peu cuite, de couleur brune et de forme rectangulaire, comprenait neuf pièces intactes, dont les dimensions variaient entre 0^m12 et 0^m035 de long, et trente-cinq fragments dont plusieurs paraissent avoir appartenu à de très grandes tablettes.



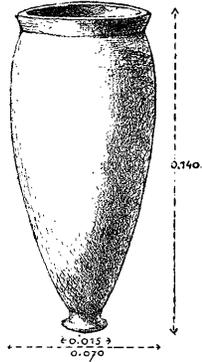
1. Ce personnage mythique, caractérisé par ses oreilles de taureau sous la tiare multicornée des dieux, se rencontre assez souvent parmi les terres cuites (*Découvertes*, pl. 39, fig. 3, p. 256, et *Catalogue*, n° 283; cf. Hilprecht, *Babylonian Expedition*, t. IX, pl. III, fig. 26, où cette figure tient un étendard). On comprend qu'Éabani, dont les jambes sont celles du taureau, en ait aussi les oreilles et les deux cornes; mais il ne porte pas anciennement la coiffure divine aux cornes étagées; c'est plus tard qu'on l'a divinisé, comme cela est arrivé pour le taureau androcéphale. En effet, plusieurs petites figures gravées sur des cylindres de la Collection de Clercq (*Catalogue*, pl. XXIII, fig. 36) et du British Museum (W. H. Ward, *Seal cylinders of Western Asia*, fig. 481) montrent Éabani aux jambes de taureau portant cette coiffure des dieux et tenant un étendard fixé en terre, comme dans la figurine de terre cuite trouvée à Nippour par l'Expédition américaine. L. H.

Il importe de noter en outre, à la même profondeur, deux petits fragments de vase en terre grise, incrustée de pâte blanche, l'un décoré de dents de loup, l'autre de petits cercles concentriques.

Nous appelons tout particulièrement l'attention sur l'angle Nord-Ouest de la Tranchée n° III, où les fouilles ont rencontré, à des niveaux différents, nombres d'objets d'un intérêt particulier. Mais le monument le plus précieux est certainement le suivant :

Cône unique d'*Our-Engour* (Copie et traduction, pp. 167-170). L'inscription a été publiée par M. Thureau-Dangin'. C'est le seul monument du célèbre roi de la ville d'Our qui se soit encore rencontré à Tello. D'ailleurs, la position qu'il occupait, au point *b* de notre Plan E, ne laisse pas croire qu'il fût à sa place primitive. On a remarqué aussi que le texte avait trait à un canal portant le nom du dieu lunaire Nannar, spécialement honoré à Our.

2^m 20. — De nouveau, une grande quantité d'ossements, parmi lesquels, comme toujours, quelques bijoux très simples, bracelets et bagues en cuivre, grains de colliers. — Au nombre des objets céramiques, le cornet à parois courbes et fines, ci-dessus figuré.



2^m 50. — Un peu plus bas, justement au-dessous de la base du Tombeau 6 à deux corps, une brique isolée et détachée de 0^m32×0^m32 apparaît avec le petit cachet à quatre cases du fils de Goudéa, Our-Nin-Ghirsou.

3^m. — On commence à entrevoir une seconde couche de tombeaux plus nombreux que ceux de l'étage supérieur. Les vases et les fragments de poterie que l'on déterre sont aussi les plus fins et les mieux fabriqués que j'aie observés dans cette zone.

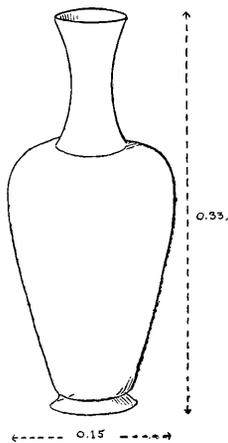
TOMBEAUX 12, 13, 14. — Dans la même région Nord-Ouest, non loin de la petite construction entourée de tombeaux, s'aligne, le long de la paroi Nord-Ouest de la Tranchée n° III, un groupe de trois tombeaux en poterie, deux présentant la disposition ordinaire en forme de tonneau, et celui du milieu composé d'une cloche unique, qui recouvrait comme un petit dôme les ossements du squelette, sans doute assis et comme effondré sur lui-même : diamètre de la cloche, 0^m75; hauteur, 0^m65. Devant décrire plus loin une autre sépulture du même genre, je n'insisterai pas davantage sur celle-ci, qui, d'ailleurs, pas plus que ses deux voisines, ne contenait de mobilier funéraire.

1. *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, p. 79 (1906); article reproduit plus loin, pp. 167-170.

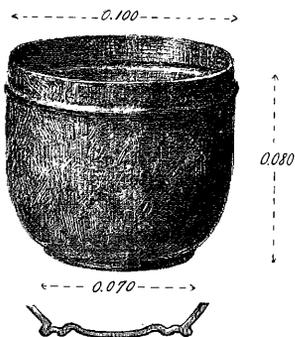
Nous revenons maintenant à la région centrale de la Tranchée n° III dans le voisinage de la chambre rectangulaire qui contenait deux squelettes.

À 2 mètres de distance au Sud-Ouest de cette sépulture et à 2^m 20 de profondeur au-dessous d'elle, soit à une profondeur totale de 3 mètres, nous rencontrons une nouvelle série de quatre tombeaux, qui continuent la deuxième couche de sépultures dans la nécropole. Tous ces tombeaux appartiennent au type des tonneaux de terre cuite, sans aucune modification appréciable.

TOMBEAU 15. — Le premier des quatre tombeaux, normalement orienté, contenait seulement : — Deux bagues en forme d'anneau, l'une en argent, l'autre en cuivre ; — Deux petits passants de collier en agate noire veinée de blanc, en forme d'olives ; — Deux écuelles de fabrication courante ; — On remarquait surtout un joli vase de terre grise, haut de 0^m 33, finement tourné en forme de carafe, d'un galbe trop élégant pour remonter à l'époque chaldéenne ; c'est dans une sorte de carafe d'une forme analogue, mais plus commune et vernissée de blanc, que mon prédécesseur a trouvé tout un lot de monnaies parthes en argent, enfouies sous les pavages¹.



TOMBEAU 16. — À 5^m 50 de distance au Sud-Ouest du précédent, un autre tonneau de poterie présente la curieuse particularité, déjà signalée plus haut, d'une orientation opposée par rapport à celle des deux autres sépultures qui formaient avec lui un même groupe. Il contenait un gobelet en cuivre, parfaitement conservé, dont les dessins ci-contre donnent exactement la forme, avec la coupe du fond, sur lequel on voit des filets concentriques produits au repoussé, comme sur beaucoup de vases en bronze de l'époque classique.



TOMBEAUX 17, 18. — Les deux derniers tonneaux de terre cuite, disposés en triangle avec le précédent, à 1^m 90 et 1^m 60 de distance, ne contenaient rien à signaler.

Notons encore, à la même profondeur que cette deuxième couche de sépultures, une ligne régulière de treize briques carrées au nom de Goudéa (0^m 32 × 0^m 32), placées toutes avec l'ins-

1. *Découvertes en Chaldée*, pl. 42, fig. 18, et p. 49; *Catalogue*, p. 64.

cription en dessous, comme dans la construction de ce patési au Palais de Tello, mais jointoyées seulement avec de la terre, ce qui ne permet pas de les prendre comme point de repère pour préciser la date du terrain.

Au-dessous de la deuxième couche de sépultures, nous continuons à creuser le sol de la Grande Cour. Dans la région comprise entre le tombeau rectangulaire à deux squelettes et la limite Nord-Ouest de la tranchée, dans cet angle riche en objets et en monuments superposés, la fouille est particulièrement instructive.

4^m 30. — Voici encore deux débris de poterie grise incisée et rehaussée de pâte blanche; l'un d'eux, bombé comme un couvercle, porte un bouton saillant, autour duquel rayonnent quelques traits d'une grande rosace irrégulière.

4^m 60. — A 4^m 60 de profondeur totale, au milieu de cendres, de terre rougie et de charbon, sept briques carrées de Goudéa et quatre d'Our-Ninghirsou, le côté de l'inscription appliqué contre le sol; — Un collier en terre cuite, composé de huit gros grains et d'un passant en forme d'olive très allongée.

5^m. — A 5 mètres de profondeur, on commence à rencontrer de nombreuses briques oblongues de 0^m25 × 0^m15 × 0^m06, ce qui est naturel à mesure que l'on s'enfonce dans le terrain et que l'on se rapproche des couches inférieures où ces briques archaïques avaient pu être employées.

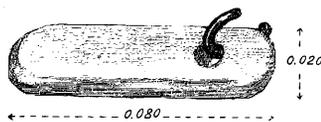
Seulement, au même niveau et au point *c* de notre Plan E, se présente un document qui restreint de beaucoup l'antiquité des couches explorées : c'est une brique carrée de 0^m32 × 0^m32, portant un cartouche qui a été reconnu pour celui de *Bour-Sin*, roi de la ville d'Our. En voici la traduction : « Bour-Sin, — dont, dans Nippour, — le dieu En-lil — a prononcé le nom, — le protecteur — du temple d'En-lil, — mâle fort, — roi d'Our, — roi des quatre régions¹. »

Cette brique, rencontrée pour la première fois dans toutes les fouilles de Tello, est un spécimen unique jusqu'ici; mais elle suffit à prouver que toute la couche supérieure de la nécropole ne saurait être plus ancienne que le règne de ce prince, fils et successeur de Dounghi et, par conséquent, postérieur à Goudéa.

TOMBEAU 19. — A la même profondeur et à la distance de 2 mètres environ du Tombeau 5 aux deux squelettes, se découvre la seule sépulture de la troisième couche : c'est encore un tonneau de poterie en deux pièces, orienté Nord-Ouest-Sud-Est, comme le plus grand nombre. Je dois faire observer que cette profondeur d'ensevelissement est unique, non seulement pour la Tranchée n° III, mais pour toute la nécropole. Il est d'autant plus regrettable que le mobilier funéraire ne présente ici

1. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 280-281. — Les mêmes briques, qui se rapportent au temple d'Enlil à Niffer, sanctuaire national des Sumériens, se sont retrouvées aussi à Eridou, à Abou-Hatab : rien d'étonnant à ce qu'elles se rencontrent également à Tello; mais celle-ci est jusqu'à présent isolée et n'appartient à aucun édifice connu, parmi ceux de la ville antique.

rien de caractéristique; il comprenait : — Un vase en cuivre, de forme cylindrique, brisé par l'ouvrier, — Une lame de poignard en cuivre trouvée en deux morceaux, — Une pierre grise à aiguiser, munie d'un anneau de suspension en cuivre, — Cinq bagues de même métal, — Un large bracelet en argent, de forme plate à double bourrelet, tombé en poussière, quand on a voulu l'enlever, — Une olive de collier en terre cuite (long. 0^m04).



A la même profondeur et à 6^m 50 au Sud-Ouest du tombeau précédemment décrit, on commence



à voir apparaître un caniveau de forme très contournée. Le sol, qui est toujours de la terre noire de décombres, rougie par endroits, mêlée de charbon et de cendres, rappelle tout à fait celui que nous avons rencontré en ouvrant la tranchée.

5^m 40. — C'est seulement à 5^m 40 que cette épaisse couche de décombres, utilisée pour la nécropole, commence à faire place à un sol régulier de terre battue, parfaitement horizontal, occupant en dessous toute l'étendue de la Grande Cour.

Dans la terre battue est engagé le petit caniveau dont il vient d'être question. Haut de 0^m30 à l'intérieur, sur 0^m16 de large, ses parois sont en fragments de briques oblongues, portant des traces de bitume, mais jointoyées de nouveau avec de la terre. Le fond est constitué par une série de briques analogues, de 0^m27 × 0^m17, placées deux par deux bout à bout, le joint au milieu du canal. Une suite des mêmes briques, posées en travers, formait la couverture. Cette sorte de conduit présente surtout la particularité de se terminer par une courbe en S très prononcée, et de venir s'arrêter net à un étroit rectangle de trois briques, formant déversoir. L'autre extrémité reste engagée dans la paroi à pic de la tranchée.

TRANCHÉE N° VI

La Tranchée n° 6, rectangle de 22 mètres de long sur 10 mètres de large, a été pratiquée parallèlement à la Grande Cour de la nécropole et dans le prolongement de l'Enclos funéraire aux lits étagés, afin d'étendre dans la direction du Sud et du Sud-Est l'exploration du Tell H. Cette partie n'a fourni d'ailleurs que peu de résultats.

0^m 40. — D'abord, quelques murs en briques cuites donnent des tracés incomplets, mais régulièrement orientés : constructions ou petites cours, qui semblent avoir précédé l'entrée de l'Enclos funéraire.

0^m 60. — Les premiers tombeaux se montrent, à la faible profondeur de 0^m 60.

TOMBEAUX 20, 21. — Près de l'entrée du même Enclos, une sépulture appartenant à la catégorie des tonneaux ne contient qu'une écuelle en terre et des anneaux en coquille.

Dans la même couche presque superficielle, mais plus loin, vers l'extrémité Sud de la tranchée, un autre tombeau semblable et normalement orienté comme le précédent, ne donne qu'un vase en poterie. Près de là, mais en dehors du tombeau, la moitié inférieure d'une terre cuite représente la femme nue.



0^m 90. — On recueille sur divers points : — Un vase cylindrique en terre cuite, — Des briques d'Our-Ninghirsou, — Une épingle en os, — Une lame de silex noir (long. 0^m 05), — Remarquer surtout la partie supérieure d'une figurine de femme tenant un disque, sans doute un tympanon. D'après les répliques plus complètes de cette figure, il est certain que le reste du corps était nu et d'une nudité souvent réaliste. La pièce qui couvre le haut des épaules et de la poitrine, sorte de bande d'étoffe ornée de perles ou de paillettes, ne devait être qu'un développement de la parrure et comme une continuation du collier. Nous avons là un type d'hiérodoule ou de bayadère, encore babylonien, bien que modifié par des influences gréco-syriennes¹.

2^m 10. — Ossements, sans aucun tombeau proprement dit.

Une figurine de femme assise (HÉLIOGRAVURE, Pl. VII, fig. 6), au vêtement chaldéen de kaunakès, porte la tête ceinte d'une couronne tourelée, entre deux fleurettes décoratives sur fond débordant; les mains, ramenées sous la poitrine, tiennent une sorte d'écharpe, comme pour motiver l'ancien geste traditionnel : type oriental qui, par sa coiffure, procède de l'époque perse.

3^m 20. — Plus profondément : — Deux cônes de Goudéa; — Encore une tympaniste; — Partie inférieure d'une autre terre-cuite féminine, en robe de kaunakès.

3^m 80. — Des cendres, de la terre rougie par le feu, une troisième figurine de la tympaniste, celle-ci plus petite que les précédentes.

4^m 40. — Encore de la terre rougie, des briques de Goudéa et d'Our-Ninghirsou.

5^m. — A cette profondeur, où la fouille est arrêtée, on recueille quelques tablettes en terre crue (une de 0^m 09 × 0^m 06 et quatre de 0^m 04 × 0^m 03).

TRANCHÉES N^{os} VII, VIII ET X

Les découvertes précédentes ayant nettement caractérisé le terrain du Tell H

1. Variante un peu plus ancienne du même type dans les *Découvertes* (pl. 39, fig. 6). L'emploi de ces bandes de perles sur les vêtements se montre dès l'époque chaldéenne, dans la belle sculpture de la pl. 8^{bis}, fig. 4, du même ouvrage. Comparer aussi la grande figurine vêtue de notre pl. VII, fig. 7.

comme occupé par une nécropole, il était intéressant d'y étendre les fouilles dans toutes les directions. En conséquence, j'ai fait creuser vers le Sud-Ouest trois rectangles contigus : la Tranchée n° VII, de 20^m × 10^m en 1904 et 1905, la Tranchée n° VIII, de 10^m × 8^m50 en 1904, et la Tranchée n° X, de 13^m × 8^m50 en 1905, formant ensemble une grande excavation qui communique par son angle Est avec l'angle Ouest de la Grande Cour ci-dessus décrite (Tranchée n° III).

Pour observer plus exactement les niveaux successifs, nous décrirons en même temps, étage par étage, les objets découverts dans ces trois tranchées.

O^m 15 (Tranchée VII). — Presque à fleur de sol, vers l'extrémité Sud de la tranchée n° VII, j'ai eu la satisfaction de recueillir, au point marqué *d* sur notre Plan E, dans une terre de remblai noire et fine, un beau cylindre en marbre d'un ton blanchâtre,



← -- 0 025 -- →



Grandeur naturelle

Au dieu Nin-ghish-zida, — son roi, — pour la vie — de Dounghi, — le mâle fort,
— Nig-kal-la, — pasteur des moutons gras, — a voué (ceci).

au nom du roi Dounghi. C'est une pièce historique, figurant la présentation au dieu Nin-ghish-zida'; nous la donnons avec sa légende, d'après la traduction de M. Thureau-Dangin (*Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 281, sceau G) :

1. La présentation religieuse du pasteur Nig-kal-la au dieu Nin-ghish-zida, ici gravée sur un cylindre, s'accorde avec ce qui a été dit des attributs de cette divinité dans mon article : *Les deux dragons sacrés de Babylone* (voir la *Revue d'Assyriologie*, vol. VI, p. 95, année 1906). Seulement, le travail de la gravure, quelque peu inégal dans la représentation des animaux symboliques, rend certains détails difficiles à reconnaître. Par exemple, les curieux dragons dont j'ai montré les têtes cornues sortant des épaules du dieu, sur une empreinte de Goudéa, et qu'Eduard Meyer signalait de son côté sur un bas-relief du même patési (*Sumerier und Semiten*, p. 46 et pl. VII), ne sont plus que des serpents, que l'on prendrait plutôt pour deux branches tortueuses, tant l'indication en est sommaire. La figure du dragon se retrouve plus complète, sinon plus distincte, dans le bizarre quadrupède sur lequel Nin-ghish-zida est assis et qui devient comme la forme même de son trône. Avec un peu d'attention on entrevoit cependant ses hautes pattes, son long cou pourvu d'une crinière et sa tête, dont les tresses symboliques ressemblent plutôt à des oreilles pendantes. Il faut de plus remarquer, comme un exemple des plus



0^m40 (Tranchée VIII). — On a trouvé, encore à une faible profondeur, un fragment de terre cuite jaunâtre, en bas-relief, représentant un homme à la barbe assez courte, à la chevelure tombant sur la nuque en touffe arrondie, un peu comme dans les figures assyriennes. Ses deux mains relevées dans un geste de supplication, indiquent un vaincu demandant l'*aman*. Le type et l'attitude rappellent un fragment de bas-relief, publié dans les *Découvertes* (Pl. XXII, fig. 6), et représentant sans doute un homme de la ville d'*Ansan*, prise par Goudéa.

1^m (Tranchée X). — Autre monument du roi Dounghi, un cône ou gros clou en terre cuite dédié à la déesse Nina.

1^m30 (Tranchée VII). — Deux autres figurines, sur fond débordant :

Buste de femme nue, les mains rapprochées sans tenir les seins ;

Buste d'homme de profil (HÉLIOGRAVURE, Pl. VII, fig. 5), à la tête rasée, avec l'attitude et l'ajustement des statues de Goudéa.

Au même niveau : — Bord brisé d'une écuelle en terre grise, incisée et incrustée de blanc, décor de triangles alternativement lisses ou pointillés ; — Un cône de Goudéa ; — Polissoir en diorite ; — Deux épingles en ivoire ou en os.

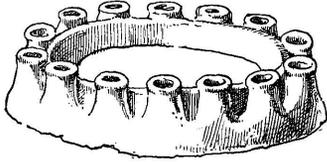
1^m60 (Tranchée X). — Dans une couche de remblais entremêlée de terre battue, apparaît un groupe de trois tombeaux.

TOMBEAUX 22, 23, 24. — Ces tombeaux, de forme rectangulaire, sont disposés en triangle ou mieux en potence; tous les trois ayant la même orientation normale au Nord-Ouest, avec la tête du squelette inclinée vers le Nord. La construction est en briques cuites de $32 \times 21 \times 9$. Dans le premier de ces tombeaux, on remarque auprès de la tête du mort un vase et une écuelle en terre cuite. Dans le troisième se trouve un autre petit vase, mais celui-ci finement tourné et de la même terre grise que celle des poteries incisées à incrustations blanches.

Au même niveau : — Cône de Goudéa ; — Débris d'un passant de collier vernissé en vert ; — Polissoir.

rare, que le dieu n'est coiffé que de son abondante chevelure; il ne porte même pas le turban, qui remplace souvent, à l'époque des rois d'Our, la tiare divine à quatre paires de cornes. Il y a là des particularités curieuses à noter; mais la profession de Nig-kal-la nous conduit dans un milieu pastoral dont les coutumes, les ressources d'art et même la race pouvaient n'être pas celles des populations urbaines. D'autre part, les attributs du dieu Nin-ghish-zida, l'étroite relation qui fait sortir les serpents de ses épaules, n'étaient signalés encore par personne en 1904, au moment de la découverte de ce remarquable cylindre, portant le nom du roi Dounghi. L. H.

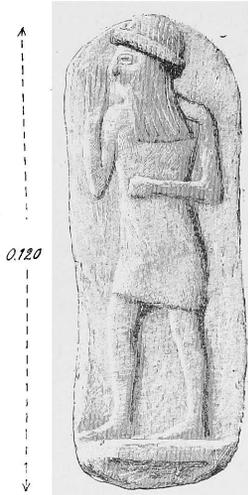
1^m 80 (Tranchée VII) : — Nombreux ossements ; — Plusieurs vases d'un modèle commun, et parmi eux les fragments d'une curieuse pièce de poterie, dont l'orifice était entouré d'une couronne de goulots communiquant avec l'intérieur de la panse ; — Un contrepoids en calcaire, de galbe piriforme avec trou de suspension, paraît fixer l'usage d'un objet publié dans la *Villa royale chaldéenne*, p. 47, fig. 32.



1^m 80 (Tranchée X). — Une figurine de femme nue, de travail grossier et d'apparence primitive, parée de colliers et se tenant la poitrine (haut. 0^m 055 × larg. 0^m 06) ; — Une autre terre-cuite, celle-ci très rouge, en forme de petite stèle, sur laquelle se détache de profil une femme assise allaitant son enfant, figure très effacée et d'un style indéterminé (haut. 0^m 09 × larg. 0^m 06).

2^m 20 (Tranchée VII). — Fragment d'une grande inscription monumentale en calcaire blanc ; restent trois caractères, dont l'un a jusqu'à 5 centimètres de haut, période de Goudéa ; — Petit cylindre-cachet en diorite bleuâtre, avec partie jaunie : scène d'adoration à trois figures¹ et à deux cases d'écriture, contenant les noms du Soleil et de la déesse Aa ; — Buste d'une figurine en terre cuite aux mains croisées ; — Roue de petit char de même matière ; — Olive en terre cuite (projectile ?).

2^m 20 (Tranchée X). — Une brique d'Our-Ninghir-sou ; — Figurine de profil sur fond débordant : homme à longue barbe et à turban, vêtu de court, levant la main droite à la hauteur de son visage ; style négligé, rappelant un peu la sculpture rupestre de *Cheïkh-ikhân*, estampée pour la première fois par mon cher et très regretté cousin le commandant Léon Berger, alors capitaine et attaché militaire à Constantinople². Plus ressemblante encore, à cause de la barbe, est la sculpture des rochers de *Séripoul*, dans le même massif montagneux du *Zagros*, dessinée autrefois par le major Rawlinson et plus exactement de nos jours par M. de Morgan³. Sur ce dernier dessin, de même que sur notre terre cuite, le turban de plusieurs des figures est marqué de petits traits, indiquant une étoffe velue (sinon frisée comme le turban des statues



1. Celle du milieu paraît être le héros Éabani, tenant ce que l'on a appelé la *hampe bouclée*.
2. Léon Berger, *Sculpture rupestre de Cheïkh-ikhân*, dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. II, p. 117.
3. J. de Morgan, *Mission scientifique en Perse*, vol. IV, pl. XI.

de Goudéa). Nous pourrions alors avoir ici un chef de ces montagnards, les *Louloubou* des inscriptions; par son geste de soumission, il serait comme un pendant à l'Ansanite vaincu que nous avons cru reconnaître, p. 144, sur une autre figurine.

2^m 40 (Tranchée VII). — A ce niveau, émerge du sol un gros tuyau de poterie qui s'enfonce verticalement et d'une seule pièce jusqu'à 3^m 55 de profondeur.

Quelques débris de terres-cuites : — Buste barbu (HÉLIOGRAVURE, Pl. VII, fig. 2), dont la chevelure est frisée à grandes boucles, comme celle de Ghilgamès, mais serrée par un bandeau, et dont les mains, tenant une arme coudée, sont croisées sur la poitrine; la base du cou porte un pendant en forme de croissant renversé; — Petite tête de serpent (?), dressée comme celles des serpents du dieu Nin-ghish-zida; — Un autre petit animal.

2^m 50 (Tranchée VII). — Tout à fait au Sud de la même tranchée, au point *e* du Plan E, en contre-bas d'un reste de mur en briques cuites carrées de 0^m 32 × 0^m 32 sans inscriptions, s'est rencontré, dans des conditions particulières, le très bel objet que nous allons décrire.

C'est une tête en terre cuite (HÉLIOGRAVURE, Pl. VIII, fig. 3 *a* et *b*), du meilleur style chaldéen. Modelée en plein, elle provient d'une moyenne figurine de ronde-bosse, et cela seul est une rareté dans la plastique de la haute époque chaldéenne, où les figures divines ne se montrent guère qu'en bas-relief¹. On y reconnaît un dieu barbu, la chevelure relevée en chignon et surmontée du bonnet à quatre paires de cornes, selon l'usage traditionnel. Le profil intact, le nez arqué, la bouche fine, les yeux expressifs et vivants, la barbe soigneusement divisée en plusieurs étages de petites boucles, sont autant de traits qui, sans s'écarter du type chaldéen, montrent plus de liberté que dans la sculpture en pierre, ce qui s'explique d'ailleurs dans les ouvrages modelés à la main et sans l'aide du moule. M. Heuzey en rapproche, pour le soin du détail, le beau fragment de tête de diorite à la barbe frisée qu'il a été tenté d'attribuer à l'époque de Naram-Sin². Le corps de la terre-cuite, détaché anciennement, a

1. Il importe, en effet, de faire remarquer aux savants qui s'occupent des anciens cultes chaldéens, combien, parmi tant de statues et de statuette en pierre, les statues et les statuette de ronde-bosse ayant pu servir d'idoles, d'images divines adorées dans les sanctuaires publics ou privés, sont rares et même introuvables. On rencontre seulement quelques statuette votives en cuivre. C'est peut-être l'explication de la défense, formulée sur la Statue B de Goudéa, de ne fabriquer l'image du patési ni en argent ni en cuivre ni en bronze ni en plomb, non seulement parce que de pareilles images risquaient d'être fondues par les successeurs, mais encore parce que ces matières plus précieuses étaient réservées aux statues des dieux, plus sûres d'être respectées. Cependant, à la longue, ce respect même s'est évanoui, et la grande corne de taureau, trouvée justement sur le Tell K (voir p. 120), reste peut-être le seul débris de quelque grande idole chaldéenne. L. H.

2. *Découvertes*, Pl. 21, fig. 1, et p. 144; *Catalogue*, n° 57.

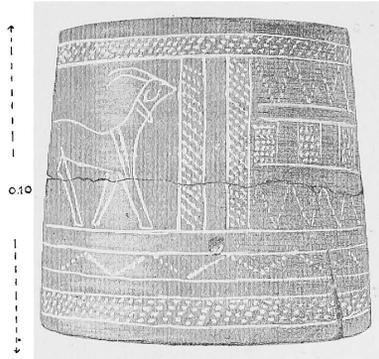
disparu. Il ne reste que l'amorce des épaules ; mais on remarque dans l'argile les débris carbonisés d'une baguette en bois, qui a dû servir de traverse pour l'attache des bras, façonnés à part et peut-être même mobiles. Un autre fait bien curieux, c'est que la tête, même détachée et brisée, avait paru, à une époque moins ancienne, être une relique précieuse à garder : en effet, au moment de la découverte, elle était enfermée dans une petite jarre en terre cuite, engagée verticalement dans le sol. Le fait a une portée générale : il explique comment tant de petits monuments de la belle époque, comme le chien de Soumou-ilou, par exemple, déterrés non loin de là, se retrouvent dans les couches supérieures du sol de Tello, grâce au pieux respect des habitants pour les débris de leur passé, recueillis et conservés par eux comme des amulettes douées d'une vertu particulière.

2^m 90 (Tranchée VIII). — A cette profondeur, l'extrémité Sud-Est de la Tranchée VIII était en partie occupée par un bassin rectangulaire de 3^m50 sur 2^m15. Des briques oblongues, marquées d'un trait longitudinal, comme celles des successeurs d'Entéména, et posées de champ sur leur grand côté, en formaient le bord ; mais le fond, dallé irrégulièrement de briques carrées et de fragments au nom de Goudéa, montrait que celles du pourtour étaient remployées. Quelques amorces d'une construction encadraient encore ce bassin.

Dans la même tranchée, un petit béliér, grossièrement modelé en creux, avec trou de sifflet (long. 0^m09).

3^m (Tranchée X). — Toujours dans un terrain de décombres, tel que nous l'avons rencontré le plus souvent dans la nécropole, nous trouvons encore une sépulture :

TOMBEAU 25. — Celle-ci, en briques crues, mais déformée (un rectangle probablement), était orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, dans le sens de la tranchée. Elle contenait les ossements d'un squelette dont la tête était placée du côté Nord-Ouest, et près du mort les objets suivants : — Un vase en terre cuite d'un modèle connu ; — Des maillons en cuivre, de forme rectangulaire ayant 0^m008 sur 0^m015 ; — Surtout, un vase en terre rougeâtre à incrustations blanches, brisé par le haut, mais dont la partie inférieure porte la figure d'un bouquetin ou d'une antilope, animal sans doute domestiqué, comme le montre le collier qu'il porte au cou. Cette représentation confine à un autre tableau à décoration géométrique de rectangles et de triangles alternants. Malgré le ton rouge de la terre, dû peut-



être le ton rouge de la terre, dû peut-

être à une cuisson trop vive, c'est bien la forme de *pyxis*, commune aux poteries grises incisées, dont nous avons noté divers fragments sur plusieurs points de la nécropole et aussi dans un autre tombeau, à une médiocre profondeur¹. — Il faut ajouter trois bagues en cuivre, une en argent et des débris d'anneaux en coquille.

3^m 50 (Tranchée X). — Dans la même tranchée, à 3^m 50 de profondeur, on découvrirait encore un autre tombeau :

TOMBEAU 26. — C'est un rectangle, fait de briques crues en encorbellement et orienté comme celui qui précède, la tête du squelette également au Nord-Ouest, et seulement, à l'angle Sud, un vase en terre cuite d'un modèle connu.

3^m 90 (Tranchée n° VII). — A la profondeur de 3^m 90, quatre cônes de Goudéa montrent que nous ne sommes pas encore au-dessous du niveau qui marque l'époque de ce patési.

TRANCHÉE N° IX

Cette tranchée, ouverte en 1905, occupe le milieu des travaux, entre les puits de sondage creusés sur ce point par M. de Sarzec. Dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest, presque perpendiculairement aux Tranchées 8 et 10, elle mesure 13 mètres de long sur 9^m 50 de large et forme comme un trait d'union entre les Tranchées n°s I, IV et X, les deux dernières qu'elle touche presque et la première dont elle n'est séparée que par un des anciens puits de sondage. Suit l'indication des objets que nous y avons trouvés.

0^m 50. — Trois petites assiettes en terre cuite; — Deux grains de collier; — Un fragment de figurine en terre cuite : femme nue les mains croisées sous la poitrine.

1^m 50. — Cône brisé de Goudéa; — Rondelle perforée en terre cuite; — Deux fragments d'albâtre, dont l'un porte des restes de caractères.

1^m 80. — Une grande pierre taillée, de 0^m 60 × 0^m 40 × 0^m 30, utilisée pour former l'angle d'un tombeau en briques crues. On se rend compte qu'elle portait sculptée une grande tête barbue dont les détails ont complètement disparu par suite du martelage.

TOMBEAU 27. — Dans le tombeau, une assiette commune, un fragment de terre-cuite représentant l'arrière d'un bateau avec son gouvernail.

2^{m.} — Deux petits chiens en terre cuite.

2^m 60. — Un autre fragment de calcaire de 0^m 30 × 0^m 40 × 0^m 12, reposant sur des briques de Goudéa.

3^{m.} — Sur un fond de décombres, de terre battue et de cendres, on a recueilli une petite tablette en albâtre (Copie et traduction : p. 171), bombée d'un seul côté, comme

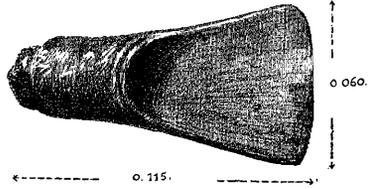
1. Cf., pp. 127, fig. c, 136, 140, 144, 150.

les tablettes de consécration, mais percée latéralement de part en part, dans l'épaisseur de la partie convexe, ce qui permettait de la suspendre. Une inscription de neuf cases sur deux rangs, en caractères de la meilleure époque chaldéenne, contient, d'après l'étude qu'en a faite M. F. Thureau-Dangin¹, une formule d'une signification religieuse ou magique, ce qui s'accorde avec cette disposition particulière.

TOMBEAU 28. — A la même profondeur, un tombeau fait de deux cloches en terre cuite, orienté comme le plus grand nombre de ceux que nous avons décrits; près du tombeau et contre lui, un vase en terre cuite; dans l'intérieur, rien de particulier.

Notons encore une grande aiguille en cuivre (long. 0^m 17) avec le chas très visible.

3^m 80. — Sur le même fond, un curieux instrument en cuivre, d'un usage inconnu, ressemblant à un fer de houlette; sorte de truelle



se terminant en cloche, sans aucune trace d'emmanchement. Le tout s'amortit en un bouton saillant, dont l'oxydation dissimule peut-être une tête d'animal.

4^m 10. — Même fond; objets trouvés : — Un bloc calcaire de 0^m 25 × 0^m 15 × 0^m 10; — La partie supérieure d'une figurine en terre cuite : femme nue d'un modelé assez fin, aux mains croisées, à la chevelure tombant sur les épaules, avec collier de plusieurs rangs, même type exactement que le n° 8 de notre Planche VII.

4^m 70. — Même fond, au milieu duquel apparaît un petit dallage, formé de douze briques cuites de 0^m 30 × 0^m 30, recouvrant un puits en anneaux de poterie, fermé par une grande cloche de terre cuite, suivant la méthode ordinairement employée pour boucher ces sortes de tuyaux de descente, quand ils étaient remplis.

5^m 50. — Au point où s'arrête notre travail, le terrain s'est quelque peu modifié : il est formé de terre battue, au milieu de laquelle apparaissent de larges plaques de cendres. Sur certains points, des bandes de plâtre de trois à quatre centimètres semblent provenir des enduits qui recouvraient des murailles en terre.

TRANCHÉES N^{os} IV ET V

La Tranchée n° IV de 13^m × 20^m et la Tranchée n° V de 6^m × 20^m, creusées en 1904, développent dans la direction du Nord l'exploration de la Nécropole. Nous les décrirons simultanément, pour mieux établir les niveaux successifs des objets découverts.

0^m 15 (Tranchée IV). — Dans la Tranchée n° IV, contiguë par un de ses angles à la

1. Travail publié plus loin, p. 171, avec le texte de la tablette, parmi les articles qui suivent la description de la nécropole.

Tranchée n° IX, précédemment décrite, l'utilisation funéraire du terrain est tout de suite attestée par la rencontre, à 0^m 15 seulement de profondeur, d'une sépulture :

TOMBEAU 29. — Ici, les deux cloches juxtaposées pour former le tonneau sont maintenues par des briques carrées anépigraphes de 0^m 30 × 0^m 30. A l'intérieur, un squelette replié sur lui-même, la tête à l'Est, le dos du côté du Nord. Autour du corps, aucun objet ; mais, contre le tombeau, à l'une de ses extrémités, s'appuient deux petits vases contenant des ossements. La Vue n° 5 de nos planches reproduit une photographie de l'ensemble.

TOMBEAU 30. — A 1^m 50 au Nord de ce tombeau, on en a trouvé un autre, formé d'une belle cloche de 0^m 50 × 0^m 75, placée debout. La cloche enlevée, est apparu un squelette replié sur lui-même, entouré d'une étoffe grise, dont on voyait nettement la trame. Cette étoffe, ressemblant à une vieille cotonnade, mais, n'étant plus que de la cendre, a été vite dispersée par le vent. Le corps reposait sur une natte, qui était aussi réduite en cendres. Il était couvert d'aromates et de fruits à petits grains, comme ceux dont il a été déjà question (voir Tranchée n° III, p. 135). Au milieu des ossements, restés très durs, on a ramassé une bague en cuivre.

0^m 40 (Tranchée V). — Presque au même niveau, la tranchée n° V nous offre aussi une sépulture :

TOMBEAU 31. — C'est encore un assemblage de deux cloches de terre cuite, qui sont ici bitumées à l'intérieur. Conditions ordinaires : squelette couché sur le côté, le dos vers l'Est, la tête au Nord ; crâne bien conservé, nez très proéminent, vestiges de vêtements et de nattes ; autour du corps, vases contenant des restes d'aliments, surtout des noyaux de dattes. Remarque particulière, près de la tête une écuelle en bois, dont il reste la moitié.

0^m 80 (Tranchée IV). — Objets recueillis : — Grande tablette d'argile de 0^m 102 × 0^m 075 ; — Petit losange plat en terre cuite vernissée ; — Morceau de cristal de roche de 0^m 25 × 0^m 20 ; — Nouveau fragment de vase incisé, en terre cuite grise, à incrustations de pâte blanche, dessinant des lignes droites et trois rangées de petits ronds ; — L'avant d'un petit char en terre cuite.

1^m 10. — Petit masque en terre cuite à figure grimaçante (p. 151, fig. A), imitation gréco-syrienne ou gréco-parthe du masque de la comédie ; — Ciselet de pierre dure (p. 151, fig. B) en forme de coin.

1^m 30 (Tranchée n° V). — A une profondeur presque égale, dans cette tranchée, des amas d'ossements ; au milieu de ces restes, deux gobelets en terre cuite, d'un travail très fin, et une écuelle en diorite, de 0^m 10 de diamètre.

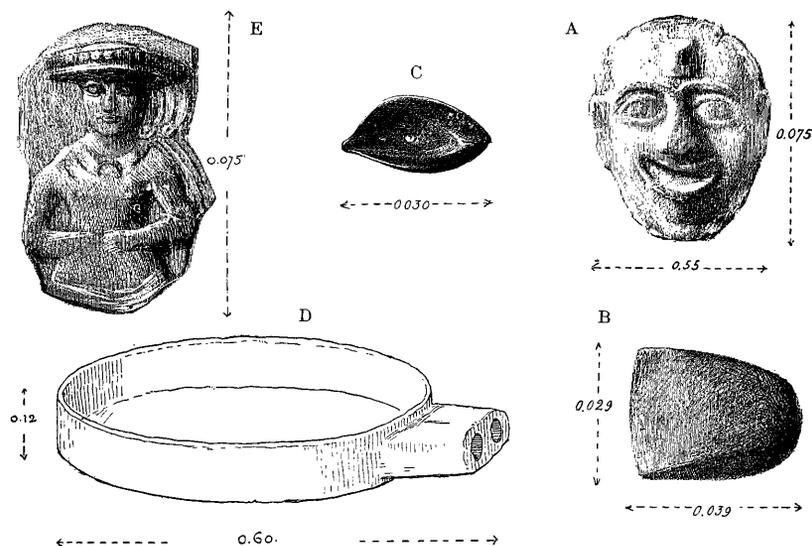
A la même hauteur, un petit contrat en terre cuite, dans son enveloppe, avec empreinte (60 millim. sur 45) ; — Une forme d'œil en diorite (p. 151, fig. C), très bien conservée, provient d'une tête de petite statue en calcaire ; la double bordure des

paupières et des cils entoure une cavité, où l'on voit encore le trou du tenon qui servait à fixer la sclérotique et la pupille en matières polychromes.

Une figurine babylonienne d'homme (HÉLIOGRAVURE, Pl. VII, fig. 1), en terre cuite, tenant un vase et vêtu du châle de kaunakès; sur sa coiffure, quelques traits peu distincts indiquent cependant la tiare multicorne d'un dieu.

1^m 35 (Tranchée IV). — Deux roues de petits chars en terre cuite (diam. 0^m 18 et 0^m 15); — Une tablette ronde de 90 millimètres en terre grise.

1^m 45. — Un grand fourneau ou foyer en terre cuite (p. 151, fig. D), muni en avant de deux tubes accolés pour l'insertion des soufflets (haut. 0^m 12); — La partie supérieure



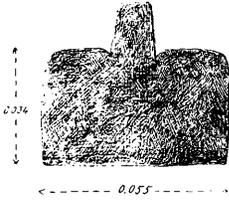
d'un petit groupe de terre cuite (HÉLIOGRAVURE, Pl. VIII, fig. 4), couple chaldéen d'un homme et d'une femme s'appuyant l'un sur l'autre; — Partie supérieure d'une autre terre-cuite d'un type original (p. 151, fig. E), mais dont les détails les plus curieux restent indécis : femme nue (?), coiffée d'une sorte de large turban entouré d'un rang de perles, avec traces d'un voile ou de plumes tombantes (?) et d'un flot de cheveux sur l'épaule; le collier a pour pendant un croissant renversé.

2^m 10 (Même tranchée). — Au même niveau, une plaquette de terre rouge portant en bas-relief un personnage assis de profil, à longue barbe et à haute tiare asiatique (0^m 088 × 0^m 064); — Une figurine en terre rougeâtre, femme nue (0^m 05 × 0^m 04); — Un petit cheval en terre cuite; — Plusieurs vases brisés d'un modèle commun.

TOMBEAU 34. — Dans la même tranchée, encore un tombeau normalement orienté, mais, après l'avoir ouvert en séparant les deux cloches de terre cuite, on ne recueille auprès du squelette que deux bagues en cuivre.

2^m 20 (Tranchée V). — Nous reportant maintenant à la Tranchée n° V, nous y constatons la présence de deux nouvelles sépultures, celles-ci de forme rectangulaire.

TOMBEAUX 32, 33. — Dans la première, on remarque surtout un instrument tranchant en cuivre, muni vers le milieu d'une soie plate, forme ancienne d'un rasoir (cf. p. 132). — De plus, une bague en cuivre et un morceau de couleur pourpre.



Le second tombeau renferme un vase en cuivre et des bracelets de même métal.

2^m 80 (Tranchée IV). — A cette profondeur, commencent à se montrer les premiers cercles de poterie d'un puits d'absorption, où l'on a trouvé, à 0^m 20 plus bas, parmi les terres de résidu d'un jaune verdâtre qui le remplissaient, un fragment de grande terre-cuite, haut encore de 15 centimètres, ce qui fait présumer une hauteur totale d'environ 0^m 20.

Cette figurine (HÉLIOGRAVURE, Pl. VIII, fig. 7), moulée de face sur un fond plat que décorent quatre rosaces, représente une déesse ou tout au moins une reine, reconnaissable à sa couronne côtelée et comme tourelée. Sa chevelure en bandeaux semble tomber sur de larges couvre-oreilles. Les deux mains sont relevées très haut, comme pour tenir quelque objet, peut-être l'ornement central du collier. Le vêtement paraît composé de plusieurs pièces différentes : une longue tunique dont les plis étagés rappellent le kaunakès, puis, autour du cou et des épaules, une étoffe ornée de perles rondes, comme à la tympaniste de la p. 141, des manches à larges plis enveloppant les coudes, enfin un manteau long qui descend des deux côtés de la tunique. Plusieurs de ces détails semblent, avec beaucoup de probabilité, procéder de l'époque perse¹. Nous avons là aussi un exemple de figurine brisée et jetée dans un puits, avec les immondices.

Au même niveau, sur un autre point de la même tranchée, il faut encore signaler un groupe de bijouterie comprenant : — Sept petites lentilles en cristal de roche,

1. La couronne ouverte et tourelée apparaît pour la première fois à la fin de l'époque assyrienne sur la tête de la femme qui prend part au repas d'Assourbanipal, après la prise de Suse. Sous les Achéménides, la couronne ouverte prend le caractère d'un insigne royal bien déterminé (Menant, *Cylindres orientaux*, t. II, p. 66, fig. 145, et pl. IX, fig. 2, 3, 4 et 8). Dans notre figurine plusieurs détails du costume, les larges manches en particulier, procèdent de la même époque, où l'on entrevoit aussi certaines traces de vague influence ionienne. C'est un excellent spécimen de ces figurines de transition, dont le n° 6 de la même planche (cf. plus haut p. 142) nous a déjà fourni un exemple plus grossier. Voir aussi *Découvertes*, pl. 49, fig. 6. L. H.

comme celles du Tombeau 10 (p. 132), munies de bélières fixes pour les enfiler dans un collier ; sept grains en agate, trois en lapis, une petite mouche en lapis également perforée, enfin un petit grain creux en or. — Plus loin, une tablette de Goudéa, en calcaire blanchâtre, consacrée à la déesse Gatoumdoug.

3^m 50. — A 3^m 50 et au-dessous, une modification notable se manifeste dans l'utilisation du terrain. On n'y rencontre plus de sépultures, et, particulièrement vers l'angle Nord-Ouest de la Tranchée n° IV, les objets découverts commencent à indiquer que plus anciennement ce point était occupé par un dépôt semblable à ceux que nous avons rencontrés du côté de la Maison-des-Fruits. Des tablettes apparaissent d'abord disséminées, puis accumulées sans ordre. J'en compte vingt-quatre intactes, de forme rectangulaire et de différents modèles, plus cent sept fragments, dont trois portaient des cachets¹. Parmi ces tablettes, on remarque des squelettes de poissons, aux écailles parfaitement visibles, comme nous en avons déjà cité de curieux exemples².

Le gisement de tablettes se continue plus au Nord, sur le terrain de la Tranchée n° 5. De ce côté les squelettes de poissons deviennent de plus en plus nombreux ; on en trouve les vestiges collés jusque sur l'argile des tablettes, avec des empreintes d'herbes diverses. Je signalerai encore un poids en forme de canard à la tête repliée sur le dos, de 9 centimètres de long sur 6 $\frac{1}{2}$ de large, et une belle pierre de seuil en matière bleue tachetée de blanc, de 0^m 20 \times 0^m 18, avec godet de 0^m 10 de diamètre, sans inscription.

A côté de ce singulier mélange d'approvisionnements et de documents écrits, je fus très étonné de voir apparaître deux énormes blocs de matière noire et compacte, que je reconnus pour du bitume³. Leurs dimensions étaient celles de deux grandes pierres à bâtir, bien équarries et taillées à six pans, longues de 3^m 60 et de 3^m 50, larges de 1^m 70 et de 2 mètres et hautes toutes les deux de 1 mètre.

Je pensai d'abord à des matériaux de construction, destinés à remplacer la pierre dans cette région où elle manque. En effet, les deux blocs, taillés ou coulés à arêtes vives, étant placés à l'angle droit, perpendiculairement l'un par rapport à l'autre, et séparés par une distance de 1^m 50, cette disposition pouvait indiquer une porte s'ouvrant dans une encoignure. Cependant les amas de tablettes et de poissons trouvés dans leur voisinage donnent l'idée qu'il existait là un dépôt pour des approvisionnements de nature très diverse : on peut penser que c'était sous cette forme que l'on solidifiait et que l'on découpait le bitume pour en faciliter le transport et l'emmagasinage.

Du reste, je pris le parti de démolir ces blocs pour en mieux déterminer la nature.

1. Comme je l'ai indiqué, une partie spéciale est consacrée plus loin à la publication des tablettes, par M. Thureau-Dangin : voir p. 175 et suiv.

2. Comparer plus haut, p. 81 et p. 108.

3. Notre Plan E donne la disposition exacte de ces blocs dans la Tranchée n° 5.

Les parois extérieures étaient d'une grande dureté, sur une profondeur d'environ vingt-cinq centimètres; l'intérieur, au contraire, était beaucoup plus tendre et comme pâteux, et me parut consister en un mélange de bitume avec de la terre et de la chaux, celle-ci accusée par de nombreux petits points blancs. Dans cette partie malléable se trouvait même un reste de crâne, provenant d'un animal à tête plate, avec les yeux au même niveau, comme dans une tête de serpent, mais de proportions plus grandes, sa largeur étant de cinq à six centimètres. Je donne ces détails minutieux pour permettre de déterminer la composition de cette curieuse matière.

Dans la base des mêmes blocs, étaient de plus engagées trois briques rectangulaires sans inscriptions. D'autre part, dans l'angle formé par leurs positions réciproques, s'étendait une espèce de sol en bitume, reposant sur des nattes, dont l'empreinte était encore très visible : ce détail confirmerait plutôt l'hypothèse d'une construction.

Un autre fait à enregistrer, c'est que, plus loin que les deux blocs noirs, à six mètres environ de distance dans la direction de l'Est, commencent à se montrer les traces d'un incendie qui a dû être considérable. La terre est cuite au rouge; on y trouve des cendres, des blocs de charbon dont plusieurs ont jusqu'à 35 centimètres, des matières vitrifiées et du bitume fondu. Un morceau de charbon de 6 centimètres d'épaisseur porte même des vestiges d'ornementation, consistant en quatre bourrelets superposés et sculptés avec soin, comme dans un fragment de meuble en bois. Je citerai encore un groupe de tablettes d'argile, huit tablettes intactes et six gros fragments, qui ont subi une véritable cuisson et même un commencement de carbonisation. Près de là se trouvaient aussi huit fragments d'un cylindre plein, de dix centimètres environ de diamètre, sur lequel on entrevoyait des traces d'inscription devenues illisibles.

En résumé, la nécropole du Tell K a été établie en dehors des antiques terrasses de la Maison-des-Fruits, sur un sol de déblais formé par des destructions successives. Nous avons vu que les couches explorées ne pouvaient pas remonter plus haut que le règne de Bour-Sin et qu'elles devaient même répondre à une époque plus récente. A plus de 3 mètres de profondeur, certains vestiges trahissent encore l'influence mélangée des époques perse et gréco-syrienne; mais des objets nombreux, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de l'art chaldéen, attestent d'autre part une fidélité singulière aux vieux usages et aux souvenirs de l'ancienne Chaldée.

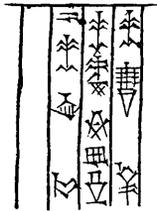
NOTICES DIVERSES
SUR
QUELQUES MONUMENTS
TROUVÉS DANS LA NÉCROPOLE

UN NOUVEAU ROI D'OUR (SOMOU-ILOU)

PAR F. THUREAU-DANGIN

Parmi les résultats obtenus à Tello, la deuxième année des nouvelles fouilles, dans l'hiver de 1904, on distingue l'inscription suivante, qui donne un nom historique que encore inédit¹. Elle offre un intérêt d'autant plus grand qu'elle accompagne une figurine en stéatite, d'un travail remarquable, représentant un chien couché. Le texte, gravé en partie sur le flanc, en partie sur la croupe de l'animal, est complet et c'est à peine si le bord supérieur est effleuré par une ouverture pratiquée après coup pour l'encastrement d'un petit vase.

Sur la croupe

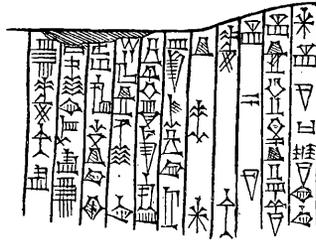


TRANSCRIPTION

I

(dingir)-Nin-ni-si-in-(ki)-na
nin sub²-bi kar³ su⁴ giš-gal⁵-pi-ni

Sur le flanc de l'animal



TRADUCTION

I

A Nin-Isin,
dame qui les prières,

1. Reproduction et mise au point d'un article de la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, p. 69. — Se reporter pour la découverte à la p. 134, et voir plus loin, p. 160, la description développée du monument.

2. REC., n° 199 qui s'échange souvent avec REC., n° 198 (cf. p. ex. ISA., p. 333, n. 10). Mais on pourrait encore lire : BUZRU « mystère ». Comparer Gu-de-a Cyl. A, XXII, 17 : NUN-ME-BUZRU (m. à m. « connaisseur des mystères »). Ce groupe de signes est probablement à lire *abgal*; voir Uru-ka-gi-na Plaque ovale, III, 4, le même groupe de signes suivi du complément *li* et désignant « le devin », *abgal-li* (le troisième signe présente une forme analogue à REC., n° 202^{ter} qui doit être identifié à REC., n° 199).

3. Ou *hi-a* ?

4. Ou *zu, ba* ?

5. On attendrait plutôt *tig*.

nin-a-ni	sa dame,
nam-ti(l)	pour la vie
S[u]-mu-ilum	de Sumu-ilu
lugal Uri-(ki)-ma	roi d'Ur,
Ab-ba-du(g)-ga lü-maḥ	AB-BA-DU(G)-GA, le ¹ ,
dumu Uru-ka-gi-na	fils d'URU-KA-GI-NA,
[g]ala-maḥ Gir-su-(ki)-kam	kalmahḥu de Girsu,
[]-zi-ki-gál-la ú
ú-nam-ti(l)-la ²
II	II
mu-in-im
mu-nam-ár-e-ta ³
a-mu-na-ru ⁴	a consacré (cet objet).

Nous apprenons que cet objet avait été consacré à la déesse Nin-Isin, « pour la vie de Soumou-ilou roi d'Our », par un haut dignitaire de la ville de Lagash nommé Aba-douga. Si on en juge par le type d'écriture de ce document⁵, il paraît très vraisemblable que Soumou-ilou ait régné peu de temps avant la conquête babylonienne et appartienne à la dynastie fondée (?) par Goungounou. Sur un document conservé au British Museum, Goungounou prend le titre de roi d'Our et, sur une brique du Louvre⁶, celui de roi de Larsa. Le titre de roi d'Our paraît entièrement abandonné par Nour-Adad, par son fils Sin-idinnam et par l'usurpateur étranger contemporain de Hammourabi, Rîm-Sin : tous trois ne retiennent que le titre de roi de Larsa. Soumou-ilou, « roi d'Our », a donc chance de se placer entre Goungounou et Nour-Adad.

Le nom de Soumou-ilou (Soumou-el) est « amorrite » : le même nom se retrouve, sous la forme Souma-ilou (Souma-el). *Cun. Texts*, VI, pl. 36 a, l. 16, si toutefois ce dernier nom n'est pas une simple variante de Soumou-la-el⁷.

1. Pour ce titre comparer OBI., 87, I, 7, *Recueil de tablettes*, n° 234, Rev. 4, et les textes cités par Johns, *Deeds*, II, pp. 79-80.

2. Comparer *Cuneiform Texts*, Part I, 96-4-4, 2, Obv. 12 : *é-ú-nam-ti(l)-la*, nom du temple de Nin-Isin (« temple de la plante de vie » ? Comparer *á-ti(l)-la* « plante de vie », Zimmern KAT.², p. 523 et suiv.).

3. Peut-être indication d'année ?

4. = *isruq*; cf. voc. cité par Delitzsch, *Handwörterbuch*, p. 691 b. Pour une lecture *ru* (non *šub*), cf. BM. 93033, Obv. 17 (*Cuneiform Texts*, Part XI, pl. 27).

5. Noter en particulier la forme du signe NAM.

6. AO 3764, voir ISA., p. 292.

7. De toute façon, Souma-el doit être distingué de son homonyme le roi d'Our.

Le donateur, Aba-douga, porte le titre de *lou-mah* : ce terme, qui signifie « homme très haut », est probablement distinct de *mahhou* qui désignait une classe de prophètes, proprement d'« extatiques » (voir Delitzsch, *Handwörterbuch*, p. 397^b). Certains *lou-mah* étaient des personnages de haute importance, puisque, parmi les dates relevées sur les tablettes de Tello, on trouve, à une époque voisine de Goudéa, une année désignée par l'élection du *lou-mah* de la déesse Innana (voir *Recueil de tablettes*, n° 234). Le titre que porte le père d'Aba-douga, *kalmahhou*¹ (lire ainsi avec Bezold, *Zeitschrift für Assyriologie*, XV, p. 423), signifie : « kalou-chef ». L'expression de « *kalmahhou* de Girsou » semble faire supposer que dans chaque ville un semblable dignitaire était préposé à la classe des mages, appelés *kalou*.

La déesse Nin-Isin, ou « Dame d'Isin », est connue par d'autres textes. Arad-Sin, qui l'appelle Nin-in-si-na, restaura son temple (voir la tablette transcrite ISA., pp. 302 et suiv.). Les variantes de ce nom divin sont assez nombreuses : on le trouve écrit Nin-ni-si-in-na (*Cun. Texts*, IV, pl. 18 a, l. 4; XXV, pl. 2, l. 37 etc.), Nin-si-in-na (King, *Letters*, n° 101, l. 4), Nin-in-si-na (*Cun. Texts*, XXIV, pl. 21, l. 13), Nin-in-ni-si-na (Menant, *Glyptique*, pl. IV, fig. 3), Nin-in-ni-si-an-na (Br. n° 11033).

1. Sum. : *gal(a)-mah*. Pour la lecture *gala* du premier élément, voir Hrozný, *Z. f. Assyr.*, XIX, p. 371.

LE CHIEN DU ROI SOUMOU-ILOU

PAR LÉON HEUZEY

(Planche V)

Nous reproduisons dans la présente notice la plus grande partie d'un article publié dès 1904, l'année même de la découverte, dans les *Monuments et Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres¹. C'était, en réalité, un chapitre détaché d'avance du volume en préparation sur les nouvelles fouilles de Tello : il nous a paru naturel de le faire rentrer ici dans le corps de l'ouvrage auquel il était destiné, comme le précédent travail de M. Thureau-Dangin et les autres études épigraphiques ou archéologiques réimprimées dans nos premières pages. Ceux qui sont chargés, ainsi que je l'ai été moi-même dès le début de nos fouilles chaldéennes, de publier au fur et à mesure les monuments exhumés par une exploration scientifique se trouvent dans l'obligation, surtout si les campagnes se succèdent pendant une longue suite d'années, d'avoir recours tout d'abord à divers recueils, afin de mettre le plus promptement possible sous les yeux et entre les mains des savants les principaux résultats acquis. Il ne sera pas sans utilité, croyons-nous, pour les lecteurs de connaître ces notices éparses et de les trouver maintenant rassemblées autour des extraits du journal des fouilles, dont elles étaient le commentaire anticipé.

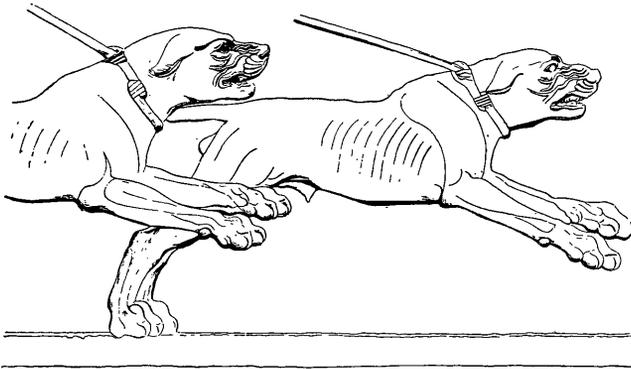
Voulant donner un exemple des succès obtenus dans les fouilles de l'année 1904, j'ai choisi, parmi beaucoup d'autres objets découverts, un seul monument, une simple statuette d'animal, servant de support à un petit vase. A n'en considérer que l'arrangement et les faibles dimensions², on serait tenté tout d'abord de la comparer à certains de nos presse-papiers ou de nos porte-allumettes; mais la puissance de vie qui anime cette petite figure, l'intensité de l'expression et la justesse du modelé, sans compter l'inscription royale qui la date, en font une œuvre de première valeur pour l'étude de l'antiquité chaldéenne.

1. *Monuments et Mémoires* de la Fondation Eugène Piot, vol. XII, pp. 19-23 et pl. II. Pour l'inscription, voir la notice précédente et pour les détails de la découverte la p. 134.

2. La longueur est seulement de dix centimètres et demi, sur huit centimètres et demi de hauteur et cinq d'épaisseur.

C'est un chien couché, en stéatite d'un noir bleuâtre. L'espèce est si bien caractérisée que la petitesse de la représentation n'empêche pas de reconnaître une bête de haute taille et de forte race. Aucun doute n'est possible, on a devant les yeux un chien dressé à la chasse des grands fauves, quelque chose entre le dogue et le chien courant, un animal au poil ras, au museau d'une proéminence moyenne, aux oreilles courtes et cassées, aux pattes vigoureuses, armées d'ongles puissants. De l'avis des naturalistes¹, le nom moderne de *mastip* conviendrait à cette race, peut-être originaire de l'Inde², mais dont l'existence très antique en Asie ne saurait être contestée. Même sans remonter à la remarquable statuette que nous décrivons, les bas-reliefs assyriens du British Museum nous en donnent déjà une représentation identique, dans les scènes qui figurent les chasses du roi Assour-bani-habal. Le lecteur pourra juger de la ressemblance par le dessin ci-dessous.

On y voit deux chiens de la meute royale³, retenus à grand effort par les valets et tirant sur leurs laisses à les rompre, tant ils sont avides de s'élancer. Les artistes ont



Chiens de chasse assyriens (bas-relief du British Museum).

admiré avec raison dans ces figures la vigueur du rendu, la vérité et l'impétuosité de l'allure; il semble que l'on entende les chiens donner de la voix et que la bave coule

1. Je dois surtout ces savantes indications à notre regretté confrère le D^r Hamy et à M. Ouselet, comme lui professeur au Muséum d'Histoire naturelle. Suivant l'opinion des zoologistes, les oreilles *demi-tombantes* sont ici un signe de domestication déjà ancienne.

2. A l'époque perse, Hérodote (I, 92) nous montre les chiens de l'Inde comme très nombreux en Babylonie, mais leur importation pouvait y remonter beaucoup plus haut.

3. On a retrouvé dans le même palais plusieurs figurines de ces chiens en terre cuite, avec leurs noms en caractères assyriens.

de leurs gueules ouvertes. Et pourtant, quel que soit le mérite des sculpteurs ninivites, ce type n'était pas leur création : longtemps avant eux, les maîtres de la sculpture chaldéenne en avaient réalisé le modèle, dans des ouvrages de ronde bosse, dont la statuette de Tello, malgré ses proportions réduites, est un exemple excellent.

L'animal, il est vrai, n'est pas en action ; il repose sur une plinthe ovale et ses pattes antérieures sont étendues devant lui ; mais, dans cette attitude, l'expression et la vie, pour être concentrées, n'en sont que plus puissantes. Le cou dressé, la tête haute, tournée à demi, le nez au vent, l'œil fixe et dur qui scrute l'horizon, le front crispé, la gueule serrée, tout indique le guetteur vigilant, féroce, implacable. Que le moindre mouvement se produise au loin, le chien sera debout et foncera sur sa proie.

On remarquera en particulier avec quelle recherche du trait expressif la sculpture de la statuette a fait saillir les veines gonflées qui descendent le long du sinus maxillaire, accusé par un méplat très ferme. Les artistes de Ninive n'ont eu garde d'omettre ce détail, et ils l'ont même reproduit avec exagération ; nul doute qu'il ne fût indiqué avec soin sur les modèles d'atelier qui se sont transmis d'une époque à l'autre. Ces accents de vérité et de force n'empêchent pas d'ailleurs que l'original chaldéen ne conserve une forme générale plus élégante, un modelé plus savant et plus souple que les imitations assyriennes dérivées du même type.

Parmi tant de traits d'une réalité saisissante, il est curieux de constater que l'archaïsme n'a pas perdu tous ses droits. Rien sans doute n'est mieux observé sur la nature que les gros bourrelets de chair qui s'étagent autour du cou et que refoule la pression du collier, formé simplement d'un double tour de corde, comme si l'animal avait cassé sa laisse : pourtant ces plis naturels n'en dessinent pas moins de véritables volutes, qui s'enroulent par devant avec symétrie. Il en est de même pour les rides et les stries multiples qui sillonnent le front et les babines, détails caractéristiques de certaines espèces de dogues, mais creusés avec un parallélisme de convention. Il y a là une sorte d'antinomie ; c'est la marque d'une époque assez haute, qui s'efforce encore de faire servir à l'expression de la vie des procédés de technique traditionnels.

Georges Perrot, en décrivant dans son *Histoire de l'Art* les chiens du roi Assour-bani-habal, donne à titre de comparaison la figure d'un autre chien, estampée sur une plaquette babylonienne de terre cuite, et il en conclut déjà à la connexité des deux représentations. Seulement, la petite plaque estampée peut très bien ne pas être antérieure à l'époque de Nabuchodonosor et de ce que l'on appelle le dernier Empire de Babylone¹. Elle serait alors moins ancienne que les sculptures ninivites, et l'on ne

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, vol. II, pp. 557 et suiv.

2. Les plis du cou sont indiqués comme dans notre statuette ; le type est le même, mais dans une forme infiniment plus lourde ; voir surtout la silhouette accentuée qu'en donne G. Rawlinson, *The five great monarchies*, t. I, p. 234.

pourrait pas en tirer un argument pour démontrer la préexistence des modèles chaldéens. La statuette découverte à Tello fournit, au contraire, des indications certaines qui permettent de remonter beaucoup plus loin.

Il ne s'agit plus de simples appréciations fondées sur les caractères de l'art et du style : nous avons ici une inscription, gravée avec beaucoup de netteté et de finesse, en partie sur le flanc droit, en partie sur la croupe de l'animal, où trois cases d'écriture sur quatorze sont détachées et disposées en retour. Voici l'interprétation de ce texte, d'après l'étude spéciale qu'en a faite mon savant collaborateur au Musée du Louvre, M. F. Thureau-Dangin'. Je me contenterai de reproduire, à quelques mots près, son essai de traduction, en adoptant aussi les conclusions historiques et chronologiques qu'il en a tirées.

« A la déesse Nin-Isin, — dame qui. . . . les prières, — sa dame, — pour la vie » — de Soumou-ilou, — roi d'Our, — Abba-dougga, — fils d'Ourou-
 » kaghina, — devin en chef (?) de Ghirsou, — —
 » —² — a consacré (ceci). »

Bien que certains passages de cette dédicace restent assez obscurs, le sens général n'est pas douteux. Il en ressort que notre statuette était une offrande religieuse, consacrée sous le règne de *Soumou-ilou*, nom nouveau qui figure pour la première fois dans la liste des rois d'Our. Cette liste comprend, non plusieurs dynasties au sens propre du mot, mais du moins plusieurs groupes de princes, répondant à des époques successives. Le premier groupe et le plus ancien est celui d'Our-Engour (nom lu antérieurement Our-Gour, Our-Kham) et de son fils Dounghi, rois conquérants qui, peu de temps après l'époque du patési Goudéa, ont étendu leur suzeraineté sur la plus grande partie de l'ancienne Chaldée. Après eux viennent les trois rois Bour-Sin, Ghimil-Sin et Ibi-Sin, dont le protectorat sur la région de Tello est attesté par de nombreux documents. Ensuite, l'hégémonie paraît avoir passé aux rois de la ville de Larsa (ou Larsam), l'un desquels nommé Goungounou a cependant relevé le titre de roi d'Our. M. Thureau-Dangin, qui le premier a signalé la coïncidence, estime que Soumou-ilou, par le style déjà avancé de son inscription, doit appartenir à la même époque et former avec Goungounou un troisième groupe de ces rois. Ceci nous rapproche du moment où Babylone, sous le règne de Hammourabi, établira son empire sur les petits états chaldéens, après les avoir débarrassés d'une dynastie étrangère d'origine élamite, la dynastie des rois Koudour-mapoug et Rim-Sin. Ces événements se plaçant vers le vingtième siècle avant notre ère, on peut raisonnablement faire remonter le roi Soumou-ilou et le charmant objet qui porte son nom à un ou deux siècles en arrière. La date reste relative.

1. F. Thureau-Dangin, *Un nouveau roi d'Our*, voir ci-dessus, p. 157, avec la copie de l'inscription.

2. Ici deux lignes qui peuvent indiquer la date; mais le sens exact n'en est pas établi.

vement tardive pour la chronologie chaldéenne ; mais elle ne s'en accorde que mieux avec le mérite d'un art déjà minutieux et raffiné, qui sait unir à l'intensité du caractère l'élégance de la forme et la vérité du détail.

Dans le consacré Abba-dougga il faut voir un fonctionnaire religieux. Son père Ourou-kaghina, appartenant comme lui à la hiérarchie sacrée, portait un ancien nom royal, mais qui se retrouve assez souvent dans l'onomastique chaldéenne. Quant à préciser davantage le caractère de ces titres sacerdotaux, on doit y renoncer, et nous avons dû nous contenter de les traduire par des termes assez vagues ; mais une chose est à retenir, c'est qu'il s'agit de fonctions étroitement attachées à la localité de Ghirsou, centre primitif de la cité de Sirpourla. Or, les inscriptions de Rim-Sin et de Hammourabi distinguent justement, en les mentionnant, les noms de Ghirsou et de Sirpourla. La statuette était donc un *ex-voto* consacré sur place et par des prêtres du pays, bien que ce fût en l'honneur d'un roi d'Our et sous l'invocation de Nin-Isin, déesse dont le nom signifie la Dame-de-la-ville-d'Isin. Sous cette appellation géographique je proposerais de reconnaître une divinité analogue à la déesse Goula, très populaire vers le temps de la domination babylonienne et dont l'animal symbolique était justement un grand chien', comme celui qui fait le sujet de la présente notice.

Je ne suis pas revenu jusqu'ici sur une particularité curieuse, qui demande à être expliquée. Le chien couché sert de support à un petit vase également en stéatite, sorte d'étroit godet à ouverture ovale, placé sur son dos et semblant ne faire qu'un avec la figure. Cependant, dès le premier instant, l'auteur de la découverte reconnut sans peine que ce vase était mobile et s'enlevait à volonté. En réalité, le vase s'emboîte dans une cavité creusée après coup, et son pied, servant de tenon, en épouse la forme irrégulière. On constate aussi que la stéatite, tirant davantage sur le vert, est d'une nuance un peu différente et que le travail est loin de présenter le même poli, le même fini d'exécution que l'on admire dans la statuette. Ajoutons que l'ouvrier, en creusant maladroitement le dos de l'animal, a quelque peu entamé le bord de l'inscription et qu'il a dû en raccorder, sur la pièce rajoutée, le filet d'encadrement.

De ces observations, déjà consignées pour la plupart au journal des fouilles, il résulte que nous avons là un objet remanié, dont le caractère et la destination ont été modifiés à une époque plus récente, mais encore antique. Ce joli motif de sculpture, créé tout d'abord comme une figure indépendante et comme une pure œuvre d'art, pour être offert à la divinité, est devenu un objet à usage. Peut-être a-t-on voulu en faire un brûle-parfums, ce qui du moins lui aurait conservé sa consécration religieuse ; mais la même disposition convient à beaucoup d'autres ustensiles, en particulier à

1. Particulièrement sur les *koudourrou* ou galets de fondation babyloniens publiés par J. de Morgan, *Délégation en Perse*, t. I, pl. XVI et p. 173, n° 15 ; cf. pl. XIV.

quelque instrument de scribe, disposé soit pour porter des styles et des poinçons à écrire, soit pour contenir de l'encre ou quelque autre matière colorante¹. Toujours est-il que l'on a remarqué autour du petit vase, en enlevant la terre qui s'y était attachée, un résidu de matière noirâtre et pulvérulente.

De toute façon, l'addition de ce godet n'était pas heureuse; elle gâtait assurément l'aspect de la pièce originale. Aussi, pour expliquer une pareille altération, faut-il admettre, entre les deux époques, une distance suffisante pour que le sentiment qui avait inspiré la création première se soit oblitéré. C'est ce qui me ferait attribuer ce remaniement au temps du dynaste gréco-syrien Adadnadinakhès, fondateur d'une ville nouvelle sur l'antique emplacement de Sirpourla.

Cette supposition s'accorde d'ailleurs avec les faits de la découverte. La statuette qui porte le nom du roi Soumou-ilou, bien que sculptée une vingtaine de siècles avant l'époque des Séleucides, a été trouvée pour ainsi dire à fleur de sol, à la profondeur très faible de trente centimètres, dans un terrain de remblai, dont les couches, remuées et entrecoupées de traces d'incendie, n'ont pas conservé leur disposition première. C'est le tertre désigné, dans la description de M. de Sarzec, par la lettre H et par le nom de *Tell de la Tête-à-turban*, à cause de la remarquable tête de statue qui fut trouvée presque à la surface. Il est situé au N.-E. du *Tell des Tablettes* et au S.-E. du *Tell de la Maison-des-Fruits* (tell K), auquel il se rattache plus directement. Le mouvement qui a fait remonter dans les couches supérieures des pièces très anciennes, comme la tête en question, comme le chien de Soumou-ilou et comme plusieurs autres objets, parmi lesquels je citerai un cylindre au nom de Dounghi, roi d'Our, trouvé à la même profondeur de trente centimètres, s'expliquerait au besoin par le seul fait que l'on a creusé dans le même terrain plusieurs étages de sépultures.

Les deux tombes les plus récentes, construites en briques, et couvertes, l'une par une voûte demi-elliptique, l'autre par un système d'encorbellement, ne dépassent pas 0^m80 et 1^m10 de profondeur. Elles doivent appartenir à l'époque relativement avancée où le remaniement de notre statuette a pu être exécuté. Quant aux tombes plus anciennes, enfouies à 3 mètres et jusqu'à 5 mètres de profondeur, elles sont d'un caractère tout différent, faites pour la plupart de deux grandes cloches de terre cuite, dont les orifices juxtaposés forment une sorte de *dolium* ou de tonneau en poterie. A l'examen des quelques objets trouvés dans ces sépultures, je ne doute pas qu'elles ne répondent à la période chaldéo-babylonienne², sans remonter cependant plus loin que

1. A l'époque avancée que nous allons indiquer tout à l'heure pour l'addition du petit vase, l'introduction de l'écriture araméenne avait dû amener aussi l'usage du calame, remplaçant peu à peu le poinçon à écrire sur l'argile.

2. L'étude détaillée qui a été faite de cette nécropole (voir plus haut, pp. 120-154, et p. 134 pour la découverte du chien) ne permet peut-être pas de dépasser l'époque néo-babylonienne, au moins pour les

l'époque des rois d'Our. En effet, au niveau le plus profond du terrain qu'elles occupent, on a rencontré une brique au nom de Bour-Sin, sans compter nombre d'autres au nom de Goudéa et de son fils Our-Ninghirsou. Il y a là une disposition du sol qui explique comment un objet où l'art chaldéen se montre encore dans toute son originalité a pu être retrouvé vers le temps des Séleucides, puis transformé pour un nouvel usage.

Ce genre de retouche et d'utilisation plus récente, appliqué aux petits ouvrages de la sculpture chaldéenne, n'est pas d'ailleurs un exemple isolé. Si l'on veut bien se reporter aux *Monuments et Mémoires* publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, j'y ai décrit deux autres statuettes de style chaldéen, représentant des animaux couchés, deux taureaux à tête humaine, qui ont aussi l'un et l'autre le dos entaillé d'une cavité pratiquée après coup¹. En les publiant alors, j'étais embarrassé pour donner la raison de cette altération. Aujourd'hui l'explication ne fait aucun doute, et ces deux taureaux, achetés à des marchands de Bagdad, forment avec le chien du roi Soumou-ilou, trouvé directement dans nos fouilles, une série archéologique des plus intéressantes. Je n'hésite pas à croire que les trois objets, ayant subi la même adaptation tardive, ont le même lieu d'origine. Les taureaux furent recueillis sans les petits vases qu'une idée malencontreuse leur avait fait porter; mais ils doivent venir aussi de Tello. Seulement, ce sont les Arabes qui les auront déterrés clandestinement, autour des puits de sondage que M. de Sarzec, en 1900, la dernière année de ses travaux, avait pratiqués dans la direction du même tell. Il y avait, on le voit, une opportunité particulière à publier aussi le troisième exemple d'une pareille adaptation; il vient fort à propos expliquer les deux autres².

tombeaux mêmes; mais il est certain que nombre d'objets remarquables, recueillis autour d'eux, sont du style chaldéen le plus pur.

1. *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, t. VI, fig. XI, p. 118 et t. VII, fig. I, pp. 7 et 8. Cf. Léon Heuzey, *Catalogue des Antiquités chaldéennes*, n° 120 et 126.

2. Une rencontre plus surprenante encore s'est produite par la découverte, faite dans une nécropole crétoise, d'un petit animal couché en stéatite, dont le dos est creusé d'une cavité semblable: c'est un sphinx de style local égyptisant, portant des traces d'incrustations polychromes, comme l'un de nos taureaux chaldéens: voir Paribeni, *Ricerche nel sepolcreto di Haghia Triada presso Phastos*, fig. 44, dans les *Monumenti antichi dell' Accademia dei Lincei*, vol. XIV (1905).

INSCRIPTION D'OUR-ENGOUR

PAR F. THUREAU-DANGIN

L'inscription reproduite ci-après' est la plus longue qui nous soit jusqu'ici parvenue du roi Our-Engour. Elle est gravée sur un petit cône ou clou d'argile découvert dans les nouvelles fouilles de Tello (voir plus haut, p. 138).

TRANSCRIPTION ET TRADUCTION

COL. I

(dingir)-Nanna(r)	A NANNA(R),
dumu-sag (dingir)-En-lil-lá	fils, premier en rang, d'EN-LIL,
lugal-a-ni	son roi,
Ur-(dingir)-Engur	UR-ENGUR,
5 nitaḥ-kal-ga	mâle fort,
lugal Uri(-ki)-ma	roi d'Ur,
lugal ki-en-gi ki-uri-ge	roi de Sumer et d'Akkad,
ud (dingir)-En-lil-lá	lorsqu'à EN-LIL
in-dū-a	il eut construit (son temple),
10 id-da	un canal,
(dingir)-Nanna(r)-gú-gal mu-bi	dont le nom est « NANNA(R)-GU-GAL »,
id ki-sur-ra-kam	canal de délimitation,
mu-ba-al	il creusa ;
kun-bi a-ab-ba-ka ni-lal	son bassin, aux eaux de la mer, il l'égala.
15 di-nig-gi-na	Selon les lois équitables
(dingir)-Utu-ta	d'UTU
bar ne-ud	il.
ka-ne-gi-in	(et) fit régner la justice.

1. Première publication dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VI, p. 79.

COL. II

1 galu	Quiconque
(dingir)-Nanna(r) []	[avec] NANNA(R)
in-dá-pap-[]	<i>marchera,</i>
lugal ħe-[a]	que ce soit un roi,
5 pa-te-si ħe-[a]	que ce soit un patési,
galu aš-ka-l[al] []	que ce soit un homme qui
(dingir)-Nanna(r) dim-[?]
ħe-[a],
ki-ku (dingir)-Nanna(r)[]	la demeure de NANNA(R)
10 ħe-ib-gibil	qu'il renouvelle !
uru-ni gi-ka-t[a]	Que sa ville, dans le,
ħe-ta-dág-dág-gi	<i>demeure !</i>
nam-ti-il nig-gig-ga-ni	Que sa vie sans maux
ħe-na	soit !

Voir la copie du texte ci-contre, à la page 169.

Col. I, 4. Pour la lecture *engur*, cf. CT., XII, 26, 38128, rev. I, 18 (comparé avec II R., 58, 53 a).

14. Pour *kun* voir ZA., XVIII, p. 130, n. 2. Le suffixe *ka* montre que *ab-ba* dépend de *a* (dans Ourou-kagina, Cône B, II, 12; C, II, 14, on trouve dans un contexte semblable *ab-sa(g)-ga* « centre de la mer »). *Lal* = *sitgulu* « s'équilibrer, se balancer ».

15. Comparer p. ex. Ham. Code, Col. XL, 1.

16. Pour la lecture *Utu*, *Uta* de l'idéogramme désignant le dieu Soleil, voir *Lettres et contrats*, index des noms divins, s. v.

18. Comparer IV R, 9, 5/6 b; Ham. Code, V, 20-23 et les exemples cités par Hunger, *Becherwahrsgung*, p. 73.

Col. II, 3. Après *pap* suppléer *ħal*?

12 Cf. *dág-(ga)* = *subtu* K. 69, obv. 12 (ZA., X, 276); CT., XVI, pl. 10, col. IV, 40-41 (complété par 45744, pl. 50).

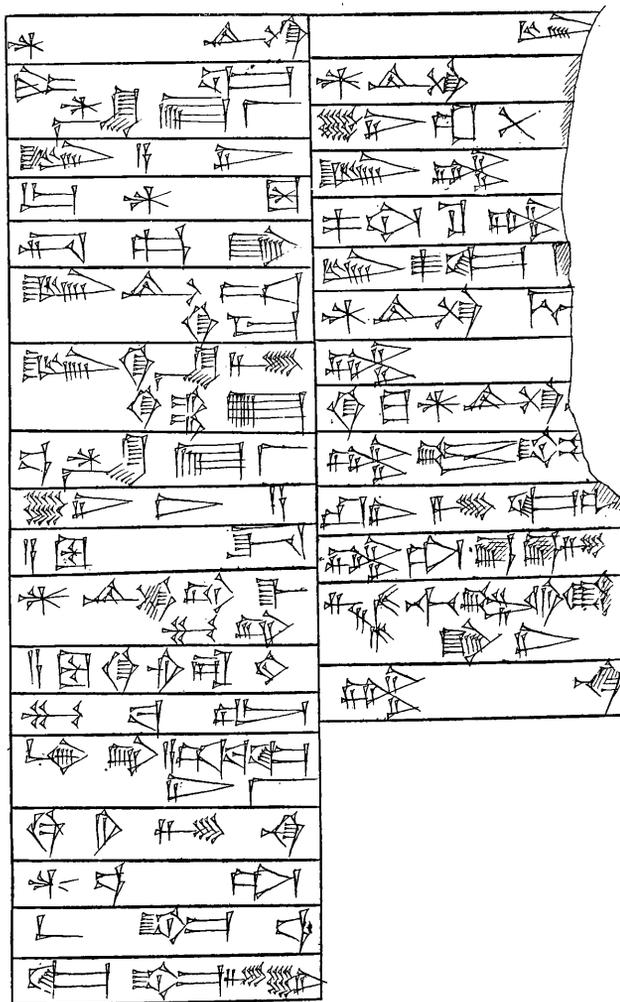
13-14. Mot-à-mot « sa vie, (une vie de) maux, qu'elle ne soit pas »; *na* = négation.

Le principal intérêt du cône dont la traduction vient d'être donnée consiste en ce qu'il est jusqu'ici le seul et unique monument qui se soit rencontré à Tello, dans tout

TEXTE

Col. I

Col. II



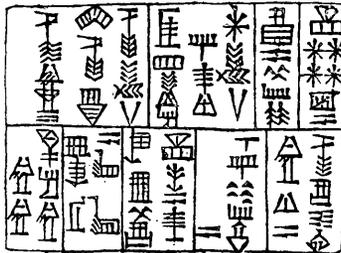
le cours des fouilles, avec le nom du roi Our-Engour¹. Les petits monuments votifs de son fils Doungi, cônes, statuettes de pierre et surtout de cuivre, tablettes de consécration s'y trouvent, au contraire, en assez grand nombre. Ces objets portent les noms des divinités locales et des temples de la cité. Le cône d'Our-Engour semble étranger aux choses du pays : car il est consacré au patron de la ville d'Our, le dieu Nannar, et se rapporte à un canal dans la dénomination duquel entre le nom du même dieu. C'est donc un objet isolé, qu'une circonstance fortuite a très bien pu, même dès l'antiquité, mêler aux monuments de Tello. Cela est d'autant plus vraisemblable, qu'il a été recueilli à 1^m 65 seulement de profondeur, sur l'emplacement du petit tell H, au milieu d'un terrain bouleversé par des sépultures superposées. On ne peut donc pas s'en servir comme d'une pièce à conviction pour démontrer qu'Our-Engour ait fait exécuter aucune construction sur cet emplacement.

1. On sait cependant par des tablettes datées de son règne (voir RTC., n^{os} 261 et suivants) que l'autorité de ce roi fut reconnue à Lagash.

LA DÉESE NISABA¹

PAR FR. THUREAU-DANGIN

Il est communément admis que Nisaba² était la déesse des céréales. Voici un texte qui suggère une opinion différente (ce texte est gravé sur une petite tablette en pierre blanche (de 0^m 054 × 0^m 036), provenant de la mission du Commandant Cros à Tello et maintenant conservée au Musée de Constantinople) :



TABLETTE EN PIERRE
(Musée de Constantinople)

1. Notice publiée aussi dans la *Revue d'Assyriologie*, t. VII, p. 107. Pour les circonstances de la découverte, voir plus haut, pp. 148 *in fine* et 149.

2. Nom d'origine sumérienne dont la forme primitive paraît être *Nidaba* (de *Nin-daba* ?, cf. *Lettres et Contrats*, index des noms divins, s. v.). Dans la forme *Nisaba*, s semble être pour *dh*; comparer *sa-surru* du sumérien *sà-túr*. (Pour la question de l'aspiration des בנר כפת en assyrien, cf. Haupt, BA., I, p. 98; Delitzsch, *Grammatik*, § 43; Meissner, APR., p. 107; Jensen, KB., VI, pp. 376 et 568; Streck, ZA., XVIII, p. 179, et XIX, p. 235.)

TRANSCRIPTION	TRADUCTION
Col. I. nin-mul ¹ -dar-a ² dub-za-gin šu-dū ³ (dingir)-Nidaba gal-tūr-ib-šū tu(d)-da gi-Nidaba-azag-gi ga-zi(d) kù-a	Ô dame de l'étoile. . . . , qui tiens à la main la tablette de lapis, ô Nisaba, qui as été enfantée dans la grande cour de l'ib ⁴ , ô roseau-Nisaba, (roseau) pur, (déesse) nourrie du lait sacré,
Col. II. gi-šid ⁵ -imin-na KA-ba-a ⁶ me-gal-ninnū ⁷ šu-dū-a nin-mu a-nun-gál ⁸ é-kur-ra a-EN-EN kalam-ma im-da-KA-KA-KA	qui le roseau des sept nombres, qui accomplis les cinquante grands dé- crets, ô ma dame, de l'É-kur, du pays, par ⁹ toi je conjure ¹⁰ .

1. Le signe *mul* présente ici une forme inusitée (quadruple et non triple signe divin).

2. Cette épithète de Nisaba doit être distinguée de (*d.*)-*Nin-mul* -*a*, l'un des noms de la déesse Aya (cf. CT., XXV, pl. 9, l. 26; même nom, CT., XXIV, pl. 31, l. 70). Dans le premier cas, l'avant-dernier signe est REC., n° 34, et dans le second REC., n° 48.

3. Comparer Gu-de-a, Cyl. A, IV, 25; V, 3, 22; VI, 4; Cyl. B, VII, 12. Voir aussi VS., VII, n° 50, l. 25 : mention d'une statue qui représente Ammi-ditana « tenant à la main un sceptre » (*giš*)-PA šu-an-dū-a. Le même terme est encore écrit šu-UL (à lire šu-dū, comparer le nom de mois écrit mu-šū-dū et mu-šū-dū, Kugler, *Sternkunde*, II, 1, p. 175), cf. p. ex. CT., XIX, pl. 41; K. 4328, I, l. 24, lū (*giš*)-bal šū-dū = na-aš pi-laq-gi, et CT., XXV, pl. 25, l. 10, (*d.*)-PA (= mi-id-ra)-šū-dū, l'un des noms de Šamaš. (Ce nom signifie « porte-sceptre » : *midra* est une forme dialectale pour *gešdar*; comparer mu-du-ru = bat-tu, K. 3153, face 11/12, Macmillan, BA., V, p. 639.)

4. L'ib ou Ib-gal était une partie de l'É-an-na, le temple d'An et d'Innana (cf. *Restit. matr. de la Stèle des Vautours*, p. 44, note 4). Noter que Nisaba était fille d'Anu, cf. Zimmern, *Rituelt.*, n° 89-90, l. 4, n° 95, l. 4. (Peut-être, il est vrai, ne doit-on pas trop presser le sens de *márat Anim* dans ces passages, voir l'observation de Zimmern, p. 191, note *d.*)

5. REC., n° 419 = šil « nombre », cf. Gu-de-a, Cyl. A, XIX, 21, et *nig-šil* (= *nikasu* « compte »), RTC, n° 285, rev. 7; n° 305, rev. II, 10 et *passim*. Le roseau des sept nombres est sans doute le roseau (avec lequel étaient écrits) les sept nombres.

6. KA-ba ne peut être ici une forme dialectale pour *dū(g)-ga* (Br., n° 516, et CT., XV, pl. 30, 88384, rev. 12). Lecture et sens incertains.

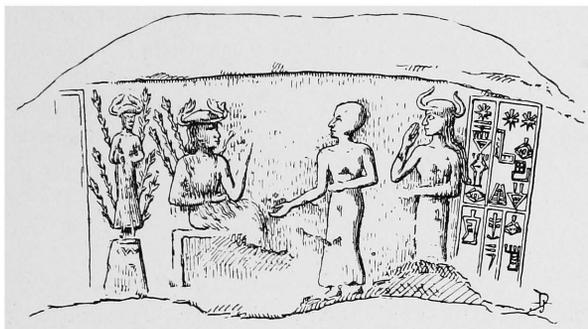
7. Comparer Gu-de-a, Cyl. A, X, 6, et CT., XXIV, pl. 1, l. 34 (à cette place est mentionné un dieu appelé « 50 décrets du ciel » (*d.*)-*Me-ninnu-an-na*, cf. Michatz, *Götterlisten*, p. 41). Ces « cinquante décrets » sont peut-être les décrets des cinquante grands dieux, cf. K. 4629 (Reisner, *Hymnen*, p. 135), rev. III, 25, et Jensen, KB., VI, p. 358.

8. Comparer Meissner, SAI., n° 8799 : *a-nun-na* = *ar-da-tum* ? On attendrait plutôt ici un synonyme de *HI-LI* (*kušbu*). Dans un texte publié par Scheil, OLZ., 1904, p. 254, l. 6, Nisaba est qualifiée de *HI-LI kur-kur*. (Comparer IV R., pl. 27 a, ll. 25/26, l'épithète de Nin-lil : *HI-LI é-kur-ra* = *ku-uz-bu é-kur*.)

9. Noter la particule préfixée *da*.

10. mot à mot « je parle »; cf. KA-KA-ma (*inim-inim-ma*, mot à mot « parole ») = « conjuration, exorcisme ».

Nisaba serait donc la déesse des roseaux ou mieux la déesse-roseau. C'est probablement cette déesse qui est représentée sur une empreinte de sceau portant le nom de Narâm-Sin et reproduite *Découvertes*, p. 287.



EMPREINTE DE CYLINDRE
(Musée du Louvre)

M. Heuzey décrit la représentation en ces termes : « La figure principale est celle d'une divinité assise paraissant imberbe et portant la coiffure à cornes sur ses cheveux demi-longs, enroulés par derrière vers la naissance du cou; de ses épaules sortent... de longues tiges végétales assez semblables à des tiges de blé et rappelant de plus près encore les grands roseaux de la région marécageuse, tels qu'ils sont représentés sur les bas-reliefs assyriens.... L'image est comme doublée par une petite figure debout et de face, placée derrière elle et environnée des mêmes tiges végétales, qui s'élèvent de ses épaules et aussi de sa longue robe; une base en forme de tronc de cône ou de pyramide tronquée la supporte, et nous montre une statue, une véritable idole, à côté de la représentation en quelque sorte vivante de la divinité. » La comparaison de l'empreinte décrite par M. Heuzey avec le cylindre de la Bibliothèque Nationale, reproduit dans le Catalogue de Delaporte, n° 80, ne permet pas de douter que ces tiges végétales soient bien des tiges de roseaux¹.

Nisaba, déesse de la végétation spontanée, paraît être devenue, par extension, une divinité agricole. Il n'est pas douteux, en effet, que l'idéogramme de Nisaba

1. Nisaba est encore représentée sur le cylindre n° 81 du Catalogue de Delaporte. Dans les deux cas, la déesse est assise sur un siège formé, semble-t-il, de roseaux tressés (comparer le n° 140 de la Collection de Clercq et les deux cylindres publiés par Ward, *Amer. J. of Archaeol.*, II, p. 262, fig. 29, et p. 263, fig. 30).

(lu *nis(s)abu*, cf. Thompson, *Reports*, n° 222, l. 2) ait désigné les céréales, voir, par exemple, *Asb. Ann.*, I, ll. 48/49' : « la réussite de la moisson, la multiplication de Nisaba (c'est-à-dire des céréales) », et surtout le passage du Cyl. B d'Asb. (IV, 19 : KB., II, p. 244 = Sm., p. 100) qui mentionne l'envoi de « (*ilu*)-Nisaba » (*nisabu*), c'est-à-dire de grains, aux Élamites affamés. On peut comparer le n° 140 de la Collection de Clercq : sur ce cylindre est représentée une déesse identique, semble-t-il, à celle qui est figurée sur l'empreinte publiée par M. Heuzy et sur le cylindre de la Bibliothèque; or les tiges végétales qui s'élèvent des épaules de cette déesse ou qu'elle tient à la main, se terminent, autant qu'il semble, en forme d'épis. Dans d'autres représentations de la même déesse, on peut hésiter sur la nature du végétal figuré. Voir, dans le récent ouvrage de Ward (*The Seal Cylinders of Western Asia*), le chapitre intitulé *Deities of Agriculture* et particulièrement les figures 376, 382 et 387.

De son caractère primitif de déesse-roseau, procèdent les divers attributs de Nisaba. Le style avec lequel on écrivait sur l'argile était taillé dans une tige de roseau (cf. Messerschmidt, *Zur Technik des Tontafel-Schreibens*, pp. 7 et suiv.); on l'appelait *gi-dub-ba* « roseau de tablette ». Aussi la déesse-roseau devint-elle tout naturellement la déesse de l'écriture : Nisaba est appelée « la grande scribe » (cf. Scheil, *OLZ.*, 1904, p. 254, l. 10); elle « tient à la main le calame pur » (cf. Gu-de-a, Cyl. A,

1. *SI-DI-é-ù-ri na-pa-aš (ilu)-Nisaba ha-a-a-an ú-šab-na-bu gi-pa-ru* « la réussite de la moisson, la multiplication des céréales rendent, d'une façon constante, luxuriant(s) le(s) *giparu* ». Le sens de ce dernier terme a été souvent discuté. On le trouve écrit (*giš*)-*gi(g)*-*par* et *gi(g)*-*par* : dans le premier cas il désigne un arbre ou arbrisseau, cf. Meissner, *Supplément*, p. 104; Jensen, KB., VI, p. 304, et Küchler, *Ass.-Bab. Medisin*, p. 79; dans le second cas il a le sens de « chambre, chambre (du dieu), sanctuaire », voir Jensen, *Kosmol.*, p. 170 et suiv.; IV R., 30 a, 41 (*é-gi(g)*-*par*), cf. Zimmern, *Tamūālieders*, n° 1, B, l. 9) et surtout K. 4181 (CT., XVIII, pl. 26), l. 32, où *gi(g)*-*par-r[u]* est mentionné après *gi-gu-nu-u* et *ki-is-s[u]* (cf. Meissner, *Ass. St.*, III, pp. 7 et 8). Les textes archaïques mentionnent également (*giš*)-*gi(g)*-*par* et *gi(g)*-*par* : *par* est rendu par le signe REC., n° 415, qui avait les deux valeurs *kisal* et *par*, alors que le signe REC., n° 426 (prototype de  = *par* et *dāg*), avait la seule valeur *dāg*. Cf. d'une part RTC., n° 307, face III, 7, où est mentionné, à côté du raisin, le fruit du (*giš*)-*gi(g)*-*KISAL* (*gipar*), et d'autre part. CT., XV, pl. 25, l. 24 : *gi(g)*-*KISAL-imin*, c'est-à-dire *gipar-imin* (comparer Br., n° 8932 et 8933; Jensen, *Kosmol.*, l. c.); AO 2539 (inédit), (*d.*)-*Innana nin gi(g)*-*KISAL-ra-ge* « Innana, dame du *gipar-ra* »; Bār-Sin, brique E, ll. 17 et 21, *gi(g)*-*KISAL* (*gipar*), sanctuaire de Nannar dans le Kar-zi-da; Lipit-Istar, clou d'argile, l. 14, *é-gi(g)*-*KISAL* (*é-gipar*, comparer IV R., 30 a, 41). *Giparu*, (*giš*)-*gi(g)*-*par*, « espèce d'arbre ou d'arbrisseau » était probablement le même terme que *giparu* (*gi(g)*-*par*) « chambre, sanctuaire ». Entre ces deux sens le lien était peut-être celui-ci : *giparu* aurait désigné l'arbrisseau particulièrement employé dans les haies, puis la haie elle-même, puis le champ entouré de haies, puis le lieu clos en général et enfin la chambre, le sanctuaire. Le sens de « haie » s'applique parfaitement au passage connu du récit de la création (1^{re} tabl., l. 6) *gi-pa-ra la ki-is-šu-ra* « aucune haie n'était encore assemblée » (c'est-à-dire : la terre n'était pas encore divisée en champs pour la culture). Enfin le sens de « champ (entouré de haies) » convient au passage des annales d'Asb., cité au début de cette note. C'est le sens qui a été proposé par Delitzsch, HW., p. 203 a.

IV, 25; V, 22). Elle est la déesse de la science (*Nisaba ša nimegi*, CT., XXIV, pl. 41, l. 86; comparer Nbp., OBI., n° 84, II, 14/15¹; Cyl. A, XVII, 15; OLZ., l. c., l. 9), spécialement de la science des nombres : elle « connaît l'intérieur des nombres » (Cyl. A, XIX, 21), elle est *Nisaba-sid*, c'est-à-dire « Nisaba des nombres » (CT., XXIV, pl. 9, 32) et elle emploie « le roseau des sept nombres » (cf. ci-dessus). Nisaba est enfin la déesse de l'astronomie : elle est la « dame des étoiles » (*sal-mul-mul-la*, texte publié par Scheil, l. c., l. 4; comparer, sur la tablette reproduite ci-dessus, l'épithète *nin-mul-dar-a*), elle consulte « la tablette de la bonne étoile des cieux » et tire des horoscopes (Cyl. A, IV, 26; V, 1, 23-24; VI, 1-2²).

L'écriture assyro-babylonienne distingue  et . Cette distinction n'est pas primitive : dans l'écriture archaïque, les deux signes n'en font qu'un, cf. Cyl. A, XVIII, 3; Cyl. B, XVI, 14, où le second élément de l'idéogramme correspondant à *ramâku* « se laver »³ ne se différencie pas du signe de la déesse Nisaba. Par suite il est certain que le produit désigné, dans les textes archaïques, par l'idéogramme  (cf. Cyl. B, IX, 6 et 7; RTC., n°s 20, face I, 1; 21, face I, 1; 221, rev. I, 18-20; 222, rev. III, 3-4; 307, rev. I, 11 et 12; *Tempelurk.*, n° 121, face VI, 8) est identique à celui qui, dans les textes plus récents, est désigné par l'idéogramme tronqué ⁴. Ce dernier idéogramme est expliqué principalement par *uhulu* qui est le même terme que  (cf. Delitzsch, *Wörterbuch*, p. 305; Jensen, *Theol. Lit.-Zeitung*, 1895, p. 250, et KB., VI, p. 367; Küchler, *Ass.-Bab. Medizin*, p. 106) : *uhulu* signifiait « alcali », « plante à soude », et désignait soit la plante elle-même, soit plus souvent le sel caustique qui était tiré de ses cendres⁵. Le même terme paraît encore avoir été usité avec le sens plus général de « lessive » (cf. Jensen, l. c., et Brockelmann, *Lexicon Syriacum*, s. v.). Peut-être même est-ce là le sens primitif. On s'expliquerait ainsi l'emploi, pour désigner ce terme, d'un idéogramme

1. *i-na ne-me-qu ša (ilu)-Na-bi-um à (ilu)-Nisaba*. Nisaba est encore associée à Nabû, CT., XVIII, pl. 37 a, l. 15.

2. Dans la description que le Cyl. A de Gu-de-a donne de la déesse Nisaba, une ligne (col. IV, 24 = V, 21) est assez obscure. Le signe qui suit *ki* peut être identifié à Br., n° 2706, qui se composerait donc de ŠU + SUR et non de KAD + GAR. Ce signe, avec la lecture *kinda*, est expliqué par *gallabu* « le barbier » (cf. CT., XI, pl. 25 b, l. 26, et CT., XXIV, pl. 31, l. 80 : (d.)-En-ga-ná kinda (d.)-Uta-ge « En-ga-na, barbier de Šamaš »). Par suite *ki-kinda...ag* pourrait signifier *gallubu* « raser » et on serait amené à traduire, Cyl. A, IV, 24 : « le sommet de sa tête était rasé ». (Pour le sens de *gallabu*, *gallubu*, voir Schorr, *Hilpr. Ann. Vol.*, p. 31, note 1.)

3. Cf. Jensen, KB., VI, p. 367.

4. -*si-è* (RTC., n° 307, rev. I, 12) désigne la même variété que -*si* (*uhulu gar-nánu*).

5. Le dieu URI-*si*, le serviteur du harem de Nin-gir-su, était, d'après le Cyl. B de Gu-de-a. col. IX, l. 7, chargé de « mélanger (?) le  à l'huile », c'est-à-dire de fabriquer du savon. (Voir encore Genouillac, *Rec. d'Ass.*, VII, p. 113.)

qui, en même temps, désignait Nisaba, la déesse-roseau : dans ces régions du Bas-Euphrate, dénuées d'arbres, mais produisant en si grande abondance les roseaux arborescents, c'était peut-être la combustion des roseaux qui fournissait le plus habituellement les cendres de lessive.

Signalons, en terminant, une particularité de la tablette qui porte l'inscription, particularité qui la distingue des nombreuses tablettes en pierre de la même forme plano-convexe recueillies dans les fouilles. Au milieu de la tranche inférieure existe un trou qui traverse obliquement la partie légèrement bombée du revers. La raison d'être de ce trou n'apparaît pas clairement. Il semble peu probable, d'après sa position, qu'il fût destiné à une cordelette de suspension : peut-être servait-il, par le moyen d'une petite fiche en bois ou en métal, à maintenir la tablette verticalement.

TABLETTES
ET INSCRIPTIONS DIVERSES
PROVENANT DES NOUVELLES FOUILLES DE TELLO
PAR FR. THUREAU-DANGIN

Les tablettes que nous publions ici sont toutes (à une exception près) conservées au Louvre : ce sont seulement des spécimens des trouvailles du Commandant Cros. Une étude d'ensemble sur les tablettes provenant des nouvelles fouilles trouvera sa place dans l'*Inventaire des tablettes de Tello conservées au Musée Impérial Ottoman*.

Les initiales AO indiquent l'inventaire des Antiquités Orientales du Musée du Louvre.

I

TABLETTES PRÉSARGONIQUES

Toutes les tablettes de ce groupe sont des documents de comptabilité, sauf AO 4153, dont le texte, d'ailleurs fort obscur, paraît être un fragment d'hymne¹.

La tablette AO 4156 est la seule, avec celle que j'ai publiée RTC, n° 16, qui soit datée du règne d'En-téména. Comme RTC, n° 16, elle se termine par le chiffre 19 qui, selon quelques-uns, désignerait l'année de règne. Ce qui en fait le particulier intérêt, c'est qu'elle est datée non seulement d'En-téména patési de Lagash, mais encore d'En-an(n)a-toum-sib-zi(d) abarakkou. Ce personnage est mentionné dans une lettre publiée ci-dessus, p. 52. Or cette lettre est adressée au futur patési En-e-TAR-zi, alors prêtre de Nin-girsou. Par là se trouve confirmée la place que, dans un article récent², M. Allotte de la Fuyé attribue à En-e-TAR-zi. Selon toute vraisemblance, l'incursion élamite relatée dans la lettre précitée eut lieu sous le règne d'En-téména : dans ce texte, En-téména serait simplement désigné par son titre de patési de Lagash et les traces de signes encore visibles au début de la troisième colonne du revers n'appartiendraient pas à un nom propre.

1. Noter, en particulier, le parallélisme si sensible à la fin de ce texte :

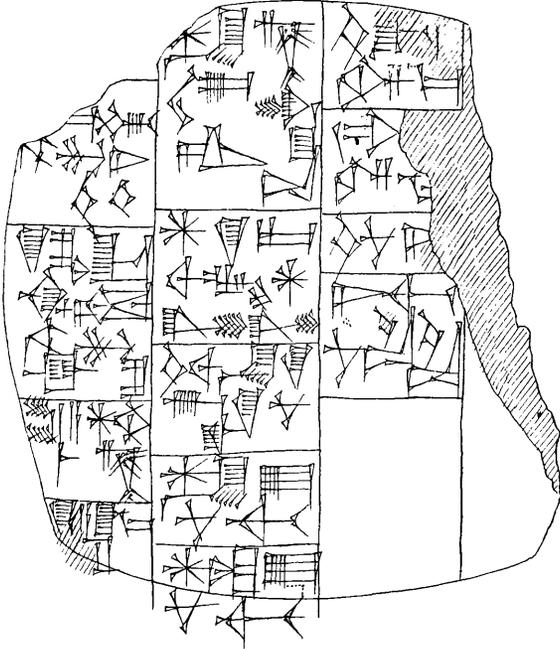
<i>ud-ba En-ki</i>	<i>Erida(-ki) nu-sig</i>
<i>(dingir)-En-lil nu-ti(l)</i>	<i>(dingir)-Nin-lil nu-ti(l)</i>
<i>ud-da im-ma</i>	<i>ul-[la] im-ma</i>
<i>ud nu-sal</i>	<i>sal-ti nu-è-è</i>
En ce jour, En-ki	n'habite plus Eridou.
En-lil n'est plus là.	Nin-lil n'est plus là.
.....
Le jour ne luit plus.	La lumière ne brille plus.

Pour le sens de *sal-ti* (*ti-sal* ?) voir ZA, XVIII, p. 127, n. 1. Pour *sig*, voir *Inv. des tabl. de Tello*, I, p. 6, note 1. (Noter que ce verbe est ici employé au singulier.)

2. *Hilprecht Anniversary Volume*, pp. 121 et suiv. Au sujet des lignes 3 et 4 de la 4^e col. de la lettre adressée à En-e-TAR-zi, consulter cet article que je n'ai pu utiliser ci-dessus pp. 52 et suiv., ces pages ayant été tirées dès septembre 1938. Quant à la formule du début, je proposerais de la traduire : « Ce que Lou-en-na lui mande (*na-e-a*), à En-e-TAR-zi [dis-le] » ; *na-e-a* est l'équivalent de *na-bi-a* dans les lettres de l'époque d'Agadé (voir p. ex. *Inv. des tabl. de Tello*, I, n° 1058) : *e* et *bi* = *qibû*.

AO 4153 FACE

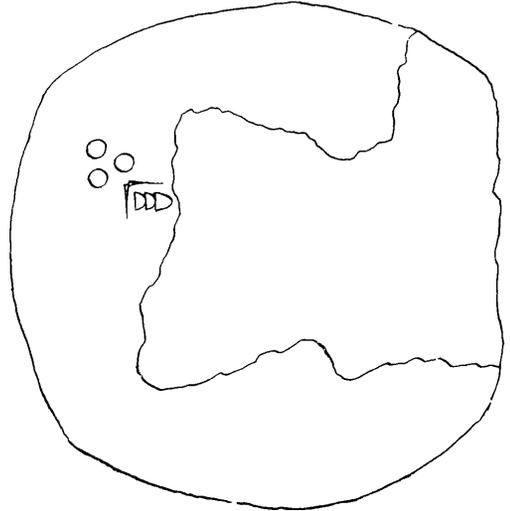
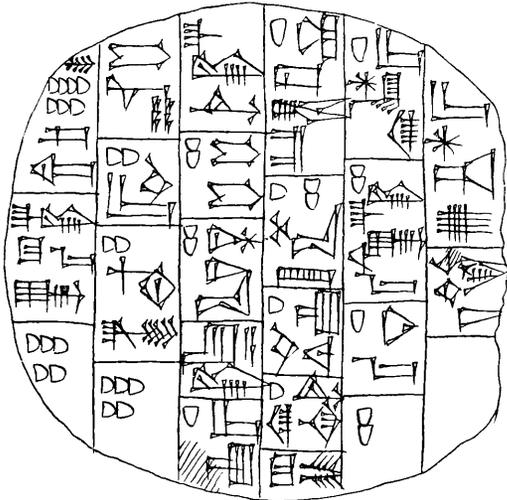
(au revers quelques traces de signes effacés par le scribe)



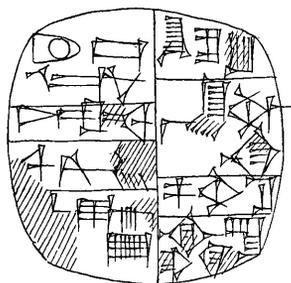
Tablette conservée au Musée Impérial Ottoman.

FACE

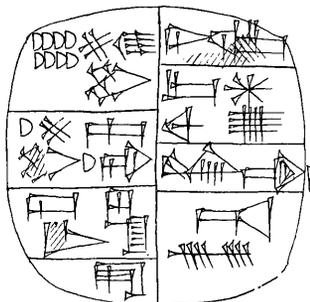
REVERS



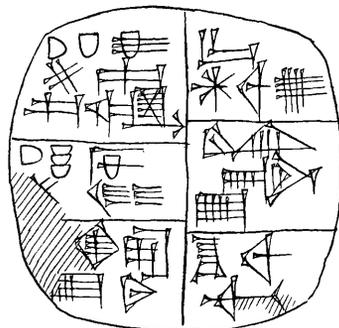
AO 4156 FACE



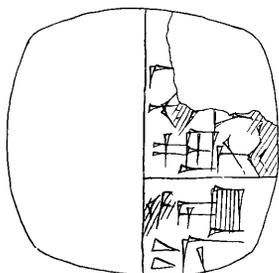
AO 4155 FACE



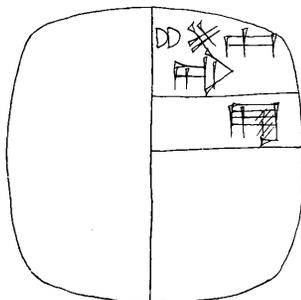
AO 4158 (une seule face inscrite)



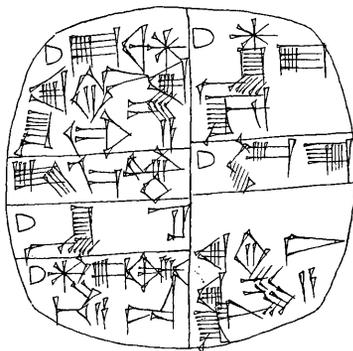
AO 4156 REVERS



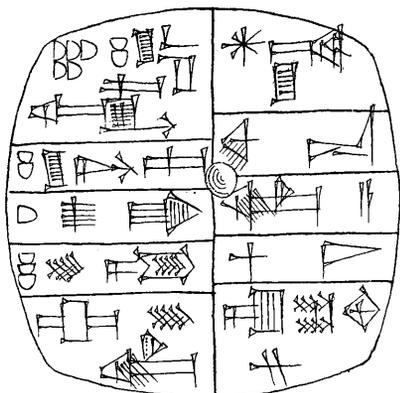
AO 4155 REVERS



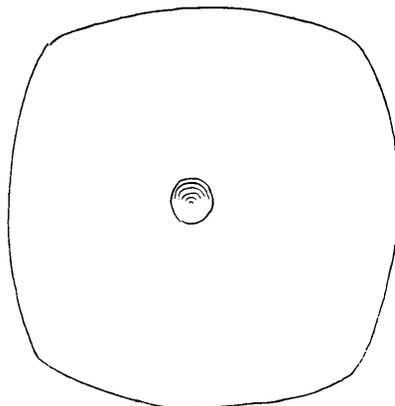
AO 4157 (une seule face inscrite)



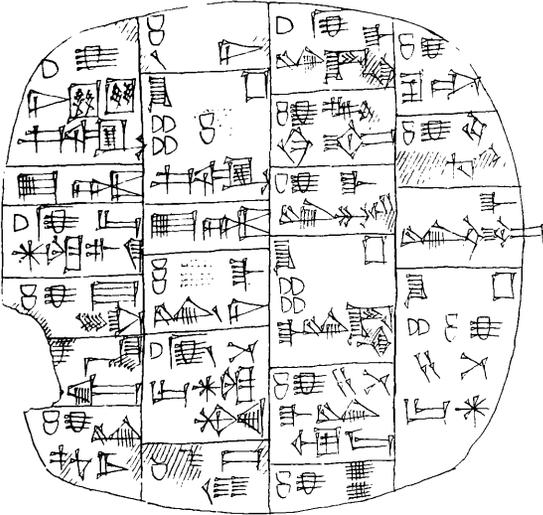
AO 4197 FACE



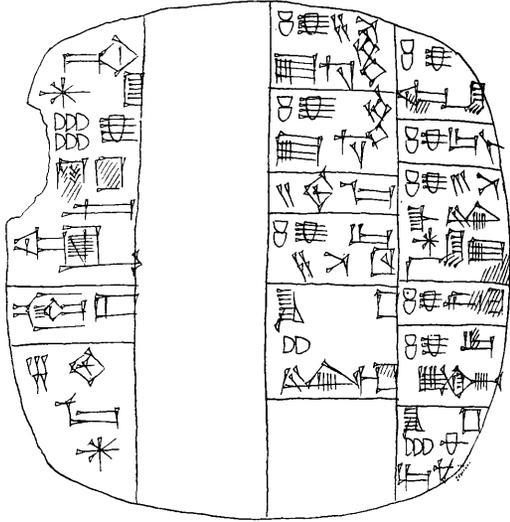
AO 4197 REVERS



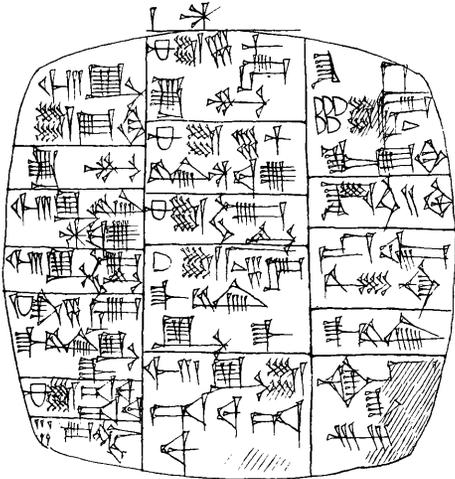
AO 4348 FACE



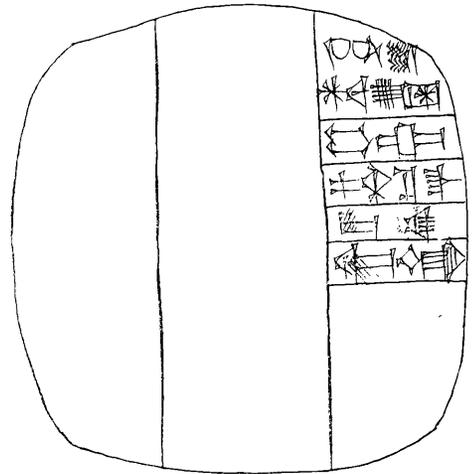
AO 4348 REVERS



AO 4154 FACE



AO 4154 REVERS



II

DE LA FIN DE LA DYNASTIE D'AGADÉ A LA FIN DE LA DYNASTIE D'OUR

AO 4303¹, 4311 et 4310 appartiennent à une période très voisine de la dynastie d'Agadé. Le premier de ces textes est daté de [l'année où (tel pays ennemi)] « fut frappé par l'arme », le deuxième de l'année où Ourouk fut ravagé, et le troisième de l'année où le canal Oug-dim-sha² fut creusé.

Pour la date de AO 4309, comparer ISA, p. 324, n° 9.

Les dates inscrites sur AO 4308 et 4305 appartiennent sans doute au début de la dynastie d'Our ou à une époque peu antérieure.

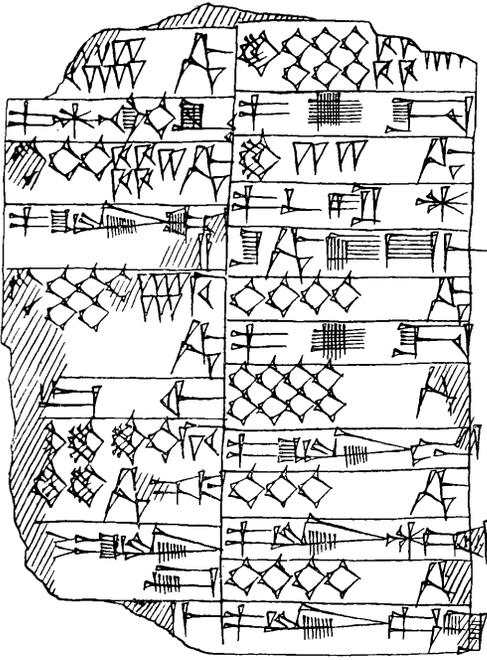
Noter, sur la bulle AO 4237, un nom de mois qui appartient à une nomenclature en usage dans la région de Nippour (cf. *Rev. d'Assyr.*, VII, p. 187).

La bulle AO 4198 porte l'empreinte du sceau d'Our-Doun-pa-è, fils du grand-vizir Lani. Ce personnage est certainement identique à Our-Doun-pa-è, père du grand-vizir Arad-Nannar et grand-vizir lui-même (cf. ISA, p. 288 f). Durant trois générations au moins, la fonction de grand-vizir resta donc dans la même famille.

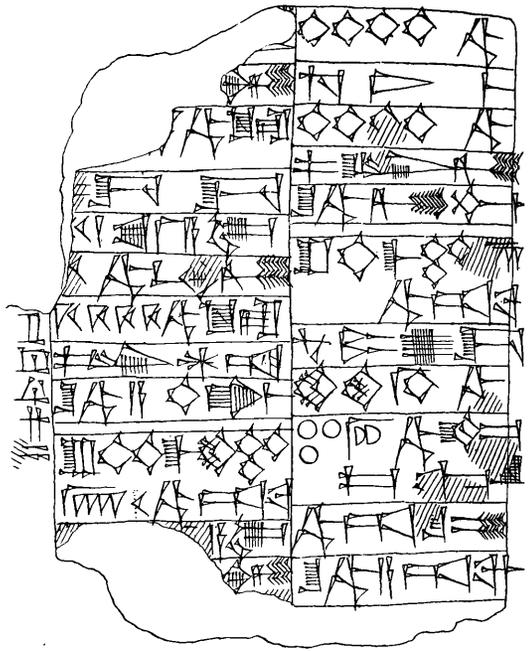
1. Ce texte énumère des quantités de poissons envoyées par des pêcheurs (noter face, col. II, l. 5, *šu-ša sa-par-me* « les pêcheurs au filet », nouvelle preuve de la lecture *par* du signe REC, n° 415, cf. ci-dessus p. 174, n. 1). Parmi les chiffres est mentionné le *šar-gal*. J'ai montré, *Journal Asiat.*, 1909, p. 106, note 1, que *šar-gal* correspond tantôt à 60³, tantôt à 60⁴. Dans les textes de Tello, c'est la première valeur qui est usitée, voir G.-A. Barton, *Cun. Tablets*, Part II, pp. 13 sq. (*šar-gal šu-nu-tag* n'est pas, comme le pense Barton, 60³ × 2, mais 60⁴, voir *J. Asiat.*, l. c.). Dans notre texte le chiffre REC, n° 491 désigne l'unité immédiatement inférieure au *šar-gal*, ce serait donc 60³ × 10 (c'est-à-dire 36.000) et par conséquent une simple variante de REC, 490. (Si nous désignons le chiffre en question par *x* et si nous additionnons les trois totaux partiels de face I, 7, rev. I, 6 et 8, nous obtenons : 1 *šar-gal* + 7 *x* + 10.550. Or le total général, rev. II, 10, est 2 *šar-gal* + 1 *x* + 10.550. Donc 1 *šar-gal* = 6 *x*. Si 1 *šar-gal* = 216.000, *x* = 36.000.)

2. Pour cette lecture du signe *nu* à cette place, cf. CT, XXV, pl. 10, l. 37 (et CT, XXIV, pl. 6, l. 25 ; pl. 22, l. 122 b).

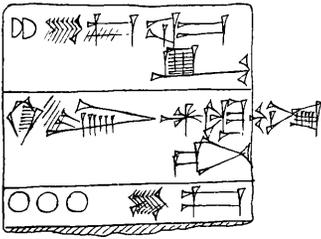
AO 4303 FACE



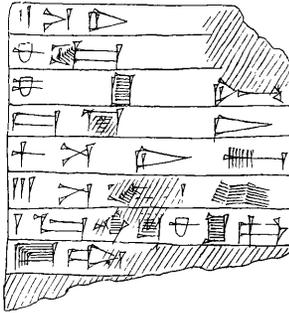
AO 4303 REVERS



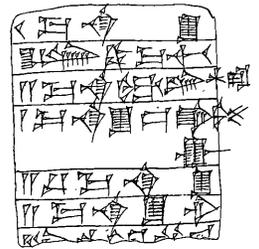
AO 4311 FACE



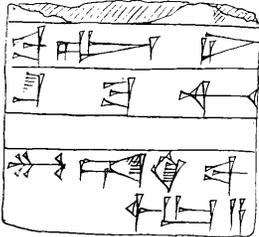
AO 4310 FACE



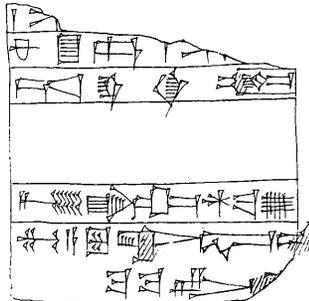
AO 4309 FACE



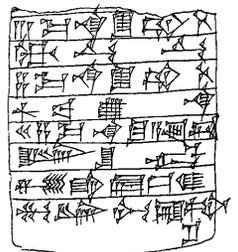
AO 4311 REVERS



AO 4310 REVERS



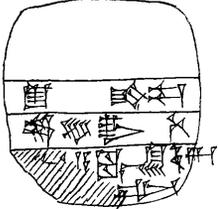
AO 4309 REVERS



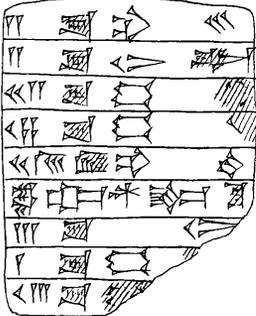
AO 4308 FACE



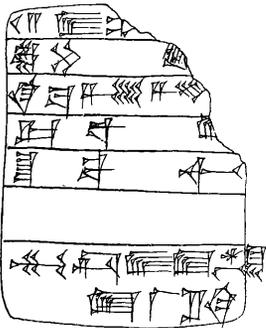
AO 4308 REVERS



AO 4305 FACE



AO 4305 REVERS



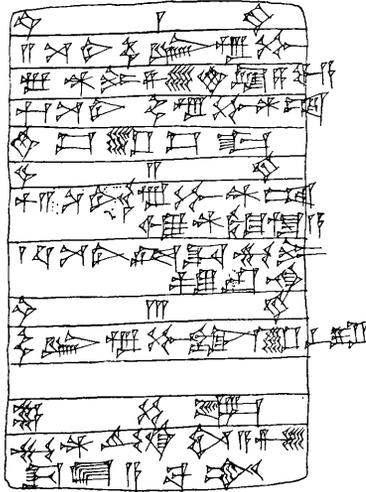
AO 4237 (bulle)



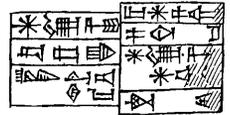
AO 4209 FACE



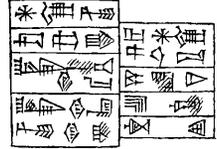
AO 4209 REVERS



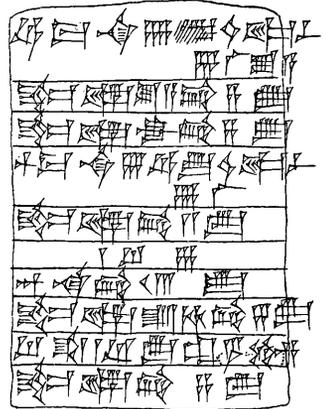
AO 4164 (fragment d'enveloppe)



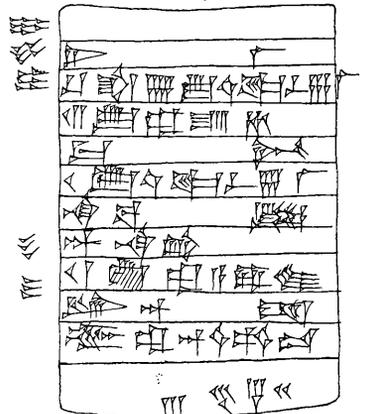
AO 4198 (bulle)



AO 4210



AO 4210



III

TABLETTES DE L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE DYNASTIE BABYLONIENNE

Comme le montrent les tablettes publiées ci-dessous, l'akkadien était, à l'époque de la I^{re} dynastie babylonienne, la langue communément employée dans l'ancien centre sumérien de Lagash. L'usage de cette langue à Lagash est même plus anciennement attesté¹ : le fragment suivant (AO 4318), dont j'ai publié le texte dans *Lettres et contrats*, n° 9, paraît remonter à une époque un peu antérieure à la I^{re} dynastie².

.....
i-na ga-ti ab-li-im	Dans la main d'un héritier
ri-ši ù-la a-na-ši	je ne soutiens pas ma tête.
a-na matim(-tim) ³ -ma	Jamais,
a-ga-la-am	de nourriture
ù-la e-še-bi	je ne me rassasie.
zu-ba-ti ta-ba-am ù-la i-šu	Mon beau vêtement je n'ai pas (sur moi).
ša-am-na-am e-ši-im-ti ⁴ ù-la ù-la-ba-ak	D'huile je n'imprègne pas mes membres.
du-lu-um ki-ma ħe-ri-ni-im	La peine, comme un ,
i-te-ru-ub a-na li-bi-ia	est entrée dans mon cœur.
lu-da-a[b]-b[a]	Puissé-je
..

1. Il est probable d'ailleurs que l'usage oral de cette langue en avait précédé, peut-être de fort long-temps, l'usage écrit.

2. Je ne rappelle que pour mémoire les tablettes akkadiennes contemporaines de la dynastie d'Agadé : elles s'expliquent par la domination akkadienne et témoignent d'un emploi de l'akkadien aussi limité que temporaire. (Beaucoup de ces documents provenaient d'ailleurs d'Agadé.)

3. Lecture conjecturale de *ub-tim*. Ce qui est entre *tim* et *ma* pourrait être le reste d'un signe effacé.

4. Cf. *iš-ši-im-[tu]m*, King, *Seven Tablets of Creation*, I, p. 87, note 8, et *iš-ma-a-ti*, Behrens, *ZA*, XVII, p. 392. Pour *labáku*, cf. Küchler, *Assyr. Medizin*, p. 78 et *ISA*, p. 87, n. 11.

La lettre suivante (AO 4317 = *Lettres et contrats*, n° 10) paraît remonter à une époque peu éloignée du début de la I^e dynastie. C'est une enquête sur la conduite d'un certain Bêlshounou à l'égard de deux femmes. Elle est adressée à la compagne de ce Bêlshounou.

.....
..... gi-ri...
.....û-šu i-na g[i]-n[i]-ni-im ¹ ba-rudans la chambre à coucher ont été vus.
Be-el-šu-nu-mi	« Bêlshounou
û-la-mi el-ma-da-ni	ne m'en a rien appris »
a-na (ilu)-Nin-giš-zi-da	(voilà ce que) au dieu Nin-gish-zida
ta-t[a]-na-am-me-e	tu as juré.
ma-ḫa-ar Šeš-ki-lu-la	(Or) devant Shesh-kiloula,
i-na Ši-ta-bu-ri-(ki)	dans Shitabourou,
(ilu)-Nisaba-ri-ša-at	de Nisaba-rishat
û (ilu)-Ba-ûṣ-ri ²	et de Ba(ou)-ouṣri,
i-na ga-ni-ni-im	dans la chambre à coucher
ša (ilu)-Sin-še-mi	de Sin-shémi,
Be-el-šu-nu i-ta-ga-ap-ši-na-at ³	Bêlshounou s'est approché d'elles.
ki-ma iš-du la-ba-.....	Que de viei[lle date],
da-ar i-na zu-ni-ki	dans ton sein, toujours
ṣal-lu-ma aq-ti-ip	il est couché, je le crois.
at-ti û Be-el-šu-nu	Toi et Bêlshounou
a-wa-at-ku-nu ta-aš-ku-na	vous vous êtes concertés ⁴ .
..... Šeš-ki-lu-la-maShesh-kiloula
..... ti-mi
.....

La lettre se terminait par les lignes suivantes inscrites sur la tranche : (ilu)-Sin | li-ma | la ta-mu-û-ti | gi-ni-in-ni⁵.

1. *g[i]-n[i]-ni-im* paraît identique à *ga-ni-ni-im* neuf lignes plus bas. C'est le même terme que *ganûnu* (cf. Jensen, KB, VI, p. 379). Comparer *ga-ni-nu* = *qin-nu* (Meissner, *Ass. St.*, III, p. 7) ?

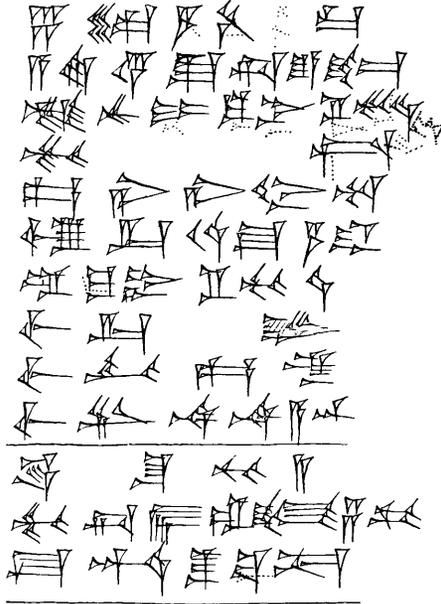
2. Cf. *Lettres et contrats*, p. 18.

3. Cf. Delitzsch, HW, p. 58 b, et Jensen, KB, VI, p. 366.

4. Mot à mot : « vous avez fait vos paroles ». Pour *awâtam sakânunum*, comparer Schorr, *Rechtsurk.*, I, p. 47.

5. Lire *htinni* ? (« prouve-moi » ?).

Voici un contrat daté de la 12^e année de Zabioum. Il est intéressant de constater que l'autorité babylonienne était alors reconnue à Lagash¹.

AO 4312²

60×5 še-gur nig-kud-ge

a-ša(g) kūr³ uku-uš-e-ne

nam-nu-banda Ku-uk-Si-mu-ud

300 gour de grain de redevance

(provenant du) champ pour l'entretien
des soldats,préfecture de Kouk-Simoud⁴,

1. Peut-être même l'était-elle dès le règne précédent si le n° 55 de *Lettres et contrats* est bien daté de la 10^e année de Soumou-la-el, ce qui d'ailleurs est douteux.

2. Au revers, en haut, à gauche on lit 

3. Pour cette lecture, cf. Deimel, ZA, XXIII, p. 139.

4. Nom élamite. Comparer le nom propre *Si-mu-ud-ku-uk* (Scheil, *Textes élam.-sémit.*, IV, n° 102, l. 3, et n° 122 rev. 12).

mu-tùm'	envoi
Dan-i-li ĠIR-NITA	de Dan-ili le šakkanakou
ù Ur-nigin-gar-ra	et d'Our-nigin-gara.
kišib Ku-uk-Si-mu-ud	Sceau de Kouk-Simoud.
igi Ur-lugal	Devant Our-lougal
igi Šeš-kal-la	Devant Shesh-kalla
igi Lù-na-na-ám	Devant Lou-nanám.
<hr/>	
itu Šu-numun-a	Mois de Tamouz.
mu uš-sa (urudu)-alan Za-bi	Année qui suivit celle où la statue en bronze de Zabioum
é (dingir)-Uta-šù ba-dim	fut fabriquée pour le temple de Shamash.

Un ensemble homogène est formé par des documents provenant des archives d'un certain Béli-rim-ilé. Voici d'abord deux lettres adressées à ce personnage :

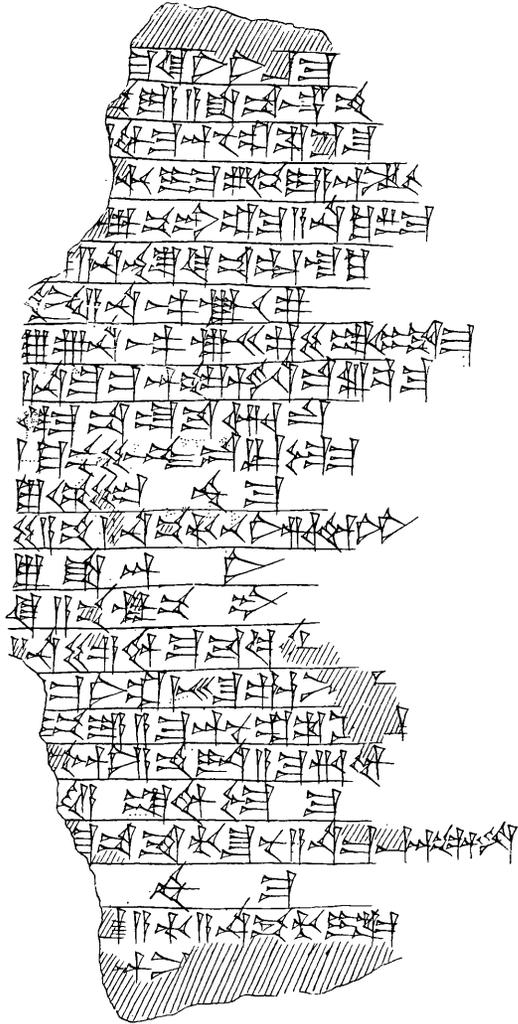
AO 4322

[A-na Be-li-ri-im-i-li ki-bi-ma]	A Béli-rim-ilé dis ceci :
[um-ma D]am-ki-i-li-šu-ma	ainsi parle Damqi-ilišu :
[aš-šum ¶ I-b]i-ia-a ša ta-aš-pur-am	Ibiya, au sujet duquel tu m'as écrit,
[a-na še-e]-im ma-an-nu-um iš-si-šu	pour le grain, qui l'a appelé ?
[a-na ma]-ti-i-ma ú-ul i-za-an-ni-iq	Il ne doit jamais s'en approcher.
[ki-a-am] aq-bi-šum um-ma a-na-ku-ú-ma	Voici ce que je lui avais dit :
[ki-m]a a-na Ġir-su-(ki) ta-al-la-ku	« Dès que tu iras à Girsou,
iméré na-aš-pa-ak 10 gur	» des ânes (en nombre suffisant pour transporter) un tas de 10 gour
lu-ú na-aš-pa-ak 20 gur še'im ši-mi-id-ma	» ou un tas de 20 gour de grain, attelle-les,
a-na ál Bit-(ilu)-Gibil-(ki) du-ru-ud-ma	» puis à la ville de Bit-Gibil envoie-les.
ki-ma ta-aṭ-ḏa-ar-ḏu	» Dès que tu les auras envoyés,
¶ Ku-ub-bu-tum du-ur-dam-ma	» envoie-moi Koubboutoum
lu-ul-li-kam-ma	» et alors j'irai,
še-a-am a-na ga-ti Be-li-ri-im-i-li	» le grain aux mains de Béli-rim-ilé
lu-ša-an-ni	» je <i>rendrai</i> ² . »

1. *mu-tùm*, qui originairement signifiait « il a apporté, envoyé », finit par être employé comme substantif avec le sens « d'envoi » (*sic* déjà à l'époque d'Our dans les tablettes de Dréhem, cf. *Rev. d'Ass.*, VII, pp. 186 et suiv.). Dans les contrats de la I^{re} dynastie *mu-tùm* s'oppose à *namḫartu*; cf. *CT*, VIII, 21 c, *Lettres et contrats*, n° 161, etc.

2. *šunnûm* « doubler », employé ici avec le sens de « rendre » ?

FACE



TRANCHE

REVERS

ki-a-am aq-bi-šum
 a-na še-e-im ma-da-di-im
 [ù] natbaké' šu-un-ni[-e-i]m
 [I] bi-ia-a ma-an-nu-um iš-s[i-š]u
 [tup-b]i an-ni-a-am i-na a-ma-ri-im
 [imèr]è ši-im-dam-ma
 [ù a]t-ta it-ti-šu-nu a-na á[Bi]t-(ilu)-
 Gibil-(ki)
 [al]-kam-ma
 [še-a-am š]u-a-ti a-na ga-ti-i-ka
 [lu-ša]-an-ni ...

Voilà ce que je lui avais dit.
 Pour mesurer (c.-à-d. livrer) le grain
 et bouleverser ² les greniers
 qui a appelé Ibiya ?
 Lorsque tu auras lu cette tablette,
 attelle des ânes,
 puis toi aussi avec eux à la ville de Bit-
 Gibil
 va :
 alors ce grain en tes mains
 je *rendrai* ...

AO 4320

(une seule face inscrite)



A-na Be-li-ri-im-i-li
 ki-bi-ma

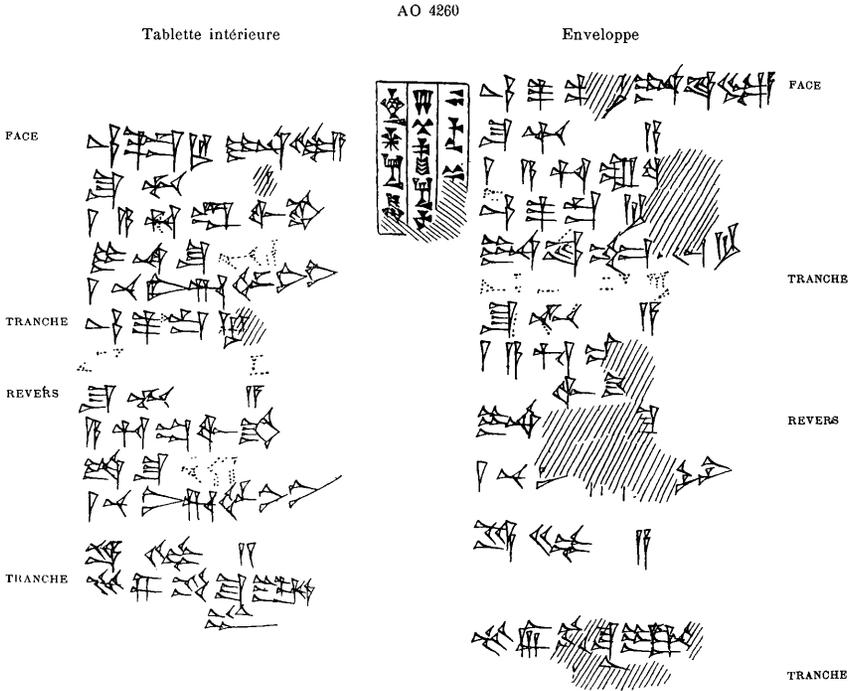
A Béli-rim-ilé
 dis ceci :

1. Écrit *é-ni-dub-meš*, cf. Schorr, *Rechtsurk.*, I, pp. 127-128.
 2. *šunnūm* « changer ».

um-ma É-a-i-ri-ba-[a]m-ma
 (ilu)-Samaš li-ba-al-li-it-ka
 (rés)-amtum ša maḫ-ri-ka
 ak-lu-ù
 be-el-ša it-ta-al-ka-ak-ku
 a-na bi-li-ša
 uš-ši-ir-šu¹

ainsi parle Éa-iribam :
 Que Shamash te fasse vivre !
 La servante que chez toi
 j'ai enfermée,
 son maître ira te trouver :
 à son maître
 délivre-la.

Voici maintenant trois contrats, provenant, comme les deux lettres précédentes, des archives de Béli-rim-ilé.



(Les mots entre crochets dans la transcription ne se trouvent que dans l'un des deux textes.)

1. *su* pour *ši*.

<p>𐎶𐎵𐎠𐎢 gur akâlim i-na [warah] Siwânim namḫarti' 𐎶 A-ḫu-um-wa-qar [i-na qâti] [𐎶 Be-li-ri-im-i-li] 𐎶𐎵𐎠𐎢 gur akâlim [i-na warah Abim] namḫarti' [𐎶] A-ḫu-um-wa-qar i-na qâti 𐎶 Be-li-ri-im-i-li warah Siwânim mu Sa-am-su-i-lu-na lugal</p>	<p>1 gour et demi de nourriture dans le mois de Sivân, reçu par Aḫoum-waqar des mains de Béli-rim-ilé: 1 gour et demi de nourriture dans le mois d'Ab reçu par Aḫoum-waqar des mains de Béli-rim-ilé. Mois de Sivân¹, année de Samsou-ilouna roi.</p>
---	---

SCEAU

<p>A-ḫu-wa-[qar] mâr Kur-gi-da-nu warad (ilu)-Da-gân</p>	<p>Aḫou-waqar fils de Kourgidanou serviteur de Dagan.</p>
--	---

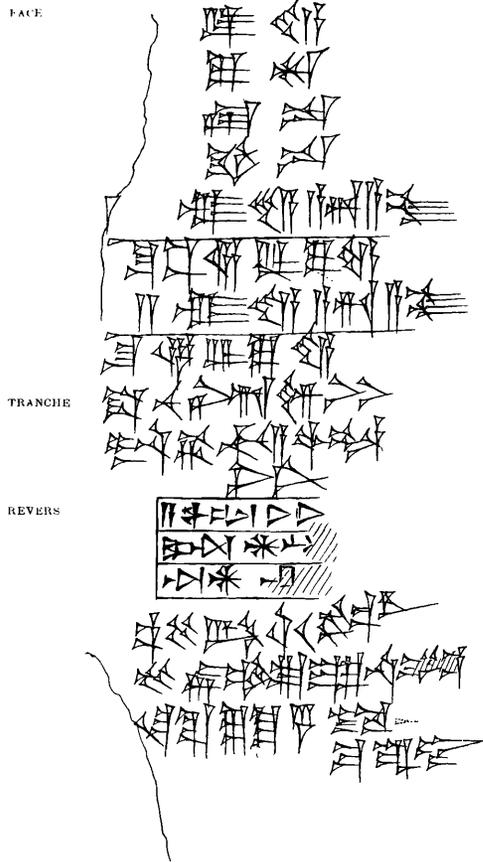
AO 4314

<p>... ganam-ḫi-a (lahrâtum) ... udu-nita (immerum) ... sil (puḫadum) DU ... qar (uniqum) DU [2] ūz-ḫi-a a-ri-a-tum</p>	<p>(Tant de) brebis (tant de) mouton(s) (tant d') agneau(x) . . . (tant de) chevrette(s). 2 chèvres pleines</p>
<hr/> <p>šu-nigi(n) (naḫḫar) 15 ganam-udu-ḫi-a (ṣênû)</p>	<hr/> <p>Total : 15 têtes de petit bétail</p>
<hr/> <p>2 ūz-ḫi-a a-ri-a-tum</p>	<hr/> <p>2 chèvres pleines</p>
<hr/> <p>šu (naḫḫar) 17 ganam-udu-ḫi-a (ṣênû) ša Be-li-ri-im-i-li i-na ga-ti A-wi-il-i-li</p>	<hr/> <p>Total : 17 têtes de petit bétail (appartenant) à Béli-rim-ilé (confiées) aux mains d'A wil-ilé.</p>

1. Écrit *šu-ii-a*.

2. On attendrait plutôt : mois d'Ab, date du second reçu.

AO 4314



warah Adarim ud-10-kam ba-zal' (ûmum
ešrum nawir)

mu Sa-am-su-i-lu-na lugal-e
ugnim I-da-ma-ra-as

Mois d'Adar, 10^e jour au matin.

Année où Samsou-ilouna le roi
(vainquit) les troupes d'Idamaras

1. Pour cette formule, voir *Journal Asiat.*, 1909, p. 341, note 4.

SCEAU

A-wi-il-i-li
mār Warad-(ilu)-Nan[nar]
warad[(ilu)-S[in]

Awil-ilê
fils de Warad-Nannar
serviteur de Sin.

AO 4323

𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵

𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵

FACE

TRANCHE

𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵

REVERS

𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵
𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵𐎶𐎵

TRANCHE

<p>1 alpum (ilu)-Šar-ūr-a-bi mu-ni (šum-šu) itti (ilu)-Sin-i-ki-ša-am lugal-a-ni (béli-šu) Y Warad-(ilu)-En-lil-lá ù Y Be-li-ri-im-i-li in-ši-šam-e-ne (išámu) šam-til-la-bi-šu (ana šimišu gamrim) 8 igi-4-gál (ribût) šiqil kaspim aban (ilu)-Šamaš in-na-an-lal-e-ne (išqulu) i-ni-a-ti'-šu a-ḫu-um ki-ma a-ḫi-im i-li-ki ùm(-um) li-ib-bi-šu-nu a-na kaspim i-na-an-di-nu-šu-ú-ma kù-bi (kaspam) ni-ba-e-ne (izuzzu)</p> <hr/> <p>maḫar Dam-ki-i-li-šu maḫar Ma-an-ni-ia maḫar (ilu)-Sin-še-mi</p> <hr/> <p>kišib lù-ki-inim-ma-bi-meš ib-ra (ina kunuk šibé' ibrum)³ waraḫ Abim úmum ešrum nawir⁴ mu (ilu)-Ri-im-(ilu)-Sin lugal</p>	<p>1 bœuf appelé Sharour-abi de Sin-iqisham son maître Warad-Enlila et Béli-rim-ilé l'ont acheté; pour son prix complet 8 sicles 1/4 d'argent au poids de Shamash ils lui ont payé. Ses harnais l'un comme l'autre les prendra. Au jour qui leur conviendra ils le vendront et l'argent ils partageront.</p> <hr/> <p>Devant Damqi-ilishou Devant Mannia Devant Sin-shêmi</p> <hr/> <p>Avec le sceau des témoins (le scribe) a scellé (m. à m. « roulé »). Mois d'Ab, 10^e jour au matin. Année de Rim-Sin roi.</p>
--	---

SCEAU

<p>Warad-(ilu)-En-lil-lá mār Warad-(ilu)-Nannar warad (ilu)-Nin-šubur</p>	<p>Warad-Enlila, fils de Warad-Nannar, serviteur de Nin-shoubour.</p>
---	---

1. Pluriel de *intum* qui désigne certainement le harnais du bœuf. Dans une lettre publiée *Lettres et contrats*, n° 54, un certain Sin-iqisham se plaint que les *i-ni-a-at* de ses bœufs soient dérobées tous les ans et qu'on les retrouve entre les mains de son intendant ou de ses fils. On distinguait l'*i-ni-it e-ri-ši* « le harnais pour le travail d'irrigation » et l'*i-ni-it ma-ia-ri* « le harnais de labour » (cf. Gautier, *Dilbat*, n° XLIX, ll. 1 et 2, et VS, VII, n° 23, l. 1). D'après *Lettres et contrats* n° 229, l. 6, 3 *i-ni-a-tum* valent 1 sicle et demi d'argent ou 1 *gur* 60 *qa* de grain. D'après Gautier, *Dilbat*, n° LV, une *intum* vaut 1/4 de sicle d'argent.

2. Pour cette désinence du pluriel, voir *Lettres et contrats*, p. 10, note 1.

3. Cf. Meissner, APR, p. 95.

4. Cf. ci-dessus, p. 194, note 1.

« L'année de Samsou-ilouna roi » (AO 4260) peut désigner l'année de l'avènement de Samsou-ilouna, mais « l'année de Rim-Sin roi » (AO 4323) désigne très probablement, non l'année de l'avènement de Rim-Sin, mais une des dernières années de ce roi, peut-être celle-même où il fut définitivement vaincu par Samsou-ilouna ; voir, sur cette question, *Journal Asiatique*, 1909, p. 341.

IV

FRAGMENTS D'HYMNES

Voici des fragments d'hymnes en langue sumérienne : ce sont les premiers textes proprement religieux qui nous arrivent de Tello. Si on en juge par le caractère de l'écriture, ils datent vraisemblablement de l'époque de la dynastie d'Isin. Ils semblent à peu près contemporains de textes analogues qui proviennent, les uns certainement¹ et les autres probablement², de Nippour. Les tablettes sur lesquelles nos textes ont été inscrits sont en argile crue : elles nous sont parvenues fort mutilées et le déchiffrement en est souvent malaisé.

Ces hymnes appartiennent au grand cycle des lamentations de la déesse Baou. Ils offrent des analogies particulièrement étroites avec la série *mu-tin nu-nunuz dim-ma'*. Comme les hymnes qui composent cette série, ils expriment la douleur que causent à Baou la ruine de sa ville et de son temple, la disparition de son époux et de son enfant. Qu'on compare, par exemple, au passage suivant emprunté à la série *mu-tin nu-nunuz dim-ma'* :

a úru-mu a é-mu im-mi-dú(g)-ga-ta
a-ĥu-lap áli-ia a-ĥu-lap biti-ia i-na qa-bi-e
a dam-mu a dumu-mu im-mi-dú(g)-ga-ia
a-ĥu-lap mu-ti-ia a-ĥu-lap ma-ri-ia [i-na qa-bi]-e

1. Cf. Radau, *Hilpr. Ann.* Vol., pp. 374 et suiv., et BE, Series D, vol. V, fasc. 2.

2. Cf. la belle collection de textes publiée dans CT, XV, pl. 7 à 30. Voir en outre Pinches, *The Hymns to Tammuz in the Manchester Museum* (dans *Memoirs and Proceedings of the Manchester Liter. and Philos. Soc.*, vol. 48, n° 25), et Langdon, *A Fragment of a Nippurian Liturgy* dans *Babyloniaca*, III, pp. 241 et suiv.

3. Pour les références, voir Langdon, *Sumer. and Babyl. Psalms*, pp. 130 et suiv.

4. K. 4629 (SBH, n° III), col. IV, ll. 12 à 15.

« En criant : Jusqu'à quand ma ville ! Jusqu'à quand mon temple !

» En criant : Jusqu'à quand mon époux ! Jusqu'à quand mon enfant ! »

ce passage de l'un des hymnes trouvés à Tello (AO 4327, rev. II, 5-6) :

e'-mu i-me ú-ru'-mu i-me a e-mu i-me
dam-mu i-me dumu-mu i-me a e-mu i-me

« Elle s'écrie : ô mon temple ! Elle s'écrie : ô ma ville ! Elle s'écrie : jusqu'à quand mon temple !

« Elle s'écrie : ô mon époux ! Elle s'écrie : ô mon enfant ! Elle s'écrie : jusqu'à quand mon temple ! »

Le refrain *a e-mu i-me* se retrouve sous la forme *a é-mu im-me (a-ḫu-lap bitt-mi i-qab-bi)* à la première ligne de la série *ú-ru-ḫúl-a-ge*³ qui, dans les collections réunies par Assurbanipal, faisait immédiatement suite à la série *mu-tin nu-nunus dim-ma*⁴.

Nos textes mentionnent parfois *mu-gi-ib nin-na-na*⁵ « la Hiérodoule, Dame du ciel », cf., par exemple, AO 4327, rev. II, 3 :

[m]u-gi-ib nin-na-na-ge a e-mu i-me

« La Hiérodoule, Dame du ciel s'écrie : jusqu'à quand mon temple ! »

Il est certain que la déesse ainsi désignée ne peut être distincte de celle à laquelle, dans le même texte, deux colonnes plus haut (face III, 3-5), le fidèle s'adresse en ces termes :

šà-mu (d.)-Ba-ú-mu
šà-ú-ru-zu-še⁶ ḫu-lu'-mal-la-ni⁷
šà-e-zu-še ḫu-lu-mal-la-ne

1. *e* est pour *é*. Comparer, dans le texte du Musée de Manchester (voir ci-dessus, p. 198, note 2), (*d.*)-*Nin-e-gal-la* et *Nin-e-gal-la* (II, 1, 6) à côté de *Nin-é-gal-la* (*ibid.*, 10). Voir aussi *E-zi-da* (pour *É-zi-da*), *Lettres et contrats*, pp. 48 et 58.

2. *ú-ru* = *uru*.

3. Cf. V R, 52, n° 1, IV, 16 et SBH, n° 51 face, ll. 1-2.

4. Cf. Langdon, *Sumer. and Babyl. Psalms*, p. 180.

5. Comparer *mu-gig-ib gašan-an-na* (V R, 52, n° 1, IV, 14, et SBH, n° 55, rev. 33) et *mu-gig-ib ga-ša-an-an-na* (CT, XV, 23, l. 3 et 28, l. 20) : *mu-gi-ib* est l'équivalent de *mu-gig-ib* (à prononcer *mugib*, Br. 1319), *mu-gig-bi* (à prononcer *mugibi*, SAI, 770), *mu-gi-bi* (SAI, 742). *mu-gi-ib* (texte de Manchester, III, 10). Pour *nin-na-na*, voir p. 200, note 2.

6. *še* = *šú*.

7. *ḫu-lu* = *ḫúl*.

8. Cf. SBH, n° 61, face, ll. 4 et 6 (complété d'après CBM, 2281, 23 sq., *Hüpr. Vol.*, pl. 17, n° 14) :

é-mu-šú ḫúl-ḫúl-ma-a[la-ni]
ú-ru-mu-šú ḫúl-ḫúl-ma-al-[a-ni]

La première de ces deux lignes est traduite par : *ina bitti-ia ša šal-pú-ut-tim*.

- « O mon cœur¹, ô ma déesse Baou !
 » Dans ta ville il y a dévastation,
 » dans ton temple il y a dévastation. »

Or *mu-gi-ib nin-na-na* désigne l'Ishtar sumérienne : *nin-na-na*² (= *nin-an-na*) n'est qu'une forme d'*Innana*³. Baou et Innana sont donc ici confondues. Noter qu'il en est de même dans la série *mu-tin nu-nunuz dim-ma* qui se compose d'*ir-sem-ma (d.)-Nin-din-û(g)'-ga*, c'est-à-dire de lamentations de Baou⁴. A la fin de la dernière tablette de cette série, dans une invocation à Baou, le fidèle s'écrie :

mu-gig-ib gašan-an-na šà-zu

- « O Hiérodoule, Dame du ciel, puisse ton cœur (s'apaiser) ! »⁵

Dans l'un de nos textes (AO 4334), la déesse qui se lamente est la « Hiérodoule » (*mu-gi-ib*, cf. face, I, 2), habitant Ourouk, Koullab⁶ et Zababou : par là est clairement désignée Innana. Mais peut-être, ici encore, s'agit-il d'Innana identifiée à Baou. Les dernières lignes :

e-gi-ri mu-ut-na-mu nu-ti-il nu-ti-il

dam-mu me-mu nu-ti-il*

dam-gal kal-la-mu [nu-ti]-il nu-ti-il

- « ... mon époux n'est plus ici, n'est plus ici,
 » mon mari, mon mâle n'est plus ici,
 » (mon) grand mari, mon homme n'est plus ici, n'est plus ici. »

rappellent les hymnes de Tamouz⁷. Cependant il est, croyons-nous, douteux que ce dieu soit visé ici.

Au point de vue philologique, nos textes sont fort intéressants en raison de la part très grande qui y est faite au phonétisme pur. On remarquera 𐎶𐎶^{10} pour 𐎶𐎶𐎶𐎶 , *û-ru*¹¹

1. C'est-à-dire : « objet de mon amour » ?
2. Comparer les formes *ka-ša-an-na-na*, *ka-ša-na-na*, *gašan-na-na* (= *gašan-an-na*) citées par Zimmern, *Abhandl. der philol.-histor. Klasse der königl. sächsischen Gesellschaft*, 1909, p. 714.
3. Cf. *Lettres et contrats*, p. 61.
4. Pour cette lecture, cf. ISA, p. 224, note 4.
5. Cf. V R, 52, n° 1, col. IV, 15.
6. Cf. Langdon, *Psalms*, p. 175, note 7 et Radau, *Hilpr. Ann. Vol. p. 397, note 1*.
7. Écrit *Ku-la-ab*, col. I, 7.
8. Forme dialectale pour *giš* = *zikaru*, cf. CT, XII, pl. 35, 10 b.
9. Voir, sur ces textes, Zimmern, *Sumerisch-babyl. Tamüzlleder* (*Berichte d. philol.-histor. Klasse d. kgl. sächs. Gesellschaft*, 13 Juli 1907) et *Der babyl. Gott Tamüš* (*Abhandl. d. ph.-hist. Kl. d. kgl. sächs. Ges.*, 1909, Nr. XX).
10. Cf. ci-dessus, p. 199, note 1.
11. Cf. ci-dessus, p. 199, note 2.

pour 𒌦𒍪 , *še'* ou *uš'* pour 𒌦 (postposition), *a* pour 𒀭𒀭 ^a, *bu-lu'*, *bu-li'* et *bu-ul'* pour 𒀭𒍪𒌦 , *gu-li'* pour 𒀭𒍪𒌦 , *tu-še'* pour 𒌦 (*tuš = ašābu*), *ki-tu-uš'* pour *ki-𒌦* (*šubtu*), *du-ru-na'* pour 𒌦-na (*durun-na = ašābu*), *du-ru-du-ru-ni'*¹⁰ pour 𒌦 𒌦-ni , *za-al'*¹¹ et *za-al-za-al'*¹² pour 𒀭 et 𒀭 𒀭 , *mu-ti-in'*¹³ pour *mu-tin*, etc.

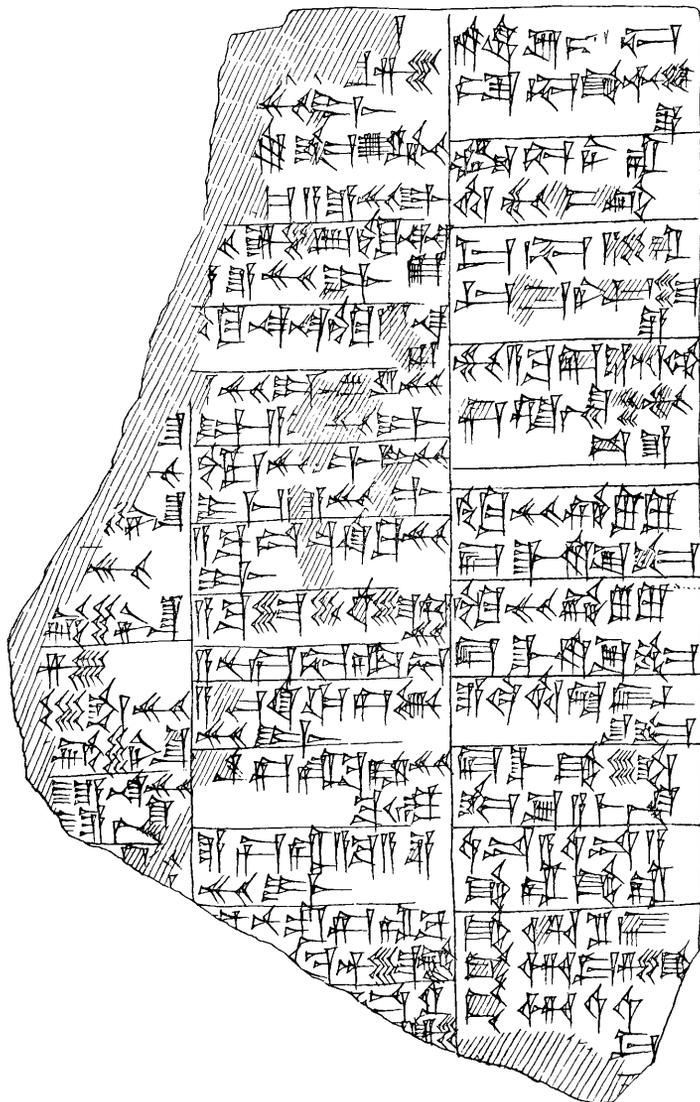
Le fragment AO 4332, qui est publié p. 212, appartient sans doute à la même collection que les textes précédents, mais il s'en distingue en ce qu'il est bilingue : c'est sans doute le plus ancien exemple de texte suméro-akkadien qui nous soit jusqu'ici parvenu.

AO 4325, reproduit à la même page, est une énigme. Le P. Scheil y voit un texte anzanite.

On m'excusera de ne pas risquer une traduction de ces textes difficiles. Elle serait trop fragmentaire et trop conjecturale.

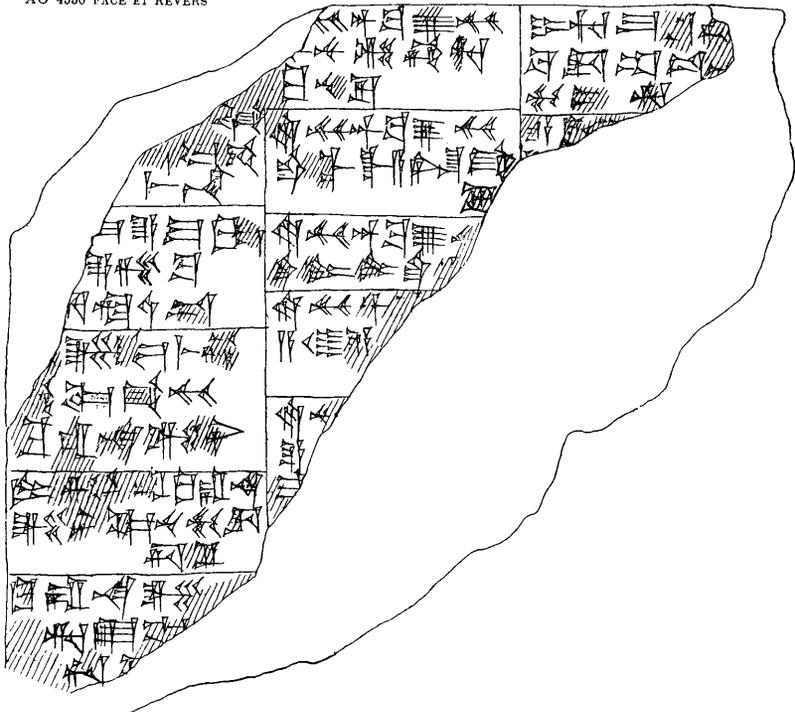
1. Cf. ci-dessus, p. 199, note 6.
2. AO 4327 face III, 6.
3. Cf. *a-nu-mal*, AO 4327 rev. II, 9, et comparer *á-nu-ma-al*, CT, XV, 24, l. 11, et SBH, n° 9, rev. 22 ?
4. Cf. ci-dessus, p. 199, note 7.
5. AO 4329 face I, avant-dernière ligne.
6. AO 4327 rev. I, 4.
7. AO 4331 + 4335 face II, 3-5.
8. AO 4327 rev. II, 8.
9. AO 4328 rev. II, 4.
10. AO 4329 rev. II, 3.
11. AO 4334 + 4339 + 4340 + 4341 rev. I, 8.
12. AO 4331 + 4335 rev. I, 5.
13. AO 4329 rev. I, 2.



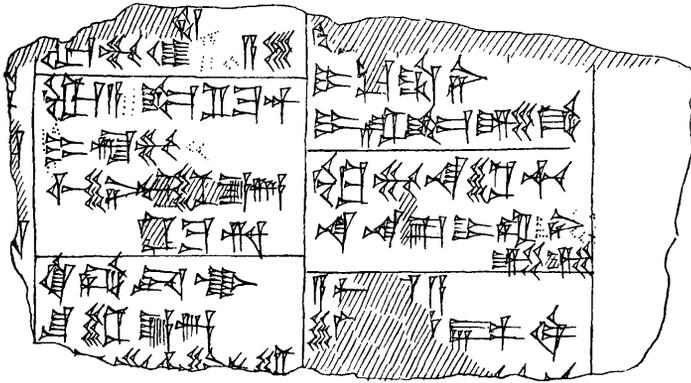




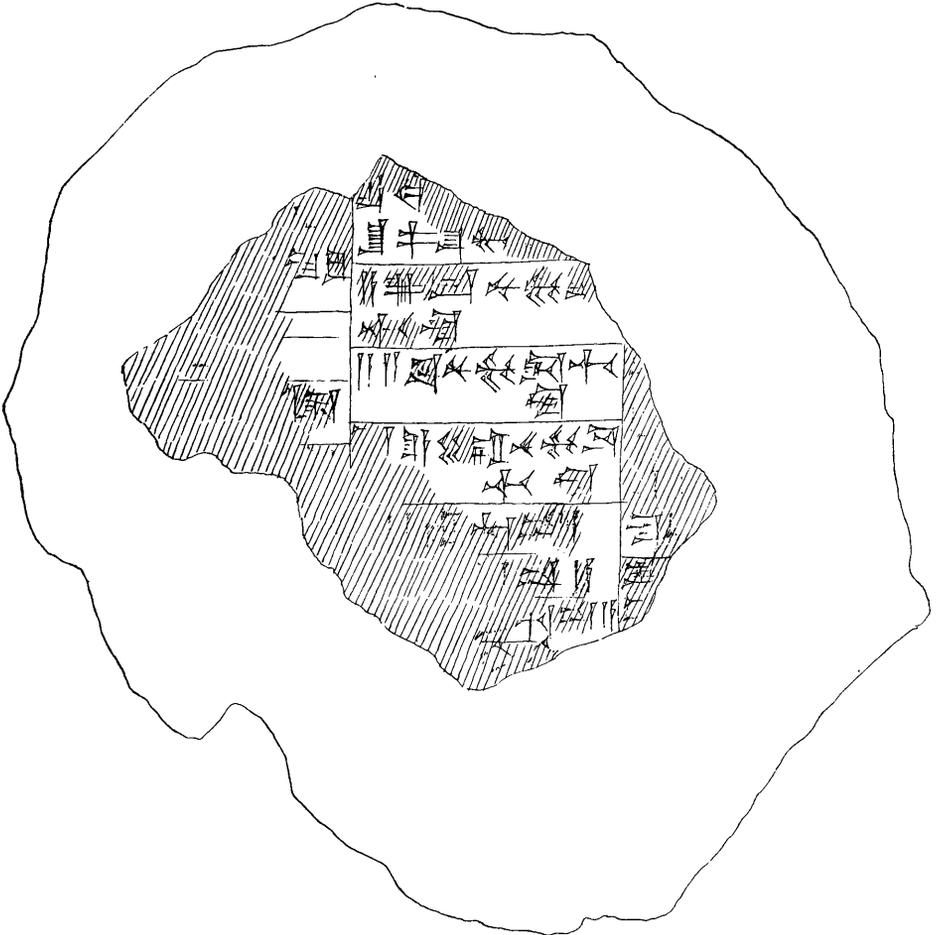
AO 4330 FACE ET REVERS



AO 4336 + 4337 REVERS (la face est fruste)



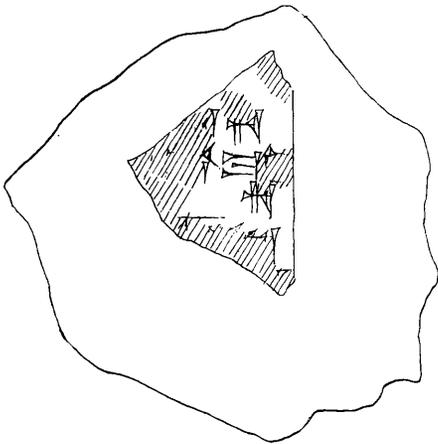
AO 4328 FACE



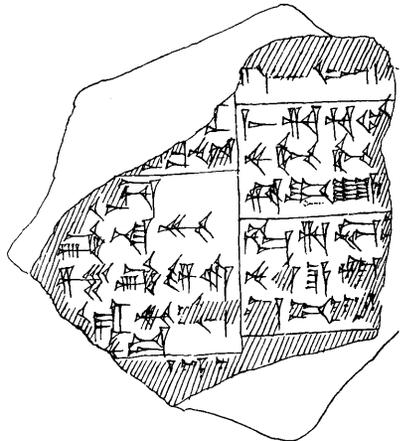
AO 4328 REVERS

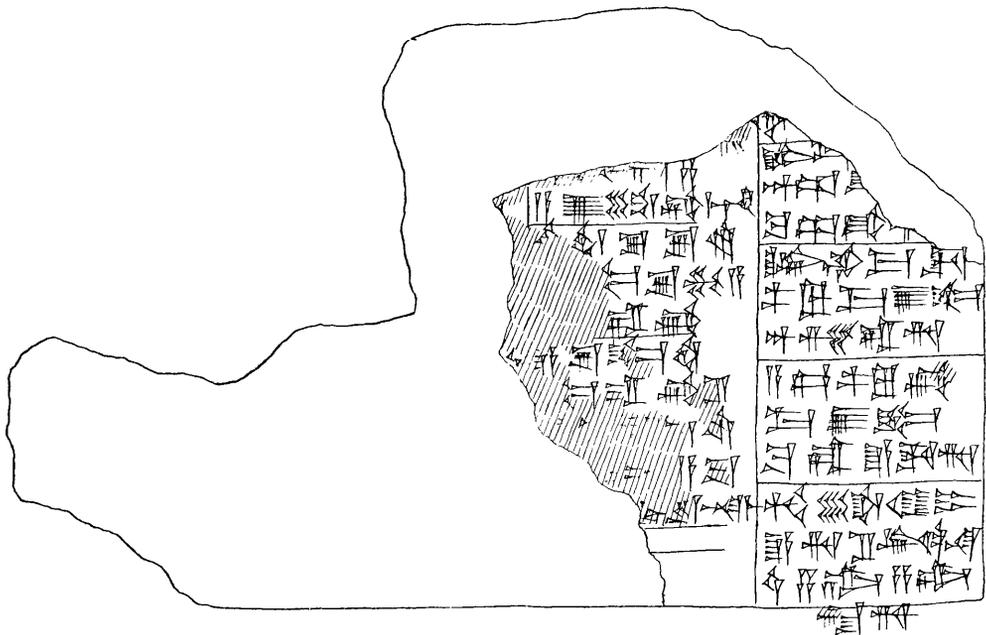
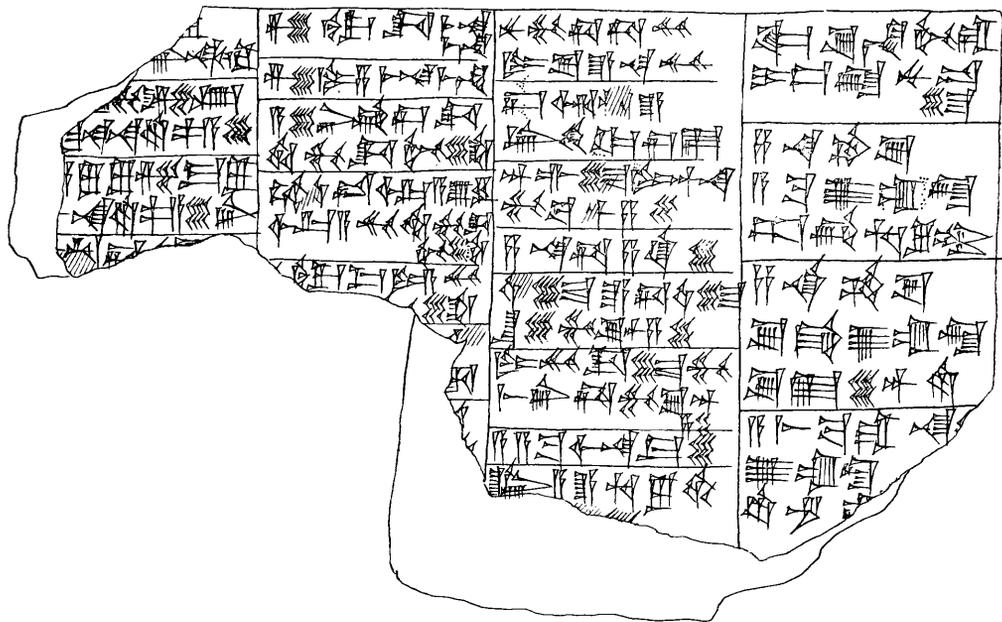


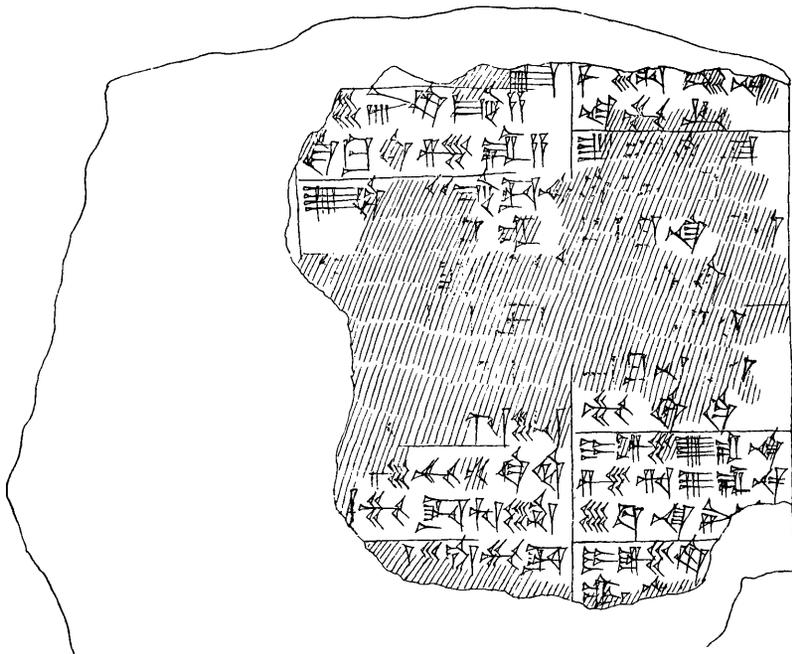
AO 4338 FACE

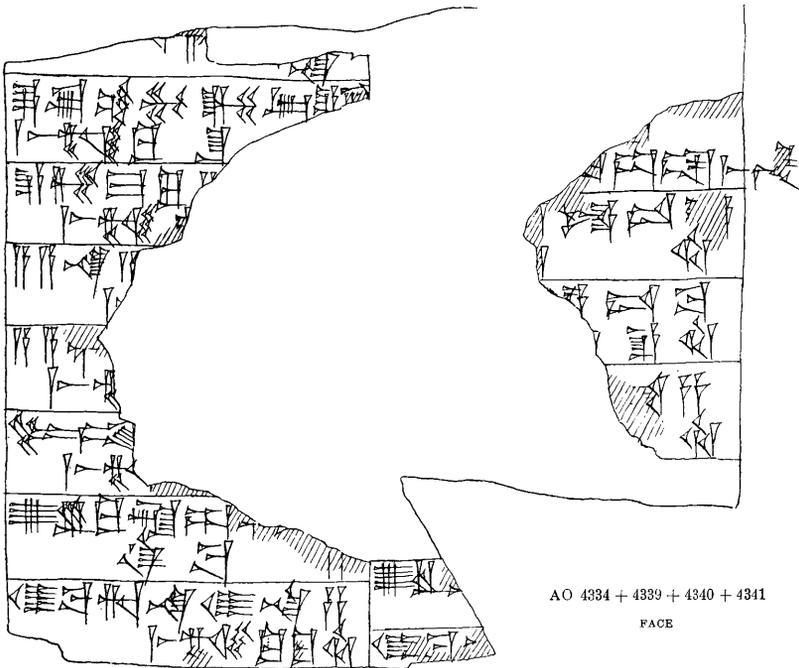


AO 4338 REVERS



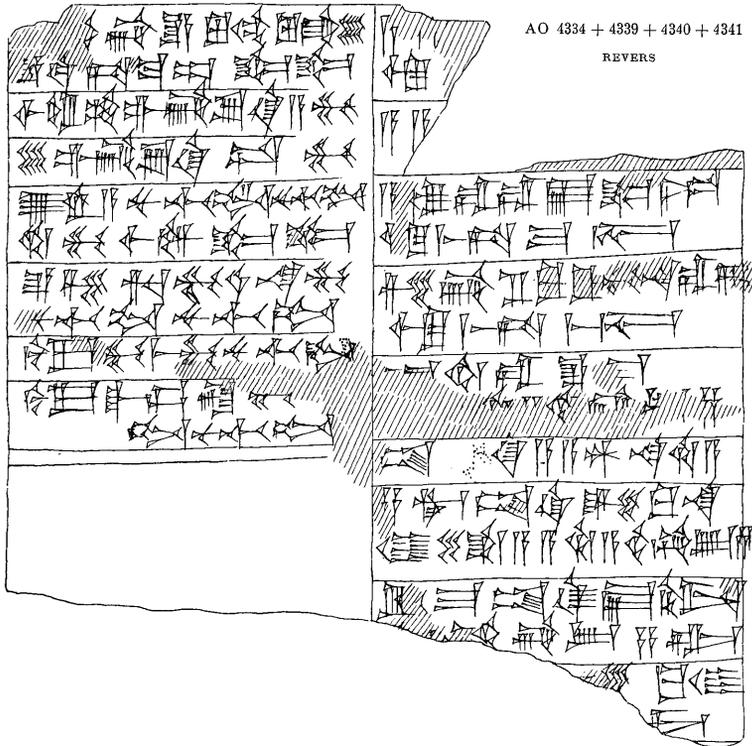






AO 4334 + 4339 + 4340 + 4341

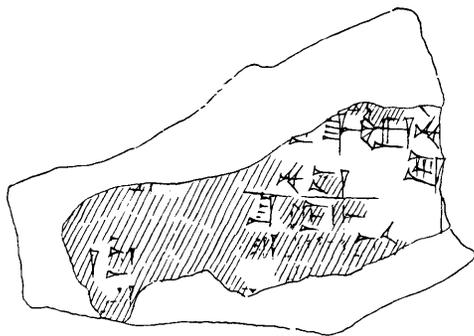
FACE



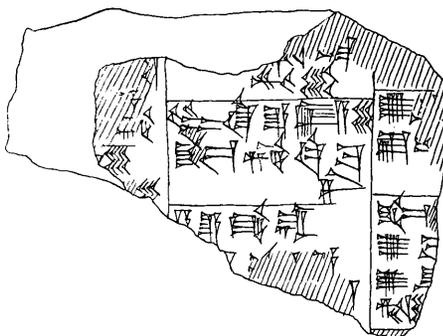
AO 4334 + 4339 + 4340 + 4341

REVERS

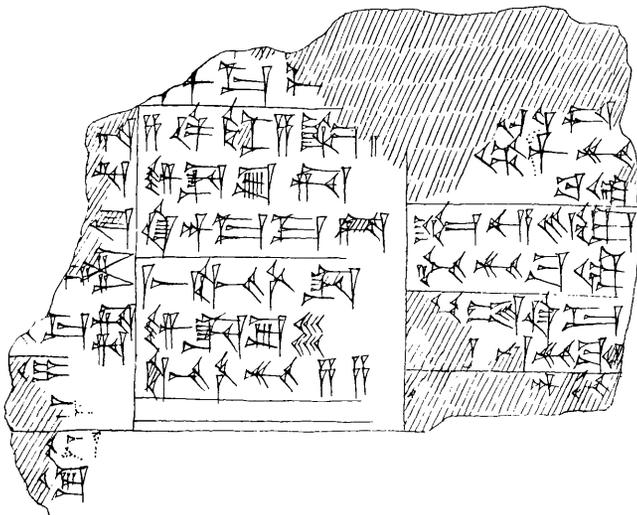
AO 4342 FACE



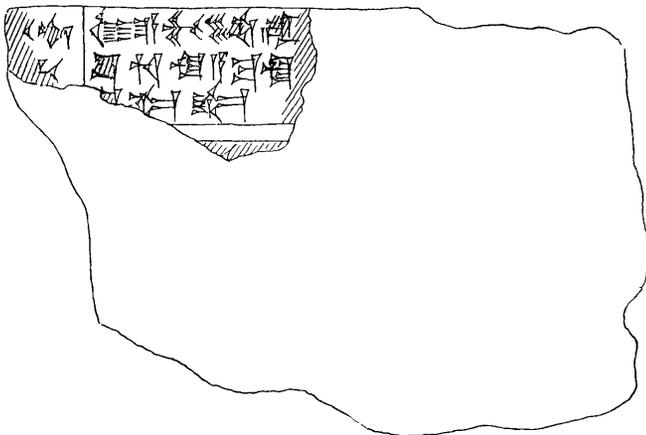
AO 4342 REVERS



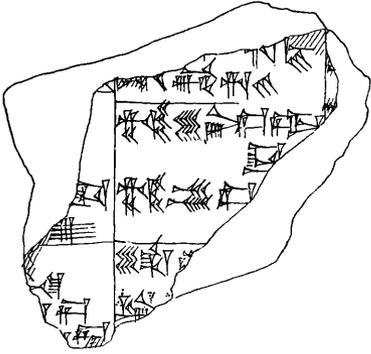
AO 4333 FACE



AO 4333 REVERS



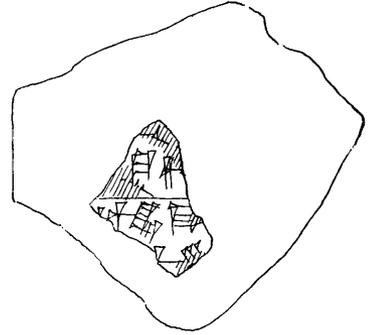
AO 4345 (l'autre face est fruste)



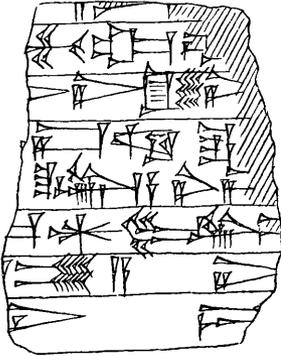
AO 4343 FACE A



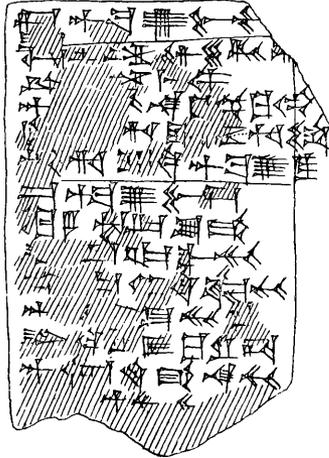
AO 4343 FACE B



AO 4344 FACE
(le revers est fruste)



AO 4316 FACE



AO 4316 REVERS



AO 4346 FACE



AO 4316 REVERS



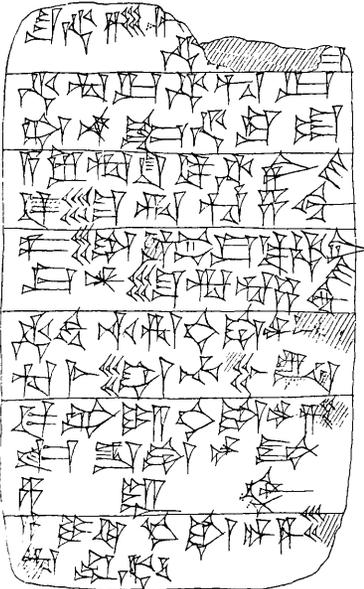
AO 4347
(une seule face inscrite)



AO 4332 FACE
(le revers est fruste)



AO 4325 FACE

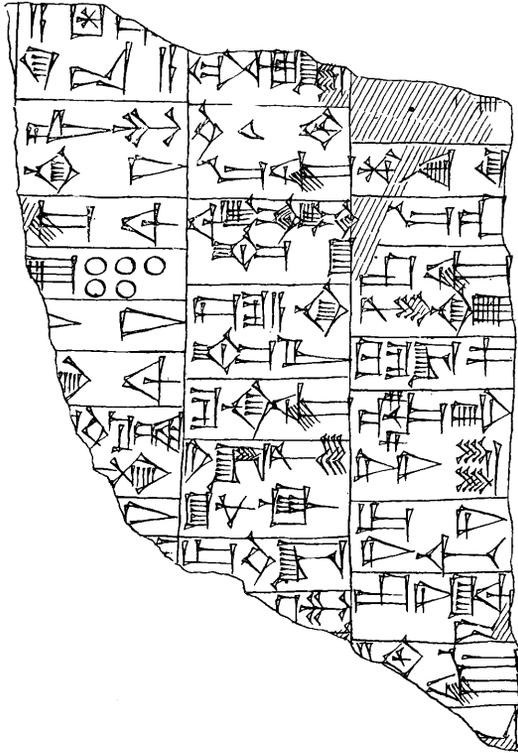


AO 4325 REVERS



FRAGMENTS DE TEXTES HISTORIQUES

L'inscription suivante (AO 4598) est gravée sur un fragment d'objet en terre cuite à surface convexe (fragment de cône ?).



Trouvé en 1904, près de l'ancienne muraille présargonique de la Porte-du-Diable ; attribué à tort (p. 64) à l'époque de Goudéa.

COL. I

.....
[(dingir)-Nina]	[A la déesse NINA]
id Nina-(ki)-gin-a	le canal qui va à (la ville de) NINA
al-mu-na-dû	il creusa :
ka-ba	à son embouchure
é-ninnû	l'É-NINNÛ
[n]i-dû	il construisit ;
[k]un'-ba	à son réservoir
ô-Sirara -(ki)-SUM	le temple de SIRARA-ŠUM
[ni]-dû	il construisit.
.....

COL. II

.....
... UL Û ŠU SAR
ud-10-kam-ma-ka ³	pendant 10 jours
ba-šâ(g)-šâ(g) ² -gi ⁴ -êš ⁵	(des sacrifices) furent offerts.
mâ-e a-na ne-tug ⁶	« Moi, quel (péché) ai-je ? »
e-na-dû(g)	lui dit-il.
nig-â-zi(g)-šû ⁷ nu-ag	Mal il n'agit pas.
ur-ud-da
...[u]ru mu...
.....

COL. III

.....
Gir-zu-(ki)	GIR-SU
[e]-ma-  *	il.....

1. Pour le sens de ce terme, cf. ISA, p. 76, note 6.
2. Comparer Cyl. A XXIII, 4.
3. Cf. ISA, p. 134, note 3.
4. Pour cette lecture, cf. ZA, XVI, p. 347, note 2.
5. Cette lecture m'est suggérée par Hrozný (cf. *šû-bar-kin* = *oš-bar-kin* ISA, p. 19, note 6).
6. Comparer Cyl. A IX, 4 : *mâ a-na mu-ù-da-su*.
7. Comparer Statue B VII, 56 : *nig-â-zi(g)* est expliqué par *šî-e-nu*, CT, XIX, pl. 27, K. 2061, I, 15.
8. Cf. ZA, XVII, p. 185, note 4, et p. 192, note 6.

Uru-ka-gi-na-ge	URU-KA-GI-NA
ku e-da ¹ -sig	fut <i>par lui</i> frappé de l'arme ² .
bád-bi ni-ni-mú ³	L'enceinte il construisit.
ur ni-ni-ti
uru-ni-šú ba-tùm	Dans sa ville il emporta.
min-kam-ma-ka ⁴	Pour la seconde fois
.....DU....
.....

Autant qu'il semble, ce fragment fait allusion à la défaite d'Ourou-kagina par Lougal-zaggisi. La pensée que paraissent exprimer les quelques lignes de la deuxième colonne, peut se résumer ainsi : Ourou-kagina est innocent et cependant il est frappé, il est le juste souffrant. C'est la même pensée qu'on retrouve dans l'inscription publiée ci-dessus p. 45 et suiv. : d'un côté le roi s'écrie « Moi, quel péché ai-je ? », de l'autre le chroniqueur affirme « De péché⁵ de la part d'Ourou-kagina il n'y en a pas ».

AO 4597 est trop fragmentaire pour permettre une traduction. Doit-on voir dans *Uru-te-me-na* (avant-dernière case) un nom propre ? A *šu-be-na-si(g)* qui termine cette inscription, on pourrait comparer *šu-ù-na-si(g)*, dans la dernière partie du cône d'En-téména (col. VI, 27). Le texte entourait un vase apode en terre cuite, dont le fond seul a été retrouvé dans les déblais du Tell-des-Tablettes.

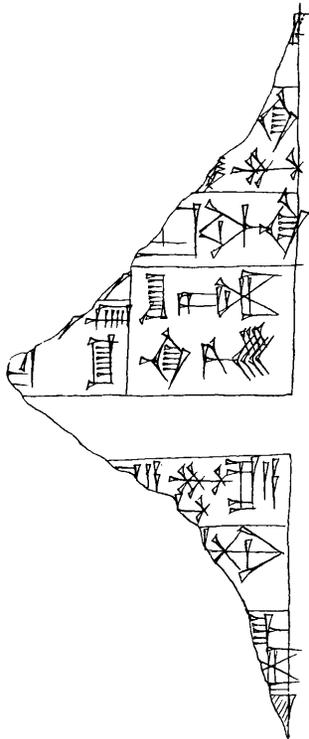
La partie intacte de AO 4399 se lit comme il suit :

.....
[na-rù]-a-bi	la stèle (de ME-SILIM)
lù GÌŠ-ĜÚ-(ki)-ge	les hommes d'Oumma
mu-pad	la détruisirent ⁶ ,
edin ŠIR-BUR-LA-(ki)-šù	dans la plaine de Lagash
mu-gin	ils vinrent.
.....

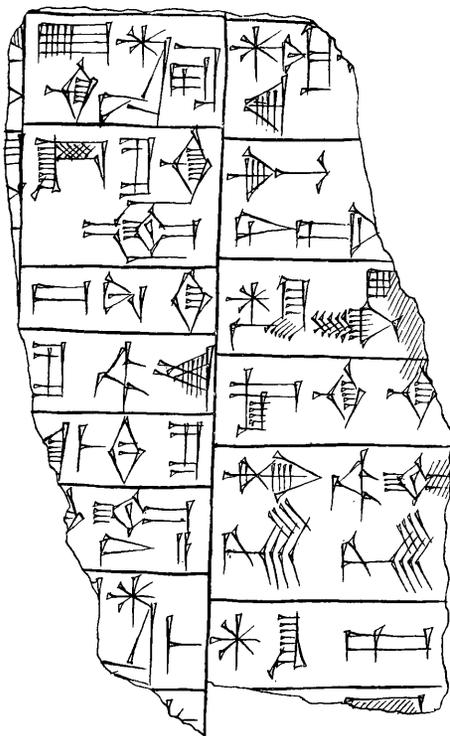
Ce texte est parallèle à un passage du cône d'En-téména (col. I, 18-21). Il est gravé sur un fragment convexe de terre cuite, trouvé dans la même région que le fragment précédent.

1. Pour le sens du préfixe *da*, voir ZA, XX, pp. 390 et suiv.
2. C'est-à-dire : « vaincu » ; *ku sig = (giš)-ku sig*.
3. Comparer Cyl. A XXII, 9, 10, etc.
4. Comparer, par exemple, RTC, n° 19, face III, 1.
5. *nam-dág*. Voir ci-dessus, p. 50, note 9 : comparer le nom propre *Nin-nam-dág-nu-tug*, « La dame sans péché » (Nik., n° 21, III, 3), et ci-dessus, p. 212, AO 4332, II, 9 et 11, *lù nam-da-ga = be-ti ar-ni*.
6. Pour ce sens, cf. *Restitution matér. de la Stèle des Vautours*, p. 58, note 2.

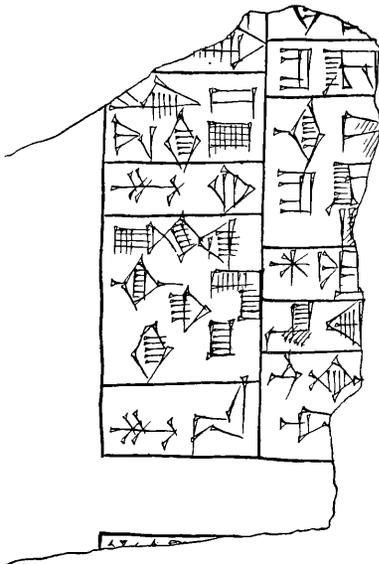
AO 4597
(fragment de vase)



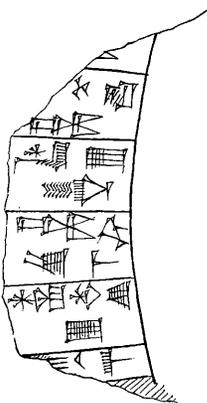
AO 4442
(fragment de cône ?)



AO 4399
(fragment de cône ?)



AO 4443
(fragment de vase)



A ces fragments qui ont été trouvés par le Commandant Cros, on peut joindre les fragments AO 4442 et 4443 qui sont entrés au Louvre par voie d'acquisition, mais qui, comme les précédents, proviennent certainement de Tello.

AO 4442 est une inscription d'É-an(n)a-toum. La partie conservée relate la campagne contre Oumma et la restauration de la stèle de Me-silim.

.....
É-an-na-tùm-ra	A É-AN-NA-TUM
à e-na-ág	un oracle fut rendu :
Gis-ġú-(ki)	Oumma
e-ġa-lam	il anéantit ;
[n]a Me-silim-e	la stèle que ME-SILIM
[n]a-ne-rù-a	avait érigée,
É-an-[na-]tùm-me	moi É-AN-NA-TUM
.....A[N]..
...

La dernière colonne contient des imprécations dont le sens ne m'est pas clair.

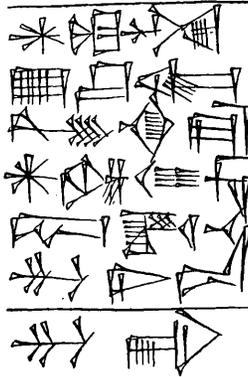
Quant à AO 4443, c'est, mot pour mot, un passage du cône d'En-téména (col. VI, 17 à 22).

VI

OLIVES D'OUROU-KAGINA

On connaît maintenant en assez grand nombre ces étiquettes d'argile en forme d'olives perforées. Elles peuvent se diviser en deux classes. Si l'inscription se termine par *mu-bi* « c'est son nom », la phrase qui précède doit être considérée comme le nom de l'objet auquel cette étiquette était attachée : de ce type est AO 4195¹. A l'autre type appartiennent AO 4196, 4646, 4647² : l'inscription débute par *en-nu-bád* « bastion du mur d'enceinte », nomme ensuite un temple, un dieu, ou un fonctionnaire et se termine par la mention « Ourou-kagina, roi de Lagash » ; ce qui paraît signifier que tel objet, appartenant à tel temple, tel dieu ou tel particulier, a été mis en dépôt sous le règne d'Ourou-kagina, dans un endroit fortifié. Peut-être ce dépôt a-t-il eu lieu au moment où la ville a été investie par Lougal-zaggisi.

AO 4195



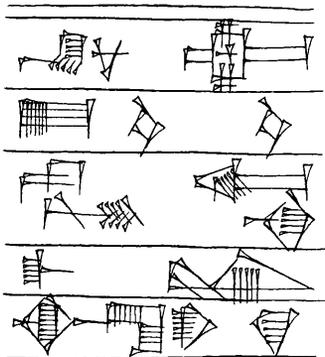
1. Voir encore *Déc. Partie épigr.*, p. L; VS, I, n° 9, et Nik., n° 322.

2. Voir encore Pinches, *Amherst Tablets*, p. 14; Nik., n° 319-321, et AO 4444 (inédit).

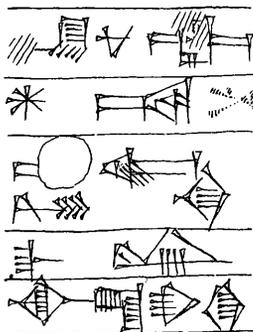
(dingir)-Nin-gir-su-ge Uru-ka-gi-na-ra (dingir)-Im-gi(g)-(hu)-dim á-bad mu-ni-du | mu-bi

« NIN-GIR-SU à URU-KA-GI-NA, comme (à) l'oiseau divin IM-GI(G) a », c'est son nom.

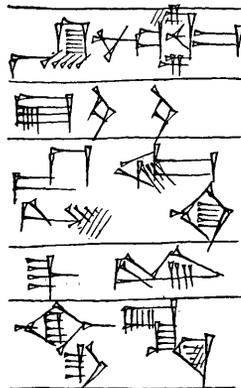
AO 4196



AO 4646



AO 4647



AO 4196 et 4647

En-nu' bád
É-bár-bár
Uru-ka-gi-na
lugal
ŠIR-LA + BUR-(ki)

Bastion du mur d'enceinte.
É-BAR-BAR.
URU-KA-GI-NA
roi
de Lagash.

AO 4646

En-nu bád
(dingir)-Nina
Uru-ka-gi-na
lugal
ŠIR-LA + BUR-(ki)

Bastion du mur d'enceinte.
NINA.
URU-KA-GI-NA
roi
de Lagash.

Plusieurs olives d'Ourou-kagina proviennent du Tell-des-Tablettes, où elles étaient mêlées à des lots épars de tablettes, entre 3 et 5 mètres de profondeur, dans la région du canal couvert (cf. p. 63) et des constructions archaïques.

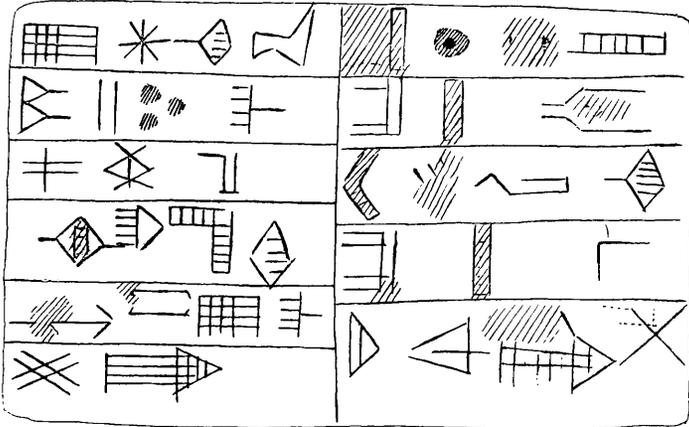
1. Pour le sens d'en-nu, voir ISA, p. 73, note 6.

VII

CONTRAT INSCRIT SUR UNE BRIQUE

Voici un contrat de vente inscrit sur une brique de construction du type plano-convexe. L'acheteur est le patési É-an(n)a-toum. Un sillon tracé par l'extrémité d'un index traverse la brique dans le sens de la longueur : c'est peut-être la signature du vendeur.

AO 4599



COL. I

É-an-na-túm
dumu A-kur-gal
pa-te-si

É-AN-NA-TUM
fils d'A-KUR-GAL
patési

ŠIR-BUR-LA-(ki)
še[š] Amar-é-gal
garaš

de Lagash
au frère d'AMAR-É-GAL
le *lavandier*¹

COL. II

[sa]r 1/3 bùr 2(?) gan
e-šù-šam
ku(g) 5(?) ma-na
e-šù-lal
nig-ba 1 kùr²-kaš

un *verger* de 8(?) arpents
acheta ;
5(?) mines d'argent
il lui paya.
Bonne main : 1 kour³ de boisson.

D'après les indications du Commandant Cros, cette brique, de 0^m33×0^m22, a été recueillie en 1904 au Tell K, dans le voisinage des très antiques constructions de la dynastie d'Our-Nina.

1. Traduction hypothétique. Voir RTC, n° 21 : le *garaš-mah* apporte au palais (du patési) divers produits et ustensiles, en premier lieu 60 *gur-sag-gál* de potasse, pour faire le *nam-garaš* (lessivage ?) de barques provenant d'Élam. Comparer RTC, n° 20. Voir aussi RTC, n° 206, mention de *giš nam-garaš*.

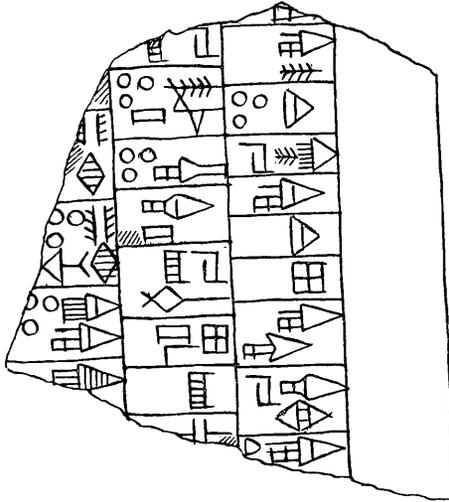
2. Pour cette mesure, probablement égale à 2 qa, voir *Journal Asiat.*, 1909, p. 102, note 1.

VIII

FRAGMENT D'INSCRIPTION TRÈS ARCHAÏQUE

AO 4397

(Plaque de pierre noire. L'autre face est fruste)



Ce fragment, trouvé à 0^m25 de profondeur, dans la tranchée n° 3, au Nord de la Région des Bassins (cf. Plan A et p. 12), appartenait peut-être à quelque contrat de vente analogue à la Pierre de Loum(m)a-tour ou à l'Obélisque de Manishtousou. La partie conservée énumérerait les présents reçus par les divers vendeurs. L'inscription paraît inachevée : beaucoup de chiffres manquent.

EXTRAITS
DU
JOURNAL DES FOUILLES

PAR LE COMMANDANT GASTON CROS

(SUITE)



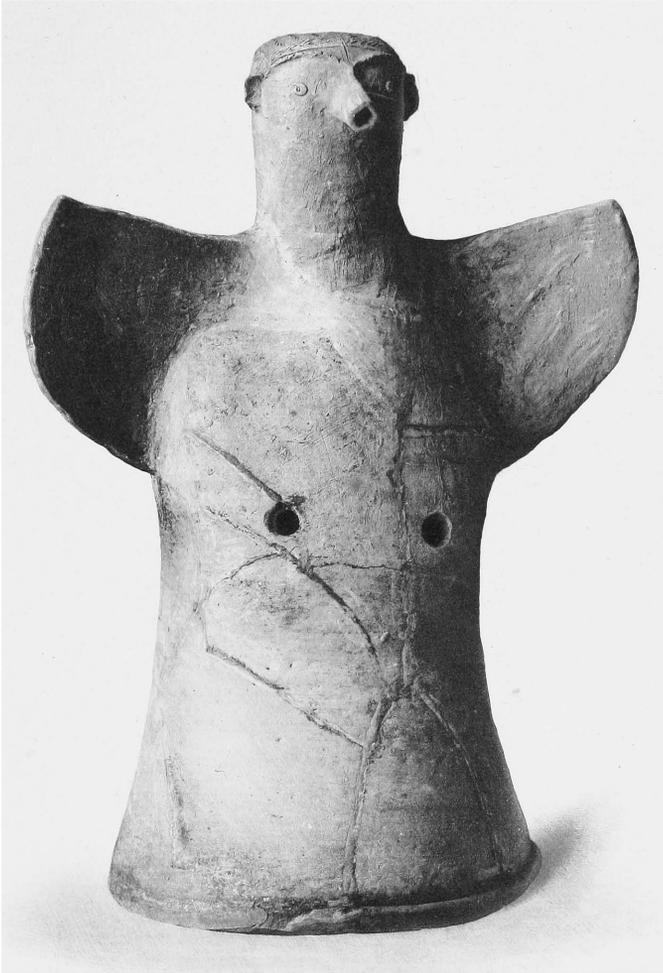
haut 0^m45

PETITE STATUE DE GOUDÉA
reconstituée au Musée du Louvre



MONUMENTS CHALDÉENS

- 1 Le roi Our-Nina, coiffe découpée
- 2 La pêche de Gilgames, bas-relief albâtre
- 3 Petite tête de femme, albâtre polychrome



GRAND BUSTE DE TERRE CUITE

(A usage de fontaine ?)



long. 0^m105



STATUETTE DE STÉATITE
Portant le nom du roi chaldéen Soumou-ilou



TÊTES DE STATUETTES
en albâtre (1,2), en terre cuite (3^{a,b}), en diorite (4 et 5)



h. 0,095

1



h. 0,15

7



h. 0,10

6



h. 0,07

2



h. 0,14



h. 0,047

5



h. 0,055

3



4

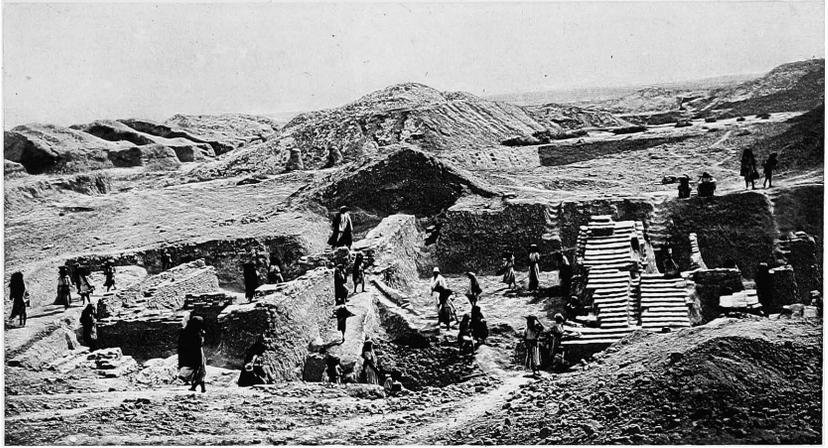
FIGURINES DE TERRE CUITE



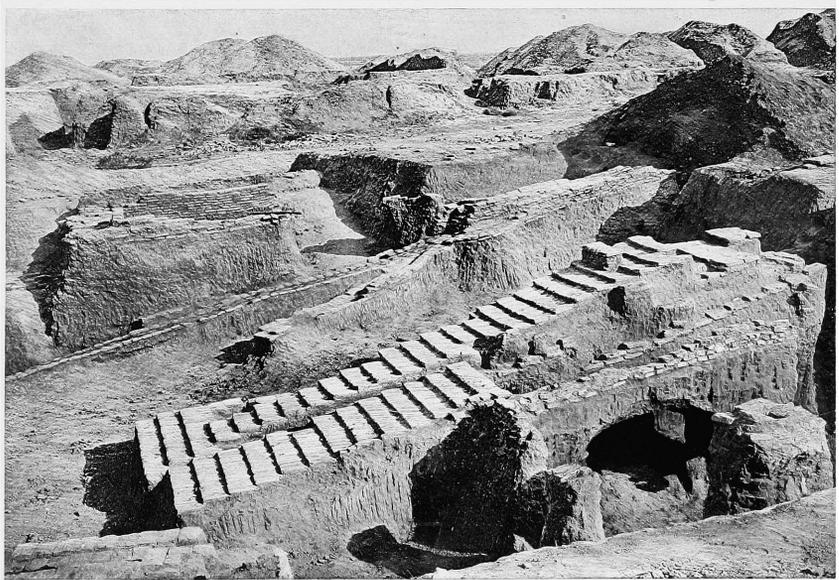
FRAGMENTS DE RELIEFS

(1. Tête de Goudéa - 2 Vases jaillissants - 3 Etendard)
ARMES RECOURBÉES EN CUIVRE (4 5)

1



2



Hérog. Dujardin.

Gaston Cros. phot.

ESCALIERS ET RAMPES BITUMÉES

Pentes N-E du tell K. — Deux aspects

3



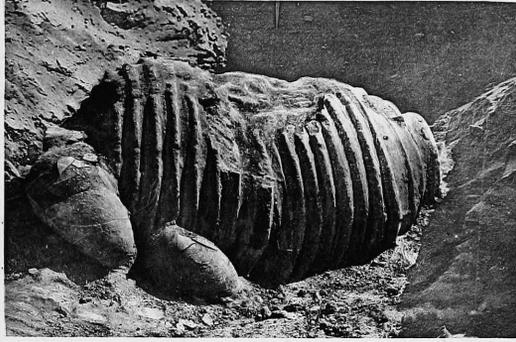
4



Helog-Dujardin

Gaston Cros phot

RÉGION DES BASSINS
Au N du tell K. — Deux aspects opposés



6



Heliog Dujardin

5

Gaston Cros Phot.

NÉCROPOLE DU TELL II

5 - Enclos funéraire

5 - Tombeau formé de deux cloches de terre cuite

